National Library of Canada
Acquisitions and Bibliographic Services Branch
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction des acquisitions et des services bibliographiques
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Canada

DU CHAMP SÉMANTIQUE AU CHAMP MORPHO-SÉMANTIQUE:
étude comparée français - anglais - igbo des domaines lexico-sémantiques

Aloysius Nwalokwutelu Obiukwu

Thèse
écrite sous la direction du Professeur W. Terrence Gordon, du Département de français, et présentée devant la Faculté des études supérieures comme exigence partielle pour l'obtention du grade doctoral de Ph.D. de l'Université Dalhousie.

Submitted in partial fulfilment of the requirements for the Ph.D. degree

at

Dalhousie University,
Halifax, Nova Scotia

November, 1994

© Copyright by Aloysius Nwalokwutelu Obiukwu, 1994.

National Library of Canada
Acquisitions and Bibliographic Services Branch
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction des acquisitions et des services bibliographiques
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

THE AUTHOR HAS GRANTED AN IRREVOCABLE NON-EXCLUSIVE LICENCE ALLOWING THE NATIONAL LIBRARY OF CANADA TO REPRODUCE, LOAN, DISTRIBUTE OR SELL COPIES OF HIS/HER THESIS BY ANY MEANS AND IN ANY FORM OR FORMAT, MAKING THIS THESIS AVAILABLE TO INTERESTED PERSONS.

L'AUTEUR A ACCORDE UNE LICENCE IRREVOCABLE ET NON EXCLUSIVE PERMETTANT A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA DE REPRODUIRE, PRETER, DISTRIBUER OU VENDRE DES COPIES DE SA THESE DE QUELQUE MANIERE ET SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT POUR METTRE DES EXEMPLAIRES DE CETTE THESE A LA DISPOSITION DES PERSONNE INTERESSEES.

THE AUTHOR RETAINS OWNERSHIP OF THE COPYRIGHT IN HIS/HER THESIS. NEITHER THE THESIS NOR SUBSTANTIAL EXTRACTS FROM IT MAY BE PRINTED OR OTHERWISE REPRODUCED WITHOUT HIS/HER PERMISSION.

L'AUTEUR CONSERVE LA PROPRIETE DU DROIT D'AUTEUR QUI PROTEGE SA THESE. NI LA THESE NI DES EXTRAITS SUBSTANTIELS DE CELLE-CI NE DOIVENT ETRE IMPRIMES OU AUTREMENT REPRODUITS SANS SON AUTORISATION.

ISBN 0-612-05222-2

Canada

Name Aloysius Nwalokwutelu Obiukwu

Dissertation Abstracts International is arranged by broad, general subject categories. Please select the one subject which most nearly describes the content of your dissertation. Enter the corresponding four-digit code in the spaces provided.

Linguistics

SUBJECT TERM

0	2	9	0

SUBJECT CODE

U·M·I

Subject Categories

THE HUMANITIES AND SOCIAL SCIENCES

COMMUNICATIONS AND THE ARTS
Architecture 0729
Art History 0377
Cinema 0900
Dance 0378
Fine Arts 0357
Information Science 0723
Journalism 0391
Library Science 0399
Mass Communications 0708
Music 0413
Speech Communication 0459
Theater 0465

EDUCATION
General 0515
Administration 0514
Adult and Continuing 0516
Agricultural 0517
Art 0273
Bilingual and Multicultural 0282
Business 0688
Community College 0275
Curriculum and Instruction 0727
Early Childhood 0518
Elementary 0524
Finance 0277
Guidance and Counseling 0519
Health 0680
Higher 0745
History of 0520
Home Economics 0278
Industrial 0521
Language and Literature 0279
Mathematics 0280
Music 0522
Philosophy of 0998
Physical 0523
Psychology 0525
Reading 0535
Religious 0527
Sciences 0714
Secondary 0533
Social Sciences 0534
Sociology of 0340
Special 0529
Teacher Training 0530
Technology 0710
Tests and Measurements 0288
Vocational 0747

LANGUAGE, LITERATURE AND LINGUISTICS
Language
- General 0679
- Ancient 0289
- Linguistics 0290
- Modern 0291

Literature
- General 0401
- Classical 0294
- Comparative 0295
- Medieval 0297
- Modern 0298
- African 0316
- American 0591
- Asian 0305
- Canadian (English) 0352
- Canadian (French) 0355
- English 0593
- Germanic 0311
- Latin American 0312
- Middle Eastern 0315
- Romance 0313
- Slavic and East European 0314

PHILOSOPHY, RELIGION AND THEOLOGY
Philosophy 0422
Religion
- General 0318
- Biblical Studies 0321
- Clergy 0319
- History of 0320
- Philosophy of 0322

Theology 0469

SOCIAL SCIENCES
American Studies 0323
Anthropology
- Archaeology 0324
- Cultural 0326
- Physical 0327

Business Administration
- General 0310
- Accounting 0272
- Banking 0770
- Management 0454
- Marketing 0338

Canadian Studies 0385
Economics
- General 0501
- Agricultural 0503
- Commerce-Business 0505
- Finance 0508
- History 0509
- Labor 0510
- Theory 0511

Folklore 0358
Geography 0366
Gerontology 0351
History
- General 0578
- Ancient 0579
- Medieval 0581
- Modern 0582
- Black 0328
- African 0331
- Asia, Australia and Oceania 0332
- Canadian 0334
- European 0335
- Latin American 0336
- Middle Eastern 0333
- United States 0337

History of Science 0585
Law 0398
Political Science
- General 0615
- International Law and Relations 0616
- Public Administration 0617

Recreation 0814
Social Work 0452
Sociology
- General 0626
- Criminology and Penology 0627
- Demography 0938
- Ethnic and Racial Studies 0631
- Individual and Family Studies 0628
- Industrial and Labor Relations 0629
- Public and Social Welfare 0630
- Social Structure and Development 0700
- Theory and Methods 0344

Transportation 0709
Urban and Regional Planning 0999
Women's Studies 0453

THE SCIENCES AND ENGINEERING

BIOLOGICAL SCIENCES
Agriculture
- General 0473
- Agronomy 0285
- Animal Culture and Nutrition 0475
- Animal Pathology 0476
- Food Science and Technology 0359
- Forestry and Wildlife 0478
- Plant Culture 0479
- Plant Pathology 0480
- Plant Physiology 0817
- Range Management 0777
- Wood Technology 0746

Biology
- General 0306
- Anatomy 0287
- Biostatistics 0308
- Botany 0309
- Cell 0379
- Ecology 0329
- Entomology 0353
- Genetics 0369
- Limnology 0793
- Microbiology 0410
- Molecular 0307
- Neuroscience 0317
- Oceanography 0416
- Physiology 0433
- Radiation 0821
- Veterinary Science 0778
- Zoology 0472

Biophysics
- General 0786
- Medical 0760

EARTH SCIENCES
Biogeochemistry 0425
Geochemistry 0996
Geodesy 0370
Geology 0372
Geophysics 0373
Hydrology 0388
Mineralogy 0411
Paleobotany 0345
Paleoecology 0426
Paleontology 0418
Paleozoology 0985
Palynology 0427
Physical Geography 0368
Physical Oceanography 0415

HEALTH AND ENVIRONMENTAL SCIENCES
Environmental Sciences 0768
Health Sciences
- General 0566
- Audiology 0300
- Chemotherapy 0992
- Dentistry 0567
- Education 0350
- Hospital Management 0769
- Human Development 0758
- Immunology 0982
- Medicine and Surgery 0564
- Mental Health 0347
- Nursing 0569
- Nutrition 0570
- Obstetrics and Gynecology 0380
- Occupational Health and Therapy 0354
- Ophthalmology 0381
- Pathology 0571
- Pharmacology 0419
- Pharmacy 0572
- Physical Therapy 0382
- Public Health 0573
- Radiology 0574
- Recreation 0575
- Speech Pathology 0460
- Toxicology 0383

Home Economics 0386

PHYSICAL SCIENCES
Pure Sciences

Chemistry
- General 0485
- Agricultural 0749
- Analytical 0486
- Biochemistry 0487
- Inorganic 0488
- Nuclear 0738
- Organic 0490
- Pharmaceutical 0491
- Physical 0494
- Polymer 0495
- Radiation 0754

Mathematics 0405
Physics
- General 0605
- Acoustics 0986
- Astronomy and Astrophysics 0606
- Atmospheric Science 0608
- Atomic 0748
- Electronics and Electricity 0607
- Elementary Particles and High Energy 0798
- Fluid and Plasma 0759
- Molecular 0609
- Nuclear 0610
- Optics 0752
- Radiation 0756
- Solid State 0611

Statistics 0463

Applied Sciences

Applied Mechanics 0346
Computer Science 0984
Engineering
- General 0537
- Aerospace 0538
- Agricultural 0539
- Automotive 0540
- Biomedical 0541
- Chemical 0542
- Civil 0543
- Electronics and Electrical 0544
- Heat and Thermodynamics 0348
- Hydraulic 0545
- Industrial 0546
- Marine 0547
- Materials Science 0794
- Mechanical 0548
- Metallurgy 0743
- Mining 0551
- Nuclear 0552
- Packaging 0549
- Petroleum 0765
- Sanitary and Municipal 0554
- System Science 0790

Geotechnology 0428
Operations Research 0796
Plastics Technology 0795
Textile Technology 0994

PSYCHOLOGY
General 0621
Behavioral 0384
Clinical 0622
Developmental 0620
Experimental 0623
Industrial 0624
Personality 0625
Physiological 0989
Psychobiology 0349
Psychometrics 0632
Social 0451

"... Except a corn of wheat fall into the ground and die, it abideth alone: but if it die, it bringeth forth much fruit" (*St. John 12:24*).

In loving memory of my beloved mother,

JULIANA EKWUSIMEJE OBIUKWU

who slept in the Lord on 20 September, 1992, a year after I left home for this project. Mum, I appreciate all your sacrifices in helping me set my goals early. Though you are not here to enjoy the fruits of your labour, I am persuaded that in the Lord's unfailing arms, you have found serenity and eternal bliss. Sleep in peace till we meet to part no more. I love you.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	ix
Abstract	x
Remerciements	xi
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE: SUR LE CHAMP SÉMANTIQUE	
CHAPITRE I: Signe linguistique et lexique d'une langue	15
1.0: Introduction	
1.1: La notion de signe en linguistique	17
1.2: La nature du signe linguistique: perspectives historique et descriptive	19
1.3: La polémique sur l'arbitraire du signe linguistique	28
1.4: L'arbitraire et la motivation	35
1.5: Sens et signification	40
1.6: La constitution du lexique	45
1.7: Les signes linguistiques en interaction: rapports syntagmatiques et rapports associatifs	49
1.8: Conclusion partielle	53
CHAPITRE II: La théorie du champ sémantique: Origine et évaluation	55
2.0: Introduction	
2.1: La théorie du champ sémantique	58
2.2: Origine de la théorie du champ sémantique	65
2.3: Jost Trier et la critique	72
2.3.1: La notion de structure ou d'hiérarchisation	72
2.3.2: La vision du monde	74
2.3.3: Champ lexical et champ conceptuel	75
2.3.4: La notion de mosaïque	76
2.3.5: Les mots de langues différentes	78
2.3.6: Mots forts et mots faibles	80

2.4: La théorie du champ sémantique et l'analyse componentielle 82
2.5: Conclusion partielle 84

CHAPITRE III: Problèmes généraux en délimitation du champ sémantique 86

3.0: Introduction
3.1: Problème de méthodes en délimitation du champ sémantique 90
3.2: Le sens de l'unité lexicale 97
3.2.1: Polysémie et homonymie 98
3.2.2: Synonymie et antonymie 121
3.3: Conclusion partielle 124

DEUXIÈME PARTIE:
CHAMPS SÉMANTIQUES COMPARÉS
EN TROIS LANGUES: IDENTIFICATION ET DESCRIPTION

CHAPITRE IV: Repérage et description en français, en anglais et en igbo 128

4.0: Introduction
4.1: Définition de méthode 132
4.2: Délimitation du champ sémantique en trois langues: du noyau à la périphérie 135
4.2.1: Le champ sémantique d'affection en trois langues différentes 137
4.2.2: Le champ sémantique de la notion de volition en trois langues différentes 145
4.2.3: Le champ sémantique de mouvement en trois langues différentes 151
4.2.4: Le champ sémantique de la beauté et de la bonté en trois langues différentes 156
4.2.5: Le champ sémantique de la parenté en trois langues différentes 164
4.2.6: Le champ sémantique de jardinage en trois langues différentes 171
4.3: Problèmes rencontrés dans la délimitation des champs sémantiques en français, en anglais et en igbo 179
4.4: La prototypicalité 182
4.5: Conclusion partielle 186

CHAPITRE V: La dimension structurale 189

5.0: Introduction
5.1: Que faut-il entendre ici par structure? 192
5.2: Peut-on justifier une structure forme-sens dans l'unité lexicale? 197
5.3: Conclusion partielle 199

TROISIÈME PARTIE:
SUR LE CHAMP MORPHO-SÉMANTIQUE:
LA BIPOLARITÉ FORME-SENS

CHAPITRE VI: Pierre Guiraud et le champ morpho-sémantique 202

6.0: Introduction
6.1: À propos des champs morpho-sémantiques: essai de définition de la théorie morpho-sémantique 205
6.2: La notion de champ: procédé d'analyse dans l'approche morpho-sémantique 207
6.2.1: Le critère étymologique dans l'analyse morpho-sémantique. 209
6.2.2: L'attraction paronymique et la substitution synonymique. 212
6.2.3: La collusion homonymique 216
6.3: Aperçu d'autres morpho-sémanticiens: Householder, Bolinger, Lord 217
6.4: Conclusion partielle 221

CHAPITRE VII: Les séries morpho-sémantiques comparées français - anglais - igbo 225

7.0: Introduction
7.1: La morpho-sémantique comparée de la notion d'affection 228
7.2: La morpho-sémantique comparée de la volition 243
7.3: La morpho-sémantique comparée de la notion de mouvement 249
7.4: Beauté et bonté: une reconstruction morpho-sémantique comparée français, anglais, igbo 260

7.5: La structure morpho-sémantique comparée français, anglais, igbo - de la parenté 267
7.6: Pour une morpho-sémantique comparée français, anglais, igbo - de l'outillage de jardinage 274
7.7: Problèmes et idiosyncrasies dans la reconstruction morpho-sémantique 278
7.8: Conclusion partielle 283

CHAPITRE VIII: Implications en lexicologie 286

8.0: Introduction
8.1: Qu'est-ce que le mot? 289
8.2: La motivation saussurienne revisitée 292
8.3: La dérivation lexicale: vers une vision éclectique 296
8.4: Conclusion partielle 303

CHAPITRE IX: La question d'universaux linguistiques 305

9.0: Introduction
9.1: Les universaux sémantiques 311
9.2: Champs sémantiques et universaux linguistiques 315
9.3: Pour une recherche des universaux morpho-sémantiques 318
9.4: Conclusion partielle 325

CONCLUSION GÉNÉRALE 327

BIBLIOGRAPHIE 334

RÉSUMÉ

Il s'agit dans ce travail de deux modèles complémentaires à l'étude du lexique, à savoir la théorie du champ sémantique et la reconstruction morpho-sémantique. Du fait que ces deux courants théoriques ne font que reprendre pour les élargir les principes de la linguistique structurale descriptive pour laquelle on doit donner crédit à Ferdinand de Saussure, le travail s'ouvre en passant en revue les questions les plus fondamentales de la linguistique: l'arbitraire du signe, les rapports associatifs, polysémie, homonymie, synonymie, antonymie, etc. On a exposé la théorie du champ sémantique telle qu'elle a été élaborée dans les travaux de Jost Trier, Gunther Ipsen, Walter Porzig et Leo Weisgerber. On a montré l'utilité, voire le grand mérite, d'une perspective très large dans l'étude du champ sémantique. Ainsi avons-nous présenté l'analyse du champ morpho-sémantique ainsi qu'elle a été élaborée par Pierre Guiraud. On propose de compenser la négligence des études guiraudiennes et de mettre en vedette un chapitre très important mais peu étudié de la linguistique française - le champ morpho-sémantique. On a montré le lien entre les questions théoriques en sémantique et leur mise en oeuvre en lexicologie. Fondée sur un corpus comparé du français, de l'anglais et de l'igbo, notre étude révèle le facteur d'interpénétration de la polysémie, l'homonymie, la synonymie, l'antonymie et la création lexicale dans une nouvelle approche à l'étude du lexique.

ABSTRACT

This study deals with two complementary models of lexical analysis, namely the semantic field theory and morphosemantics. Given that the two trends stem from and propose to extend the basic concepts of the structural descriptive linguistics for which credit is given to Ferdinand de Saussure, the study begins with a review of such fundamental issues in linguistics as the arbitrary nature of the sign, associative relations of words, polysemy, homonymy, synonymy, antonymy, etc. The semantic field theory as elaborated by Jost Trier, Gunther Ipsen, Walter Porzig and Leo Weisgerber, is expounded. The need for a wider and more profitable perspective in the study of the semantic field is stressed. Thus, the morphosemantic analysis as expounded by Pierre Guiraud is given special prominence. An attempt is made to compensate for the neglect of Guiraud's studies by highlighting this very important chapter of French linguistics. A link is established between certain theoretical aspects of semantics and their practical application in lexicology. Anchored in a comparative lexical corpus of French, English and Igbo, the study reveals a dimension of the interpenetration of polysemy, homonymy, synonymy, antonymy and word formation in a fresh dimension to the study of the lexicon.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je remercie le Dieu-Créateur de sa présence dans ma vie et de l'énergie qu'Il me donne constamment.

Ensuite je remercie mon directeur de thèse, le Professeur W. Terrence Gordon qui m'a appris à m'y tenir avec calme. Ce travail n'aurait pas été terminé sans sa présence rassurante, son expertise dans le domaine, sa patience et son grand sens d'humour.

Je remercie les professeurs du Département et Yvonne et Bonita de leur assistance et encouragement qui m'a permis de traverser les moments les plus difficiles. Je ne manquerai pas de remercier mes collègues-étudiant(e)s du Département de leur amitié et de leurs divers types d'assistance pendant ces années à Dalhousie. Je remercie Kara, Mark, Emma et Madeleine Warburton de leur amitié et de diverses formes d'assistance au cours des trois dernières années. Je dois aussi remercier Jasmin et Wendy Larkin, Liza, Pasha et Joy-Beth de leur amitié et de leur soutien moral.

J'adresse aussi mes remerciements aux Professeurs Loïc Depecker (Chargé de Mission à la Délégation Générale à la langue française, Service du Premier Ministre, à Paris) et Fernand Bentolila de l'Université de Sorbonne V de m'avoir accordé une interview lors de mon séjour de recherche à Paris en mai 1993.

Je remercie les autorités de l'Université Dalhousie des nombreuses bourses qu'elles m'ont le plus généreusement accordées.

A tous ceux, trop nombreux à mentionner ici qui m'ont aidé d'une façon ou d'une autre pendant ce travail, je vous dis grand merci.

I must also thank Ichie Dominic Osuofia and Mrs. Gertrude Obizulike for their help in cross-checking and supplying Igbo translations necessary for this work. I also thank my father, Obiukwu Ebigbo, and all my family. Immense thanks also to my good friend and associate, Carol Mathewson, who has been a great source of encouragement to me in diverse ways. Sincere thanks also to all the members of Alliance Holy Fellowship, Halifax, Nova Scotia, for their warm friendship and prayers for the successful completion of this thesis. I particularly thank Pastor Ezra Kasheke Abella, Sisters Sabena, Gladness, Mercy, and Brothers Hope and Lunda for their priceless assistance with the print work among other things. May God bless you all.

INTRODUCTION

Notre étude s'installe dans la sémantique lexicale, un domaine de recherche ayant pour objet principal l'étude de la signification des unités sémantiques minimales du lexique du langage humain. En effet, le lexique d'une langue constitue un objet d'étude de grand intérêt. Son dynamisme interne, son origine, sa structuration ou son organisation, sa motivation et son devenir quotidien et progressif offrent de grandes zones de recherche en linguistique sémantique depuis les premiers travaux et intérêts (tant brefs et passagers soient-ils) manifestés dans le domaine de la sémantique lexicale (voir par exemple Michel Bréal 1924 [1897]:101), Ferdinand de Saussure (1972 (1916):97-103, passim.), Arsène Darmesteter (1888), *La vie des mots*, pour n'en citer que peu); ces recherches ayant pour objet principal le lexique de la langue font souvent intervenir des questions touchant à la psychologie, à la philosophie et à l'anthropologie, témoignant ainsi de l'indissociabilité croissante de la linguistique sémantique de la réalité externe. Il importe alors de souligner l'importance prépondérante du signe linguistique dans ce travail. Le terme même de sémantique est dérivé d'un mot grec qui veut dire "signe".

Selon Ferdinand de Saussure, la langue humaine est constituée de signes linguistiques. La langue présente ainsi un corpus lexical, une structure solidaire englobante au sein de laquelle les signes linguistiques se trouvent dans un rapport d'interdépendance les uns des autres. Ferdinand de Saussure perçoit encore ces signes comme arbitraires dans la langue et possédant deux faces: le signifiant (ou image acoustique) et le signifié (le concept ou contenu sémantique) qui se trouvent l'un face à

l'autre dans un rapport conventionnel, insinuant ainsi qu'il n'existe au préalable aucun lien obligatoire entre tel ou tel signifiant et le signifié qui lui est associé. Voilà déjà posée ici la notion métaphorique de structure pour qualifier la langue humaine.

Depuis l'élaboration du *Cours de linguistique générale*, d'autres courants en linguistique ont souligné, à plusieurs reprises, le caractère structuré de la langue. C'est ainsi qu'à partir des années 1920, un groupe de philologues allemands notamment Ipsen, Trier, Weisgerber et Porzig ont élaboré la théorie du champ sémantique selon laquelle le lexique de la langue est organisé en constellations notionnelles, les mots de chaque constellation se délimitant et dépendant les uns des autres dans leurs significations. Les unités lexicales composantes du champ, autrement dit de la constellation, se réunissent le plus souvent sous un terme hyperonyme. Par exemple, autour de la notion de MOUVEMENT, nous pouvons regrouper les termes suivants: marcher, courir, monter, grimper, ramper, gravir, etc. Cette approche de l'étude du lexique n'est pas à l'abri de la critique comme nous le verrons au deuxième chapitre de notre étude.

D'autre part, bien après les théoriciens du champ sémantique, à partir des années 1950, le linguiste-lexicologue français Pierre Guiraud a repris et approfondi sous une autre lumière la notion de structure au sein du lexique de la langue. La structure dont rendent compte les travaux abondants de Pierre Guiraud est d'un tout autre ordre émanant de son constat d'un jeu combiné de forme et de sens dans la constitution des unités lexicales. A travers de nombreuses analyses de divers domaines du lexique du français, Pierre Guiraud a souligné essentiellement le haut degré de motivation présente au sein du lexique, une motivation qui se traduit par un rapport bipolaire entre la forme et le sens

constaté au sein même de l'unité lexicale. Ainsi Pierre Guiraud avance-t-il la théorie du champ morpho-sémantique pour rendre compte de ce type de rapport.

Les deux approches ci-dessus de l'étude du lexique, ainsi représentées par les théories, d'un côté, du champ sémantique et de l'autre, du champ morpho-sémantique représentent essentiellement les deux zones de recherche sur lesquelles s'axe notre étude. Quoi que dise la critique à l'égard de ces deux théories, il importe tout de même de se rendre compte des apports ainsi que des potentialités des deux théories dans la recherche non seulement dans le domaine particulier de la sémantique générale mais aussi dans les domaines non moins importants de la documentation et la terminologie ainsi que celui de la linguistique contrastive. On peut certes repérer et analyser des sections du lexique pour ainsi en étudier la dimension lexicale et sémantique. On peut aussi entreprendre de la même façon l'étude du vocabulaire (ou de la terminologie) d'un domaine spécialisé. Les glossaires, les lexiques et les dictionnaires spécialisés constituent un pas important vers la délimitation des champs sémantiques des domaines spécialisés à la différence de l'ordre alphabétique prévalant dans ces méthodes.

La recherche peut également se porter sur les critères étymologique et morphologique régissant la structuration interne des unités lexicales membres des domaines étudiés pour ainsi se rendre compte du facteur de l'interpénétration de la forme et du sens dans la constitution non seulement du lexique global de la langue mais encore du vocabulaire spécialisé. D'autre part, on peut encore évaluer nos deux théories dans le cadre d'un contraste des systèmes linguistiques différents. C'est donc à la lumière de cette dernière hypothèse que nous creuserons ces deux théories constituant les points

d'ancrage de notre recherche. Pour ce faire, nous avons prélevé six notions hyperonymes du lexique général de la langue ainsi que d'un domaine spécialisé en vue d'une analyse sémantique et structurale contrastive en trois langues, à savoir le français, l'anglais et l'igbo, une langue africaine, l'une des trois langues principales parlées au Nigéria en Afrique de l'ouest. Les hyperonymes ainsi prélevés sont les suivants: i) l'AFFECTION (*angl.* AFFECTION, *igbo*: ỊHỤNANYA), ii) la VOLITION (*angl.* VOLITION, *igbo:* NTỤRỤ UCHE), iii) le MOUVEMENT (*angl.:* MOVEMENT, *igbo*: NGAGHARỊ), iv) la BEAUTÉ et la BONTÉ (*angl.*: BEAUTY et GOODNESS, *igbo*: ỊMA MMA et ỊDỊ MMA), v) la PARENTÉ (*angl.*: KINSHIP, *igbo:* NNE OJIJI) et vi) le JARDINAGE (angl.: GARDENING, *igbo:* ỌLỤ UGBO).

En envisageant ce type d'analyse, nos objectifs sont multiples. Tout d'abord, nous allons reposer au cours de cette recherche les questions essentielles de la nature du signe linguistique, de son rôle dans la langue ainsi que de la constitution du lexique. Il est en plus difficile d'entreprendre la segmentation (d'une partie) du lexique de la langue sans se heurter à un certain nombre de problèmes épineux. Nous étudierons alors les critères selon lesquels la segmentation en champs sémantiques s'accomplit. Il s'agira aussi de voir si l'on pourrait identifier des critères objectifs régissant le classement des unités constituantes du champ sémantique. Une diversité de critères de classement permettra des types d'analyse variés, chaque critère servant à démontrer certains phénomènes intrinsèques au lexique de la langue.

D'autre part, on peut se demander si le champ sémantique d'une unité lexicale donnée ou d'un domaine spécialisé présente un univers clos et épuisable. La langue

humaine est un phénomène dynamique sujet constamment aux influences du temps, du changement social et du progrès technique et industriel. La langue, un bien commun de la société, n'est pas à l'abri de celle-ci. Le changement social implique souvent des changements sémantiques. En posant la problématique de la double motivation lexicale et sémantique, nous étudierons les phénomènes de la polysémie, de l'homonymie et de la synonymie (indices essentiels de la productivité de la langue) pour ainsi voir les implications de ces dernières dans l'analyse du champ sémantique.

Nous poserons ainsi la problématique de la signification des unités lexicales, ce qui nous permettra d'évaluer l'influence des restrictions collocationnelles dans la langue. Nous comparerons en plus l'analyse du champ sémantique et l'analyse componentielle, un domaine non moins contribuant à l'étude (des sections) du lexique ou du vocabulaire spécialisé (voir Hjelmslev (1961), Lehrer (1974:46-72), Picoche (1977:104)), en étudiant les points de divergence ainsi que les points d'interférence. Notons également que notre choix d'hyperonymes ne s'est pas fait au hasard. Les cinq premiers hyperonymes relèvent de ce que l'on peut considérer comme le vocabulaire général de la langue alors que le sixième, le JARDINAGE, relève d'un domaine d'activité plus ou moins spécialisé. Ce choix nous permettra de poser une question essentielle en linguistique sémantique, soit celle du mode de signification des termes de la langue spécialisée par rapport aux mots du vocabulaire général de la langue. Cette gamme plus ou moins étendue de notions hyperonymes nous permettra d'évaluer le plus amplement possible les théories du champ sémantique et du champ morpho-sémantique dans le cadre de leur application dans les systèmes linguistiques différents.

Le lexique de la langue présente un tout infini et incontournable. Mais l'analyse en champ morpho-sémantique nous révélera les sémantismes internes, les lois créatrices, bref «les géniteurs» (les lexies primaires) et les mécanismes de production et de fonctionnement des unités lexicales pour ainsi emprunter l'expression de Jean Tournier (1988:6). Ainsi sera montré le lien entre les questions théoriques en sémantique et leur mise en oeuvre en lexicologie. L'analyse en champ morpho-sémantique nous permettra en plus de mettre en vedette les études abondantes de Pierre Guiraud pour ainsi faire voir l'utilité de cet aspect important mais peu étudié de la linguistique contemporaine. En partant des principes fondamentaux de la linguistique saussurienne, et en passant par les travaux importants des chercheurs allemands pour finir par les études guiraudiennes, nous visons à montrer l'importance, voire le grand mérite d'une perspective très large non seulement dans l'évaluation des théories qui occupent notre attention dans cette étude mais aussi et surtout dans la recherche linguistique.

En plus, pour ce qui est encore une fois du champ sémantique, à travers nos analyses taxinomiques, nous discuterons la problématique bien récente de la sémantique prototypique, autrement dit de la sémantique du prototype. On distinguera entre le mode de catégorisation scientifique et le mode de catégorisation lexicale et on étudiera également des cas d'interférence entre les deux procédés de catégorisation. Il importera ainsi de montrer les positions ou degrés d'appartenance des éléments au champ sémantique à l'étude. Si d'aucuns se situent au noyau ou centre du champ sémantique étudié, d'autres se placent à la périphérie. Ainsi, nous distinguerons dans chaque cas le noyau de la périphérie.

Nous privilégierons au cours de cette étude les deux approches diachronique et synchronique, diachronique d'une part parce que le critère historique bien que souvent insuffisant dans l'étude de la constitution des unités lexicales nous offrira certains indices sur les sémantismes de base des unités lexicales au fil du temps, synchronique de l'autre parce que l'étape contemporaine de nos langues d'analyse occupe une place prépondérante dans notre recherche. Nous montrerons alors l'indissociabilité de ces deux approches dans une étude de ce genre, vu leur complémentarité. En effet, notre synchronie (actuelle) constituera la diachronie des générations futures. Quant à notre corpus, soulignons ici qu'il s'agit de la langue elle-même au sens le plus ample possible du terme. Les dictionnaires usuels de la langue, les dictionnaires bilingues, les lexiques et les glossaires spécialisés, les thésaurus, les dictionnaires des synonymes et des antonymes nous seront certes d'une bien grande utilité. Nous espérons que la critique ne se hâtera pas à nous accuser d'avoir adopté une approche vague ou floue. Dans cette étude, la langue sera surtout envisagée dans son dynamisme interne, dans ses pulsions créatrices, dans sa susceptibilité d'un perpétuel renouvellement, ce dynamisme interne, ces pulsions créatrices, cette susceptibilité d'un renouvellement constant qui imposent aux dictionnaires usuels de langue, aux lexiques et aux glossaires spécialisés la nécessité de fréquentes rééditions quitte à tomber en désuétude.

En outre, notre analyse contrastive trilingue nous permettra de poser le problème de la stabilité du champ sémantique dans le contexte d'une comparaison des systèmes linguistiques. Nous étudierons les questions d'écart de sens et de trous lexicaux. Un mot sur notre choix de langues: il est évident que nos trois langues ne se trouvent pas au

même niveau d'épanouissement. D'un côté, nous avons le français et l'anglais, langues de recherche et de littérature techno-scientifiques de renommée internationale, dites aussi langues véhiculaires. De l'autre côté, nous avons l'igbo, langue d'une écriture relativement récente et beaucoup moins épanouie, parlée dans une région d'un pays ouest-africain (soit au sud-est du Nigéria) par une population d'une quinzaine de millions de personnes (les Igbos), mais aussi par de petits groupes dispersés partout dans la sous-région ouest-africaine, notamment des commerçants igbos. Ainsi trouve-t-on de petites communautés de locuteurs igbos non seulement dans toutes les zones cardinales du Nigéria mais aussi dans les pays proches du Nigéria tels que le Cameroun, le Bénin, le Togo, le Ghana, pour n'en citer que quelques-uns.

Quoiqu'elle soit reconnue (avec le haoussa et le yorouba) comme l'une des trois langues principales du Nigéria et qu'elle soit enseignée au niveau universitaire dans des départements des langues africaines, la langue igbo ne reste pas moins l'une d'environ deux cent cinquante langues parlées dans l'ensemble du Nigéria où la langue officielle et véhiculaire reste l'anglais, héritage linguistique de plusieurs années de colonisation britannique. Comparée donc au français et\ou à l'anglais, elle n'est que d'une diffusion minimale. Or, elle ne reste pas moins un système linguistique important vu son historicité, (langue kwa de la famille congo-niger), son dynamisme et son analyticité. Soulignons donc ici que notre propos est loin d'exercer un jugement de valeur sur les langues car le but essentiel de tout système linguistique reste le même, à savoir, communiquer. Les systèmes linguistiques différents atteignent ce but à des degrés bien variés dépendant souvent de leur niveau d'enrichissement, un niveau d'enrichissement

dépendant de son côté des causes sociales et historiques indépendantes des langues elle-mêmes. Il va sans dire que dans notre monde actuel, une langue qui ne participe pas à la recherche et à l'élaboration de la littérature techno-scientifique court un grand risque de marginalisation, voire même de disparition. Nous espérons plutôt que l'incorporation et l'analyse de l'igbo, quoique partielle, dans une étude de ce genre contribueront sensiblement à son enrichissement et à son épanouissement.

Il est surtout espéré qu'une telle analyse révélera à des linguistes d'obédience essentiellement française et\ou anglo-saxonne un certain nombre des particularités linguistiques africaines (soit des africanismes, pour ainsi dire). Nous avancerons ainsi un procédé d'analyse en linguistique africaniste. Nous allons voir si dans cette dernière il faudrait parler d'une structure ou d'une systématique. En outre, en choisissant des langues d'origines différentes et de degrés de diffusion et d'usage scientifique et professionnel largement variés, nous envisageons également de discuter la question d'universaux linguistiques à travers les analyses accomplies au cours de cette étude. Au-delà des idiotismes - des gallicismes, des anglicismes, des *igboïsmes* - nous verrons si l'on pourrait identifier des éléments transcendantaux des frontières linguistiques nationales. A noter ici que notre emploi d'idiotismes ne se limite pas uniquement à des formes ou structures mises en place mais englobe en plus des sémantismes, soit donc des sémantismes nationaux. Peut-on ainsi constater, au-delà des sémantismes nationaux, des sémantismes supra-nationaux, transculturels ou universels? La présence de tels sémantismes présuppose un partage entre systèmes linguistiques différents.

Ayant longuement élaboré les nombreuses visées de cette recherche, il sera

maintenant question d'annoncer, à titre de méthodologie sommaire, les différentes sections assignées à cette étude. En gros, ce travail est divisé en trois parties plus ou moins égales. La première partie intitulée globalement: Sur le champ sémantique, comprend trois chapitres. Dans le premier chapitre intitulé: Signe linguistique et lexique d'une langue, il sera question de poser la question de la nature du signe linguistique, base sémantique de la langue humaine. Nous réexaminerons la définition saussurienne du signe linguistique. Nous définirons la notion de signe et son rapport avec le sens. Encore faudra-t-il définir les notions de sens et de signification, questions aussi essentielles que délicates en sémantique. La théorie du champ sémantique dont il s'agira essentiellement dans le deuxième chapitre ayant pour titre: Théories de délimitation du champ sémantique: Origine et évaluation, représente largement une façon de visualiser la signification. Nous évaluerons ainsi les premiers travaux dans la recherche en champ sémantique. Le troisième chapitre intitulé: Problèmes généraux en délimitation du champ sémantique, examinera les problèmes particuliers de la polysémie, de l'homonymie et de la synonymie. Nous discuterons ainsi les implications de ces aléas lexico-sémantiques pour l'analyse du champ sémantique. Nous nous interrogerons sur l'attitude que peut adopter l'analyste face à ces phénomènes. Ainsi verrons-nous si l'on peut amoindrir leurs effets dans cette opération. Nous essayerons alors de proposer des moyens de résoudre les problèmes que posent la polysémie, l'homonymie et la synonymie dans la délimitation d'un champ sémantique.

La deuxième partie de notre recherche est globalement intitulée: Champs sémantiques comparés en trois langues: identification et description, et comprend deux

chapitres, soit les chapitres IV et V. Il s'agira dans le quatrième chapitre intitulé: Repérage et description en français, en anglais et en igbo, d'étudier l'organisation interne des champs sémantiques correspondant à nos six notions hyperonymes mentionnées ci-dessus. Nous montrerons également par analyse les positions des éléments lexicaux à l'intérieur des champs étudiés. Nous allons ainsi voir ce qui anime cette organisation des unités linguistiques en classes délimitées globalement par un certain sens. Ainsi allons-nous voir s'il s'agit ici d'une organisation abstraite de l'univers ou bien d'une certaine emprise de l'*homo loquens* (homme créateur du langage). Nous toucherons au passage à cette question qui sera d'ailleurs reprise et approfondie dans les chapitres VI et VII consacrés à la morpho-sémantique. Sera aussi abordée dans le chapitre IV la question des problèmes particuliers posés par notre analyse trilingue des champs sémantiques. Nous étudierons les questions d'écart de sens, de lacunes ou de trous lexicaux à travers nos langues d'étude. Le cinquième chapitre intitulé: La dimension structurale, constitue essentiellement un chapitre de transition entre la deuxième partie et la troisième partie. En annonçant l'analyse du champ morpho-sémantique, nous montrerons l'importance d'un élargissement de perspective dans notre recherche de façon à valoriser la structure de l'unité lexicale. L'un des grands objectifs de cette étude, c'est de faire voir que, dans une mesure sensiblement élargie, la reconstruction morpho-sémantique marque un pas en avant en sémantique lexicale structurale en prolongeant l'étude du champ sémantique. La recherche en sémantique lexicale structurale doit assumer toute son extension et toute sa productivité.

Finalement, la troisième et dernière partie de notre travail, ayant pour titre global:

Sur le champ morpho-sémantique: la bipolarité forme-sens, s'occupera largement de la recherche dans le domaine du champ morpho-sémantique. Elle comprend les quatre derniers chapitres de notre étude, soit les chapitres VI, VII, VIII et IX. Nous discuterons, dans le sixième chapitre: Pierre Guiraud et le champ morpho-sémantique, les travaux de Pierre Guiraud à qui nous devons la notion même de morpho-sémantique. Dans le septième chapitre sous le titre: Les séries morpho-sémantiques comparées, il s'agira d'étudier les sémantismes productifs des unités lexicales composantes de nos champs d'analyse dans chaque système linguistique. Seront ainsi posées les questions de motivation lexicale et sémantique, ainsi que celles non moins importantes en analyse morpho-sémantique de l'homonymie, de la polysémie et de la synonymie qui permettront de se rendre compte du facteur de l'interpénétration des éléments dans le champ morpho-sémantique. Intitulé: Implications en lexicologie, le huitième chapitre vise à montrer, à partir des exemples tirés de nos analyses, le lien entre les questions théoriques en sémantique et leur mise en oeuvre en lexicologie. En effet, la reconstruction morpho-sémantique présente pour la sémantique lexicale structurale de précieux atouts qui nécessitent que la motivation au sens saussurien soit revisitée. Nous discuterons en plus les indications sémantiques des systèmes dérivationnels de nos langues d'étude. Enfin, la question d'universaux linguistiques, titre même du neuvième chapitre, occupera notre attention dans ce dernier chapitre de notre étude. Nous présenterons pour explication, à partir de notre corpus trilingue, des indices favorables à cette notion. Nous résumerons, dans la conclusion générale, les points saillants découlant de cette étude. Nous espérons humblement que cette étude s'avérera d'une certaine utilité non seulement dans la

discipline sémantique mais aussi dans des domaines connexes.

PREMIÈRE PARTIE:

SUR LE CHAMP SÉMANTIQUE

CHAPITRE I

SIGNE LINGUISTIQUE ET LEXIQUE D'UNE LANGUE

"Pour passer d'une chose connue à
la connaissance claire de cette chose,
il faut la tirer hors de sa normalité
et rompre avec l'habitude que nous avons
de considérer qu'elle se passe de
commentaire."

- B. Brecht.

1.0 Introduction

Dans ce chapitre, nous nous préoccuperons du lexique et du signe linguistique, deux concepts d'une importance primordiale dans l'étude de la langue humaine. De prime abord, la notion de signe mérite qu'on s'y arrête n'était-ce que brièvement, vu que son emploi sans une précision quelconque, soit par moyen adjectival, se prête largement à l'équivoque. Il importe alors par souci de clarté et de précision de revoir les différentes variantes de signes pour mieux cerner et aborder notre sujet de préoccupation présente. Est impliquée dans la notion de signe une certaine idée de représentation. Cependant, cette représentation opère dans un cadre particulier. En effet, d'après John Deely (1990:35), «un signe (employé ici dans un usage courant)* n'est représentatif que dans un cadre dérivatif, dans une capacité accessoire» (notre traduction) (*notre parenthèse). A la page précédente de l'ouvrage de Deely, nous lisons: «Le signe ne représente pas que quelque chose d'autre, il le représente à quelqu'un; ...» (notre traduction). Ce faisant, ou plutôt ce disant, Deely identifie deux niveaux de rapport entre le signe (selon l'usage

courant) et ce qu'il représente, à savoir le rapport entre le signe et le *signifié* (à ne pas confondre avec le *signifié* saussurien; chez Deely, il s'agit plutôt de la réalité extra-linguistique exclue du signe saussurien) et le rapport entre le signe et l'*interprétant*. D'après Deely, ces deux niveaux de rapports peuvent être considérés séparément; dans ce cas, il ne s'agira plus du signe et de ses représentations mais plutôt d'une relation de cause à effet, d'un côté, et d'une relation du signe à la connaissance du sujet.

Remplissant un certain rôle dérivé et subordonné suivant l'optique sémiotique de Deely, un signe représente quelque chose qui lui est extérieur. D'après C. Baylon et P. Fabre (1975:4), «un signe, au sens le plus général, désigne un élément A qui représente un autre élément B, ou lui sert de substitut.» Il y a alors représentation ou substitution qui peuvent impliquer une intention de communication ou ne pas en impliquer. Soit les exemples qu'en a donné Georges Mounin (1987 [1968]:37): le ciel d'orage n'a pas l'intention de communiquer avec le météorologiste, mais il est cependant l'*indice* d'une pluie possible; le 39° de fièvre n'est pas produit intentionnellement pour informer le médecin, etc. (Épicure, en ce sens, avait déjà tort de dire que «le sang est le signe de la blessure»). Ainsi avons-nous affaire dans chaque cas mentionné ici à un indice défini par Priéto (1968:95) comme un «fait immédiatement perceptible qui nous fait connaître quelque chose à propos d'un autre fait qui ne l'est pas.»

Or, il existe des signes qui, au contraire de l'indice, possèdent une intention de communiquer une certaine information. Il s'agit ici des signaux. Le ciel d'orage incitera le responsable de la sécurité d'une plage à hisser un drapeau rouge. Ce drapeau rouge (un *signal*) est un indice artificiel produit pour fournir une indication, ce qui relève de la

sémiologie plutôt que de la linguistique.

Signal se distingue alors d'indice par l'intention de communication. Une deuxième distinction est encore possible entre A et B. Un Z sur un panneau routier annonce un tournant; entre la forme de l'élément A et l'élément B qu'il indique, il y a un lien; ce Z est un symbole, défini par Baylon et Fabre (op. cit., p.4) comme un signal qui marque un rapport analogique constant au sein de la culture d'utilisation du symbole.

En revanche, il peut ne pas y avoir de lien naturel entre A et B. Il n'y a aucun lien naturel entre un panneau rouge triangulaire posé sur la route et une collision de deux voitures comme il n'y a pas non plus de lien naturel entre /tabl/ et l'objet de meuble désigné. Cette absence de lien naturel entre A, représentant, et B, représenté, est une caractéristique des signes des langues humaines, une hypothèse que nous reprendrons et approfondirons ci-dessous. On distingue entre signes linguistiques (valables pour la communication verbale) et signes non-linguistiques ou extra-linguistiques (non-valables pour la communication verbale). /tabl/ est un signe linguistique; le signe *Z* sur un panneau routier est un signe non-linguistique.

1.1 La notion de signe en linguistique

Au début de ce siècle, Ferdinand de Saussure a entrepris ce que l'on pourrait considérer comme une esquisse théorique sur la notion de signe en matière linguistique. En linguistique saussurienne, la langue est perçue comme composée de signes linguistiques. En effet, la langue comme moyen de communication se sert de signes

doués de sens et dont l'agencement dans le discours est destiné à réaliser une communication. Dans son *Cours de linguistique générale*, Ferdinand de Saussure a traité, parmi d'autres, la question du signe linguistique. D'après Saussure, le signe linguistique est composé de deux aspects: le signifiant ou image acoustique et le signifié ou concept. Le signe linguistique est alors une combinaison du concept et de l'image acoustique (voir Saussure 1972:99). Cependant, nous dit Saussure, dans l'usage courant, signe ne désigne généralement que l'image acoustique seule, par exemple un mot (*arbor*, etc.). En effet, si *arbor* est perçu comme signe, c'est dans la mesure où il porte le concept "arbre", de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total (loc. cit.). Ainsi retrouve-t-on encore ici dans la définition saussurienne le rôle fondamental de la représentation que remplit le signe, bien qu'elle se distingue du genre de représentation discutée ci-dessus chez Deely.

En outre, reste à souligner un fait important, suivant toujours l'optique saussurienne, soit l'ambiguïté qui caractérise alors l'emploi du terme *signe* qui implique d'un côté la combinaison du concept et de l'image acoustique et de l'autre côté, soit dans l'usage courant, l'image acoustique seule. Face à ce problème, Saussure propose un procédé de désambiguïsation en créant deux termes nouveaux pour rendre compte des deux aspects respectifs réunis au sein de la notion de signe. Ce faisant, il propose le terme *signe* pour désigner le total; à l'image acoustique, Saussure supplée le terme *signifiant* alors que pour le concept, il avance le terme *signifié*. Ainsi doit disparaître, d'après Saussure, l'ambiguïté de la notion de signe: «ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie»

(:99). C'est que le signe linguistique constitue une unité complexe de par sa définition même. Nous le réduisons au niveau du mot dont se sert la langue, généralement en combinaison avec d'autres mots du système, pour communiquer une information. Or, nous voyons, d'après ce qui a été dit ci-dessus, qu'est impliquée dans la notion du signe l'idée d'une représentation. L'étude du signe en matière linguistique ne saurait être exhaustive sans avoir soulevé un certain nombre de questions visant, d'une part, à déterminer ce que représente le signe linguistique, et d'autre part, à cerner pour la définir la nature même de cette représentation, ce qui nous mène à § 1.2 ci-dessous.

1.2 La nature du signe linguistique: perspectives historique et descriptive

Une fois la notion de signe désambiguïsée, Saussure avance un certain nombre de principes fondamentaux caractéristiques du signe linguistique. Le premier principe concerne le type de rapport existant entre le signifiant et le signifié. «Le lien unissant le signifiant au signifié», nous dit-il, «est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement: *le signe linguistique est arbitraire*» (op. cit. p.100). La notion d'arbitraire implique qu'il n'existe pas de lien logique ni formel ni encore intrinsèque ou naturel entre le signifiant et le signfié. A la prononciation du mot *chien*, ou encore à son écriture, nous ne voyons pas un animal domestique de l'espèce canine en train de se déplacer devant nous; il y a plutôt tout un processus complexe d'évocation de sens opératif dans notre cerveau. C'est d'ailleurs ce qui rend impuissante toute tentative de

légifération en matière du sens, du moins au niveau de la définition (voir 1.5. ci-dessous). «Le rapport entre un élément significatif du langage et ce qu'il désigne est indépendant de toute ressemblance physique ou géométrique entre les deux» (Pariente et al. 1973:37). D'après Saussure, le lien qui unit le signifiant et le signifié est alors conventionnel, c'est-à-dire établi par convention entre les sujets parlants au sein de la communauté linguistique. «En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention» (op. cit. p.100 et s.).

Conformément à cette convention, le sujet parlant n'a aucun droit, à titre individuel et sans risquer de s'exclure linguistiquement du reste de la communauté, de modifier la langue ou de faire tout usage personnel de la langue qui va à l'encontre de la convention établie au préalable. Pourtant, des attitudes linguistiques individuelles, régionales et professionnelles existent et contribuent largement à la richesse et à la diversité du système linguistique. Même si ces différentes attitudes peuvent être des fois à la base d'une certaine incompréhensibilité ou incompréhensibilité partielle, elles sont moins importantes que la convention. Un Maupassant, un Balzac et un Pasteur parlent et écrivent la même langue; mais aucun ne s'exclut du groupe par son style langagier personnel.

Cependant, il importe de noter, en passant, que Saussure n'était pas le premier à poser le problème de la définition du signe dans le contexte de sa relation avec l'objet dans la réalité extérieure. Pour une perspective historique détaillée quant à l'étude de la notion de signe en linguistique, nous renvoyons à E. F. K. Koerner (1972:13ss.). Déjà

vers le cinquième siècle avant J.-C., les grammairiens grecs ont cherché à définir les rapports possibles entre le langage et la pensée en se demandant si la langue était gouvernée par la nature ou par une convention, s'il y a parallélisme entre le mot et ce qu'il désigne ou bien encore s'il n'y a aucun rapport nécessaire entre les deux. Ce sont les deux thèses, exposées d'ailleurs par Platon dans son dialogue, le *Cratyle*, qui opposaient les naturalistes aux conventionnalistes: les naturalistes estiment que les mots correspondent aux choses, mais qu'il faut tout de même dégager des "réalités" cachées, d'où le développement de l'étymologie: on doit retrouver le "vrai" sens du mot, celui qui correspond à la vérité de la nature (voir B. Pottier, *Le langage*, p.182). D'autre part, les conventionnalistes postulent que le mot désigne une chose par une sorte d'accord tacite, résultant des usages et des coutumes, mais qu'il ne faut pas tout de même chercher là l'influence d'un principe immuable et universel. En outre, au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance, on trouve une réapparition de ce même genre de débat, notamment entre les deux camps, d'un côté, des "réalistes" et de l'autre, des "nominalistes". Pour les premiers, il existe un rapport entre le mot et la réalité désignée. On peut alors, d'après les tenants du réalisme, aller du mot à la réalité. Au début de notre siècle, F. de Saussure va rejeter une vue nomenclaturiste de la langue en avançant la théorie de l'arbitraire du signe. Son *Cours de linguistique générale* dont la première édition est apparue en 1916, marque, d'un côté, la rupture avec la linguistique à tendance essentiellement historique du siècle précédent, et de l'autre côté, l'avènement de la linguistique structurale qui se répercutera dans la première moitié du siècle par diverses tendances.

Il s'ensuivrait alors que les travaux de Saussure sur le signe linguistique résultent

d'une grande zone d'influence et d'inspiration. En fait, Saussure a fait allusion dans le *Cours de linguistique générale* (p. 110) au linguiste américain, William Dwight Whitney (1827-1894) dont le *Life and Growth of Language* (traduit en français sous le titre: *La vie du langage*) est paru en 1875, quarante ans avant le *Cours*: «... Whitney a fort justement insisté sur le caractère arbitraire des signes; et par là, il a placé la linguistique sur son axe véritable» (cf. E. F. K. Koerner :13). Or, il remarque tout de suite après que Whitney «n'est pas allé jusqu'au bout et n'a pas vu que ce caractère arbitraire sépare radicalement la langue de toutes les autres institutions». Nous lisons dans *La vie du langage* (p. 15): «Le fait qui occupe le linguiste est celui-ci: il existe un signe articulé, *green*, par lequel une société désigne une série d'ombres parmi les ombres et teintes diverses, ... les enfants nés dans des sociétés différentes apprennent à exprimer la même chose par des mots divers.» De ce qui précède, Whitney conclut qu'«il n'y a point pour l'enfant de lien interne et nécessaire entre le mot et l'idée, ... Donc, on peut dire, dans un sens exact et précis, que tout mot transmis est un signe arbitraire et conventionnel: arbitraire, parce que tout autre mot, entre les milliers dont les hommes se servent et les millions dont ils pourraient se servir, eût pu être appliqué à l'idée; conventionnel, parce que la raison d'employer celui-ci plutôt qu'un autre, est que la société à laquelle l'enfant appartient l'emploie déjà». Bien que Saussure ne soit pas le pionnier de l'étude du signe linguistique considéré du point de vue de sa nature et de ce qu'il représente, la linguistique descriptive et scientifique qui marque essentiellement notre siècle doit son origine à Saussure pour son *Cours* qui a été catalyseur d'un grand nombre de méthodes de recherche en linguistique.

Pour en revenir à la nature du signe, sur les questions de l'arbitraire et de la convention, faisons les remarques suivantes: par le principe de l'arbitraire, Saussure établit une distinction entre signe linguistique et symbole, sans pour autant, établir entre eux une opposition. Nous dit-il: «Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié» (:101). Le symbole de la justice, la balance, se laissera difficilement remplacer par un char. A la différence du signe linguistique, le symbole dépasse souvent les frontières linguistiques, se laissant facilement interpréter, et ce en dehors de la restriction contextuelle, par deux individus de communautés linguistiques différentes. Le dessin de la balance, par exemple, pourrait évoquer instamment le domaine de la justice pour un locuteur français et pour son homologue anglais. Par contre, le signe linguistique *maison* ne prendra un sens pour le locuteur anglais que par le biais d'une communication interlinguistique, soit la traduction proprement dite, ou dans la mesure où le locuteur anglais aurait préalablement appris le français. Cependant, l'idée de lien naturel quant au symbole est à prendre à caution. On peut donner l'exemple des symboles mathématiques: il n'y a rien de naturel entre ces symboles et ce à quoi ils renvoient. De cela, on peut arriver à la conclusion partielle que la différence de base entre le signe linguistique et le symbole, c'est la capacité pour ce dernier de signifier en dehors de la restriction contextuelle et linguistique. Quant à la motivation de l'un comme de l'autre, celle-ci se fait à des degrés variés comme nous le verrons plus tard, surtout pour le cas du signe linguistique.

En effet, tout signe linguistique n'est pas arbitraire. Saussure propose deux

catégories de signes qui peuvent conduire à objecter le principe de l'arbitraire du signe linguistique, à savoir les onomatopées et les exclamations. Les onomatopées possèdent une sonorité suggestive qui peut contredire la nature arbitraire du signe linguistique, soit par exemple *fouet* ou *glas*. Voyons-en d'autres exemples: du bruit de voiture en marche, on dérive *ronronnement, vrombissement, bourdonnement, etc.*), du son produit involontairement lors d'un sommeil profond (*ronflement*), du bruit sec d'une branche d'arbre qui se casse (*craquement*), du bruit léger d'une étoffe soyeuse ou de plumes (*froufroutement*), etc. Saussure souligne cependant que les onomatopées ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique et qu'elles sont en plus d'un nombre minimal au sein du système. Par ceci, il implique que l'onomatopée n'est pas une caractéristique première ou fondamentale de la langue humaine. En outre, l'étymologie montre qu'à l'origine, ces mots ne possédaient pas ce caractère non arbitraire (*fouet* du lat. *fagus* "hêtre", *glas* = *classicum*); la qualité de leurs sons actuels ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique. Pour les onomatopées proprement dites, du type *glou-glou*, *tic-tac*, etc., en plus d'être peu nombreuses dans le système, leur forme dans différents systèmes linguistiques trahit un certain caractère arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits. C'est ainsi que pour le cri du canard, les Français perçoivent *coin-coin*; les Allemands, *ouain-ouain* alors que les Hollandais en perçoivent *rap-rap*. Il importe, sur ceci, de noter la position de W. D. Whitney (1875:233), en partie, pour défendre son principe de l'arbitraire du signe: «Même là où se montre le plus l'élément imitatif, l'onomatopée, comme dans 'cuckoo' (*coucou*), 'crack' (*craquer*) et

'whiz' (*bourdonner*), il n'y a point entre le nom et la chose, lien de nécessité, mais lien de convenance». Jusqu'à un certain point, les onomatopées participent au caractère arbitraire du signe linguistique, mais elles nous permettent aussi de conclure que les signes dont se sert la langue humaine ne sont pas tous pareillement arbitraires. *Coin-coin* n'est pas arbitraire au même pied que *chien*.

En plus, les onomatopées une fois introduites dans le système linguistique ne subissent pas moins l'influence de l'évolution phonétique, morphologique, etc. que d'autres signes du système (par exemple, *pigeon*, du latin vulgaire *pipio*, dérivé lui-même d'une onomatopée). Voilà ce qui justifie aussi les dérivations du type 'ronronn-*er*', 'vromb-*ir*', 'bourdonn-*er*', 'ronfl-*er*', 'craqu-*er*', 'froufrout-*er*', 'froufrout-*ant*', etc. Ayant perdu quelque chose de leur caractère premier, les onomatopées endossent le caractère fondamental du signe linguistique en général, qui est immotivé (voir Saussure :102).

Quant aux exclamations, on peut postuler qu'elles reflètent un certain lien entre le signifiant et le signifié puisqu'elles sont des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature (*Aïe!* exprime la douleur, une surprise désagréable ou un ennui). Cela implique qu'elles sont motivées. Pour le cri de douleur, le français *aïe!* s'oppose à l'allemand *au!* d'un côté et à l'anglais *ouch!* On a affaire ici à un genre de variété qui est typique de l'arbitraire. On note toutefois que les onomatopées et les exclamations offrent des contre-exemples de l'hypothèse de l'arbitraire du signe linguistique, sans le démentir, sans y échapper.

Ayant défini le signe linguistique comme fondamentalement arbitraire, Saussure y ajoute le critère de la convention, par lequel il faut entendre un accord tacite entre les

usagers de la langue dans la communauté linguistique suivant lequel aucun individu n'a le droit de faire un usage personnalisé de la langue sans risquer de s'exclure linguistiquement de la communauté. C'est que la langue, quoique maniée à des degrés différents d'aptitude ou de compétence par les usagers différents, reste un bien commun entre les sujets parlants dans une communauté linguistique. Quand on apprend une langue étrangère, on souscrit tacitement à cet accord.

Le second principe, d'ailleurs souvent négligé parce qu'un peu trop simpliste, qui, d'après Saussure, caractérise le signe linguistique, c'est celui de la linéarité (caractère linéaire) du signifiant. Étant de nature auditive, le signifiant se déroule dans le temps seul. Il emprunte au temps les caractères suivants:

a) il représente une étendue, et

b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension: c'est une ligne (*CLG*, p.103). Ce principe est fondamental et d'une grande conséquence. Il n'est pas moins important que le premier principe. Toute la production linguistique en dépend comme le démontrent les rapports syntagmatiques et associatifs dont il sera question ci-dessous (1.7). «Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes, etc.), qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps; leurs éléments se présentent l'un après l'autre; ils forment une chaîne. Ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps» (loc. cit.). L'accentuation d'une syllabe peut suggérer l'accumulation sur un point des éléments significatifs, mais ceci n'est qu'un simple acte phonatoire; il n'y a pas

dualité à l'intérieur de cet acte, mais simplement des oppositions avec ce qui est à côté. Le signe linguistique est ainsi délimité en quelque sorte dans le discours où il a un espace et une durée dans le temps.

Ceci dit, résumons ici les points spécifiques du signe linguistique. Le signe linguistique endosse un contenu sémantique (le signifié) et une expression phonique (le signifiant). Il unit un concept et une image acoustique (*CLG*, p.98). Le signifiant et le signifié sont solidaires l'un de l'autre, ce qui implique qu'on ne peut pas les dissocier. «On ne peut pas séparer les concepts des sons qui les transmettent; sans *signifiant,* pas de *signifié*, sans *signifié,* pas de *signifiant.* Ils sont solidaires comme le sont l'envers et l'endroit d'une même étoffe: on ne peut faire un trou dans l'endroit sans en faire un dans l'envers» (Baylon et Fabre, op. cit., p.5.). D'autre part, le lien entre signifiant et signifié est à la fois arbitraire et nécessaire: il n'y a pas de rapport interne entre le concept représenté, soit ‹table› par exemple, et la suite de sons qui le représente: /t/ + /a/ + /b/ + /l/, ce dont témoigne la divergence des désignations du même concept de la réalité objective dans des systèmes linguistiques différents. Or, «si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparaît comme librement choisi, en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé» (Saussure, ibid., p.104).

Tout compte fait, ce qu'il importe de noter ici c'est que la représentation par signe linguistique est d'un tout autre ordre par rapport au symbole. Il ne s'agit pas sur ce point d'une représentation iconique. La pictographie et la cryptographie mettent en place des signes permettant une forme de communication; mais comparés aux signes linguistiques,

ces derniers sont largement limités dans leur importance, dans leur valeur et dans leur complexité. Encore n'ont-ils souvent qu'une forme écrite puisqu'ils sont incapables de transcrire la langue orale (cas typique de la pictographie). Ainsi ne portent-ils pas toute la charge énonciative, soit la totalité des ressources sémantiques et expressives du signe linguistique proprement dit. Le signe linguistique *sui generis* possède des capacités sémantiques latentes. Est donc favorable à la théorie de l'arbitraire du signe linguistique l'irréductibilité de ce dernier à une image physique ou à une représentation logique de la réalité extérieure.

1.3 La polémique sur l'arbitraire du signe linguistique

La théorie de l'arbitraire du signe linguistique n'est pas à l'abri de la critique. Saussure a été, à plusieurs reprises, critiqué, réprimandé même dans certains milieux, accusé par les uns d'outrecuidance dans l'observation des faits de langue et par d'autres d'auto-contradiction sur le plan épistémologique. De ces critiques, citons-en deux pour démarrer. E. Pichon (1937:25 et ss.) et E. Benveniste (1939:23) ont critiqué F. de Saussure sur deux points essentiels de la linguistique saussurienne. Ils affirment d'une part que Saussure fait intervenir des termes contradictoires dans la définition du signe linguistique, et d'autre part, que le lien qui unit le signifiant au signifié, loin d'être arbitraire, possède au contraire un caractère de nécessité organique (voir Ch. Bally (1940:193). «Si», écrit Pichon (1937:26), «l'on pose le problème comme le fait Saussure, c'est-à-dire si c'est à l'idée qu'on fait jouer le rôle de signifié, le rapport entre elle et le

signifiant n'est pas contingent, n'est pas arbitraire. Il est nécessaire, puisqu'il est constitutif de l'idée même. Le mot est le corps même de l'idée. L'idée de *boeuf* n'existe pas indépendamment de la suite phonique */b-ö-f/.*» De son côté, Benveniste (op. cit.) affirme: «Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire; au contraire, il est nécessaire. Le concept ("signifié") "boeuf" est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique ("signifiant") */b-ö-f/*. Comment serait-il autrement? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept "boeuf" est comme l'âme de l'image acoustique /b-ö-f/.»

Dans sa défense de la position de Saussure, Ch. Bally (1940:194), en montrant la nécessité d'entendre la réalité saussurienne non pas au sens de l'objet réel percevable par les sens, mais plutôt sur la base du caractère logique et nécessaire d'une union fondée en nature, distingue par la suite, deux aspects fondamentaux du signe linguistique, à savoir la représentation sensorielle actuelle et concept virtuel. La première s'installe dans le reflet linguistique de la signification objective, ou simplement signification. Ainsi, lorsque je parle de la table sur laquelle j'écris en ce moment, "table" prend une signification; il y a actualisation dans un discours et dans un contexte. Or, il peut y exister un simple concept virtuel attaché au mot "table" dans la mémoire; ce concept virtuel, sans aucun contact avec la réalité sensorielle, Ch. Bally l'appelle la valeur subjective, ou tout simplement valeur. Ce concept virtuel attaché au mot "table" peut varier d'un sujet parlant à l'autre à un moment donné. Dans la mémoire, certains peuvent attacher à "table" le concept virtuel de *tableau*, *planche*, *plaque*, *plateau*, etc.; d'autres pourraient

attacher au même mot le concept virtuel de *bois*, etc. Le signe est ici à l'état latent où il déclenche un faisceau d'associations mémorielles (son champ associatif), constituant ainsi sa valeur (voir ci-dessous 1.7). La valeur subjective du terme est pluridimensionnelle. La valeur (virtuelle comme nous l'avons vu) relève de la langue en tant que masse de communication potentielle; la signification actuelle relève de la parole, c'est-à-dire, le fonctionnement de la langue. Dans le discours, le signe entre en contact avec la réalité et prend une signification.

De son côté, dans son livre: *Contre l'arbitraire du signe* (préface de Michel Arrivé), Maurice Toussaint (1983:21) perçoit la théorie de l'arbitrarité du signe linguistique comme un dogme, «cette arbitrarité n'ayant jamais été ‹sérieusement› démontrée.» «Si», nous dit-il, «le signifié est quelque chose ..., alors le signe linguistique - à l'instar de tout autre signe - ne peut être arbitraire» (:25). En considérant les signifiés comme des moments d'opérations neuroniques, Toussaint fonde plutôt la relation entre signifiant et signifié sur le critère d'analogie. Il en conclut que si nous parvenons à concevoir, sans réversibilité possible, qu'un signifié A est l'antérieur notionnel d'un signifié B, nous en inférerons qu'au sein d'une opération inconsciente, constructrice de la notion subsumant A et B, A se définit comme une saisie antérieure (Sa) et B comme une saisie ultérieure (Su). Par conséquent, en règle générale, à un signifié antérieur répond un signifiant antérieur - un signifié ultérieur se traduisant par un signifiant ultérieur (:26). Il en postule que «... le signe linguistique - à l'instar de tout autre signe - ne peut être arbitraire» (:25).

La position de Maurice Toussaint est certes louable comme l'a déjà montré Michel

Arrivé dans sa lettre-préface au début de l'ouvrage de Toussaint. Mais elle n'est pas assez forte pour démolir la théorie de l'arbitraire du signe et relève de la négligence de la distinction entre l'arbitraire a priori et l'arbitraire a posteriori. La constitution du signe linguistique est régie par le phénomène de l'arbitraire. Et après sa constitution, le signe linguistique ne fonctionne que par convention préétablie au sein de la communauté linguistique. D'autre part, la notion d'opérations neuroniques dans le contexte des signifiés n'est pas nouvelle au principe d'arbitraire du signe linguistique. Le *Cours de linguistique générale* (p.28) affirme, sans pour autant le démontrer, que les deux concepts impliqués dans le signe linguistique sont tous deux psychiques et unis dans le cerveau des sujets parlants par le lien de l'association. En outre, sur le plan épistémologique, la représentation même du signe comme objet d'étude chez Saussure et chez Toussaint varie largement. Pour F. de Saussure, il s'agit du signe linguistique de base du type *arbor*, *boeuf*, etc. Or, chez Toussaint, les signes à l'étude ici consistent en formes vectrices qui concernent les signifiés grammaticaux, à savoir le nombre, la personne, le genre, le temps et la voix. La notion de signe se manifeste alors chez Saussure et chez Toussaint à deux niveaux d'observation différents. L'un a une visée lexicale, l'autre, une visée essentiellement grammaticale.

Il importerait encore d'évoquer, quoique brièvement ici, la position de Pierre Guiraud sur la théorie de l'arbitraire du signe linguistique. Après de nombreuses années consacrées à l'étymologie structurale détaillée du lexique, Guiraud en vient à parler de l'existence en premier lieu du macro-signe au sein du lexique. Nous dit-il: «Le macro-signe, ... est structuré, immanent, virtuel, achronique; tous caractères par lesquels il

s'oppose au signe. Enfin - et surtout - il est motivé.

«Certes, le problème de l'arbitraire du signe a perdu de son acuité; et parmi les principes fondamentaux du structuralisme saussurien il n'en est guère qui ait été plus complètement remis en question et revisé» (Pierre Guiraud 1986 [1967]:253). La motivation du signe constitue l'un des postulats fondamentaux des études guiraudiennes sur le lexique. Pour Pierre Guiraud, la notion de structures étymologiques est d'origine tout empirique et repose sur l'observation que l'ensemble des mots qui ont quelque caractère formel commun, ont en commun quelque caractère sémique correspondant - et vice versa. «Or dans la mesure où cette correspondance entre le signifiant et le signifié est commune à un grand nombre de termes, on ne peut pas imaginer qu'elle soit accidentelle et sans fonction» (loc. cit.). Guiraud reconnaît pourtant l'empreinte de l'arbitraire au niveau de la deuxième articulation. «Si le signe est très souvent arbitraire en deuxième articulation, en première articulation (au niveau des monèmes) il est toujours motivé; c'est-à-dire qu'il y a toujours une relation entre la forme du signifiant et celle du signifié» (loc. cit.). Pour Guiraud, la *démotivation* au niveau du signe construit est accidentelle et ne doit pas être prise pour arbitraire. La motivation étymologique peut s'obscurcir et s'obscurcit, en effet, dans une grande partie des cas, mais ce phénomène d'obscurcissement est bien peu suffisant pour mener à cette arbitrarité supposée du signe linguistique.

Guiraud avance un autre argument à l'encontre de l'arbitraire du signe, celui de la relation existant entre le signe et l'étymon dont il dérive. D'après lui, tout mot est nécessairement formé à partir d'un autre mot, ce qui est évident pour les dérivés

morphologiques (par affixation ou composition) et pour les dérivés sémantiques (par changements de sens); ceci reste vrai pour les emprunts qui sont formés à partir d'un mot étranger au système; et pour les mots expressifs formés à partir d'une racine onomatopéique (voir Guiraud, op. cit., p.253 et s.). Guiraud distingue ainsi deux ordres de motivation, l'un sémiologique, l'autre étymologique. En fait, les deux relations se confondent dans la mesure où c'est le rapport entre le dérivé et l'étymon qui fonde le rapport entre le signifiant et le signifié. Guiraud va montrer comment les mots, par le moyen de la création lexicale, changent souvent de paradigme et de catégorie (*chant-*, chant*eur*, etc.: on fait passer la racine *chant-* de la catégorie des procès dans celle des acteurs et de la catégorie des dérivés en *-er* dans celle des dérivés en *-eur*).

Mais on peut se demander: d'où vient la racine *chant-*? D'où est-elle motivée? C'est encore Guiraud qui nous offre, en quelque sorte, une réponse en expliquant la racine *chant-* sur la base de l'appartenance à un modèle au sein du système: «Ce qui fait de *chanteur* un signe motivé, c'est la relation entre les formants *verbe* + *eur* et les sèmes "acteur (du) procès"; mais cette relation ne peut être identifiée que dans la mesure où *chant-* est reconnu comme une "racine verbale"; or, cette nature lexicale de *chant-* est fondée par son appartenance au modèle: *chanter*, *danser*, *laver*, etc. Il en résulte que - une fois connues les règles du système - c'est la relation étymologique (étymon/dérivé) qui fonde la relation sémiologique (signifiant/signifié): et, inversement, la seconde éclaire la première» (1986:254).

Néanmoins, on sait, d'après Saussure (1972:180ss.), que certains possèdent un caractère arbitraire absolu (*berger, concierge*) alors que d'autres ont un caractère arbitraire

relatif (*vacher, portier*). Ici encore, nous avons en place au sein du système un modèle sur la base duquel la catégorie chant*er*, dans*er*, lav*er*, etc. permet de dériver la catégorie chant*eur*, dans*eur*, lav*eur*, etc. Mais dès qu'on fait intervenir *aller*, dans le modèle, la règle ne s'applique plus: *alleur. En effet, la motivation n'est jamais absolue (voir 1.4. ci-dessous). Cependant, il existe au sein du système linguistique, il importe de le reconnaître avec Pierre Guiraud, un nombre assez élevé de faits qui donnent à postuler une forme de causalité, d'uniformité et de régularité non seulement dans la constitution du lexique d'une langue mais aussi dans l'agencement et l'interpénétration des unités lexicales dans le discours, cette causalité, cette uniformité et cette régularité sur la base desquelles la thèse de l'arbitraire du signe linguistique est à prendre à caution. Nous aborderons d'une façon beaucoup plus détaillée les études guiraudiennes plus tard dans ce travail (chap. VII).

En conclusion partielle, quoi que l'on puisse dire de la théorie saussurienne de l'arbitraire du signe linguistique, force nous est toutefois de reconnaître à F. de Saussure la place qui lui revient dans la linguistique de notre siècle et bien probablement dans celle des générations futures. Les principes fondamentaux de la linguistique saussurienne, dont le postulat de l'arbitraire du signe, sont à la base d'importants courants et travaux dans la linguistique du XXe siècle. Toussaint lui-même en témoigne ainsi: «c'est d'abord à l'aide des propres instruments saussuriens qu'on reconnaît des territoires délaissés par Saussure ... » (op. cit., p.22). Mais ce n'est pas seulement les territoires délaissés, mais bien en plus, les terrains défrichés par Saussure qui ont été creusés et souvent revalorisés. Dans une grande mesure, Saussure a semé les grains; nous, aujourd'hui, à la lumière de

nombreuses écoles et recherches, en faisons la moisson, du moins au départ. Le débat continue toujours sur l'arbitraire du signe linguistique. Certains se rangent plus ou moins du côté de Saussure, d'autres soutiennent la notion d'arbitrarité partielle du signe linguistique (du moins au début), d'autres encore s'appuient sur l'idée d'analogie signifiant-signifié et de la psychomécanique du langage. D'un côté comme de l'autre, ce qu'il est important de noter c'est combien cette variété de positions a contribué à enrichir notre discipline en ouvrant à la fois de grandes voies de recherches ultérieures.

1.4 L'arbitraire et la motivation

S'il postule la thèse de l'arbitraire du signe linguistique, F. de Saussure reconnaît pourtant l'importance de distinguer dans chaque système linguistique ce qui est radicalement arbitraire, c'est-à-dire immotivé, de ce qui ne l'est que relativement: «Une partie seulement des signes est absolument arbitraire; chez d'autres intervient un phénomène qui permet de reconnaître des degrés dans l'arbitraire sans le supprimer: *le signe peut être relativement motivé*» (*CLG*, p.180 et s.) (c'est nous qui soulignons). On peut ainsi dire que *vingt* est immotivé, alors que *dix-neuf* ne l'est pas au même degré; ce dernier évoque les termes dont il se compose et d'autres qui lui sont associés, par exemple *dix*, *neuf*, *vingt-neuf*, *dix-huit*, *soixante-dix*, etc.; considéré séparément, *dix* et *neuf* sont aussi immotivés que *vingt* alors que *dix-neuf* est relativement motivé. Il en est ainsi pour *poirier*, motivé à partir du mot simple immotivé *poire*. *Poire* - *poir-ier* évoque aussi par son suffixe *cérise, céris-ier, pomme, pomm-ier*, etc. Le cas est différent quant au *frêne*,

chêne, ou *pin*, etc. *Berger* est immotivé, alors que *vacher* (issu de *vache*) est relativement motivé; ainsi en est-il pour les couples *geôle* et *cachot*, *hache* et *couperet*, *concierge* et *portier*, *jadis* et *autrefois*, *souvent* et *fréquemment*, *aveugle* et *boiteux*, *sourd* et *bossu*, *second* et *deuxième*, al. *Lamb* et fr. *feuillage*, fr. *métier* et al. *Handwerk*. D'autre part, en créole, les préfixes du futur *te-* et du passé *pu-* se joignent pour former le préfixe composé du conditionnel *tepu-* comme dans ce qui suit:

tevinir : il viendra

puvinir : il est venu

tepuvinir : il viendrait.

Le préfixe du conditionnel est ici motivé par rapport à chacun des deux autres préfixes temporels (ceux du passé et du futur).

Or, Saussure ne s'est pas arrêté sur les facteurs derrière ces cas de motivation relative. Tout indique que ce n'est même pas pour lui un sujet qui mérite qu'on s'y arrête. «Ce n'est pas le lieu de rechercher les facteurs qui conditionnent dans chaque cas la motivation; mais celle-ci est toujours d'autant plus complète que l'analyse syntagmatique est plus aisée et le sens des sous-unités plus évident. En effet, s'il y a des éléments formatifs transparents, comme *-ier* dans poir-*ier* vis-à-vis de ceris-*ier*, pomm-*ier*, etc., il en est d'autres dont la signification est trouble ou tout à fait nulle; ainsi jusqu'à quel point le suffixe *-ot* correspond-il à un élément de sens dans *cachot*? En rapprochant des mots tels que *coutelas*, *fatras*, *platras*, *canevas*, on a le vague sentiment que *-as* est un élément formatif propre aux substantifs, sans qu'on puisse le définir plus exactement» (voir *CLG*, p.181 et ss.). Cette réflexion pourrait anéantir la position de Guiraud (op. cit.

p. 244): «... l'ensemble des mots qui ont quelque caractère formel commun, ont en commun quelque caractère sémique correspondant - et inversement». Nous ne trouverons point de correspondance sémique entre *coutelas* et *fatras*, pas plus que nous trouverons dans la bouche de la poule les canines du sanglier!

Ainsi, pour Saussure, la motivation partielle d'un certain nombre d'unités linguistiques ne suffit pas comme argument pour contredire la nature arbitraire du signe. La motivation n'est jamais absolue, même dans les cas les plus favorables (v. *CLG.*, p.182). En plus, les éléments d'un signe motivé sont eux-mêmes arbitraires (ex., *dix* et *neuf* de *dix-neuf*, et la valeur du terme total n'est jamais égale à la somme des valeurs des parties; *poir* x *ier* n'est pas égal à *poir* + *ier*. Saussure fonde plutôt le facteur de motivation sur la base des rapports de solidarité entre signes linguistiques. La notion du relativement motivé implique premièrement l'analyse du terme donné, donc un rapport syntagmatique et deuxièmement l'appel à un ou plusieurs autres termes, donc un rapport paradigmatique. Ce sont ces rapports de solidarité qui limitent la nature arbitraire du signe. Ainsi, *dix* et *neuf* sont solidaires syntagmatiquement dans *dix-neuf* et celui-ci est solidaire paradigmatiquement de *dix-huit*, *soixante*, etc. Cette double relation confère au signe une partie de sa valeur au sens saussurien du terme.

Il convient alors de souligner que chez Saussure, l'arbitraire est capital tant qu'il s'agit de la langue en tant que système. «Tout ce qui a trait à la langue en tant que système demande, c'est notre conviction, à être abordé de ce point de vue, qui ne retient guère les linguistes: la limitation de l'arbitraire; c'est la meilleure base possible» (*CLG*, p.182). Cependant, il faut de la restreinte dans l'application de la notion même

d'arbitraire fondée sur le principe irrationnel régissant les unités du système de la langue humaine et la nature chaotique de ce système. L'esprit humain réussit toutefois à introduire un principe d'ordre et de régularité dans certaines parties de la masse des signes, ce que Saussure perçoit comme le rôle du relativement motivé.

Tout système linguistique est alors voué à la limitation du principe de l'arbitraire. Il existe cependant dans chaque langue un minimum d'organisation. Entre ces deux limites, on trouve toutes les variétés possibles. Les degrés d'arbitraire et de motivation varient d'une langue à l'autre et présente ainsi un champ d'intérêt important qui peut entrer en ligne de compte dans le classement des langues. D'après Saussure, on pourrait dire que les langues où l'immotivité atteint son maximum sont plus lexicologiques, et celles où elle s'abaisse au minimum plus grammaticales. Autrement dit, n'étant pas synonymes pourtant, ‹lexique› est à ‹arbitraire› ce que ‹grammaire› est à ‹motivation relative›. L'instrument lexicologique, c'est-à-dire le signe immotivé, s'oppose à l'instrument grammatical, c'est-à-dire à la règle de construction. Ces deux instruments présentent les deux pôles entre lesquels se meut tout le système, deux courants opposés qui se partagent le mouvement de la langue (ibid., p.183). Ceci vu, l'allemand serait plus grammatical que l'anglais qui réserve beaucoup plus de place à l'immotivé. Comparez, par exemple, lors de la première rencontre, l'anglais *meet* à l'allemand *kennenlernen*. L'évolution à l'intérieur d'une même langue peut se caractériser par un passage continuel du motivé à l'arbitraire et de l'arbitraire au motivé; ce va-et-vient ayant souvent pour résultat de déplacer sensiblement les proportions de ces deux catégories de signes. Le français est ainsi caractérisé par un énorme accroissement de l'arbitraire par rapport au

latin: tandis qu'en latin *inimicus* rappelle *in-* et *amicus* et se motive par eux, en français, *ennemi* ne rappelle plus *ami*, et rentre ainsi dans l'arbitraire, ce qui est d'ailleurs la condition essentielle du signe linguistique. D'autres exemples témoignent aussi de ce déplacement: *constare* (*stare*): *coûter*, *fabrica* (*faber*): *forge*, *magister* (*magis*): *maître*, *berbicarius* (*berbix*): *berger*, etc. (voir *CLG.*, p.184).

Pour conclure cette partie sur l'arbitraire et la motivation du signe linguistique, nous nous permettons certaines observations pertinentes. De prime abord, il importe, à chaque étape de la linguistique, de percevoir la langue humaine comme un certain don, un certain legs. En cela, elle nous est alors imposée. Du moins au début, nous n'avons aucun pouvoir sur la langue. Elle est là avant nous. Voilà ce que l'on pourrait avancer comme premier principe d'explication de l'arbitraire. Il existe un grand nombre de particularités linguistiques qui défient la raison et la logique. Prenons l'exemple du genre grammatical en français, soit les couples: *un* tour mais *une* tour, *un* immeuble mais *une* maison, *un* tabouret mais *une* table, *un* fauteuil mais *une* chaise, *un* peuple mais *une* race, *un* genre mais *une* espèce, pour n'en citer que quelques exemples, tous indices de ce caractère chaotique dont a parlé Saussure. Elles sont plutôt des irrégularités au sein du système qu'elles ne sont des particularités du système. Face à de telles irrégularités, l'attitude de l'analyste ne saurait mieux qu'être celle de la concession et de la réceptivité. Pour cela, l'arbitraire et la convention sont, en quelque sorte, inéluctables tant qu'il s'agit du système linguistique.

Cependant, l'esprit humain n'est pas toujours neutre face à l'utilisation de la langue. Pour combler de la manière la plus adéquate possible les besoins sans cesse

croissants de la communication dans la société d'une époque donnée, il crée, taille et façonne à partir des ressources linguistiques déjà existantes. L'essor industriel, les changements socio-politiques, tout concourt à '*doser*' les unités lexicales, en leur conférant de nouveaux sens et de nouvelles formes (cas particulier de la dérivation). La motivation rentre ici dans l'ordre. Mais plutôt que de nier absolument l'arbitraire et la convention, elle leur est complémentaire.

1.5 Sens et signification

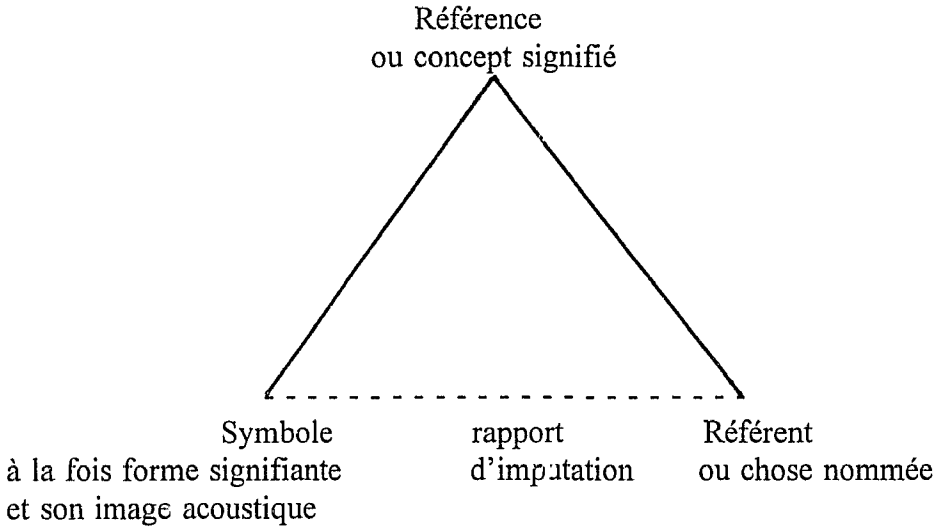
Vu ce qui vient de précéder, nous poserons ici le problème de la signification, objet primordial de la discipline sémantique. Parler de la signification c'est évoquer encore une fois parmi d'autres, les problèmes épineux du signe linguistique et de la communication. Saussure (:28) nous a proposé un schéma de l'acte de communication. L'étude de ce schéma révèle que la communication suppose la présence d'un locuteur, celle aussi d'un auditeur et naturellement l'emploi du signe linguistique pour communiquer une information. Pour que cette communication soit efficace, il importe que l'image acoustique du signe (soit ARBOR 1) perçue de l'oreille de l'auditeur corresponde dans l'esprit de ce dernier à l'image conceptuelle du signe (ARBOR 2) que le locuteur cherche à évoquer. Ce que l'on appelle un mot dans le langage courant, comprend en fait quatre éléments distincts suivant l'approche saussurienne. D'arbord, il y a la chose ARBRE; ensuite nous avons l'image de la forme phonique ou graphique (le signifiant) suivi ensuite de l'image de la chose (le signifié) qui ne correspond pas

nécessairement au premier élément mentionné ici; finalement, il y a le nom ou forme phonique. Nous avons vu ci-dessus (1.3., troisième paragraphe) que la langue constitue une masse de valeurs non actualisée ou potentielle contrairement à la parole qui est actuelle. La langue est une somme d'empreintes mentales (voir Pierre Guiraud 1972:19). La chose ARBRE (une substance concrète) et la forme phonique ‹arbre› (un son, au sens global du terme) n'appartiennent pas alors au système de la langue. «ARBRE relève de la botanique, de l'horticulture, de l'esthétique, etc.; "arbre" de la physiologie, de l'acoustique, de la phonétique; car le ‹signe› linguistique unit non une chose et un nom mais un concept et une image acoustique» (loc. cit.). D'après Saussure, seule intéresse le linguiste l'étude des relations entre le signifiant "arbre" et le signifié *arbor*. Ces relations ne sont pas toujours faciles à déterminer puisqu'elles touchent souvent à un certain nombre de disciplines: la psychologie, la logique, la psychanalyse, etc., et dépassent à certains égards le cadre restreint de l'analyse purement linguistique.

On a cependant reproché à F. de Saussure d'avoir exclu de son schéma la chose signifiée. Saussure ne s'est pas occupé de la question épineuse du référent en tant que tel. Or, depuis quelques années et surtout grâce à l'éclosion de façon sans précédent de la discipline sémantique dont les premières tentatives remontent aux années 1830, notamment celles de la «sémasiologie» de Christian Karl Reisig (1792-1829) (cf. S. Öhman (1953:123), W. T. Gordon (1982:1)), certaines des recherches effectuées dans le domaine de la signification et du sens indiquent la nécessité de montrer la place de la chose signifiée dans le schéma de la communication. C'est ainsi qu'en 1923, Ogden et Richards ont rejeté le concept saussurien en faveur d'un schéma triangulaire (voir la page

suivante).

Le triangle d'Ogden et Richards ci-dessous est surtout important sur trois plans: d'abord, il constitue d'une certaine manière un élargissement du schéma saussurien; ensuite, il a servi de catalyste à de nombreuses recherches sur le sens et la signification (soit par exemple, le fameux ouvrage de Gustaf Stern: *Meaning and change of meaning*, 1931); finalement il montre la place de la chose signifiée (soit le référent) au sein du schéma de la communication.



(original anglais dans Ogden et Richards 1994 (1923):16)

Ainsi le symbole (signifiant ou image acoustique) est relié au (concept) signifié qui, de sa part, est relié dans le cerveau du sujet parlant à une chose signifiée ou référent. Mais entre le symbole (le signifiant) et la chose nommée (le référent), il n'existe aucun lien direct ou nécessaire. Il s'agit ici d'un lien d'évocation (ou rapport d'imputation)

fondé sur la convention. Voilà ce qu'indique le pointillé et voilà encore ce qui rejoint, on pourrait le dire, la nature bipolaire et psychique du signe linguistique en matière de signification. Il importerait alors de noter que le triangle d'Ogden et Richards, au lieu de contredire le schéma saussurien de la communication, constitue une autre façon d'envisager le même phénomène, en mettant l'accent sur l'autonomie du mot et de la chose là où Saussure, dans son schéma, l'a mis sur le caractère psychique de tout phénomène linguistique. On se rend compte toutefois de l'importance de l'incorporation de la chose nommée (le référent) dans le schéma de la communication vu l'inéluctabilité du référent (la chose nommée) à la discipline sémantique, cette discipline que Saussure a lui-même annoncée dans son *Cours*, mais dont il n'a pas vu l'éclosion de son vivant.

Cependant, le triangle d'Ogden et Richards présente un problème d'ordre particulier. Le mot, le plus souvent, n'a pas qu'un seul référent; il peut renvoyer à plusieurs choses. Soit par exemple le terme *opération*: que serait le référent dans ce cas? Nous abordons ainsi la question délicate de sens. D'après Pierre Guiraud, la linguistique moderne d'obédience structuraliste refuse la notion de sens au sens d'une image attachée au signifiant et dont il serait porteur (voir Guiraud 1972:21 et s.). En effet, le mot n'a pas de sens; il n'a que des emplois. «Le sens, tel qu'il nous est communiqué dans le discours, dépend des relations du mot avec les autres mots du contexte et ces relations sont déterminées par la structure du système linguistique» (Guiraud 1972:22). Ainsi, sens, d'après Guiraud, retrouve son étymologie, puisqu'il signifie ‹direction›, c'est-à-dire orientation sur d'autres signes. Cependant, il importerait de tenir compte de l'opinion d'Ogden et Richards (:16). Ces derniers montrent que la structure du système

linguistique ne suffit pas dans la détermination du sens. L'intention du locuteur et l'ingéniosité dans la rhétorique sont des facteurs tout aussi importants et capables d'influencer le sens. Autrement dit, divers types de relations sont possibles entre les mots dans une structure du système linguistique. Il en découle alors que le mot, le plus souvent, n'a pas qu'un seul sens; il constitue un faisceau de sens ou un SENS aux lettres majuscules, décomposable en effets de sens suivant, d'une part, les relations entretenues dans le discours et dans un contexte avec d'autres mots en présence et, d'autre part, l'intention du sujet parlant et la rhétorique. Soit les deux énoncés:

a) Il a subi une *intervention* chirurgicale.

b) Sans l'*intervention* des Alliés, l'armée aurait subi une défaite.

Employé dans des contextes différents, le terme *intervention* présente des sens différents selon les relations sémantiques diverses qu'il entretient avec les mots environnants. La polysémie est alors une qualité intrinsèque du mot quant au sens.

En conclusion partielle, il importe de noter qu'avant son actualisation dans le discours et dans un contexte, le sens du mot reste virtuel dans le cerveau du sujet parlant. Force nous est de chercher le sens du mot dans son environnement dans le discours; le contexte et le discours nous aideront considérablement à cerner le contenu sémantique du mot. On distingue, assez souvent, entre la signification d'une unité linguistique (ou le signifié) et le sens, la valeur prise ou actualisée qu'acquiert ce signifié abstrait dans un contexte unique. Il incombe à la sémantique, étude des significations linguistiques, de s'occuper de la nature des signifiés ainsi que de leurs variantes.

1.6 La constitution du lexique

Le lexique serait alors la totalité des signes linguistiques dont se sert la langue pour communiquer l'information au sens global du terme. Fondamentalement, la langue serait une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses (voir Saussure 1972:97). Mais Saussure a fortement critiqué cette vue simpliste de la langue en ce sens qu'elle risque de faire croire aux idées toutes faites préexistant aux mots (ce qui exclut le sommet du triangle d'Ogden et Richards ainsi que la notion de signifié chez Saussure); elle laisse également supposer que le lien qui unit un nom à une chose est une opération toute simple, ce qui va à l'encontre de la complexité du rapport existant entre le signe linguistique et ce qu'il évoque (loc. cit.). En effet, le signifiant renvoie au signifié et ensemble ils constituent les deux aspects du signe linguistique qui se trouve à la base de la langue. Ce principe de caractère double du signe linguistique mène à réfuter la perception de la langue comme une nomenclature. En se servant du circuit de la parole, Saussure (:28) montre ce caractère double dont le signe linguistique est doué. Dans les cerveaux des sujets parlants, les faits de conscience se trouvent associés aux représentations des signifiants ou images acoustiques servant à leur expression. Un concept déclenche une image acoustique qui lui correspond, ce que Saussure appelle un phénomène psychique. Puis s'ensuit le procès physiologique: le cerveau transmet aux organes de la phonation une impulsion corrélative à l'image et enfin le procès physique: les ondes sonores se propagent de la bouche du sujet parlant A aux oreilles du sujet parlant B et vice versa. Dans une situation de parole, l'association cérébrale c - i (concept

- image acoustique) se traduit par la suite en deux phénomènes réversibles entre sujets parlants impliqués dans la situation, soit la phonation et l'audition. De cela s'ensuit alors que le signe linguistique, d'après Saussure, unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique (ibid., p.98). La chose ou le référent, terme introduit et discuté par Ogden et Richards (op. cit.), devient un effet de sens qui lui est attribué (soit un résultat du signifié). Notons que la notion d'image acoustique, comme l'entend F. de Saussure, reste une représentation sensorielle par excellence du mot en tant que fait de langue virtuel, en dehors de toute réalisation par la parole.

Selon Josette Rey-Debove dans son article: "Lexique et dictionnaire" (*Langage*, p.82), le lexique d'une langue serait l'ensemble des unités soumises aux règles de la grammaire de cette langue, la conjonction de la grammaire et du lexique étant nécessaire et suffisante à la production (encodage) ou à la compréhension (décodage) des phrases d'une langue." L'esprit humain, les pulsions de la recherche ont tenté et tentent toujours de délimiter voire même de dénombrer les unités constituantes du lexique de la langue humaine. Les dictionnaires usuels de langue (du type *Le Petit Robert 1: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert ou le *Concise Oxford Dictionary* pour l'anglais), les thésaurus (ex., le *Roget's Thesaurus* en anglais et très récemment, le *Thésaurus Larousse* en français) constituent d'importantes tentatives vers cette délimitation et ce dénombrement du lexique. La lexicographie est le domaine ayant pour préoccupation l'élaboration des dictionnaires. Les mots d'une langue sont ainsi recensés et analysés sur le plan de la forme et de la signification. Il existe en plus des encyclopédies et des lexiques des domaines spécialisés qui réunissent et classent de façon

analytique les faits de l'expérience humaine. Le dictionnaire joue essentiellement un rôle complémentaire face à la grammaire. Les dictionnaires de langue d'une certaine dimension, présentent souvent en passant les règles d'usage, soit les règles de genre des noms, les parties du discours, etc., souvent avec les seuls suffixes (du type *commercial*, *-iale*, *-iaux*, *-iales*, etc.); la grammaire précise ces règles souvent à travers des exemples de situation d'emploi et en en faisant une analyse détaillée. Or les dictionnaires et les thésaurus ne renferment pas toutes les unités lexicales dont se sert la langue, soit par exemple les morphèmes liés du type *-eur*, *-age*, *-ent*, etc. Les détails les plus apparemment infimes, les spécificités lexico-géniques (soit divers phénomènes sous-tendant la création des unités) du corpus lexical échappent souvent à l'œil le plus attentif du lexicographe et du grammairien. Encore faut-il noter l'exclusion des noms propres, indispensables pour la communication humaine, des dictionnaires. L'esprit humain a beau tenter de cerner le lexique et d'en dénombrer les unités composantes, celui-ci reste infini et intarissable. Les néologismes et les glissements de sens constituent autant de facteurs de croissance du lexique. En outre, le dictionnaire n'explique pas les règles de la grammaire, de même que la grammaire ne réunit qu'une partie infime du lexique.

Il importerait alors avant d'aller plus loin de clarifier la notion d'unités lexicales, ces unités dites soumises aux règles de la grammaire; en effet, celle-ci permet l'identification de plusieurs types d'unités. La grammaire (syntaxe et morphologie) donne des règles pour combiner des unités signifiantes et ces unités sont inférieures à la phrase qu'elles construisent. Ainsi, les morphèmes s'intègrent aux mots qui, par la suite, s'intègrent à la phrase. Nous répertorierons, ci-dessous, suivant l'approche de J. Rey-

Debove (op. cit.), les types d'unités dites lexicales dans l'ordre suivant:

i) **Le morphème**: Le morphème est une unité sémantique minimale, c'est-à-dire le plus petit segment lexical doué d'une forme de signification. Il peut être libre (*morphème lexical*) ou lié (*morphème grammatical*). Ainsi, *poire* est libre alors que *-ier* du *poirier* est lié et ne peut pas, à lui seul, constituer un enoncé en communication normale. Les modes dérivationnels par préfixes, suffixes, et le cas particulier de dérivation parasynthétique abondent en morphèmes liés.

ii) **Le mot**: Le mot est une unité lexicale formée d'un seul morphème (ex., *cerise*), ou de plusieurs morphèmes (ex., cerisier). Le mot peut aussi se définir comme une forme signifiante qui ne peut être décomposée en d'autres formes libres signifiantes plus petites et dont l'unité se manifeste par une cohésion interne (aussi par l'accent de mot dans de nombreuses langues). La première condition suffit pour des formes comme *cerisier* puisque *-ier* n'est pas libre (voir J. Rey-Debove, op. cit., p.85).

iii) **La lexie**: La seconde définition du mot ci-dessus s'applique à des formes complexes du type *pomme de terre*. Il y a ici une cohésion interne et l'unité ne peut pas se décomposer sans altérer le sens total que concourent à élaborer les morphèmes libres composants. On appelle cette forme la lexie, souvent synonyme du syntagme lexical(isé) (voir R. Kocourek (1991 [1982]:135-151 et passim.). Le morphème, le mot et la lexie sont dits unités codées: le morphème lié est l'unité signifiante minimale et la lexie, l'unité signifiante maximale. De ces variantes lexicales, on distingue en plus entre deux classes: la classe fermée (comprenant les morphèmes liés, d'un nombre limité dans le système) et la classe ouverte (soit les mots et les lexies, d'un nombre infini au sein du système). Pour

ce qui nous concerne, nous percevons le lexique comme le grand ensemble des unités signifiantes codées dans la langue.

1.7 Les signes linguistiques en interaction: rapports syntagmatiques et rapports associatifs

Les signes linguistiques dont se compose la langue humaine assurent entre eux deux types de rapports. Tout, dans un état de langue, d'après Saussure, repose sur des rapports (:p.170). Nous aborderons ici l'étude de ces rapports pour en évaluer l'implication pour l'ensemble du système. D'une part, un signe linguistique entretient un rapport syntagmatique avec tous les autres signes qui l'entourent dans la chaîne du discours ou chaîne parlée. Nous avons affaire ici à un type de rapport fondé sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois, ces éléments se rangeant les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. On peut segmenter une chaîne de discours en une série d'éléments dont certains seront complexes, chaque combinaison formant un syntagme. Les syntagmes nous permettent, entre autres, d'identifier des catégories lexicales en présence sur la chaîne du discours. Autrement dit, le signe linguistique acquiert sa valeur (au sens saussurien du terme) au sein du syntagme. Les catégories lexicales (ou parties du discours) comprennent les mots ou plus précisément les sémantèmes virtuels dont se sert la langue pour remplir certaines fonctions particulières dans le système. Par sémantème virtuel, nous entendons le mot considéré sur le plan sémantique comme support de signification (par ex., substantif, adjectif, verbe, adverbe, pronom, article, préposition, participe et interjection).

Ces catégories lexicales sont prédestinées à être actualisées dans le discours où elles sont complémentaires les unes des autres tout en s'opposant par leur fonction. Les signes contractent ainsi un rapport d'interdépendance. Ce type de rapport *in praesentia* (de présence mutuelle) est dit rapport syntagmatique. Soit l'énoncé:

cet homme est grand

d'abord, la forme du démonstratif est régi ici d'une part par le genre du substantif qu'il précède et d'autre part, par le *h* initial de ce dernier; le substantif au singulier appelle une conjugaison à la troisième personne du singulier; et la forme de l'attribut *grand* est déterminée par le genre du substantif (le masculin). Or, si nous modifions l'énoncé:

cette femme est grande

certains changements s'opèrent tout de suite sur la chaîne du discours. Le démonstratif et l'attribut empruntent une forme conforme au genre féminin.

D'autre part, il existe au sein de la langue un nombre illimité de termes que nous aurions pu employer dans le paradigme de *grand*(e) ci-dessus. Soit:

cet homme est fort : cet*te* femme est fort*e*

cet homme est petit : cet*te* femme est petit*e*

etc. etc.

Le terme du syntagme est ainsi déterminé par une série d'associations mémorielles, presque spontanées, avec d'autres termes de la même catégorie, ce que Ch. Bally (1965:114) appelle associations homocatégorielles. Ce type de rapport in absentia (par évocation) est dit rapport associatif mémoriel ou rapport paradigmatique. Le signe linguistique dans un syntagme est en rapport associatif mémoriel avec toute une série

d'autres signes que peut suggérer l'esprit. Le rapport syntagmatique fonctionne à l'intérieur du discours alors que le rapport associatif mémoriel ou rapport paradigmatique fonctionne en dehors du discours: «les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers» (*CLG*, p.171). Il existe alors des séries de rapports associatifs (ou séries associatives) du signe linguistique. F. de Saussure en identifie quatre pour le terme *enseignement* basées sur les critères suivants:

i) le **radical:** il existe un radical commun entre *enseignement* et *enseigner*, *enseignons*, etc.

ii) le **suffixe**: *enseignement: armement, changement,* etc.

iii) la **seule analogie des signifiés**: *enseignement, instruction, apprentissage, éducation,* etc.: ces termes présentent avec *enseignement* une isotopie sémantique de formation scolaire, pour emprunter ce terme à F. Rastier.

iv) la **simple communauté des images acoustiques**: *enseignement: justement,* etc.: cas d'homonymie partielle.

Pour le même terme *enseignement*, Otto Ducháček dans son *Précis de sémantique française*, réunit les cinq critères suivants:

i) **lien étymologique**: *enseignement: enseigne, enseigne, enseigner, (corps) enseignant; renseigner, se renseigner, renseignement; seing; signe, signer, signet, signature, signateur; signal, signaler, signaliser, signalisation, signalétique; significatif, signification*; etc.

ii) le **suffixe**: -ment: *enseignement: perfectionnement, assujettissement, dégrèvement,*

recensement, etc.

iii) **lien sémantique**: (des mots voisins par le sens): *enseignement: éducation, étude, apprentissage,* etc.

iv) **rapport contextuel** ou **situationnel**: *enseignement: corps enseignant, maître, instituteur, institutrice, éducateur, éducatrice, éducatif, éduquer; étudiant, étudier, étude; élève, écolier, école, lycée, collège, université ...; apprendre, bûcher, piocher ...; effort, ennui, contrainte, etc.*

v) des **mots coordonnés,** par exemple du point de vue administratif; on peut juxtaposer *enseignement* et *justice, finances, affaires étrangères, défense nationale, commerce, agriculture (par exemple, en parlant des ministères)*, etc.

Nous n'entrerons pas ici dans la discussion entourant les critères de détermination des séries associatives. Ceci varie d'un linguiste à l'autre. L'exemple d'Otto Ducháček ci-dessus face à celui de Saussure, suffit déjà pour montrer la subjectivité qui caractérise l'exercice, une subjectivité conditionnée par l'esprit, la psychologie, la culture et les expériences personnelles et la vision du monde de l'analyste. Pour d'autres approches et critiques nous renvoyons à W.T. Gordon (1979:37), Rulon S. Wells (1947 in Word, vol. 3, Nos. 1-2), F. Gadet (1987:99). Pour ce qui nous concerne, force nous est de reconnaître l'utilité voire même l'indispensabilité des rapports associatifs au sein du système linguistique. En effet, les virtualités du signe linguistique sont largement inépuisables. Les rapports associatifs des mots présentent des séries mnémoniques virtuelles (voir Saussure :171); ils permettent de mettre en place une théorie du fonctionnement de la langue. En effet, la notion de structure est indissociable de celle de

rapports systématiques, qu'ils soient syntagmatiques ou paradigmatiques. Même un phonème à l'intérieur d'un mot contracte un rapport d'opposition avec d'autres phonèmes capables de figurer à sa place (ex., un *b*on, un *t*on, un *s*on, un *d*on, etc.: les phonèmes en italiques ici sont en opposition les uns aux autres et en cela, ils entrent en rapports d'association les uns avec les autres). Un syntagme entier est fixé mémoriellement par opposition à d'autres syntagmes connexes, ce que Ch. Bally appelle l'association homosyntagmatique.

1.8 Conclusion partielle

Dans ce qui précède, nous avons distingué entre les variantes du signe pour ainsi dissocier signe linguistique de ce qui ne l'est pas (1.1. ci-dessus). Est fondamentalement caractéristique du signe linguistique le fait de sa composition en deux aspects: le signifiant et le signifié. Suivant la méthode de la linguistique saussurienne, l'absence de lien naturel, formel ou logique entre ces deux aspects du signe linguistique mène à postuler le caractère arbitraire du signe linguistique (1.2. ci-dessus). Même si certains signes linguistiques possèdent un caractère motivé (1.4. ci-dessus), ceci n'est qu'un phénomène fortuit, bien peu valide pour démanteler la thèse de l'arbitraire. Le signe linguistique fonctionne alors par convention tacite établie parmi les sujets parlants dans la communauté linguistique. Nous avons montré, cependant, que même si le postulat de l'arbitraire et de la convention est d'une bien grande importance dans la définition du signe linguistique, il n'est pourtant pas généralement bien accueilli (1.3. ci-dessus); il a été, à plusieurs

reprises, la cible de la critique formulée notamment par Pichon, Benveniste, Toussaint, Guiraud, pour n'en citer que quelques-uns, qui, bien qu'à des degrés variés, mettent en cause l'hypothèse de l'arbitraire. Pour eux, la motivation du signe est un phénomène important, bien plus important que celui de l'arbitraire.

Nous avons par la suite posé le problème du sens et de la signification (1.5. ci-dessus). En effet, le mot est l'unité minimale de sens au sein du lexique. L'ensemble des mots d'une langue constitue le lexique de cette langue (1.6.). Or, nous avons aussi distingué d'autres variantes lexicales, soit le morphème et la lexie. Notons ici qu'entre le morphème et le mot, la distinction réside dans le point de vue adopté. En effet, le morphème libre, du type *poire* ou *cerise* peut constituer un mot simple. Mais entre le morphème lié et le mot, la distinction est nette, soit par exemple *-ier* nettement différencié de *poire* ou de *cerise*. En plus, au sein du lexique d'une langue, les mots entretiennent les uns avec les autres des rapports divers, soit en syntagmes et en paradigmes. Il y a interdépendance et évocation mutuelle entre les unités du lexique. A ce stade de notre travail, notons que le lexique d'une langue, animé par les signes linguistiques composants, constitue un code au service des sujets parlants dans une communauté linguistique, un code indispensable pour l'intégration de l'individu dans la société de communication. C'est la source d'où la parole en tant que manifestation linguistique concrète, particulière et individuelle, tire sa sève. Nous proposons d'examiner, dans cette étude, deux grandes théories formulées à l'égard du lexique de la langue, soit la théorie du champ sémantique et la théorie du champ morpho-sémantique, en vue d'applications diverses.

CHAPITRE II

LA THÉORIE DU CHAMP SÉMANTIQUE: ORIGINE ET ÉVALUATION

2.0 Introduction

A considérer le chapitre précédent, tout donne alors à envisager la langue humaine comme un système, appelé plus tard une structure. C'est du moins ce que l'on pourrait déduire des rapports divers en syntagmes et en paradigmes existant parmi les unités lexicales (voir 1.7 ci-dessus). En effet, les bases même de la linguistique saussurienne se fondent sur la notion de langue en tant que structure (voir 1.2 ci-dessus): les distinctions signifiant / signifié, langue / langage ou langue / parole, individu ou sujet parlant / société ou communauté linguistique, arbitraire / motivation, syntagme / paradigme ou syntagmaticité / oppositivité, actuel / virtuel, sens / signification, synchronie / diachronie, convention, linéarité du signe et la trilogie: syntaxe, phonologie et sémantique, toutes constituent des indices de cette structure qu'est la langue humaine. Ainsi se voit naître le structuralisme qui engendrera plus tard d'importants courants dans la linguistique de notre siècle. Cette notion de structure se voit encore reflétée dans les domaines particuliers de la phonétique et de la phonologie, la morphologie et la syntaxe et récemment, en linguistique textuelle.

On constate aussi qu'à l'intérieur du système linguistique, certains éléments de la structure sont plus fixes ou stables que d'autres. Sur le plan morphologique, une langue flexionnelle telle que le français présente de nombreux cas de contraste entre les éléments

stables et d'autres éléments moins stables selon qu'on considère le genre, le nombre et la conjugaison verbale. Soit le genre (c'est-à-dire, le masculin et le féminin quant aux adjectifs: bon (masc.) - bon*ne* (fém.), naïf (masc.) - naï*ve* (fém.), superstitieux (masc.) - superstiti*euse* (fém.), etc. et aux noms: un étudiant - une étudiant*e*, un infirm*ier* - une infirm*ière*, un coiffeur - une coiff*euse*, etc.). Un autre critère qui permet une distinction entre les éléments fixes et les éléments moins fixes dans le système c'est le nombre (soit le singulier et le pluriel quant aux noms: un étudiant - des étudiant*s*, un chou - des chou*x*, un aïeul - des aï*eux* (au sens d'ancêtres), etc., et encore aux adjectifs: grand - grand*s*, beau - beau*x*, etc.). En plus, la conjugaison des verbes, du moins quand elle est régulière, présente un autre élément de distinction entre des éléments fixes et des éléments moins fixes. Ainsi, pour le verbe *parler*, on distingue le radical *parl-* des désinences (en italiques dans nos exemples): je parl*e*, tu parl*es*, il/elle/on parl*e*, nous parl*ons*, vous parl*ez*, ils/elles parl*ent*. Sur le plan syntaxique, en français, l'indicatif met en place la structure N + V (+ O) du type *Paul tue le rat* et/ou *Paul sourit*. La structure syntaxique peut varier d'une langue à l'autre et pourrait permettre, sur un plan comparé, un contraste des systèmes linguistiques différents. Ainsi, on peut relever des cas de divergence dans les structures indicatives en français, en anglais, en allemand et en igbo:

Fr.: J'aime la viande

Angl.: I like meat

Al.: Das Fleisch gefällt mir

Igbo: Anu na-amasi m

Le français et l'anglais mettent en place une même structure N + V + O. En revanche, dans ce contexte, l'allemand et l'igbo élaborent chacune une structure O + V + N où la chose aimée prend la position du sujet.

Alors que la notion de structure est plus facilement définissable en phonologie, en morphologie et en syntaxe (bien que les procédés de description en soient variés), en sémantique, cependant, elle est des plus problématiques. La sémantique structurale tente d'identifier une structure dans le lexique de la langue. Mais vu le manque de critères linguistiques objectifs, la recherche dans le domaine dépend encore largement de l'introspection, comparativement aux domaines déjà cités. Dans le chapitre précédent, nous avons défini le lexique comme la totalité des mots dont se sert la langue dans la communication. Nombre de linguistes se sont déjà à plusieurs reprises intéressés, entre autres, à la structuration du lexique, à son origine, à ses modifications internes et à son devenir quotidien (voir par exemple Arsène Darmesteter (1888), Michel Bréal (1924 [1897]:101, Ferdinand de Saussure 1972:97-103 et passim., etc.). La notion de structure se voit encore une fois applicable au lexique de la langue. Le lexique serait alors un ensemble structuré d'unités lexicales, dépassant ainsi la notion de vocabulaire comme simple somme de vocables ou nomenclature (voir I. Tamba-Mecz 1991 [1988]: 22); la lexicologie moderne, étude scientifique des mots du système linguistique, témoigne largement de cette structure. Les mots, éléments constitutifs du lexique de la langue, sont ainsi étudiés dans leurs formes et dans leurs significations. La théorie du champ sémantique dont il s'agira essentiellement dans ce qui va suivre constitue une tentative d'analyse du lexique de la langue à la lumière de cette structure.

2.1 La théorie du champ sémantique

L'élaboration de la théorie du champ sémantique remonte aux années 20 et 30, soit quelques années après la parution en 1916 du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Et pour cela, nous donnons crédit à un groupe de linguistes-philologues allemands représentés essentiellement par Gunther Ipsen, Jost Trier, Leo Weisgerber et Walter Porzig. On a généralement tendance à attribuer le premier emploi du terme métaphorique *champ* à Ipsen (1924) où le terme est placé dans un composé *Bedeutungsfeld.*

Or, Suzanne Öhman (1951:73, cité par W. T. Gordon (1982:68)) fait remonter le premier emploi du terme jusqu'aux travaux d'Essaias Tegnér (1843-1928). Ipsen (1924) étudie le vocabulaire d'un aspect de la vie du peuple indo-européen, à savoir l'animal domestique *mouton* et son élevage. Il en déduit que certains mots du lexique d'une langue se regroupent pour délimiter un domaine de sens, d'où la création *Bedeutungsfeld* (traduit littéralement: champ de signification).

Ce qu'il conviendrait de noter c'est que la théorie du champ sémantique n'est qu'une conséquence de nombreuses influences dont quelques-unes remontent au dix-neuvième siècle et même à une époque antérieure (voir W. T. Gordon, loc. cit.). Déjà dans le siècle précédent, W. von Humboldt, influencé par la sociologie de l'époque et s'intéressant au contenu du langage, cherchait à identifier les points de convergence entre le langage et la pensée humaine. Or, la méthodologie de la recherche linguistique au dix-neuvième siècle, évolutive, historique ou diachronique et se servant largement des

méthodes des sciences naturelles, s'adaptait mal à l'approche humboldtienne qui fut, par conséquent, en grande partie, délaissée. Les linguistes se bornaient à la recherche dans les domaines de la phonétique et de la morphologie historiques.

On constate, néanmoins, que la sémasiologie de Reisig, pionnier de la sémantique, adoptait à la fois les deux approches diachronique et synchronique, sans pour autant les désigner en tant que telles. Or, chez le petit nombre de linguistes qui s'intéressaient encore aux problèmes de contenu du langage et du sens, (soit Heerdegen (1875) et Bréal (1897)) le darwinisme restait la méthode privilégiée. Comparativement à Heerdegen et à Bréal, Noreen (1903) (cité par Öhman (1953:124)), dans ses trois grandes divisions de la grammaire ("fonologi," "morfologi," et "semologi") avait adopté les deux approches diachronique et synchronique. Mais ce n'est qu'à l'éboration du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure que la méthode synchronique a été proposée d'une façon qui démontre avec un succès considérable la complémentarité des deux méthodes diachronique et synchronique. C'est que la recherche sémantique au dix-neuvième siècle, communément dite sémantique historique, se limitait largement à l'étude de l'évolution sémantique des mots isolés. En cela, elle s'est avérée parochiale et atomiste. Pour débarrasser la sémantique de ce parochialisme et de cet atomisme, il faudra formuler une méthode fonctionnelle (étant entendu que nous n'employons pas ce dernier terme au sens bien plus vaste de l'école fonctionnaliste dont la réflexion sur la fonction du langage a provoqué divers courants fonctionnalistes ayant tendance à privilégier telle ou telle des fonctions du langage et avec diverses applications en phonologie, en linguistique générale, en syntaxe et en pragmatique). Une telle méthode envisagera l'analyse des éléments

appartenant à un ensemble, d'une certaine manière, à un tout solidaire. A cela s'ajoute le fait que même dans les sciences naturelles, de nouvelles méthodes de recherches s'avéraient nécessaires. La *Gestaltlheorie* (la théorie de la forme) vient à concurrencer la méthode atomiste et ira même jusqu'à remplacer cette dernière comme méthode de recherche. La nouvelle théorie ainsi que les idées formulées par F. de Saussure (notamment sur la langue comme constituée de signes et son élaboration d'une synchronie) exerceront, sur la sémantique, les influences positives qui serviront de catalyseurs à des voies diverses dans la recherche. La théorie du champ sémantique est l'une de telles voies de recherche.

En effet, la théorie du champ sémantique, élaborée à des degrés variés, constitue d'un côté une étude du lexique envisagé sur le plan de la structure, et de l'autre côté, une façon d'envisager la signification. Mais même s'il n'était pas le premier à se servir du terme *champ*, c'est à Jost Trier (1931), dans son ouvrage: *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes: die Geschichte eines Sprachlichen Feldes*, paru en 1931, que nous devons le développement systématique de cette étude qui se fonde sur l'hypothèse que le lexique de la langue humaine consiste en des sous-ensembles structurés ou champs conceptuels; à l'intérieur de chaque sous-ensemble ou champ conceptuel, les éléments composants (les mots, autrement dit les unités lexicales membres du champ) se délimitent et dépendent les uns des autres dans leurs significations. Les unités du champ se distinguent les unes des autres et se délimitent dans leurs valeurs. Suivant l'analyste, il existe plusieurs appellations pour ces sous-ensembles structurés dont est composé le lexique, par exemple: champ conceptuel (Sinnfeld) (Tamba-Mecz, p.23, Claude Germain

(1981:42), Pierre Guiraud (1972:79), etc.), sphère conceptuelle (Stephen Ullmann (1952:304)), unité conceptuelle, aire notionnelle (Tamba-Mecz, op. cit.), champ linguistique, champ sémantique (Guiraud, op. cit., Ullmann, op. cit., etc.). Il est à noter ici l'emploi métaphorique de ces termes. Encore faut-il noter que ces termes renvoient à un même phénomène. Pour ce qui nous concerne dans cette étude, nous nous limiterons à l'emploi systématique du terme *champ sémantique*. Mais s'il n'existe aucune confusion de sens entre les différentes appellations mentionnées ci-dessus, il importe cependant de distinguer dès ce début entre le champ conceptuel (organisation au niveau de la pensée) et le champ lexical (Wortfeld) (organisation au niveau des mots, l'ensemble structuré des groupes de mots constituant le champ sémantique). Pour situer les termes dans une optique saussurienne, le champ conceptuel correspond au *signifié*; le champ lexical correspond au *signifiant* alors que le champ sémantique réunit à la fois le *signifiant* et le *signifié*. Trier compare la structuration des unités à l'intérieur du champ aux pierres d'une mosaïque, présentant ainsi un recouvrement des unités sans lacune ni chevauchement.

La notion de *Feld* devenait de plus en plus importante quelques années après son élaboration. D'autres chercheurs adoptaient de plus en plus la notion dans leurs recherches, notamment A. Jolles (1934). G. Ipsen (1932) témoigne d'une évolution dans sa conception particulière du champ sémantique comparativement à Ipsen (1924). Dans son étude de la terminologie des métaux, toujours en indo-européen, les mots se regroupent selon une combinaison des critères sémantique, formel et fonctionnel. Trier (1934) décide de faire le point sur les différences particulières dans les méthodes des théoriciens du champ sémantique (Ipsen, Jolles, Trier). Il rejette la dernière approche

d'Ipsen à l'étude du champ en la considérant comme mieux adaptée au début de l'indo-européen, vu qu'il serait difficile de réunir des mots sémantiquement et formellement connexes. Il n'acceptera pas non plus la méthode de Porzig qui, en procédant par les parties du discours dans le classement des éléments du champ, postule l'existence des rapports élémentaires entre les unités lexicales. D'après Trier qui procède par les noms dans le classement des éléments, les expressions verbales changent plus souvent que les noms. Dans ses recherches, Trier réunit la méthode historique et la méthode descriptive. Sur le plan historique, en dépouillant les divers textes les plus représentatifs de la notion à l'étude, notamment celle de la connaissance, réétudiée dans Trier (1934), il compare les usages particuliers au fil des années chez divers auteurs représentatifs (notamment Meister Eckhart, Notker et Otfrid) et à diverses époques. La théorie trierienne a évolué pendant une quarantaine d'années (1931 - 1968).

La théorie du champ sémantique a été à l'origine de nombreux travaux et exercices de délimitation des champs linguistiques et du vocabulaire de certains domaines particuliers depuis son exposition détaillée par Jost Trier (1931). L'étude menée par Trier a eu une grande influence sur la sémantique du vingtième siècle. Elle est sans doute l'un des grands tournants en sémantique de notre siècle. Le champ sémantique élaboré par Trier a influencé plusieurs linguistes parmi lesquels on note W. Niekerken, *Das Feld und seine Bestellung* (1935), Nils Törnquist, *Zur Terminologie der Bienenzucht* (1945), Werner Weber, *Die Terminologie des Weinbaus im Kanton Zürich, in der Nordostschweiz und im Bündner Rheintal* (1949), Gaston Vesseur, *Lexique serrurier du Vimeu* (1950), Hans Ulrich Rübel, *Viehzucht im Oberwallis; Sachkunde, Terminologie, Sprachgeographie*

(1950) et plus récemment, on peut citer quelques exemples: Otto Ducháček (1961), pour n'en citer que quelques-uns. D'autres sémanticiens qui se sont récemment occupés de l'étude du champ sémantique sont Adrienne Lehrer (1969, 1974), F. G. Lounsbury (1956, 1966), Pierre Lerat (1972), Laura Martin (1986), pour n'en citer que ceux-là. Ullmann (1965 (1952), 3ème édition, préface) reconnaît sa redevabilité à Trier. Mais l'étude du champ sémantique ne reste pas moins une théorie, souvent ainsi appelée d'un ton abusif, qui n'est mentionnée le plus souvent qu'en passant. Certains ouvrages sur la sémantique en font totalement abstraction. Souvent quand elle est évoquée, c'est à peine si on lui consacre une page de l'ouvrage. En nous aventurant alors dans un tel domaine, nous ne cherchons pas à prendre refuge dans un domaine peu fréquenté. Bien au contraire, nous nous engageons à creuser ce domaine de recherche et à le poser en terme de ses potentialités, de son importance, voire de son indispensabilité non seulement dans le domaine particulier de la discipline sémantique mais aussi dans le contexte plus large de la structuration des faits du savoir humain.

Certains constats se dégagent d'emblée à partir de la base même de la théorie du champ sémantique. Tout d'abord, la théorie du champ sémantique, comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, présuppose en quelque sorte, l'existence d'une certaine structure dans la pensée humaine, une structure qui serait par la suite reflétée au sein du lexique. Cette structure se laisse déterminer suivant deux approches possibles. En effet, la recherche en champ sémantique peut privilégier l'approche qui part de la notion pour mettre celle-ci en mots, soit l'onomasiologie. Inversement, elle peut partir des mots pour retrouver la notion: cette approche relève de la sémasiologie. Le champ sémantique

présuppose en plus un domaine de signification, délimité en quelque sorte par une notion surordonnée (ou un certain hyperonyme) autour de laquelle viennent se regrouper un certain nombre de mots étroitement connexes sémantiquement (voir A. Lehrer 1974:1). Le champ sémantique correspond ainsi, d'après la formulation de Tamba-Mecz, (p.23), à une *unité conceptuelle* ou *aire notionnelle* qui permet de préciser les *relations de sens* entre les vocables qui la recouvrent. Or, les unités du champ ne se limitent pas toujours à la catégorie des hyponymes. Pierre Lerat (1983:35) distingue trois propriétés, réunies ci-dessous, que doit avoir le groupe de mots formant un champ sémantique suivant des analyses déjà effectuées dans ce domaine:

a) C'est un champ <<conceptuel>> (voir Ducháček, 1961:30-38): les mots doivent appartenir à un champ conceptuel, c'est-à-dire, ils doivent pouvoir se regrouper autour d'un même terme général.

b) C'est un champ «lexical» (voir Dubois (1962), c'est-à-dire un ensemble dont les unités sont des mots analysables en sémèmes, mais tous attestés, donc une «structure paradigmatique constituée par des unités lexicales se partageant une zone de significations communes et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres» (voir Coseriu 1976:18).

c) C'est un champ «onomasiologique», étant entendu que l'onomasiologie est la démarche sémantique qui «part du concept et recherche les signes linguistiques qui lui correspondent» (voir Dubois et al. (1973). Quant à la dernière propriété, notons toutefois que si la constitution du champ sémantique part, à l'origine, d'une approche onomasiologique, cette méthode de recherche a conduit, plus tard, à une autre approche

(qui n'élimine cependant pas la première) qui part des mots à la recherche des concepts, soit la sémasiologie.

Ceci dit, nous constatons que le lexique de la langue présente ainsi une macrostructure (un corpus) au sein de laquelle existent des microstructures (soit ce que Trier appelle des sous-ensembles structurés) délimitées linguistiquement grâce à des hyperonymes (ou archilexèmes). Les termes se superposent et se recouvrent les uns sur les autres à l'intérieur du champ sémantique. L'analyse d'un champ sémantique implique donc la délimitation d'un domaine de sens, en partant ainsi d'un tout solidaire pour identifier, par l'analyse, les éléments composants. Les mots dans un champ sémantique participent plus ou moins à la mise en place d'une forme de signification.

2.2 Origine de la théorie du champ sémantique

La linguistique descriptive moderne à tendance essentiellement structuraliste doit son origine (comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, 1.2.) à Ferdinand de Saussure. En effet, dans son *Cours de linguistique générale*, Saussure a déjà postulé une idée semblable à celle développée par les théoriciens du champ sémantique. Nous lisons à la page 160, sous le chapitre consacré à la valeur linguistique, deuxième sous-titre: *La valeur linguistique considérée dans son aspect conceptuel*: «Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement: des synonymes comme *redouter, craindre, avoir peur,* n'ont pas de valeur propre que par leur opposition; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents.» «Ainsi

la valeur de n'importe quel terme», dit-il encore plus bas à la même page, «est déterminée par ce qui l'entoure; ...» On constate que bien qu'il n'ait pas employé la métaphore de ‹champ sémantique›, Saussure avait déjà plus tôt au début du siècle esquissé la base de ce qui se développera plus tard en théorie du champ sémantique. En effet, d'après S. Ullmann (1952:303), le champ sémantique est «un ensemble organisé où tout se tient, où les éléments se délimitent réciproquement et tirent leur valeur de la position qu'ils occupent à l'intérieur du champ.»

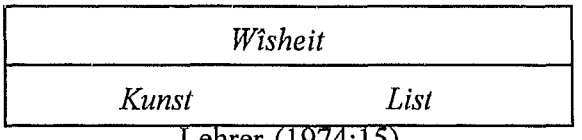
Mais même si Ferdinand de Saussure avait déjà posé les principes fondamentaux de ce qui sera plus tard appelée la théorie du champ sémantique, il n'en reste pas moins que c'est à Jost Trier que l'on doit l'analyse la plus poussée de cette méthode de recherche. C'est ainsi que vers la fin des années 20, ce dernier s'est intéressé à la structure globale du vocabulaire d'où il constate que celui-ci consiste en des champs conceptuels ou champs sémantiques à l'intérieur desquels les mots se délimitent et dépendent les uns des autres dans leurs significations. Ce constat découle en particulier de sa comparaison diachronique du champ sémantique de la connaissance à deux époques de l'allemand médiéval, séparées par un siècle, soit entre 1200 et 1300. Il constate, suite à cette recherche, qu'en 1200, le champ sémantique de la connaissance en allemand médiéval comprenait les trois termes ainsi analysés:

a) *Kunst* qui s'emploie pour la société courtoise et son attitude envers le savoir; il renvoie à l'aptitude ou la compétence en matière de la courtoisie et du comportement social;

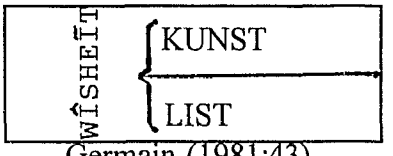
b) *List*, employé quant à la société non courteoise et sa façon d'appréhender le

savoir; il renvoie surtout à la connaissance dans le domaine technique;

c) *Wîsheit* représente la sagesse en général, recouvrant ainsi les deux premiers termes (voir aussi Lehrer :15 et s., Germain :42 et s.). C'est le terme général, soit en quelque sorte l'hyperonyme, qui délimite le champ entier. Bien que Trier lui-même n'ait pas proposé un schéma dans son étude, certains des sémanticiens de notre époque recourent souvent aux schémas dans l'étude du champ sémantique. Ainsi, la structuration du champ sémantique de la connaissance en 1200 a été représentée schématiquement chez Lehrer et Germain, parmi d'autres:



Lehrer (1974:15)



Germain (1981:43)

Or, un siècle plus tard, soit en 1300, une modification s'est produite au sein du champ sémantique de la connaissance en allemand médiéval, ce qui se laisse analyser ainsi. Le champ sémantique sous considération comprenait par la suite les termes suivants:

a) *Wîsheit* s'emploie maintenant dans un sens religieux et mystique; il s'agit ici de la sagesse spirituelle;

b) *Kunst* ayant perdu toute connotation à la courteoisie et au comportement social, renvoie maintenant aux sphères supérieures de la connaissance;

c) *Wizzen*, un nouveau terme, apparaît dans le champ et renvoie au savoir en général et à l'aptitude et la capacité technique en particulier. *List* ne figurait plus dans lc champ. Ce changement au sein du champ a été également représenté schématiquement chez Lehrer et Germain:

Wîsheit	*Kunst*	*Wizzen*

Lehrer (:16)

WISHEIT
KUNST
WIZZEN

Germain (:43)

Il serait important de noter qu'il ne s'agit pas ici d'une simple attestation de changement de sens dans quel cas la description du type qu'a mené les théoriciens du champ sémantique ne se hisserait pas au rang d'une théorie. Il s'agit plutôt d'un postulat de rapport conceptuel entre les unités lexicales servant à décrire un domaine de signification, soit un secteur du vocabulaire. Ces unités se trouvent dans un réseau relationnel les unes avec les autres. Ensemble elles se tiennent dans une interdépendance solidaire. Une modification du contenu sémantique de l'une des unités produira forcément une modification dans le réseau. La disparition de *List* du centre de la sphère de la

connaissance au bout d'un siècle, comme le montre l'étude de Trier, entraîne également avec elle la disparition de l'opposition *Kunst - List*. Avant d'entreprendre une étude d'évaluation exhaustive de cette théorie, nous nous permettrons quelques observations découlant du travail de Trier. De prime abord, la recherche menée par Trier constitue une étude du lexique envisagée sur le plan paradigmatique. A l'intérieur du champ sémantique, le terme se trouve en opposition avec d'autres termes connexes; ainsi endosse-t-il sa valeur. Nous ne devrons non plus perdre de vue l'apport de l'analyse syntagmatique à cet égard. En effet, d'après Henry Schogt (1976:21), l'analyse paradigmatique présuppose que les termes du système sont déjà identifiés grâce à l'analyse syntagmatique, car autrement il serait impossible de procéder à la comparaison de termes isolés tels que *craindre* et *redouter*. On voit déjà ainsi posé jusqu'à quel point la recherche de Trier présente des affinités avec les rapports entre les unités lexicales, soit les rapports syntagmatiques et associatifs étudiés par F. de Saussure. On peut constater que la délimitation du champ sémantique reprend en l'élargissant la deuxième série associative du schéma saussurien sur les rapports associatifs, en occurrence, du terme *enseignement*, soit la série conçue selon le critère de la seule analogie des signifiés suivant lequel *enseignement* contracte un rapport associatif mémoriel avec les termes connexes suivants: *instruction, apprentissage, éducation,* etc. Ainsi se laisse remarquer que la langue humaine est un système sémantique constitué des mots. Encore faut-il noter la grande correspondance existant entre la théorie de Trier et celle de la Gestalt (*die Gestalttheorie*) qui, en psychologie au début du siècle, rejetait l'approche atomiste et associationniste qui cherchait à étudier isolément les phénomènes psychologiques. Née

également en Allemagne presque à la même époque, la théorie de la Gestalt, insuffisamment rendue en français comme théorie de la ‹forme›, postule l'existence d'une «structure qui réunit des éléments en un ensemble organisé, chaque élément entretenant avec les autres des rapports qui caractérisent la forme, toute modification d'élément entraînant un changement de forme» (R. Galisson et D. Coste 1976:248). En effet, le changement d'élément dans le champ sémantique de la connaissance en allemand médiéval au bout d'un siècle (1200 - 1300) suivant l'étude de Trier a justement entraîné une modification dans l'organisation du champ entier comme le démontrent les schémas ci-dessus de Adrienne Lehrer et de Claude Germain.

En outre, la recherche menée par Trier nous montre que la langue humaine n'est pas à l'abri des influences sociales. La modification survenue au champ sémantique de la connaissance entre 1200 et 1300 révèle jusqu'à quel point l'évolution sociale d'une communauté linguistique donnée est étroitement liée au système linguistique de cette même communauté. Autrement dit, les progrès intellectuel et matériel d'une communauté donnée est en partie facteur de l'évolution de l'expression linguistique de cette même communauté. C'est que la langue humaine, suivant la conception d'André Martinet, n'est pas une donnée première. Elle est un instrument de communication des faits d'expérience humaine. Elle change parce que les faits d'expérience dont elle sert d'instrument de communication changent constamment.

En plus, dans le cadre particulier de la recherche linguistique, cette étude contrastive de deux époques de l'allemand médiéval nous montre l'importance de la correspondance voire l'indissociabilité des deux approches diachronique et synchronique

en recherche linguistique. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Trier a privilégié l'approche diachronique dans son enquête. Mais on peut constater que sa comparaison de deux étapes de l'allemand n'est, en principe, qu'un réexamen de deux synchronies différentes. Une diachronie, on peut le postuler, réunit une série de synchronies. Ce dernier constat permet en plus de renforcer la distinction entre le champ conceptuel et le champ lexical. En effet, si le premier reste le même aux deux époques en question dans l'étude de Trier, le dernier a subi un changement ainsi constaté par les changements de sens de *Wîsheit* et *Kunst* et l'infiltration dans le champ d'un nouveau terme *Wizzen* et la disparition de *List*. Nous disons ainsi que le champ lexical est plus souple, plus susceptible aux avatars socio-linguistiques, et plus aléatoire. Bref, le champ lexical change plus souvent que le champ sémantique qui reste stable pour une période sensiblement plus longue.

Pour conclure cette partie de notre étude, il importerait de souligner la place de cette méthode de recherche lexicale en sémantique. En effet, la théorie du champ sémantique vient à la deuxième place parmi les trois grands courants théoriques qui se sont succédés en sémantique du XIXe au XXe siècle, soit en premier lieu, la linguistique comparée, d'orientation essentiellement historicisante ou évolutionniste (représentée surtout par M. Bréal et A. Darmesteter), et en troisième lieu, (venant après la linguistique structurale dont se réclament, parmi d'autres, les théoriciens du champ sémantique (Ipsen, Trier, Weisgerber, Porzig), d'option avant tout systématique, fonctionnelle et synchronique), la méthode de la modélisation des langues (d'où relève la grammaire générative) (voir Tamba-Mecz :10 et s.).

2.3 Jost Trier et la critique

Certaines idées exprimées dans la théorie trierienne du champ sémantique ont, à plusieurs reprises, subi l'attaque de la critique. Dans certains quartiers, la critique va même jusqu'à rejeter entièrement la méthode d'étude sémantique comme elle a été élaborée par Trier (voir Miller (1968), Hans Schwarz (1959)). En effet, pour Apresjan (1966:46, cité par Gordon 1982:73), Trier a rompu avec la sémantique traditionnelle bien qu'il n'ait pas pleinement réussi à se libérer de son influence. Il reproche à Trier de vérifier une nouvelle hypothèse avec des méthodes caduques. Il souligne en plus le manque de critères linguistiques formels dans la méthode avancée par Trier. Nous répartirons, dans ce qui suit, les points principaux de la théorie du champ sémantique qui se trouvent largement en butte à la critique.

2.3.1 La notion de structure ou d'hiérarchisation

La théorie de Trier postule une structuration ou une hiérarchisation du lexique de la langue humaine; au sein de cette structuration se trouvent des groupes hiérarchisés de mots (champs lexicaux) correspondant chacun à une notion générale. «Chaque langue, écrit Trier, est un système qui opère une sélection au travers et aux dépens de la réalité objective. En fait, chaque langue crée une image de la réalité, complète, et qui se suffit à elle-même. Chaque langue structure la réalité à sa propre façon et, par là même, établit les éléments de la réalité qui sont particuliers à cette langue donnée» (cité par Mounin

1963:44, cité par Germain 1981:45). Les constats suivants peuvent se dégager à partir de ce postulat. De prime abord, si le lexique se présente comme un ensemble lexicalisé des faits d'expérience extralinguistique (voir ci-dessus, 1.8), une structuration du lexique présupposerait une structuration antérieure de l'expérience humaine. Mais il n'en est pas ainsi. La structure du lexique n'est pas fidèle à cent pour cent à la réalité extralinguistique. On connaît bien la thèse opposée à la théorie du champ sémantique, soit la théorie de la copie suivant laquelle le réel aurait une existence objective et sa structure serait une donnée de faits (voir Germain :44).

Il est vrai que Trier n'était pas le premier à se servir de la métaphore de structure quant à la langue humaine. Cette métaphore remonte à Saussure qui perçoit la langue humaine comme une entité structurée. On constate toutefois que l'usage qu'a fait Trier de ce terme varie quelque peu de celui de Saussure. A considérer les exemples: *redouter, craindre, avoir peur*, d'un côté, et la série: *enseignement, apprentissage, éducation,* etc., de l'autre côté, on peut dire que nous avons plutôt affaire, chez Saussure, à une quasi-synonymie. Il n'en est donc rien ici à comparer aux pierres d'une mosaïque suivant l'approche trierienne au sujet de la place des unités lexicales au sein des structures présentées par le lexique. Chez Saussure également, il ne saurait s'agir d'une structure à cent pour cent fidèle au monde de l'expérience (*CLG*, p. 100s. et passim.). Mais, tout compte fait, les exemples chez Saussure et chez Trier se réduisent à des cas où le sens est établi par un processus d'exclusion réciproque. En effet, chez l'un comme chez l'autre, le terme est perçu comme fonctionnant dans un système déterminé, c'est-à-dire qu'il est un élément d'un tout solidaire; «c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par

analyse les éléments qu'il renferme» (Saussure, op. cit., p. 157). Le champ sémantique, pour Trier (1934b:449), présuppose l'appartenance au sein d'une unité d'un ordre supérieur.

2.3.2 La vision du monde

Une structuration du lexique qui correspondrait à une structuration préalable de l'expérience extralinguistique implique encore une correspondance entre le lexique d'une langue et la vision du monde de la communauté d'emploi de cette langue. En effet, la modification qui s'est produite dans le champ sémantique de la connaissance entre le XIIIe (*Wîsheit, Kunst, List*) et le XIVe *(Wîsheit, Kunst, Wizzen)* siècle en allemand médiéval serait d'après l'analyse de Trier, une modification dans la vision du monde des Allemands de l'ère sous considération. "Vers 1300 c'est le début de la séparation de la science et de la technique en même temps que l'abandon d'une appréciation sociale de ces domaines" (Germain :43). Ce postulat d'une correspondance entre lexique et vision du monde entre en ligne de compte avec la fameuse hypothèse Sapir-Whorf suivant laquelle la langue humaine serait un reflet de la vision du monde de la communauté qui la parle. On postule ainsi que les structures linguistiques organisent notre vision du monde.

Dans le cas particulier du champ sémantique étudié par Trier et du changement interne subi par le champ après un siècle, force nous est de reconnaître une situation précise où l'évolution socio-culturelle se reflète dans le lexique. La langue peut souvent fournir des indices sur le mode de vie ou de pensée d'une communauté linguistique

donnée. Mais il ne relève pas de la nature du système linguistique d'être à chaque moment un calque de son milieu de pratique. Ceci nous amène à une autre critique adressée contre la méthode de Trier.

2.3.3 Champ lexical et champ conceptuel

Dans son analyse, Trier établit une correspondance entre ce couple dans une langue donnée. A un champ conceptuel correspondrait alors un champ lexical de sorte que tout changement dans les limites des concepts entraîne nécessairement des modifications correspondantes au niveau des mots. Or, Claude Germain (:50) dans sa discussion de la possibilité de concevoir à priori un champ conceptuel, relève, suivant l'idée de Suzanne Öhman, un certain nombre de cas où le champ conceptuel ne correspond pas nécessairement au champ lexical. D'après lui, plusieurs années encore après l'introduction au Canada en 1977 du système métrique dans la mesure de distances, la majorité des Canadiens calculent toujours les distances en milles selon le mode traditionnel. Il faudrait encore beaucoup de temps pour que l'ensemble de la population puisse recourir spontanément aux nouvelles unités de mesure. Il en est ainsi pour les unités de température; la conversion rapide des degrés Fahrenheit en degrés Celsius ne se fera qu'après une longue période de pratique. Cependant, on peut objecter contre les deux exemples précédents sur les trois plans suivant: premièrement, une telle introduction de nouveaux systèmes de mesure et/ou de conversion se fait le plus souvent par imposition (les nouveaux systèmes sont généralement imposés à la communauté); deuxièmement,

l'introduction de tels systèmes se fait brusquement (les nouveaux systèmes sont introduits à un moment donné et non lentement au cours d'un siècle entier comme dans le contexte du triple *Kunst, List* et *Wisheit* étudié par Trier); et troisièmement, l'introduction de tels systèmes entraîne un changement tant sur le plan du concept que sur celui du signifié. On note, cependant, que la pensée des sujets parlants n'est pas liée directement aux mots utilisés pour rendre compte de la réalité extérieure à la langue, ce qu'explique, en partie, la règle de l'arbitraire. La langue fonctionne avant tout par convention sociale. Il s'ensuit que la correspondance entre le champ conceptuel et le champ lexical peut ne pas être exacte et établie point par point comme le laisse entendre le travail de Trier sur le champ sémantique.

2.3.4 La notion de mosaïque

La métaphore de pierres d'une mosaïque employée par Trier pour ainsi rendre compte de l'organisation des unités à l'intérieur du champ sémantique est encore à prendre à caution. L'hypothèse d'un recouvrement sans lacune ni chevauchement des unités au sein de cette mosaïque a été à plusieurs reprises critiquée (voir Henry Schogt (1976:25), Claude Germain (:106, passim.), Adrienne Lehrer (1974:18), etc.). L'hypothèse d'une mosaïque semble suggérer que deux individus entreprenant l'étude d'un champ sémantique particulier arriveront forcément aux mêmes résultats. Le champ sémantique serait alors apparemment une entité close, fermée, épuisée et épuisable. Or, il n'en est pas ainsi comme le révèle l'analyse réalisée par H. Schogt (:24) autour du

terme *bois*.

Selon Schogt (loc. cit.), «comme *bois* est un terme à plusieurs sens, la polysémie mène à une situation où l'extension des séries de termes voisins peut continuer indéfiniment.» En prenant chaque terme polysémique d'une série comme point de départ de nouvelles séries, on obtient un effet de boule de neige, le système s'étendant toujours davantage et incorporant toujours plus de sous-systèmes. Poursuivant la même ligne de raisonnement, Schogt montre que le concept se délimite par rapport à des concepts voisins sans pourtant admettre la métaphore de mosaïque. «Il suffit de penser aux ramifications du schéma *bois* (p.24) pour comprendre qu'une représentation bidimensionnelle de l'ensemble des éléments du schéma est impossible si chaque élément occupe une certaine aire. Dès qu'on a recours à trois dimensions, la métaphore de la mosaïque cesse d'être valable» (:25).

Cependant, contrairement à l'effet de boule de neige dont a parlé Schogt, on peut postuler une certaine monosémisation du terme à l'intérieur du champ sémantique. En effet, si les concepts se délimitent par rapport à des concepts voisins, un terme polysémique est monosémisé et le problème de l'effet de boule de neige disparaît. A travers la question de lacunes ou trous lexicaux qui sera abordée, parmi d'autres, dans le cinquième chapitre de notre travail, nous réévaluerons encore une fois la métaphore de mosaïque et d'un recouvrement sans lacune ni chevauchement des unités du champ sémantique.

2.3.5 Les mots de langues différentes

La théorie de Jost Trier a également été évaluée à la lumière d'une comparaison des champs sémantiques et des champs lexicaux correspondants dans des langues différentes (voir A. Lehrer (1969), Germain :51), etc.). Suivant l'étude de Trier, à un concept correspondrait un mot. Or, en passant d'une langue à l'autre, une langue *A* pourrait souvent rendre compte de deux concepts différents par un seul mot, là où une autre langue *B* distingue entre les deux concepts par deux mots différents. C'est le cas de l'anglais où il existe deux termes: *grape* et *raisin* pour désigner le fruit même de la vigne et le raisin sec respectivement. Or, le français se sert d'un même mot: *raisin* pour rendre compte des deux concepts ci-dessus. Dans un autre contexte, il n'existe en français qu'un seul terme: *palmier*, là où certaines langues africaines en possèdent une soixantaine pour différencier d'entre une soixantaine d'espèces de palmiers selon qu'il s'agit de l'espèce vinicole (à partir de laquelle on extrait du vin local), de l'espèce destinée à la seule production des noix de palme dont les noix sont à usages multiples (broyées, elles donnent de l'huile de palme et les noix d'intérieur sont encore traitables pour produire un autre type d'huile destinée essentiellement à des fins médicinales), de l'espèce dont les noix ne sont pas comestibles, utilisées à la seule fin médicinale par les guérisseurs-fétichistes, de l'espèce dont les feuilles, beaucoup plus longues et larges que celles d'autres espèces, servent aux travaux de la toiture, etc.

En plus, les Esquimaux se servent de termes différents pour distinguer entre différents types de neige selon qu'il s'agit de la neige qui tombe (*ganik*), de la neige au

sol (*aput*), de la neige durcie, de la neige molle et profonde (*manya*), de la neigne molle et mouillée (*masak*), de la neige poudreuse, la neige poussée par un blizzard (*piqtuq*), (équivalent en français canadien: *poudrerie*), de la neige qui convient à la construction d'un abri (*igluksaq*), de la neige qui ressemble au sucre (*pukak*), de la neige solide mais pas assez solide pour en faire un abri (*aqilluqqaq*), etc. (voir Franz Boas, 1911, Laura Martin 1986:418-422, Claude Germain, op. cit., p. 52.). Or, les Français ne disposent que d'un seul terme *neige* et ne font aucune distinction de types de neige. Chez les gauchos argentins, pour citer encore un autre cas de divergence de conceptualisation entres langues et cultures différentes, on compte environ deux cents termes différents désignant des types variés de pelages des chevaux (ibid., p. 62).

De ce qui précède, le problème de référence linguistique d'une langue à l'autre peut se poser. Pour rendre compte des différents types de neige chez les Esquimaux, le français aura recours à des syntagmes explicatifs du type *neige qui tombe, neige qui fond,* etc. puisqu'il n'existe pas dans cette langue des termes uniques pour désigner ces concepts particuliers. Ainsi se pose également la question de l'importance attachée à des expériences diverses d'une communauté à l'autre. Ainsi, comme l'a remarqué K. Vossler (cité par Basilius (1952:101), cité par Germain (:62), c'est parce que les gauchos argentins ont une expérience des chevaux beaucoup plus riche que celle des Français qu'ils comptent deux cents expressions pour désigner des différents pelages des chevaux. C'est parce que, en Afrique, le palmier est une réalité importante que les langues africaines ont recours à une soixantaine de termes pour rendre compte de ce phénomène. C'est parce que les Esquimaux ont une expérience de la neige beaucoup plus vaste que

les Français qu'ils se servent de nombreux termes pour qualifier leur expérience. Ceci rejoint également l'idée déjà exprimée par W. von Wartburg de l'importance attachée à un fait d'expérience dans une communauté donnée (voir ci-dessus 2.3.3.). Il importerait alors de noter, face à la théorie de Trier, qu'il y a divergence de concepts et de leur représentation linguistique d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre.

2.3.6 Mots forts et mots faibles

On constate qu'il s'agit principalement, dans l'étude du type élaboré par Jost Trier, des unités lexicales que nous pourrions insuffisamment qualifier comme présentant un caractère à sens plein, soit ce que R. Kocourek (1991 [1982]:92) appelle mot-lexème, impliquant ainsi que c'est l'aspect lexical (plutôt que grammatical) du mot dont il s'agit. On qualifie ces unités d'unités fortes, souvent aussi dites: unités pleines, ‹lexicales›, autosémantiques, de signification (ibid., p. 93). Ces unités appartiennent aux classes nominale, verbale, adjectivale, et en partie, adverbiale. On remarque ainsi cette abstraction faite dans l'étude du champ sémantique, des unités à caractère essentiellement grammatical. On note ainsi la classe des conjonctions ou des coordonnants (*mais, ou, et, or, ni, car,* etc.), la classe des prépositions (*à, pour, de, avant,* etc.) et la classe des déterminants (*un, une, des, le, la, les*). De ces unités dites faibles, ou encore grammaticales, fonctionnelles, synsémantiques, vides, à haute fréquence, de relation, ou encore mots-outils (voir ibid., loc. cit.), il n'a pas été question dans l'étude du champ sémantique. L'analyse sémantique de ces unités grammaticales reste encore intégralement

en friche.

D'une manière générale, ce qu'il importe de noter c'est que le terme *champ* n'est qu'une métaphore qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre comme l'a fait Trier. En plus, l'emploi d'un mot varie d'un contexte à l'autre et présente un problème d'ordre particulier à des formulations pareilles à celles de Trier. Le problème devient de plus en plus épineux lorsqu'on aborde le domaine littéraire où la marque de préoccupation esthétique et la recherche du sensationnel l'emportent sensiblement sur la valeur dénotative et référentielle des mots. Et, qui plus est, Trier aurait dû vérifier son hypothèse en étudiant d'autres secteurs du vocabulaire de la langue au lieu de se borner à *Kunst - List - Wisheit*, ce qu'il a fait, d'ailleurs, en se retirant de la langue contemporaine pour se réfugier dans une période de manque de documents qui risque de n'intéresser que très peu de gens. Une autre manière de vérifier l'hypothèse de Trier c'est de demander à un groupe de sujets parlants de délimiter certains secteurs du vocabulaire. La subjectivité et la prédominance de l'intuition et de l'arbitraire qui caractériseraient de tels exercices de délimitation menacent la validité de la théorie trierienne. Sans poser les paramètres d'inclusion des termes dans le champ sémantique, on se demande si l'on pourrait accepter l'idée de Trier comme une théorie.

Néanmoins, malgré ces quelques éléments de l'étude de Trier qui sont en butte à la critique, l'étude du champ sémantique ne reste pas moins une façon productive de visualiser le lexique de la langue humaine non seulement dans le cadre particulier de la linguistique, étude scientifique ayant pour visée la description de la langue humaine, mais aussi, et cela vu les importants travaux d'approche contrastive qui en sont issus, dans le

rapport entre langues différentes, entre sociétés différentes. L'étude du champ sémantique est un moyen de vérifier l'influence de la pensée humaine sur le langage. La productivité de cette méthode d'analyse se fera voir au cours de nos analyses contrastives en trois langues dont il sera, en partie, question dans ce travail.

2.4 La théorie du champ sémantique et l'analyse componentielle

Il serait pertinent avant de conclure ce chapitre, d'évoquer ici une autre approche à l'étude des relations sémantiques entre les mots du lexique. Puisque l'analyse dont il s'agit ici part des traits de sens (sèmes), c'est-à-dire des éléments sémantiques composants des mots, on la désigne sous le nom de l'analyse componentielle, dite aussi l'analyse de la forme du contenu en figures du contenu comme c'est démontré par la glossématique de Louis Hjelmslev à qui l'on attribue la paternité de la méthode d'analyse componentielle en Europe. Dans son ouvrage, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Hjelmslev postule l'existence de ce qu'il appelle des figures du contenu sur le plan de la signification, parallèlement aux figures de l'expression sur le plan phonique (voir Germain :138). Ainsi se voit naître la notion de commutation (comme en phonologie) qui a influencé nombre de travaux en Europe au cours des années 50 (Cantineau 1952, *Les oppositions significatifs*, Priéto 1955, *Signe articulé et signe proportionnel*, etc.) dans le domaine des significations. Or, I. Tamba-Mecz (op. cit., p. 41) nous met en garde contre cette forme de parallélisme entre la phonologie et le domaine bien plus complexe des significations. «Ni directement accessibles, nous dit-elle, ni linéaires, ni doublement articulés, les

signifiés ne se laissent pas ségmenter à la manière des signifiants, ni analyser en *unités* de taille différente, réductibles en fin de découpage à un nombre fini d'éléments primitifs, *sèmes* conçus sur le modèle des phonèmes. On ne peut que souscrire au verdict d'O. Ducrot: 'Une sémantique structurale sera tout autre chose qu'une transposition sémantique de la phonologie' (*Le structuralisme*, p. 85) et douter qu'on parvienne un jour à une maîtrise globale des significations linguistiques par le biais de l'analyse sémique ou componentielle» (Tamba-Mecz, op. cit., p. 41).

Du côté américain, la méthode d'analyse componentielle s'est vue exposée dans les travaux, parmi d'autres, de Lounsbury (1956), «A Semantic Analysis of the Pawnee Kinship Usage», et de W. H. Goodenough (1956), «Componential Analysis and the Study of Meaning», deux articles parus dans la revue *Language* (vol. 32, no. 1). Dans l'analyse componentielle, les termes se ressemblent les uns aux autres dans leurs significations par les sèmes qu'ils partagent entre eux tout en se distinguant les uns des autres par d'autres sèmes qu'ils ne possèdent pas en commun. L'analyse componentielle procède de cette façon:

Jument = ‹cheval› + ‹femelle›

Cheval = ‹cheval› + ‹mâle›

Verrat = ‹porc› + ‹mâle›

Truie = ‹porc› + ‹femelle›

(Germain 1981:139)

On peut ainsi constater que entre l'analyse componentielle et l'étude du champ sémantique, il y a trafic inverse. L'une part fondamentalement des traits de sens pour

ensuite identifier les termes connexes, l'autre part le plus souvent du terme en tant qu'un tout présentant une structure au sein de laquelle s'organisent les unités membres du champ sémantique. Ce qu'il convient ici de noter c'est la grande affinité existant entre les deux méthodes d'analyse lexicale. Il s'agit avant tout dans l'une comme dans l'autre, des domaines de sens que l'on cherche à reconstituer. Les deux méthodes, à la fois, ont même influencé certains travaux (voir par exemple Coseriu et Geckeler, 1974, cité par Germain, p. 140).

2.5 Conclusion partielle

D'après ce qui précède, on constate que la théorie trierienne du champ sémantique dont il s'est largement agi dans le chapitre qui prend fin ici nous amène sans doute à mieux nous rendre compte du dynamisme interne du lexique d'une langue, posé en termes d'unité structurée. On constate une forme d'organisation sémantique du lexique de la langue humaine. Même si Jost Trier a employé des métaphores trop heuristiques - les pierres d'une mosaïque, recouvrement sans lacune ni chevauchement, les travaux fructueux et abondants occasionnés par sa recherche constituent l'indication de la grande importance de sa théorie non seulement sur le plan linguistique mais également sur le plan social. Cette organisation sémantique du lexique, tout en n'étant pourtant pas un calque de la réalité extéricure, porte, dans une grande mesure, les reflets de celle-ci. L'étude du champ sémantique constitue, en effet, une ouverture du sens sur l'extérieur. Au-delà du cadre précis de la linguistique, il est impossible de parler du sens sans parler du monde

extérieur. En effet, les changements survenus dans le champ sémantique de la connaissance en allemand médiéval dont il s'est agi dans l'étude de Trier montre la complexité des rapports entre la société et la langue allemandes de l'époque sous considération. Cette complexité de rapports entre la langue et la société s'avère de plus en plus grande quand on considère les langues et les sociétés différentes et permet ainsi de nous rendre compte des découpages particuliers de la réalité entre sociétés de langues différentes. Quant à notre discipline, la linguistique sémantique, tout reste à faire. Une bonne partie du lexique reste encore sans analyse. Ainsi ne peut-on que se rendre compte de combien l'étude en champs sémantiques constitue un domaine fructueux de recherche en linguistique. Dans le chapitre suivant, d'ordre essentiellement épistémologique, il s'agira essentiellement de la question épineuse de la délimitation du champ sémantique, des méthodes adoptées, des critères d'identification du champ et de son analyse ainsi que des problèmes soulevés par l'exercice.

CHAPITRE III

PROBLÈMES GÉNÉRAUX EN DÉLIMITATION DU CHAMP SÉMANTIQUE

3.0 Introduction

Les deux chapitres précédents peuvent être considérés, dans un certain sens, comme constituant une base théorique à notre travail en se laissant ainsi résumer: le lexique de la langue, composé de signes linguistiques ou unités sémantiques minimales, est organisé en champs sémantiques au sein desquels les unités membres des champs respectifs se délimitent et dépendent les unes des autres dans la détermination mutuelle de leur valeur. L'étude du champ sémantique devient de plus en plus problématique lorsqu'on aborde la question épineuse de la méthodologie adoptée ou à adopter dans l'exercice de délimitation du champ. Pour ce qui nous concerne dans ce chapitre, il s'agira d'exposer les problèmes que soulève la délimitation du champ sémantique. L'approche privilégiée dans la délimitation du champ sémantique est capitale et ouvre la voie aux résultats concrets qui s'en ensuivront. On a à plusieurs reprises reproché à la théorie du ‹Sprachfeld› développée par J. Trier de n'aboutir en fin de compte qu'à un simple catalogue de mots, une simple taxonomie (voir par exemple W. T. Gordon (1982:73)), de manquer de critères scientifiques et objectifs et de ne relever que de la pure intuition de l'analyste. C'est encore la critique adressée à de maints travaux d'étude du champ sémantique depuis l'élaboration de la théorie de Trier (voir Georges Mounin 1972).

Or, une remarque pertinente quant à l'étude du sens s'impose ici. C'est que le

sens est amorphe et se laisse difficilement délimiter en dehors d'une situation de communication particulière. Il est vrai, suivant l'optique d'André Martinet qu'aucun linguiste n'a jamais pu décrire, ni même tenté de décrire, une langue ‹en faisant totale abstraction du sens des unités significatives› (cité par Mounin 1972:16). Mais il faut se rendre compte de l'absence voire même de l'exclusion voulue de la sémantique en tant que discipline autonome de l'étude linguistique aux États-Unis jusque vers 1960, ceci dans le but heureux de donner plus de rigueur à la science linguistique (voir W. T. Gordon 1993). André Martinet lui-même nous met en garde: «... mais il n'en faut moins se prémunir contre les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on aborde sans précautions le domaine sémantique» (A. Martinet 1991 [1970]:34). Écrit Buyssens en 1960 (cité par Mounin :17): «L'étude du signifié est la partie la plus difficile de la linguistique.» On se rend compte ainsi de la grande difficulté de délimiter le sens dans un contexte indéfini.

Cette difficulté devient encore plus grande face à l'emprise toujours croissante du structuralisme. Suivant la méthode de la linguistique structurale, la langue peut s'analyser en structures (phonologiques, morphologiques, syntaxiques). Suivant la même méthode, on peut alors postuler une existence de structure du contenu sémantique, c'est-à-dire qu'on peut structurer la sémantique. Or, la sémantique diffère largement de la grammaire et de la phonologie. En cela, la structuration dans ce domaine s'avère largement difficile, voire même impossible.

En effet, si l'on a, délibérément ou non, exclu la sémantique de la linguistique pendant une période aussi longue, c'est, en partie, en raison de la non susceptibilité de celle-ci à une analyse structurale. Selon Martinet (cité par Mounin :32): «Le lexique

proprement dit semble beaucoup moins facilement réductible à des modèles structuraux [que la phonologie et la grammaire], une fois que certains domaines particuliers, tels que les termes de parenté, les numéraux, et quelques autres ont été examinés.» Cette opinion est partagée par presque tous les structuralistes. D'après Weinreich: «Le vocabulaire d'un langage est structuré d'une manière considérablement plus lâche que sa phonétique et sa grammaire» (cité par Mounin :32). Vogt a exprimé la même idée: «Il apparaît clairement que le langage n'est pas également structuré dans toutes ses parties [...] En ce qui concerne le vocabulaire, de véritables structures ne peuvent être mises en évidence que dans certaines parties seulement» (1949:31 et ss.). Ullmann (1953, «Descriptive semantics and linguistic typology», *Word* 9, cité par G. Mounin 1972:32) résume encore ainsi cette opinion: «La raison pour laquelle la sémantique n'a pas réussi à s'adapter à la nouvelle perspective structuraliste ne doit pas être recherchée très loin: le vocabulaire n'est pas réductible à une description exhaustive et ordonnée par les mêmes méthodes que la grammaire et la phonologie d'une langue [...] Exception faite de quelques domaines comme la gamme des couleurs, les grades militaires, le réseau des relations familiales, il demeure constitué par des amas lâchement organisés d'un nombre infiniment grand d'éléments» Notons encore l'opinion de Pierre Guiraud (1956:287) sur ceci: «Un champ lexicologique ... ne constitue pas un organisme [une structure] au même titre qu'un système phonologique, où chaque terme assume une fonction commune *nécessaire* à l'ensemble.» Nous renvoyons encore sur cette question à 2.4. ci-dessus.

On peut alors déduire de ce qui précède que le manque de critères objectifs dans la délimitation du champ sémantique ne relève pas foncièrement de l'analyste mais plutôt

de la nature même du sens qui constitue ici l'objet primordial de l'étude. Une partie du problème ici relève de ce que nous cherchons à imposer à la sémantique les modèles de la phonologie et de la grammaire. La sémantique en tant que discipline autonome atteindra un niveau d'évolution sans précédent si elle développe des modèles d'analyse qui lui seront propres. La phonologie, la syntaxe et la sémantique rendent chacune compte d'un aspect différent de la langue. Puisqu'elles se placent à des niveaux différents d'analyse linguistique, leurs modèles d'analyse seront forcément différents. Nous ne nions cependant pas certains faits de convergence entre ces branches d'analyse linguistique tels que la pertinence et la commutation, termes qui, empruntés au domaine de la phonétique et la phonologie, sont souvent appliqués aux domaines de la syntaxe et de la sémantique. Quoi qu'il en soit, il incombe à l'analyste du champ sémantique de définir au préalable les critères sur lesquels se fonde son analyse.

Mais quels que soient les critères mis en place dans l'exercice de la délimitation du champ sémantique, il se trouve tout de même un certain nombre de problèmes relevant souvent de la nature même des unités sémantiques repérées auxquels l'analyste va faire face. C'est ainsi qu'en plus du problème particulier de la méthode privilégiée au cours de l'analyse, nous étudierons également ci-dessous les effets possibles de la polysémie et de l'homonymie, d'un côté, ainsi que ceux de la synonymie et de l'antonymie sur l'activité de délimitation du champ sémantique.

3.1 Problème de méthodes en délimitation du champ sémantique

Nous avons posé ci-dessus le problème d'établissement d'une structure sémantique de l'unité lexicale. Mais un autre problème d'ordre particulier se pose ici. On peut se demander si l'on peut délimiter le sens de l'unité lexicale en dehors d'une situation du discours. En effet, Lehrer (1969:40) en vient à préconiser une prise en compte de l'*univers du discours* ou situation dans l'activité de délimitaion du champ sémantique. «... j'invoque la notion de SITUATION ou UNIVERS DU DISCOURS dans l'établissement des champs sémantiques», dit-elle, en citant en partie John Lyons (1963:63, 1968:413), «et admets que 'le contexte de la situation ... doit être retenu pour comprendre toutes les conventions et présuppositions reconnues dans la société où vivent les participants, tant que celles-ci sont pertinentes à la compréhension du discours'» (loc. cit.), (notre traduction). Ceci n'implique pourtant pas qu'il faille nécessairement représenter la conception globale du monde des sujets parlants avant de procéder à l'analyse sémantique (voir Katz et Fodor 1963:178); mais la conscience d'une telle conception du monde s'avérera nécessaire dans l'analyse sémantique puisqu'elle permettra une connaissance de la psychologie de la communauté. «La notion d''univers du discours' est pertinente à l'analyse sémantique en ce sens que certaines unités lexicales contrastent en paradigmes dans certains champs mais non dans d'autres» (Lehrer, loc. cit.) (notre traduction). L'opinion de Lehrer est à valoriser pour la raison suivante. Un mot donné pourrait appartenir à deux univers du discours différents, par exemple: *opération* s'emploie dans plusieurs domaines différents selon qu'il s'agit du calcul, du domaine

militaire, du domaine de la chirurgie, etc. La polysémie tend à briser les frontières des univers du discours, en en faisant des unités virtuelles.

Cependant, il reste à évoquer deux types de problèmes posés par l'idée de Lehrer. Tout d'abord, vu la tendance de la polysémie à briser les frontières des univers du discours, un univers du discours donné pourrait chevaucher sur un autre univers du discours par le phénomène de la polysémie. Dans un cas pareil, ce chevauchement de deux univers du discours est à remarquer dans l'analyse. En second lieu, l'ordre de l'argument selon lequel le contexte doit être retenu pour comprendre toutes lès conventions et présuppositions reconnues dans la société où vivent les participants nous paraît plutôt renversé. Le contexte démontre un usage particulier et restreint du mot. Une connaissance au préalable des conventions et présuppositions reconnues dans la société des sujets parlants est nécessaire pour que l'on puisse saisir le sens du mot dans cet usage particulier, sans quoi l'on risque de ne posséder, sur la communauté linguistique et ses habitudes langagières, qu'une culture trop étroite pour comprendre le mot dans son emploi particulier.

L'abondance d'exercices de délimitation des champs sémantiques à l'intérieur du lexique depuis les travaux de Trier démontre la mise en oeuvre des méthodes variées dans l'analyse. Parmi ces différentes enquêtes menées à des périodes variées se comptent les travaux des linguistes anthropologues américains qui ont, à plusieurs reprises, reconstitué les champs sémantiques autour de la parenté, des pronoms, de la couleur et des terminologies ethnographiques de toutes sortes telles que la botanique indigène, la taxinomie des maladies dans certaines sociétés amérindiennes, les termes relatifs à la

cosmogonie, etc. Citons aussi Angela Bidu-Vranceanu dont les travaux portent sur l'habitation, les animaux domestiques et les couleurs en langue roumaine, Dubois (le lexique français des structures sociales et économiques de 1869 à 1872), Otto Duchácek (1961) (la beauté en français moderne), Geckeler (l'âge), A.-J. Greimas (la spatialité), Pierre Guiraud (la tromperie et la notion de ‹‹coup››), Adrienne Lehrer (la cuisson), F. G. Lounsbury (la parenté), Georges Matoré (la notion d'art sous Louis-Philippe), Georges Mounin (l'habitation et les animaux domestiques), E. Oksaar (la vitesse), Bernard Pottier (les sièges) (voir Claude Germain 1981:80). Notons également, avant de continuer, l'ouvrage, non moins important dans ce domaine, de Georges Matoré (1988), *Le vocabulaire et la société du XVIe siècle*, le supplément du dictionnaire de l'Académie de 1798: *Les mots de la révolution* (1987) parmi peut-être une centaine d'autres travaux dans ce domaine. Les deux derniers travaux ci-dessus, ceux de Georges Matoré (1988) et de l'Académie (1987), relèvent d'une analyse diachronique de la langue. Bien qu'ils présentent des affinités avec la recherche en champ sémantique (celles de l'identification et de la détermination du sens), ils ne ressortent pas directement de ce domaine. Ils ne partent pas d'une notion générale au sein du lexique de la langue mais se reportent quasiment sur le vocabulaire entier à des époques différentes. Les problèmes de délimitation du champ sémantique qui nous préoccupent ici touchent essentiellement les autres types de travaux mentionnés ci-dessus.

L'un des problèmes majeurs qu'affronte l'analyste dans la délimitation du champ sémantique, c'est la détermination des frontières ou limites entre champs sémantiques divers au sein du lexique. Les unités lexicales s'apparentent à d'autres unités lexicales

soit sur le plan du sens soit sur celui de la forme. Un mot peut aussi endosser des significations variées suivant le domaine, le contexte ou la situation extralinguistique d'emploi du mot. Sans une définition au préalable des critères adoptés dans l'exercice de délimitation ainsi qu'une précision du domaine ou bien du sous-domaine d'analyse, la délimitation du champ sémantique s'avère difficile, tant elle sera floue, vague et sans frontières définies. De nombreuses analyses dans ce domaine indiquent que les unités polysémantiques tendent à élargir le champ sémantique et à générer d'autres champs sémantiques (voir sur ceci H. Schogt 1976:24, Germain :79).

La polysémie et l'homonymie présentent un problème certain pour la délimitation du champ sémantique. Le regroupement des unités lexicales sous un champ sémantique particulier est en quelque sorte un pas vers la dépolysémisation des unités polysémantiques. L'analyste se doit de poser au préalable le critère de cette dépolysémisation, qui relève de l'approche conceptuelle: percevoir l'unité sémantique à la lumière de l'une de ses acceptions. Il importe à l'analyste d'identifier les sous-catégories d'éléments qui structurent le champ sémantique, d'en indentifier l'importance au sein du champ, en même temps que d'envisager l'analyse des unités constituantes du champ sémantique à la lumière des sous-catégories auxquelles elles appartiennent.

Le problème est donc de deux ordres: d'une part montrer la position des sous-catégories au sein du champ sémantique global qui retient l'intérêt de l'analyste, d'autre part, indiquer la position des unités lexicales au sein des sous-catégories repérées. Ceci vu, le champ sémantique met en place un ordre complexe. Le mot se délimite et se détermine par rapport aux autres mots à l'intérieur de la sous-catégorie à laquelle il

appartient; la sous-catégorie se détermine par rapport aux autres sous-catégories avec lesquelles elle se trouve dans le même champ sémantique. Si l'on fait intervenir la langue, masse informe de communications virtuelles, on obtiendrait une forme d'entonnoir. Du mot de la sous-catégorie au sein du champ sémantique jusqu'à la langue, il y a un mouvement qui va s'évasant. Inversement, de la langue (masse informe), en passant par un champ sémantique particulier et ensuite par la sous-catégorie à l'intérieur du champ, pour arriver au mot de la sous-catégorie, il y a un mouvement qui va se rétrécissant. Mais les frontières ou limites du champ sémantique restent toujours à déterminer; reste à dire qu'il incombe à l'analyste de poser des limites à son analyse en justifiant d'une certaine manière ces limites ainsi imposées. L'identification des sous-catégories au sein du champ sémantique constitue déjà dans un certain sens une tentative de définition des limites du champ sémantique au sein du lexique de la langue. Une telle identification des sous-catégories aidera abondamment à observer et à mieux expliquer les phénomènes importants de recouvrement ou de chevauchement (angl. *overlapping*) qui se situeraient, suivant notre optique, à trois niveaux de considération: d'une part, il y aura recouvrement et chevauchement des unités d'une sous-catégorie entre elles; ensuite, il y en aura entre deux ou plusieurs sous-catégories à l'intérieur du champ; finalement, le recouvrement et le chevauchement se situeront entre deux ou plusieurs champs au sein du lexique de la langue.

Un autre ordre de problème réside dans l'analyse des unités composantes des sous-catégories au sein du champ sémantique. Pour témoigner d'un certain ordre dans l'organisation des unités lexicales à l'intérieur du champ sémantique ou de la sous-

catégorie du champ sémantique, on procède souvent en distinguant les éléments du noyau ou centre de ceux de la périphérie. Dans le champ de volition, par exemple, *décision* et *résolution* sont des termes du centre du champ par rapport à *souhait* ou *intention.* Le problème ici émane du caractère dynamique de la langue; rien ne prouve que le terme du noyau ou centre du champ sémantique ou de la sous-catégorie du champ sémantique aujourd'hui le restera demain. En effet, toute analyse du champ sémantique mérite qu'on la revoie, qu'on la retouche pour la mettre à jour au bout de chaque décennie; et au cas où il se produirait des modifications au sein du champ sémantique à l'étude, de telles mises à jour constantes en tiendront compte en redéfinissant les unités composantes du champ à la lumière des changements survenus entre temps dans le champ sémantique. Chaque langue vivante connaît de façon incessante des tensions et des tendances diverses. Ceci entre en ligne de compte avec ce que H. Schogt (1988:4) conçoit comme l'optique synchronique-dynamique (*the dynamic-synchronic view*) de la langue, qui se situe à mi-chemin entre l'optique purement synchronique (visant la description d'un état de la langue) et l'optique purement diachronique (qui s'intéresse au facteur d'évolution de la langue au fil d'un certain temps). En outre, pour le même champ sémantique, le mode de classement des termes quant au noyau ou centre, peut varier d'un analyste à l'autre, à part quelques exceptions où l'étymologie nous aide toujours à déterminer le terme du centre (*beauté, bel,* lat. *bellus*). Nous associons souvent des sensations différentes, des affectivités diverses, aux mots de la langue, suivant notre expérience individuelle et nos goûts particuliers dans la recherche.

Étroitement lié à ce dernier problème c'est celui, non moins important, de niveaux

de langue. Il serait important qu'une délimitation du champ sémantique rende compte des niveaux d'emploi des termes composants identifiés. La langue s'emploie à des niveaux sociaux différents: argotique, populaire, courant, standard, littéraire, etc. Un mot de la langue aura un sens suivant l'individu ou le groupe qui l'emploie, le contexte et le but d'emploi du mot (voir ci-dessous 3.2.1). Le terme *cellule*, par exemple, n'aura pas le même sens ou la même valeur d'emploi pour le médecin que pour le mécanicien ou le botaniste. Encore faut-il noter l'influence de l'époque sur le sens du mot. L'étude de J. Trier sur la sphère de l'entendement à deux époques de l'allemand médiéval présente ici un bon exemple.

Ces problèmes de méthode évoqués ci-dessus nous permettent d'avancer les constats suivants. Tout d'abord, la délimitation d'un champ sémantique s'avère une activité largement subjective régie essentiellement par les besoins de recherche de l'analyste - sa personnalité et son optique de vision. Le choix même de la section à délimiter repose sur l'arbitraire et sur un certain imprévu. Pourquoi choisir de délimiter une section du lexique, plutôt qu'une autre? Dans la section suivante, nous tenterons d'évoquer la problématique de l'objectivation de critères de délimitation du champ sémantique pour ainsi étudier jusqu'à quel niveau il conviendrait de parler d'objectivation dans l'exercice de délimitation du champ sémantique.

3.2 Le sens de l'unité lexicale

Une autre façon d'envisager la problématique de la délimitation du champ sémantique c'est de poser le problème des rapports divers de sens qu'entretient l'unité lexicale avec d'autres unités lexicales du système. La charge sémantique de l'unité lexicale a de fortes implications quant aux autres unités lexicales du système. Cette constatation n'est pas nouvelle dans le contexte de la délimitation du champ sémantique où l'unité lexicale se détermine sémantiquement par rapport à d'autres unités lexicales appelées à faire partie du champ sémantique étudié. En ceci, l'analyse du champ sémantique se présente comme une façon de déterminer les types de rapports, d'un côté entre les unités lexicales à l'intérieur du champ (unités internes), et de l'autre côté, entre les unités lexicales du champ sémantique et les unités lexicales à l'extérieur du champ sémantique (unités externes). Suivant sa charge sémantique, l'unité lexicale contracte avec d'autres unités lexicales divers types de rapports de sens qui peuvent varier, selon les cas, entre la polysémie et l'homonymie d'une part, et la synonymie et l'antonymie, d'autre part. Ces divers types de rapports ne restent pas sans de grandes implications pour l'analyse en champ sémantique. Nous étudierons ci-dessous ces divers types de rapports entre les unités lexicales ainsi que leurs implications pour l'analyse en champ sémantique.

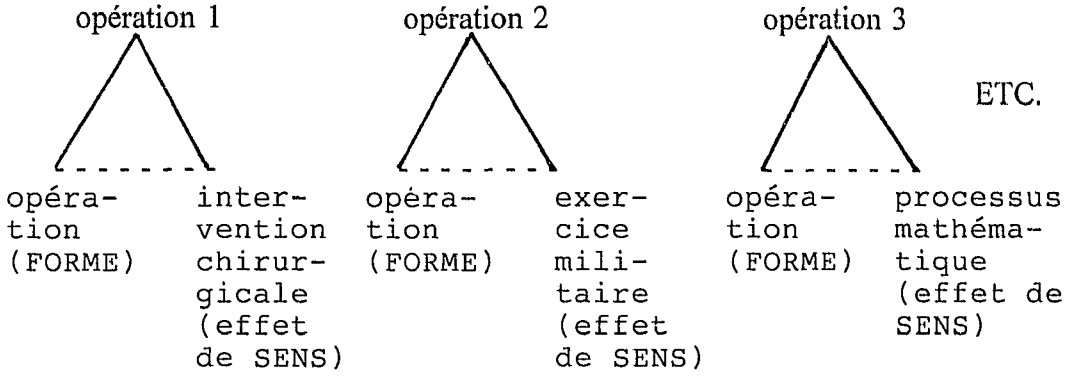
3.2.1 Polysémie et homonymie

La polysémie relève du thème central de l'étude sémantique: la SIGNIFICATION. Elle rend compte d'une situation où une seule unité lexicale ou signe linguistique donne lieu à plusieurs significations. D'après Mounin et al. (1974:264s.), la polysémie c'est la «propriété qu'a un même signifiant de présenter plusieurs signifiés». Le mot *maison* par exemple se prête à une série d'emplois possibles: *maison de campagne, maison de retraite, maison d'Autriche, maison de ville, maison commune,* etc. La définition proposée par le *dictionnaire de linguistique* (Dubois et al. 1973:381s.) n'en est pas moins révélatrice: «On appelle polysémie la propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens. L'unité linguistique est alors dite *polysémique*.» Voir aussi Michel Bréal (1897:143s.), Stephen Ullmann (1965 [1952]:180), Claude Germain (1981:164), Henry Schogt (1976:79, 97, 109).

La polysémie est un phénomène linguistique auquel participent toutes les catégories lexicales: le substantif - *arbre* dans la forêt, *arbre* moteur, *arbre* phonétique, *arbre* généalogique, etc., le verbe - *supporter* les conséquences de son acte, *supporter* la douleur, *supporter* une injure, *supporter* une équipe sportive, etc.; l'adjectif - un jour *sacré*, un *sacré* jour, un homme *brave*, un *brave* type, etc. La même unité lexicale peut appartenir en même temps à deux ou trois classes lexicales: *bien* travailler, des gens *bien*, le transport des *biens* personnels, etc. Soit encore le cas de *livre*: un *livre*, une *livre* de sucre, la *livre* sterling. On se demanderait s'il faut toujours parler dans ces deux dernières séries d'exemples d'une situation de polysémie ou de celle d'homonymie. Nous

constatons avec Dubois et al. (1973:381) que le concept de polysémie s'inscrit dans un double système d'oppositions: d'un côté, l'opposition entre la polysémie (c'est-à-dire, un signe linguistique: plusieurs significations) et l'homonymie (c'est-à-dire, deux ou plusieurs signes linguistiques: même caractère phonologique ou même prononciation), (v. aussi Crystal 1985:23); de l'autre côté, l'opposition entre la polysémie et la monosémie (c'est-à-dire, un signe linguistique: une seule signification, exemple: *hêtre, neutron, rhum,* etc.), (v. aussi Hartmann et Stork (1973:179s.). Dubois et al. notent en plus que l'unité polysémique est souvent opposée à l'unité monosémique, comme le *mot* (du vocabulaire général) est opposé au *terme* (d'un vocabulaire scientifique ou technique). Ils remarquent en plus que les vocabulaires spécialisés se constituent souvent par emprunt et spécialisation d'un terme du vocabulaire général. Par exemple, le terme *fer* est un terme monosémique du vocabulaire de la chimie emprunté au vocabulaire général où l'unité est largement polysémique: un coeur de *fer*, ce siècle est de *fer*, brandir le *fer*, un rideau de *fer*, etc. Le mot *fer* du vocabulaire général comporte divers sens possibles, souvent exprimés par des sous-adresses dans le dictionnaire: *fer*1 - métal, *fer*2 - objet (déterminé) en fer; *fer*3 - objet (indéterminé) en fer. Le caractère polysémique du vocabulaire général implique une contrainte pour l'esprit ou la pensée scientifique. La polysémie tend ainsi à réduire l'obligation de choix d'unités lexicales puisqu'une même unité lexicale peut figurer dans des phrases différentes, présentant des contextes variés. En cela, elle se présente comme un moyen de combler les défaillances lexicales qui seraient beaucoup plus abondantes dans la langue à défaut de cette polyvalence lexico-sémantique, une caractéristique quasiment innée qu'a la langue de se reproduire, de se renouveler et de se

multiplier à partir des formes déjà existantes. Autrement dit, elle participe à l'économie lexicale et constitue, à une grande échelle, un facteur d'enrichissement de la langue. Pour le terme *opération*, nous avons ailleurs (A. *Obiukwu (1992), Séminaire de Ph.D., décembre 1992*) ainsi schématiquement représenté le phénomène de la polysémie:



Ayant ainsi défini le phénomène de la polysémie, il serait maintenant pertinent d'étudier les causes de ce phénomène dans la langue. Poser le problème des causes de la polysémie dans la langue implique aussi en quelque sorte poser le problème de la motivation sémantique. F. de Saussure a conçu la notion de motivation, quoique formelle, du signe linguistique. Suivant la méthode saussurienne, *dent* est un signe linguistique arbitraire alors que dent*aire* est un signe motivé par l'ajout du suffixe *-aire* à la racine arbitraire: *dent*. Pour ce qui nous concerne ici, nous faisons un usage d'un tout autre ordre du concept de motivation. Il s'agit ici de la motivation sémantique qui vise le dynamisme sémantique interne de l'unité lexicale dans sa susceptibilité d'enregistrer de

nouvelles acceptions et d'élargir ainsi sa fréquence d'occurrence dans la communication (voir aussi Obiukwu, op. cit.). Certains facteurs socio-linguistiques contribuent à l'accroissement de la polysémie dans la langue. Ainsi pourrait-on répartir les causes de la polysémie sur les facteurs linguistiques et les facteurs sociaux.

Les causes linguistiques sont intrinsèques à la langue, relevant des caractéristiques internes de celle-ci. La première des causes linguistiques relève d'un procédé étymologique. Soit deux termes voisins. Si l'un arrive à absorber le sens de l'autre, la polysémie résulterait de cette absorption de sens du mot voisin. Il y a une fusion lexicale qui se produit. Les diverses acceptions de *instruire*: *instruire* un procès, *instruire* les enfants, témoignent d'accumulations de sens. Cette fusion lexicale et cette absorption de sens, Michel Bréal (1924 [1897]:153s.) l'appelle un raccourcissement. Ceci implique la suppression de l'un des deux mots primitivement associés. Le mot survivant succède à toute une locution et absorbe le sens du mot supprimé. Il y a par la suite un regroupement des sens des deux unités et l'établissement d'un seul mot là où il en existait deux autrefois. La partie qui survit tient lieu de l'ensemble. On remarque un effet d'accumulation de sens. Soit l'exemple du polysème *chambre*: la *Chambre* (renvoyant à la Chambre des députés), la *Chambre* de Commerce, *chambre* à gaz, *chambre* à air (partie inférieure d'un pneumatique), *chambre* de maison, etc. Le même constat peut être fait du mot polysémique *cabinet* dont l'emploi absolu, surtout au pluriel, prête largement à l'ambiguïté et à l'équivoque. D'autre part, Bréal remarque: «En toutes les situations, en tous les métiers, il y a une certaine idée si présente à l'esprit, si clairement sous-entendue qu'il semble inutile de l'énoncer dans le discours. L'épithète servant à spécifier

cette idée est seule exprimée. De là cette quantité d'adjectifs qui, à la longue, prennent place parmi les substantifs» (Michel Bréal, op. cit., p. 154). On parle de *la diagonale* (ligne diagonale), de *la ronde*, de *l'anglaise*, et de *la bâtarde* (dans le domaine de la calligraphie), de *l'oblique* (ligne oblique), etc. De tels cas d'intussusception sont innombrables dans la langue. Ces suppressions ouvrent un large champ à la polysémie. Ce facteur d'intussusception ne touche cependant qu'à une partie des polysèmes. Bréal attribue la polysémie des objets d'usage quotidien tels que *feuille, carte, planche, table*, etc. à la suppression du déterminant et récuse le procédé étymologique dans l'étude de tels polysèmes. «En pareil cas, l'étymologie pourrait devenir le guide le plus trompeur, si à la connaissance des mots l'on ne joignait celle des choses» (Bréal :155).

Une autre source de polysémie identifiée par Bréal concerne les verbes dits prégnants. La notion de prégnants s'emploie en philologie ancienne pour parler des verbes qui absorbent en eux la signification de leur complément. Ce procédé est fréquent dans la langue de différents domaines spécialisés et de divers états. Le sens du complément rentre alors, en quelque sorte, dans le verbe, et lui donne une signification tout à fait caractéristique (v. Bréal :156). L'individu qui pratique sa religion avec dévotion devient un *pratiquant*; le verbe *déposer* s'emploie intransitivement dans le cas, par exemple, d'un témoin qui donne des renseignements à la justice; on dit un *possédé* pour l'individu possédé du démon. Ce phénomène concourt à la polyvalence.

D'autre part, Stephen Ullmann (1965 [1952]:200ss.), quant à lui, distingue quatre sources principales de la polysémie, à savoir, les glissements de sens, les expressions figurées, l'étymologie populaire et les influences étrangères. Pour ce qui concerne les

glissements de sens, il importe de noter que le signifié n'est jamais complètement uniforme; les mots ont des aspects divers selon les situations où ils figurent. On aboutit à des nuances différentes d'un même sens. C'est ainsi que Littré, par exemple, donne une quarantaine d'acceptions du verbe *aller*. En dehors du sens général d'*acte*, on parle, d'une manière plus précise d'un *acte* de naissance, d'une pièce en cinq *actes*, des *actes* d'un congrès, etc.

Quant aux expressions figurées, la métaphore et la métonymie en constituent les principales causes de la polysémie. La métaphore, procédé de langage qui consiste dans un transfert de sens par substitution analogique, se trouve à la base des séries polysémiques suivantes: *bouton* de rose, *bouton* d'habit, *bouton* sur la peau; *assiette* d'une poutre, *assiette* mentale, etc. Ainsi le concret s'emploie-t-il assez souvent pour l'abstrait. La métonymie présente un moyen d'exprimer un concept par un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire. Elle opère dans le même sens que la métaphore. La cause s'emploie assez souvent pour l'effet, le contenant ou le récipient pour le contenu, le signe pour la chose signifiée. Soit les mots polysémiques, SCÈNE: *scène*1: partie du théâtre, *scène*2: ensemble des décors, *scène3:* lieu où se passe l'action, *scène*4: subdivision d'un acte, *scène*5: art dramatique; CUISINE: *cuisine*1: lieu où l'on apprête les mets, *cuisine*2: art d'apprêter les mets, *cuisine*3: ces mets eux-mêmes. La synecdoque présente une autre source de la polysémie du terme. Ainsi, *voile* s'emploie au sens de 'bateau'. En général, les figures de rhétorique dont le langage littéraire fait grand usage constituent autant de sources de la polysémie. Depuis le Moyen âge français, en passant par les périodes de la Renaissance et de la Révolution française jusqu'à nos

jours, le domaine de la création littéraire dans la langue est une source intarrissable d'enrichissement linguistique. En ceci, la langue et la littérature (dans chaque groupe humain) entretiennent un rapport de coexistence symbiotique: l'une puise ses ressources dans l'autre. La linguistique textuelle et la pragmatique, domaines assez récents en linguistique, en rendent suffisamment compte et présentent ainsi des atouts considérables pour la recherche. Quant à l'étymologie populaire, ce phénomène s'applique dans une situation où la majorité des sujets parlants font un usage polysémique d'un mot, par exemple: CHARME: *charme*1: grand agrément, et *charme*2: nom d'arbre; FLAMME: *flamme*1: feu, *flamme*2: lancette de vétérinaire, etc. Finalement, pour ce qui est des influences étrangères, ces phénomènes résultent d'un contact assez prolongé entre deux communautés linguistiques différentes. Il arrive assez souvent qu'un aspect de l'usage d'un mot de l'une des deux langues en contact s'infiltre soit sémantiquement soit formellement dans la langue voisine. Cette traversée de frontière linguistique est rendue plus facile s'il existe, dans les deux langues, deux mots formellement connexes. C'est le cas de l'anglais *realise* qui implique *comprendr*e et du français *réaliser* qui veut dire *rendre réel et effectif.* Ayant subi l'influence de l'anglais, le verbe français est arrivé à élaborer aujourd'hui en français et son sens original en français: soit par exemple: Il a *réalisé* son but quand il fut accepté à l'examen, et le sens anglais du mot: soit, Il a *réalisé* qu'il avait tort.

D'autre part, les causes sociales de la polysémie opèrent à l'extérieur de la langue. Il s'agit essentiellement ici de la rencontre entre la langue et la société ou la communauté des sujets parlants. La société n'est pas neutre vis-à-vis de la langue. Elle s'en sert dans

la communication interpersonnelle au sein de la société. Inversement, la langue n'est pas et ne peut pas être à l'abri des influences sociales. L'évolution sociale produit assez souvent des influences considérables sur la langue. Les mouvements sociaux, politiques et philosophiques peuvent influencer le sens du mot dans la langue. Par exemple, la philosophie française du dix-huitième siècle diffusa l'idée du *progrès* comme 'acheminement de l'humanité vers un but idéal'. La Révolution française a consigné aux mots *liberté, égalité* et *fraternité* des valeurs sémantiques ou des connotations qu'ils n'auraient peut-être jamais eu si l'événement ne s'était pas produit. Le progrès économique, les inventions scientifiques et industrielles font souvent surgir des néologies (termes nouveaux dans la langue) ou transformer en les spécialisant dans un domaine spécialisé le sens des mots déjà existants dans la langue. (Voir l'exemple de *fer* ci-dessus).

Une autre manière d'envisager le problème de la polysémie, c'est de l'étudier dans son rapport, d'une part, avec l'homonymie, et d'autre part, avec la monosémie. L'homonymie s'applique dans une situation où plusieurs signifiés présentent des signifiants identiques. Cette identité des signifiants opère sur deux plans de considération: d'un côté sur le plan de la graphie: ex., 1. *rue*: voie dans une agglomération, synonymes ou quasi-synonymes: *avenue, boulevard, artère*, etc.; 2. *rue*: plante (rutacées); 1. *souci*: un état d'âme; 2. *souci*: plante; 1. *fugue*: escapade, fuite; 2. *fugue*: pièce musicale; l'homonymie opère aussi sur le plan phonique: ex., la série phonique [so]: *seau, sceau, sot, saut*, etc.; ou la série [sɛ̃]: *saint, sain, sein, seing, ceint*, etc.; ou encore la série /k-k/: *coq, coque, coke*, etc. Les signifiants graphiquement identiques sont dits homographes.

Ceux qui relèvent d'une identité phonique sont dits homophones. Il est à noter que les homographes ne se prononcent pas forcément de la même façon. Ainsi se distinguent phoniquement 'les *fils* de Pierre' de 'les *fils* de laine' et le couvent (substantif) de *couvent*, le verbe *couver* conjugué à la troisième personne du pluriel. Soit l'énoncé suivant:

Les poules du *couvent* [kuvɑ̃] *couvent* [kuv].

En dehors de la simple définition des deux notions, la distinction polysémie-homonymie n'est pas toujours facile à déterminer, et reste un problème tant controversé en sémantique lexicale. On peut se demander d'après quels critères nous voyons dans les deux séries d'emplois ci-dessus de *rue* et de *souci* des cas d'homonymie plutôt que de la polysémie. L'un des critères souvent proposés pour distinguer la polysémie de l'homonymie c'est le critère de lien sémantique perçu entre les différentes acceptions d'un polysème. D'après Claude Germain (1981:164), «... est considéré comme polysémique un signifiant qui présente plusieurs signifiés *reliés entre eux d'une certaine manière*; ...» (notre italique). Quant à l'homonymie, nous dit-il, «... sont considérés comme homonymiques (homographes ou homophones) des signifiants qui présentent plusieurs signifiés non reliés entre eux» (loc. cit.). Ce constat de lien implique que l'unité polysémique présente une série de significations qui tout en opérant dans des contextes différents, chez des individus différents et à des moments variés, ne nous rappellent pas moins une partie de la valeur sémantique initiale du mot polysèmique. Il y a du moins un archisème (c'est-à-dire un trait sémantique dominant) présent dans chaque acception du polysème. Soit par exemple le polysème *voie* dans toutes ses occurrences possibles:

1) Elle s'est frayé une *voie* dans les broussailles [ESPACE À PARCOURIR POUR ALLER QUELQUE PART].

2) Le Boulevard Saint-Germain est une grande *voie* de communication [L'ESPACE LORSQU'IL EST TRACÉ ET AMÉNAGÉ].

3) Les envahisseurs s'emparèrent vite des *voies* romaines [GRANDE ROUTE DE L'ANTIQUITÉ, lat. *via*].

4) *Voies* et quais d'une gare [ENSEMBLE DES RAILS MIS BOUT À BOUT ET À ÉCARTEMENT FIXE QUI FORMENT UNE VOIE, UN CHEMIN POUR LES CONVOIS].

5) *Voies* navigables [LES FLEUVES ET CANAUX]

6) La *voie* maritime, aérienne [DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS PAR LA MER, AIR].

7) Les chasseurs ont vite perdu la *voie* du fauve [LIEUX PAR LESQUELS EST PASSÉE LA BÊTE; CHEMIN QU'ELLE A SUIVI].

8) La police a suivi la *voie* de la voiture des cambrioleurs [TRACES PARALLELES LAISSÉES PAR LES ROUES D'UNE VOITURE].

9) La *voie* de l'enfer est pavée de bonnes intentions (proverbe français) [CONDUITE SUIVIE, MESURE ADOPTÉE POUR ARRIVER À QUELQUE CHOSE].

10) Ces informations nous sommes parvenues par les *voies* les plus dignes de confiance [INTERMÉDIAIRE OU SUITE D'INTERMÉDIAIRES QUI PERMET D'OBTENIR OU DE FAIRE QUELQUE CHOSE].

etc. (voir aussi *Le petit Robert 1: dictionnaire de la langue française*).

Dans toutes les occurrences (ci-dessus) du polysème *voie*, il y a un sens récursif, celui de DIRECTION, diversement représenté le long de notre série d'exemples: par les substantifs - *espace, route, rail, chemin, convois, fleuve, canaux, mer, air, lieux, voiture, conduite, intermédiaire*, etc.; par les verbes parfois au participe passé: *tracer, aménager, passer, suivre, paver, obtenir,* etc. La lexicographie, l'art de la confection des dictionnaires, recourt fréquemment à cette méthode, celle de considérer comme un polysème une entrée

dont toutes les acceptions témoignent d'un lien sémantique entre elles. Mais ceci relève encore souvent de la subjectivité et d'une certaine arbitrarité. Ainsi peut-on expliquer la présence dans *Larousse: dictionnaire du français contemporain* de deux entrées du terme *organe* alors qu'il n'en existe qu'une seule entrée du même terme (avec, certes, plusieurs acceptions numérotées) dans le *Petit Robert 1: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, malgré le volume sensiblement plus grand de ce dernier (voir aussi A. Obiukwu 1992:82). Un lien sémantique entre les acceptions du mot dit polysème implique également, dans un certain sens, une ressemblance contextuelle (voir *voie* ci-dessus). Germain propose, en effet, le rapprochement par paires minimales des unités significatives en vue de la distinction

polysémie-homonymie. Soit les deux énoncés:

1. Elle se promène dans la *rue*.

2. La *rue* pousse dru dans ce village.

Rien ne nous permet de rapprocher sémantiquement ces deux occurrences de *rue*. Dans ce cas particulier, nous avons affaire à une situation d'homonymie.

Un autre critère souvent avancé pour distinguer la polysémie de l'homonymie c'est celui de l'origine historique des mots sous considération. D'après H. G. Schogt (1976:55), si les deux mots considérés partagent le même étymon (ex., *voler*1 et *voler*2, tous deux issus du latin: *volare*), il s'agit alors de la polysémie; dans le cas contraire (ex., *louer*1, du latin: *locare* et *louer*2, du latin: *laudare*) on a affaire à deux signes indépendants. Or, S. Ullmann (1965:220), quant à lui, situe l'homonymie et la polysémie dans une perspective tout à fait différente. Pour lui, le cas limite de l'homonymie

s'explique sur la base du partage d'un même étymon (exemple de *voler*1 et *voler*2). Les homonymes, en particulier ce qu'il appelle les homonymes sémantiques, relèvent d'une évolution divergente des sens d'un seul mot. L'écart entre les différentes acceptions d'un polysème s'accroissant sans cesse, il peut arriver un moment où les liens se rompent et le mot se scinde en deux. La polysémie cède alors le pas à l'homonymie. Soit encore les exemples suivants: 1. *éclair*: éclat de lumière; 2. *éclair*: gâteau, ainsi nommé parce qu'on le mangeait très vite (soit avec la rapidité de l'éclair); 1. un *pas*: (substantif); 2. *pas* (auxiliaire de négation). Le critère étymologique se présente parfois comme seul moyen de vérifier le lien sémantique de deux mots formellement ou sémantiquement connexes: 1. *grève*: plage de sable, 2. *grève*: cessation de travail. L'étymologie reconstitue le lien en nous révélant que les ouvriers parisiens, lorsqu'ils ne travaillaient pas, avaient l'habitude de se regrouper au bord de la Seine, Place de la Grève (devenu aujourd'hui la Place de l'Hôtel de Ville) à Paris. Le sens de *cessation de travail* s'est progressivement associé à cette habitude.

Notons, tout de même, l'importance de la graphie dans la distinction homonymie-polysémie. D'ordre général, même si les attitudes sont variées et souvent subjectives et arbitraires quant au classement (d'après polysémie ou homonymie) des mots graphiquement identiques (*rue*1 et *rue*2, *souci*1 et *souci*2, *voler*1 et *voler*2, *louer*1 et *louer*2, etc., il n'y a aucune confusion quant aux homophones non homographes (ex., *conte* et *compte*). Ceux-ci resteront toujours des homonymes (v. Schogt 1976:56). Notons cependant le cas exceptionnel de *dessin* et *dessein* où il existe un rapport sémantique malgré la graphie divergente. Bien au-delà de cette polémique qui entoure

la distinction de la polysémie et de l'homonymie, il faut faire prévaloir l'intuition des locuteurs. Et c'est cette intuition dont il faut faire preuve dans l'interprétation des éléments composants des signifiés.

Avant de pousser plus loin notre analyse des phénomènes de polysémie et d'homonymie dans la langue, il importerait ici d'étudier la relation entre la polysémie et la monosémie. Par sa définition en sémantique moderne, la monosémie s'oppose, d'un tout autre ordre, à la polysémie. La monosémie s'emploie pour parler d'une situation où un mot ne dénote qu'une seule chose. L'emploi de ces deux termes relève plutôt d'un phénomène peu étudié en linguistique, soit les influences des limites du langage. Les choses se nommeraient autrement. En effet, au sens terminologique, la monosémie n'existerait pas dans la langue. Le mot n'est que rarement monosémique quand il est défini car il comporte forcément dans sa définition un faisceau de sèmes (cas insuffisamment dit monosémie) ou plusieurs faisceaux de sèmes (cas reconnu aujourd'hui dans notre discipline comme la polysémie).

La monosémie est la caractéristique prétendue des termes techniques et scientifiques. Or, il ne relève pas de la nature du signe linguistique de n'avoir qu'un seul et unique sens. Le signifiant entretient avec le signifié un rapport complexe de sens. Le mot signifie d'abord par dénotation, et puis par connotation. La dénotation témoigne de la valeur référentielle du mot et porte sur la face matérielle et concrète de l'objet désigné. Soit *maison* (bâtiment d'habitation). D'autre part, la connotation rend compte de la valeur essentiellement intellectuelle et évocatrice du mot. Soit encore *maison* (les gens attachés au service d'une maison, exemple d'emploi: une nombreuse *maison*). Vu ce double

système de signification inhérent au mot, ce dernier reste un noeud de significations diverses. La polysémie présente toujours un problème épineux pour la formalisation de la terminologie scientifique et technique. Une partie de ce problème relève du fait que le vocabulaire spécialisé doit rendre compte d'un monde de connaissance et d'étude d'une valeur universelle, caractérisé par un objet et une méthode déterminés, et fondé sur des relations objectives vérifiables, en général par les lois. Il s'agit d'un domaine d'une objectivité et d'une précision très élevées. Tout trait de polyinterprétabilité dans ce domaine serait alors un manquement à la précision scientifique. La polysémie présente une contrainte à l'esprit scientifique.

Or, il y a contact régulier entre le vocabulaire général de la langue et le vocabulaire spécialisé. L'un emprunte souvent à l'autre. Pour le vocabulaire scientifique, l'appartenance à une langue d'un public qui dépasse largement celui des spécialistes du domaine techno-scientifique dont il sert d'expression, une langue dont il partage la grammaire et l'orthographe, présente déjà un problème, l'exposant ainsi aux caractéristiques du vocabulaire général de la langue. La langue d'un peuple, dit Diderot, donne son vocabulaire et le vocabulaire est une table assez fidèle de toutes les connaissances de ce peuple. On accepte pourtant en terme général la monosémie des termes du vocabulaire techno-scientifique et leur capacité de signifier par dénotation. Jacques Flammand (1983:119) en fait un facteur de distinction, en traduction, entre les textes scientifiques et pragmatiques et les textes littéraires. Dans son article *La spécificité du terme scientifique et technique* (dans *Langue française*, nos. 17-20, 1973), Louis Guilbert attache une importance particulière à la monosémie des termes techno-

scientifiques. Il importerait d'évaluer la question de la monosémie des termes techniques et scientifiques et voir ainsi en quoi ces termes diffèrent-ils des mots du vocabulaire général de la langue dans leur mode de signification. Parler de la monosémie c'est poser, dans un certain sens, le concept d'univocité qui, par extension, présuppose la neutralisation de la biunivocité (homonymie, polysémie) (voir R. Kocourek 1991 [1982]:187); c'est aussi contredire la notion d'économie lexicale, produit essentiel de la polysémie. Cela présuppose également qu'employé dans plusieurs textes et dans des contextes divers, le terme monosémique aura forcément le même sens.

La première idée à l'appui de la monosémie des termes techno-scientifiques c'est celle de la spécialisation, une caractéristique que nous avons déjà évoquée ci-dessus. Ces termes relèvent des domaines d'intérêt ou d'étude où l'observation et l'exactitude ont une grande part. Leur emploi dans ces domaines doit donc satisfaire aux exigences d'objectivité et de précision. Ces termes, en particulier les plus hautement spécialisés, ne sont le plus souvent connus que des seuls initiés ou spécialistes des domaines en question. Ainsi sont-ils d'usage restreint. En cela, le terme techno-scientifique, puisqu'il ne réfère qu'à une seule et unique chose ou à une seule opération ou phénomène dans le domaine spécialisé, comporte bien souvent un seul faisceau de sèmes définisseurs, présentant un seul sens (ex., ion, électron, neutron, etc.) (voir A. Obiukwu, op. cit., p. 79). En outre, les termes techno-scientifiques dénotent le plus souvent les choses concrètes et les phénomènes de la nature: les arbres, les animaux, les ressources terrestres, les couleurs, etc., soit essentiellement des classes de choses (des classèmes) avec des différenciateurs sémantiques (des sèmes spécifiques ou des sémantèmes) des éléments membres de chaque

classe (voir Galisson et Coste 1976:481 et Guilbert 1973:10). Ainsi *le Petit Robert 1: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* définit-il *plante* comme: «nom donné à tous les végétaux» (soit une classe de choses), alors qu'il définit *orchidée* comme: «plante de la famille des orchidacées dont les fleurs groupées en grappes parfumées sont recherchées pour leur beauté.» La définition du second terme nous montre non seulement la classe à laquelle appartient le concept, à savoir, *plante*, mais en plus les caractères distinctifs qui démarquent l'objet d'autres objets de la même classe: *fleurs groupées en grappes parfumées*, et même son importance ou son usage dans la communauté: ses fleurs sont *recherchées pour leur beauté.*

Le facteur de spécialisation explique l'abondance des dictionnaires et des lexiques spécifiques dans différents domaines technoscientifiques. Guilbert (op. cit.) oppose la pluralité des vocabulaires techno-scientifiques à l'"unicité" du lexique général de la langue. Or, la situation de communication qui varie constamment, les niveaux de langue, les registres divers, le statut social des locuters, tendent largement à réfuter cet idéal supposé d'unicité du lexique général de la langue. Dans une situation de communication donnée, les locuteurs ont un choix à faire entre *soldat, troufion* et *fantassin* ou encore entre *médecin* et *toubib*. D'autre part, la science et la technique constituent un lieu d'inventions constantes. Chaque invention scientifique s'accompagne d'un nom et présente un nouveau terme dans la langue techno-scientifique. Ainsi s'explique, en partie, l'abondance en langue techno-scientifique des néologismes du type *lombriculture* (c'est-à-dire, l'élevage des vers de terre ou lombrics) et *lombri-compost* (c'est-à-dire, le compost obtenu par l'action des vers de terre ou lombrics) (voir Merle et al. 1989:9, 120).

Souvent aussi, le terme techno-scientifique désigne la réalité par le nom de l'inventeur du produit ou du phénomène dans le domaine techno-scientifique. On cite par exemple les rayons Roentgen (autrement dit les rayons X) souvent ainsi désignés par le nom du savant allemand qui les découvrit en 1895. La **néologie** contribue largement à la monosémie des termes techo-scientifiques. Ce constat nous permettra de souligner un fait important de distinction entre la néologie en langue techno-scientifique et la néologie dans le vocabulaire général de la langue. Dans le premier cas, la néologie est à la fois lexicale et sémantique. Un nouveau terme apparaît avec un sens nouveau. En revanche, dans le vocabulaire général de la langue, la néologie est essentiellement sémantique (la néologie sémantique) et implique toutes les procédures énumérées ci-dessus suivant lesquelles un mot déjà existant dans la langue revêt des sens nouveaux.

En outre, les réalités scientifiques et techniques dépassent les frontières régionales ou nationales. De ce fait, les emprunts interlinguistiques (des mots étrangers sans équivalents dans le domaine national) sont souvent nécessaires dans la langue techno-scientifique. Une invention réalisée au sein d'une communauté linguistique donnée se désigne souvent de façon indifférenciée dans d'autres communautés linguistiques (exemple, en français, *bulldozer*). Ceci facilite les emprunts entre langues différentes. On note, pour le cas du français, de tels emprunts que *rafting* (qui désigne une certaine variété de canotage), *shirting*, *design*, pour n'en citer que quelques exemples. Ces emprunts gardent le plus souvent leur forme et leur sens originaux et permettent rarement, à la différence des mots déjà existant dans la langue, une multiplicité d'emplois. C'est que l'emprunt se réalise dans un contexte particulier. Il est donc possible que le mot

emprunté perde sa polysémie dans la langue emprunteuse. Pourtant, certains de ces emprunts, une fois intégrés à la langue emprunteuse, prennent souvent les suffixes propres à celle-ci et fonctionnent dans certaines catégories grammaticales. Du *rafting*, le français dérive *rafteur*. Le même constat peut se faire de l'anglais *pasteur-ize*. Ces emprunts interlinguistiques, de nature considérablement étrangère à la structure lexicale de la langue emprunteuse, favorise la monosémie.

Une autre raison en faveur de la monosémie des termes techno-scientifiques pourrait être fournie par le mode de dérivation de ces termes. Un grand nombre de ces termes relèvent de la confixation (soit la formation savante) (voir R. Kocourek :109). «Il y a ... confixation (formation savante) si deux ou plusieurs morphèmes liés gréco-latins s'unissent, et donnent un mot confixé (un confixé, un mot savant) ... » (loc. cit.). Soit par exemple les termes tels que *photosynthèse* (du grec: *phos* ou *photos* «lumière») et *chlorophylle* (du grec: *khlôros* et *phullon* «feuille») dans le domaine de la biologie. Parmi les éléments gréco-latins qui participent à ce type de formation, on note en plus les exemples suivants: *phono-* (du *grec.* «voix, son», ex., *phonogramme, phonométrie,* etc.), *infra-* (du *lat.* «au-dessus», ex., *infrarouge, infrabiologie,* etc. (voir R. Kocourek :115-119). En plus, un nombre également important des termes techno-scientifiques relèvent de la composition. «... il y a composition si deux ou plusieurs mots sont juxtaposés pour donner une unité graphiquement continue - un mot composé (un composé), ...» (R. Kocourek :109). Notons les composés du type *bébé-éprouvette* et *arbrisseau-éprouvette* (qui désigne ces jeunes arbres obtenus par le procédé du clonage (qui force quelque peu la nature) et dont la formation s'appuie sur le terme précédent) (voir sur ceci Merle et al.

:8). Ces confixés (d'origine gréco-latine) ainsi que les composés possèdent une forme et une largeur d'emploi qui se soumettent difficilement à la polysémie.

Avant de quitter la discussion sur la monosémie des termes techniques et scientifiques, faisons les remarques suivantes. Pour déterminer la monosémie d'un terme techno-scientifique, il conviendrait de considérer deux facteurs importants, à savoir le niveau de spécialisation du terme et sa fréquence d'usage dans la communauté linguistique. Aucune statistique n'existe pourtant pour déterminer ces facteurs et il ne revient qu'à l'intelligence, l'intérêt personnel et l'observation pour nous guider dans cette détermination. La monosémie, on peut le constater, prime là où il existe un très haut niveau de spécialisation du terme, c'est-à-dire où le terme est d'emploi uniquement technique et scientifique, restreint au seul domaine scientifique et technique où il ne réfère qu'à une seule et unique chose ou à un seul phénomène. Les termes techno-scientifiques véhiculent des réalités universelles et *unidimensionnelles*. Les facteurs de néologie, d'emprunt et de mode dérivationnel ne viennent qu'après coup et relèvent d'une attention portée beaucoup plus sur la forme de ces termes que sur leur caractère spécialisé. Un terme serait monosémique ou ne le serait pas suivant sa fréquence d'emploi dans la communication générale au sein de la communauté linguistique. Un terme d'une fréquence d'usage élevée serait forcément polysémique. En effet, la langue est un bien social commun à tous les locuteurs dans une communauté linguistique, et plus le terme s'expose à la communication générale, plus grande sa susceptibilité à la polyvalence. Ainsi le terme *organe* prend-il des sens différents pour le médecin, le botaniste, le mécanien, le journaliste et le politicien.

La monosémie serait donc l'idéal d'une communication objective, référentielle et dénotative. En revanche, la polysémie et l'homonymie, lieux de multiplicité de sens et de formes, constituent, *ipso facto*, des sources d'ambiguïté et d'équivoque dans l'emploi de la langue. Ces deux phénomènes rendent difficile et peu réaliste toute réponse à une question du type: que veut-dire *voie*? A moins de proposer des réponses semblables à celles de Humpty Dumpty dans *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carrol, tout linguiste ou locuteur à qui cette question est adressée n'arrivera à offrir une réponse efficace qu'à travers une autre question ou série de questions visant à déterminer le contexte et la situation extralinguistique dans lesquels le mot est entendu, soit des questions du type: dans quel sens? ou dans quelle situation d'activité humaine? ou encore, pour qui? D'après Claude Germain, l'ambiguïté sémantique est parfois définie comme ce qui, aux yeux du linguiste, paraît présenter plus d'une interprétation. Autrement dit, l'ambiguïté linguistique se présente chaque fois que dans un énoncé émis normalement à des fins de communication, il y a problème de choix pour l'auditeur.

La polysémie pose aussi un problème crucial à la terminologie. Quel sens du terme retenir pour quel concept? Avec cela tous les problèmes auxquels doit faire face la formalisation de la terminologie scientifique. Exception faite des termes techno-scientifiques d'un niveau de spécialisation très élevé, le terme n'aura un sens que dans un contexte d'emploi et dans une situation extralinguistique déterminés. Le lexique général de la langue constitue le lieu par excellence de la polysémie. Les mots se chargent souvent de valeurs intellectuelles et évocatrices nouvelles (soit des virtuèmes). «Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens

restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret ... A mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur» (Michel Bréal :143). Le terme techno-scientifique, constamment exposé au domaine général de la langue, finit par rendre compte d'un mode de signification semblable à celui du mot du lexique général de la langue. «Le terme technique et scientifique récupère alors toutes les virtualités d'emploi polysémique, toutes les connotations» (Louis Guilbert 1973:11). La polysémie serait alors la règle, la monosémie l'exception. Force nous est ici de souligner l'importance du contexte et de la situation extralinguistique dans l'interprétation du terme. Le terme est à percevoir suivant son milieu d'emploi ou son entourage dans le texte, plutôt que d'après sa définition dans le dictionnaire général de la langue. Celui-ci n'offre, bien souvent, que certaines acceptions relatives au champ sémantique de l'entrée lexicale (voir R. Kocourek :180). Kocourek distingue entre les acceptions terminologiques et les acceptions non terminologiques. Soit dans le domaine de la biologie, le terme *organe*, défini par un biologiste, comportera plus de sèmes définisseurs que s'il est défini par un non spécialiste.

Poursuivant le même argument, P. Auger et M.-C. L'Homme (1992:190ss.) montrent que les termes ne fonctionnent pas de façon isolée mais en relation textuelle. «La terminologie scientifique dominante s'est fait piéger par son institutionalisation», remarque P. Auger, d'un ton frisant quelque peu le reproche, lors de la présentation de leur communication à la Table Ronde de Terminologie, Discours et Textes Spécialisés, dans le cadre du quinzième Congrès international des linguistes tenu à Québec du 9 au

14 août 1992. Le mot prend un sens et les usages se fixent dans des collocations textuelles. Nous concluons, d'après la discussion qui précède, que le contexte et la situation extralinguistique d'emploi du terme offrent les seuls critères adéquats et indispensables dans la perception du terme.

Dans le cadre de la délimitation du champ sémantique, la polysémie et l'homonymie ne resteront pas sans conséquence. Faisons les remarques suivantes quant à la monosémie. Le phénomène de la monosémie présente un argument en faveur de deux aspects de la théorie du champ sémantique comme il est élaboré par Trier: soit d'un côté, l'hypothèse suivant laquelle il existerait une correspondance exacte point par point entre un champ lexical et un champ sémantique, et d'autre part, l'hypothèse selon laquelle l'organisation des unités lexicales au sein du champ sémantique présenterait une analogie basée sur un recouvrement sans lacune ni chevauchement (voir 2.3.3.). Or, la polysémie et l'homonymie entravent ce type d'organisation des unités lexicales face à la réalité externe. Un mot dans un champ sémantique donné fait forcément écho, par sa forme et par sa valeur, à un autre mot soit dans le même champ sémantique soit dans un champ sémantique différent. Soit le terme *avocat*: ce terme figurera à la fois dans le champ sémantique de l'alimentation et dans celui de la justice ou des professions. Tout comme elles brisent les frontières linguistiques (polysémie et homonymie interlinguales), la polysémie et l'homonymie brisent également les frontières des champs sémantiques au sein d'un système linguistique donné (polysémie et homonymie intralinguales). Les exemples de ce phénomène abondent dans la comparaison des systèmes linguistiques divers: *couvercle*: anglais: 1. *lid* (terme d'ustensile) 2. *cover* (terme de la plomberie);

crosse: angl.: 1. *butt*/stock, (termes d'armes), 2. *croisier* (terme de botanique), 3. *knuckle* (terme de cuisine; *crosse de boeuf*: knuckle of beef); *détente*: angl.: 1. *trigger* (terme d'armes), 2. *relaxation* (des muscles), etc., autant d'exemples qui présentent un problème particulier non seulement pour le classement des unités lexicales au sein du champ sémantique mais en plus pour des études contrastives des systèmes linguistiques différents. Tant de questions que la sémantique du prototype dont il s'agira, en partie dans le chapitre suivant, cherche, en plus, à résoudre. Notons cependant, en ce qui concerne la polysémie interlinguale, que les exemples sont, pour la majeure partie, déjà polysémiques dans la langue originale. Leur polysémie dans la langue étrangère ou langue d'arrivée ou encore langue cible, pour emprunter les expressions de la traduction interlinguale, ne surprend donc pas.

La délimitation d'un champ sémantique implique une décision prise au préalable quant à la polysémie et à l'homonymie des termes à classer dans le champ. Le sens du terme dans un champ sémantique donné exclut ses autres sens présents dans des champs sémantiques différents. Ainsi en va-t-il de la forme du terme. En cela, le champ sémantique offre un moyen de vérifier le sens de l'unité lexicale, soit d'une certaine façon, à la manière du contexte, soit au sens large du terme. Le champ sémantique rend compte, en quelque sorte, d'une des acceptions du terme. Souvent même, la notion générale qui régit le champ sémantique à délimiter se prête à la polysémie. Lorsque B. Pottier a décidé d'étudier le champ sémantique des *sièges*, par exemple, c'est dans la conscience de la distinction existant entre *siège* (objet de meuble) et *siège* (lieu de la résidence principale d'une autorité ou d'une société).

3.2.2 Synonymie et antonymie

Il importerait, en plus, avant de conclure ce chapitre de notre travail, d'étudier comment les rapports de synonymie et d'antonymie influent sur le champ sémantique. La synonymie rend compte d'une situation où deux signifiants présentent un même signifié: soit *arrêt* et *station* (d'autobus), *vêtement* et *habit*, *voyage* et *trajet*, etc. On parle de ce fait de couple synonymique. La synonymie se distingue de l'hyponymie (lieu d'implication unilatérale) par une implication bilatérale ou une symétrie. «Si x est un hyponyme de y et y un hyponyme de x, alors x et y sont synonymes» (John Lyons 1978:237). La synonymie dans une langue donnée présente un cas d'équivalence intralinguale (soit l'équivalence de contenu sémantique de deux mots d'une même langue) et se situe, jusqu'à un certain point, sur les frontières de la définition et de la reformulation. Nous disons, pour cela, que la paraphrase (procédé explicatif) constitue un cas particulier de la synonymie.

Le plus souvent, la synonymie ne se détermine que grâce au contexte de discours. La synonymie implique souvent une polysémie. Deux mots sont synonymes sur l'une de leurs acceptions mais non sur d'autres. Entre *arrêt* et *station*, l'échange n'est plus possible dans les phrases ci-dessous proposées par Henri Bonnard (1993:89):

a) La pluie a imposé l'*arrêt* des travaux.

b) La *station* debout a permis à l'homme d'utiliser ses mains.

Ceci mène à poser le problème de la synonymie parfaite dans la langue. Dans le vocabulaire général de la langue, il est difficile de parler d'une synonymie absolue. «Les

synonymes absolus, interchangeables dans n'importe quel contexte, sont très rares. Si deux mots ont exactement les mêmes emplois, l'un d'eux tend bientôt à disparaître ou à changer de sens, en vertu de la loi d'**économie** qui endigue l'évolution des langues» (H. Bonnard :90). C'est que la diversité des registres (suivant la région, la profession et la discipline, le niveau de formation, etc.) constitue autant d'entraves pour la synonymie absolue. Soit *soixante-dix* et *septant*e, deux mots d'une même valeur numérique. Or, les Belges, les Suisses et les Savoyards qui emploient le second, n'emploieraient pas le premier sans hésitation. Cela rejoint l'opinion de R. Kocourek (:191), «même les termes synonymes, ayant la même définition mais distingués par une motivation différente, peuvent être non interchangeables: ...» La synonymie est alors généralement partielle. L. Bloomfield, quant à lui, rejette l'idée de vrais synonymes dans la langue («We suppose, in short, that there are no actual synonyms») (cité par Kocourek :192). Or, l'existence de la synonymie parfaite dans la langue se vérifie dans la langue techno-scientifique (voir Kocourek :192). Soit les exemples: *chirurgie esthétique / chirurgie des formes / chirurgie plastique / chirurgie réparatrice / chirurgie restauratrice; anesthésie locale / anesthésie régionale*; etc. La synonymie parfaite existe dans les langages scientifiques mais non dans la langue commune.

L'antonymie présente un cas inverse par rapport à la synonymie. Sont dits antonymes deux signifiants qui renvoient à deux signifiés contraires dans une classe déterminée d'objets ou d'êtres. L'antonymie sert à distinguer les espèces au sein d'un genre. Le genre humain se compose de l'espèce mâle et de l'espèce femelle. Dans le vocabulaire général de la langue, cette distinction repose sur des qualités subjectives et

affectives. Ainsi, la *beauté* s'oppose à la *laideur*. Comme la synonymie, l'antonymie procède par la spécification contextuelle. Toute décision sur l'antonymie doit également prendre en considération la polysémie des termes. *Plein* s'oppose à *vide* sur le plan purement notionnel; mais sur le plan contextuel, il devient impossible d'opposer *vide* à plein dans un énoncé du type: faire le *plein* d'essence. Cette impossibilité d'opposition des deux termes dans ce contexte particulier repose en partie sur le fait que les termes en considération n'appartiennent plus à la même catégorie lexicale si l'on compare les deux niveaux d'opposition que nous en faisons ici. Dans notre première opposition, les deux termes appartiennent à la catégorie des adjectifs. Dans la deuxième opposition, *plein* est nominalisé par l'emploi du déterminant. Mais même si, par le même procédé, *vide* se nominalise (ex., *le vide*), il ne sera toujours pas à même de fonctionner comme antonyme de *plein* nominalisé comme ci-dessus. Suivant le même raisonnement, *le plein* ne peut pas être l'antonyme approprié de *le vide* dans l'exemple: regarder dans *le vide* ni encore dans l'exemple: parler dans *le vide*.

La synonymie et l'antonymie peuvent se situer au niveau des formants. On pourrait étudier la synonymie et l'antonymie des formants. Par exemple, *uni-* est synonyme de *mono-* dans des notions comme *uni*lingue et *mono*lingue (la synonymie dérivationnelle) mais antonyme de *multi-* dans la notion *multi*dimensionnel. *-phile* s'oppose à *-phobe* dans les deux exemples: franco*phile* et franco*phobe*. On peut poser, comme principe, que la synonymie dérivationnelle repose sur l'identité des contextes culturels. Comme le reste des items du vocabulaire de la langue, les formants sont souvent aussi soumis aux règles de la dérivation lexicale. Des deux derniers, on dérive

les substantifs des formants *-philie* et *-phobie* dans les exemples franco*philie* et franco*phobie*.

Dans le cadre de la délimitation du champ sémantique, deux mots synonymes seront classés dans le même champ sémantique (et pourraient créer une redondance) dans la mesure où le classème (la classe sémantique) et le critère sémantique et lexicologique de délimitation sont préalablement spécifiés. Ce constat tient essentiellement pour des exercices de délimitation des sections du vocabulaire général de la langue. Ce genre de spécification permet d'obvier aux influences de la polysémie et de l'homonymie par une tentative de précision préalable du *vouloir dire* du mot. Une telle spécification réduit en plus le caractère amorphe, d'une part, du sens, et d'autre part, du champ sémantique à l'étude. Bref, il s'agit de poser d'avance le sémantisme déterminant du regroupement des termes dans une classe donnée. Si l'on classe *arrêt* et *station* dans le contexte de la circulation routière, il serait difficile de classer les deux termes dans le lexique du syndicat du travail où l'on pourrait parler d'*arrêt* de travail (synonyme de *grève*). Quant à l'antonymie, deux termes antonymes se classeront forcément dans des champs sémantiques différents. En cela, l'antonymie constitue un facteur d'opposition des champs et présente pour cela peu de cas pour l'analyse en champ sémantique.

3.3 Conclusion partielle

Pour conclure ce chapitre, certaines remarques s'imposent découlant de ce que nous venons d'élaborer ci-dessus. Il importe de noter que le champ sémantique n'est pas

une donnée fixe ou stable à quelques exceptions près relevant des analyses des domaines structurés tels la parenté, les animaux domestiques, les objets d'ameublement, etc. Il faudrait noter, tout de même, que même de tels domaines structurés peuvent varier d'une communauté à l'autre, et d'une époque à l'autre. Une définition de l'état de langue étudié, sur l'un des trois plans diachronique, synchronique, et synchronique-dynamique (suivant, pour ce dernier, l'optique de H. Schogt), s'avère nécessaire. De ce fait, il reste alors à l'analyste de définir de façon claire et adéquate les limites imposées à son exercice de délimitation. Quoi qu'il en soit, nous disons que le domaine de la parenté, par exemple, sera plus structuré et plus facilement délimitable que celui de l'émotion. D'ordre général, les sections du vocabulaire général de la langue (lieu par excellence de la connotation et de la polyvalence) exigent qu'on leur assigne des limites directrices de l'analyse du domaine sous considération.

De telles limites peuvent être imposées, sur un plan conceptuel, en précisant, suivant l'optique de A. Lehrer, la situation ou l'univers du discours. Cette précision peut se faire en classant les unités lexicales par degrés d'appartenance au champ sémantique à l'étude, soit en partant du noyau pour procéder vers la périphérie. Les avantages d'une telle précision sont nombreux: d'abord, elle permet l'identification d'une structure sémantique; elle montre aussi les dénominateurs sémantiques communs entre les unités appelées à figurer dans le champ; d'autre part, ce genre de précision implique un choix d'une acception ou d'une forme plutôt que d'une autre quant à la polysémie et à l'homonymie de l'unité lexicale classée dans le champ sémantique. En outre, une approche analytique qui part du noyau vers la périphérie permettra l'identification des

prototypes, d'un côté, du champ sémantique étudié, et de l'autre, des sous-catégories du champ. Reste à ajouter que la scientificité et l'objectivité dans l'analyse en champ sémantique résident dans la méthode privilégiée. Les résultats issus de l'analyse pourraient justifier cette scientificité et cette objectivité. C'est dans la complexité des formes lexicales et de la valeur sémantique des items que réside, quant à nous, l'intérêt de la délimitation.

La deuxième partie de cette étude est globalement intitulée: **Champs sémantiques comparés en trois langues: identification et description**, et s'occupera des travaux d'analyse des champs sémantiques variés. Dans le chapitre suivant, nous essayerons de vérifier les observations auxquelles le présent chapitre qui prend ainsi fin nous a amené, ce que nous ferons en entamant une analyse comparée en français, en anglais et en igbo du champ sémantique de six notions générales, soit les notions d'affection, de volition, de mouvement, de beauté et de bonté, de parenté et de jardinage. Une telle comparaison des systèmes linguistiques différents, nous l'espérons, conduira à des recherches concrètes en champs sémantiques ainsi qu'à une certaine uniformisation des procédés sémantiques des langues différentes.

DEUXIÈME PARTIE:

CHAMPS SÉMANTIQUES COMPARÉS EN TROIS LANGUES: IDENTIFICATION ET DESCRIPTION

CHAPITRE IV

REPÉRAGE ET DESCRIPTION EN FRANÇAIS, EN ANGLAIS ET EN IGBO

Qu'on ne dise pas que je n'ai
rien dit de nouveau,
la disposition des matières
est nouvelle.

- Pascal

4.0 Introduction

Ayant longuement discuté les nombreux problèmes que soulève l'exercice de délimitation du champ sémantique ainsi que les divers types de rapports de sens qu'entretiennent les unités lexicales les unes avec les autres, il s'agira, dans ce chapitre, d'entreprendre des analyses concrètes et contrastives en trois langues (le français, l'anglais et l'igbo) des notions générales qui ont retenu notre attention au sein des lexiques des trois langues sous considération, soit les notions d'**affection**, de **volition**, de **mouvement**, de **beauté** et de **bonté**, de **parenté** et de **jardinage**. Qu'il soit dit ici: nous ne postulons aucun rapport de voisinage entre ces notions à l'intérieur des lexiques des langues étudiées. Il n'est pas non plus question ici de chercher à 'préciser' leur position à l'intérieur de l'ensemble du lexique de la langue. Le choix relève, en grande partie, de notre intérêt personnel porté sur quelques sections du lexique de la langue pour ainsi nous permettre, suivant une approche comparée, de vérifier la dimension d'une langue à l'autre des champs sémantiques étudiés et ainsi cerner les liens de sens, sur un plan dynamique,

entre les unités composantes des champs sémantiques sous considération. Ainsi allons-nous, suivant aussi, en partie, l'approche d'Adrienne Lehrer (1974), étudier les moyens linguistiques qui permettent aux sujets parlants d'exprimer une idée ou une notion dont aucune unité lexicale n'existe dans la langue de la communauté pour en rendre compte (soit le cas particulier d'un trou lexical).

Un autre constat s'avère encore nécessaire. Notre choix de notions à délimiter ne relève pourtant pas du pur hasard pour les raisons suivantes. Pour une étude exhaustive des questions dominantes dans ce travail, nous avons pris certains facteurs en considération. Les six notions repérées peuvent se répartir en deux grandes parties. Tout d'abord, les quatre premières, soit **affection**, **volition**, **mouvement** et **beauté/bonté** relèvent essentiellement du vocabulaire général de la langue. Nous avons affaire ici au domaine par excellence de la polyvalence. C'est encore le domaine par excellence de la subjectivité d'interprétation. Prenons par exemple le cas de **beauté**, lieu d'abstraction et des fictions linguistiques, une formulation déjà employée par Ogden (1994 (1923):60, 187, 295, 433) et Bentham (1932) pour référer à certains cas dans la langue où l'adjectif s'emploie comme un substantif. On constate que plus nous avons affaire à des termes d'abstraction, plus la subjectivité dans l'interprétation des notions devient grande et la reconstruction du champ sémantique s'avère problématique. La beauté possède certes une qualité d'attraction comme l'un des traits définissants. Partant de ce constat, faut-il classer dans le champ sémantique de la beauté tout ce par lequel on est attiré? Or, on peut également être attiré par le laid, le vaste, l'inconnu, le bizarre et par tant d'autres fictions linguistiques. Ici se pose un problème d'ordre particulier.

Or, quant à nos deux dernières notions générales, soit la **parenté** et le **jardinage**, ce genre de problème ne se pose pas au même degré. Par rapport aux premiers, ce sont ici des domaines du lexique plus facilement décomposables. L'objectivation et la précision atteignent ici un niveau sensiblement plus élevé. Autrement dit, nous avons affaire ici au domaine de la dénotation, étant entendu que la dénotation implique une référence directe à l'objet dont le terme est l'expression linguistique. La parenté, comme la généalogie, présuppose l'existence de structures familiales. Les limites de la terminologie du jardinage seraient plus facilement définissables que celles du vocabulaire de l'affection, tout comme le mot *amour* comportera forcément plus de valeur sémantique, au sens saussurien du terme, que le terme *charrue*. Ainsi peut-on classer nos notions générales en deux catégories principales, soit la catégorie aux limites relativement définissables (les secteurs fermés) (domaine scientifique, objectif et dénotatif) et la catégorie aux limites non facilement définissables (les secteurs ouverts) (domaine du vocabulaire général de la langue à valeur sémantique énorme).

Au cours de notre reconstruction des champs sémantiques à l'étude ici, et pour éviter une situation problématique du type qui va s'évasant surtout quant à nos quatre premières notions générales (lieu par excellence de l'abstraction), nous privilégierons une méthode contextuelle et situationnelle. Par méthode contextuelle et situationnelle, nous entendons une méthode de classement et d'étude des seules unités lexicales non seulement susceptibles de fonctionner dans des entourages de la phrase sémantiquement identiques ainsi que dans les mêmes circonstances extralinguistiques mais aussi et surtout qui renferment sensiblement des aspects de la notion générale désignant un champ sémantique.

Dans son étude du domaine particulier de la beauté, Otto Ducháček (1961:263) a eu ceci à dire: «le champ notionnel de la beauté se compose de tous les mots dont la dominante sémantique ou l'un des éléments notionnels susceptibles de devenir dominants dans certains contextes ou situations, est l'idée de la beauté» (note (1) en bas de la page). L'avantage d'une méthode contextuelle et situationnelle est considérable. D'abord, elle permettra de réunir la sémantique et la syntaxe dans une situation complémentaire pour mieux cerner le dynamisme d'emploi des unités lexicales. Ensuite, elle permettra, sur le plan comparatif, d'étudier les différents procédés qu'utilisent les systèmes linguistiques divers pour pallier au manque de leur expressivité, ce que nous pourrions considérer, à défaut d'un terme approprié, comme les cases vides.

En outre, notre approche contrastive vise particulièrement un élargissement de perspective quant à la théorie trierienne du champ sémantique. D'une part, nous dépassons ainsi le cadre restreint des travaux des philologues allemands pionniers de la théorie du champ sémantique portée au début sur la langue allemande. Il serait pertinent d'évaluer cette théorie à la lumière d'autres systèmes linguistiques et des travaux d'autres linguistes de milieux socio-linguistiques variés. Nous reposerons ainsi certaines des questions essentielles en linguistique contrastive telles que la valeur des unités sémantiques d'une langue à l'autre, l'équivalence d'emploi des termes, parmi d'autres.

4.1 Définition de méthode

Les méthodes de délimitation du champ sémantique sont aussi nombreuses que les analystes vu le manque, en grande partie, de critères scientifiques et objectifs dans l'exercice. Il importe donc de baser l'analyse du champ sur des critères établis au préalable par l'analyste. Autrement dit, il faut poser au préalable les rubriques selon lesquelles les unités lexicales identifiées au sein du champ sémantique doivent se classer. Cependant, il importe à l'analyste de veiller à ce que de tels critères ou de telles rubriques suivent un ordre qui respecte la rigueur et écarte toute ambiguïté, en faisant une table rase du domaine et du matériel d'analyse. Chez Georges Mounin (1972:32 et ss.), on distingue deux méthodes principales, soit l'analyse sémantique formelle et l'analyse sémantique conceptuelle.

La soi-disant analyse sémantique ici n'est autre chose que l'occurrence de marques formelles (c'est-à-dire, repérables dans la forme des mots) auxquelles correspondent des éléments sémantiques dans la structuration du lexique. La notion de *tirer*, à titre d'exemple, est fondamentale dans la série d'unités lexicales suivantes: *trait, traction, tracter, tractable*, etc., malgré la diversité des fonctions grammaticales - nom, verbe, adjectif, etc. Mais il n'en est pas toujours ainsi; *tractation* est étranger à la série malgré l'identité formelle. L'arbitraire du signe a toujours son influence sur la langue. Quant à l'analyse conceptuelle, il s'agit ici de l'analyse qui se base sur des traits sémantiques caractéristiques des mots mais qui n'apparaissent pas dans la forme de ces mots: traits qui sont liés à des concepts, notions extra-linguistiques posées *a priori* (par exemple, un

champ lexical composé de tous les mots qui contiennent l'idée d'«enseignement») (voir Mounin 1972:33 et s.). En effet, la méthode de l'analyse sémantique conceptuelle rejoint le postulat saussurien de l'existence des rapports associatifs entre les unités lexicales. Il s'agira sur le plan de l'analyse sémantique conceptuelle de la deuxième série associative élaborée par Saussure, soit la seule analogie des signifiés suivant laquelle *enseignement* se trouve dans un rapport associatif mémoriel avec les unités lexicales qui expriment une idée pareille, à savoir *instruction, éducation, apprentissage, etc.*

Une étude qui se borne à répertorier des séries telles que *trait, traction, tractable, etc.*, ne saurait être adéquate dans la délimitation du champ sémantique. Les mots de la langue s'associent souvent dans leur signification sans que cette association soit doublée sur le plan formel (voir 7.2). Soit, par exemple, en français: *voyage* et *trajet*. La règle de l'arbitraire du signe empêche une correspondance constante et régulière entre l'association sémantique des mots et leur constitution formelle. En effet, le critère formel est largement régi par le hasard et l'imprévu (soit par l'empreinte de la nature arbitraire du signe); le suffixe *-eur* et sa forme féminine présentent un cas typique ici: *professeur* (masc.) - *professeur* (fém.), *directeur* (masc.) - *directrice* (fém.), *pêcheur* (masc.) - *pêcheuse* (fém.), *pécheur* (masc.) - *pécheresse* (fém.), etc.

Par contraste, le défaut principal de la seule méthode d'analyse sémantique conceptuelle c'est de faire abstraction des ressources lexicologiques ou dérivationnelles qui sont à la base de la constitution formelle des unités lexicales classées au sein du champ sémantique. Le système de dérivation des unités lexicales, tout en n'étant pas en elle-même une méthode suffisante dans la constitution du champ sémantique, aide, tout

de même, à l'établissement des champs dérivationnels et offre ainsi un moyen de postuler les relations de sens entre les unités lexicales (voir Lehrer 1969:39).

En d'autres termes, A. Lehrer (1969:40) préconise l'établissement du champ sémantique sur la base de la notion de situation ou d'univers du discours, une approche qu'elle conçoit à partir de la formulation suivante de John Lyons (1963:63): «le contexte situationnel ... doit comprendre toutes les conventions et présuppositions acceptées dans la communauté des sujets parlants dans la mesure où ces conventions et présuppositions sont pertinentes dans la compréhension du discours» (notre traduction) (voir aussi Lyons 1968:413). Le contexte socio-culturel est déterminant dans la composition du champ sémantique d'un système linguistique à l'autre. Notre discussion ci-dessous à l'égard de la notion de testament chez les Igbos du Nigéria est un cas typique parmi d'autres que révéleront nos nombreuses analyses qui suivent.

Quant à nous, nous envisagerons la délimitation du champ sémantique à la lumière de la définition maximale des notions étudiées. En cela, notre méthode d'analyse réunit principalement les deux premières méthodes d'analyse identifiées ci-dessus, soit l'analyse sémantique formelle et l'analyse conceptuelle. Les relations de sens entre vocables recouvrent l'unité conceptuelle ou aire notionnelle; le champ sémantique permet de préciser ces relations. Nous procéderons ainsi d'abord par l'identification au préalable des composantes sémantiques (c'est-à-dire l'ensemble de traits sémantiques) de la notion à l'étude, soit par une prise en compte préalable des sémèmes définissant des sous-catégories de la notion générale. Ensuite seront classées sous chaque composante sémantique les unités lexicales qui participent à l'expression du sens évoqué par la

composante sémantique. Figureront dans les sous-catégories identifiées les mots qui partagent entre eux une ou plusieurs composantes sémantiques (étant entendu que ce dernier emploi de composante sémantique désigne un seul trait sémantique). Nous partirons aussi dans le classement des termes du noyau de chaque sous-catégorie vers la périphérie. Quant à la fonction grammaticale des unités classées, nous nous limiterons aux noms. Cependant, les ressources dérivationnelles des langues étudiées sont démontrées dans les discussions qui suivent les divers classements. Ainsi avons-nous pris en compte d'autres catégories lexicales (autrement dit parties du discours) telles les verbes et les adjectifs dérivables à partir des unités lexicales classées. Cette approche nous permettra d'étudier pour les comparer les systèmes dérivationnels dans nos langues d'analyse.

4.2 Délimitation du champ sémantique en trois langues: du noyau à la périphérie

Nous résumons ici ce qui constitue en général notre méthodologie. Chaque notion générale désignant un champ sémantique sera étudiée dans ses diverses sous-catégories d'emploi. Au sein de chaque sous-catégorie sera proposé un inventaire trilingue français - anglais - igbo des éléments susceptibles d'y figurer, et cela comparativement dans les trois systèmes linguistiques à l'étude. Nous examinerons par la suite la question de dérivation des mots (des catégories lexicales diverses) à partir des éléments appelés à figurer dans le champ sémantique à l'étude. Ensuite, sur les plans sémantique et syntaxique, nous analyserons les points de contraste dans chaque contexte d'un système

linguistique à l'autre, ce qui nous permettra de voir tout de suite les problèmes que pose l'exercice de reconstruction du champ sémantique sous considération d'une langue à l'autre. Les significations et les rapports de sens entre les unités lexicales seront mieux déterminés dans des structures syntaxiques qui délimitent les contextes et permettent, avec les procédés dérivationnels divers, d'étudier la langue dans son dynamisme. Ainsi, la signification sera envisagée dans des restrictions collocationnelles des unités lexicales. Cela mènera en plus à étudier, d'une langue à l'autre, l'aire sémantique des unités lexicales appelées à faire partie du champ sémantique à l'étude. Ensuite, nous étudierons les extensions métaphoriques des termes composants du champ sémantique dans leur contexte de fonctionnement. Et finalement, ce qui constitue l'avantage découlant de notre procédé contextuel d'analyse, nous distinguerons, selon que le cas se présente, la polysémie de l'homonymie des termes composants du champ sémantique.

Avant d'entreprendre des analyses contrastives des champs sémantiques qui nous préoccupent ici, un autre constat s'avère nécessaire. Notre approche contrastive en trois langues constitue une forme de recherche en synonymie, soit la synonymie interlinguistique. D'après R. Kocourek (1991:190), dans le domaine particulier de la traduction interlinguistique, «... c'est sur la synonymie interlinguistique entre deux unités lexicales appartenant à deux langues différentes que repose la recherche des équivalents lexicaux en traduction». Dans le cas inverse se trouve la synonymie intralinguistique qui, opérative entre une unité lexicale et un syntagme libre au sein d'une même langue, sous-tend les phénomènes de la paraphrase et de la définition (voir loc. cit.). Nous allons maintenant passer à de nombreuses analyses de reconstruction des champs sémantiques

qui nous préoccupent dans cette étude.

4.2.1. Le champ sémantique d'AFFECTION en trois langues différentes

Nous envisageons premièrement la notion d'affection à la lumière d'un attachement témoigné par une personne pour une autre personne ou pour une chose. L'attachement à une personne se situe à plusieurs niveaux de relations humaines. Il faut distinguer nettement le type d'affection dont il s'agit ici puisque foncièrement l'affection se conçoit «au sens de mouvement de l'âme, état résultant d'une inclination (attractive ou répulsive)» comme dans «Des passions et des affections de l'âme» (*Pensées de Joubert*, titre V) (cité par P. Robert (1966) et comme c'est impliqué aussi dans la citation suivante où la haine même serait une forme d'affection: «La haine même peut être une affection louable, quand elle n'est causée en nous que par le vif amour du bien» (dans Robert (1966). Pour ce qui nous concerne, il s'agit de l'affection qui nous porte à vouloir du bien à l'être que nous aimons. Nous en identifierons quatre ci-dessous qui nous permettrons d'étudier, d'une part, les relations existant entre les unités lexicales d'un même système linguistique (soit les relations intralinguistiques des unités), et d'autre part, les relations existant entre les unités lexicales des systèmes linguistiques à l'étude (soit les relations interlinguistiques des unités lexicales). Soit pour les quatre types d'affection: i) l'attachement naturel d'un parent pour son enfant (par exemple, l'amour parental ou l'affection maternelle), ii) l'attachement d'une personne pour une autre (la simple amitié); iii) l'attachement d'une personne pour une autre personne de sexe opposé (l'amour

conjugal) et iv) l'attachement d'une personne ou d'un animal pour une chose. Vu ces variantes aussi importantes les unes que les autres de la notion d'affection, l'identification du noyau du champ s'avère problématique et ne se fera qu'à l'intérieur des sous-catégories sémantiques identifiées. De ce fait, force nous est de parler du noyau sémantique de chaque sous-catégorie d'analyse ou du sémème définissant, étant entendu que le sémème réunit un faisceau de traits sémantiques définissants dits sèmes. Or, suivant une optique plus englobante, il serait aussi possible de considérer un terme comme *amour* comme une unité lexicale du noyau du champ d'affection (soit une unité prototypique) vu qu'il possède des traits capables de figurer comme dominants sémantiques de la notion d'affection. Néanmoins, l'étude des relations entre les unités lexicales débutera au sein de la sous-catégorie.

En français et en anglais, *affection/affection*, *amour/love*, et *attachement/attachment* sont des termes qui expriment une notion générale et constituent dans ce cas particulier une série de synonymes partiels. L'igbo exprime la même notion par *ịhụnanya*, un terme qui suffit pour rendre *affection* et *amour* en igbo. Par le procédé de la dérivation explicative (soit l'emploi des locutions plutôt que des mots simples) qui abonde dans la formation des mots en igbo, comme on le verra au cours des analyses qui vont suivre, *attachement* se rend en igbo et dans le contexte qui nous intéresse ici par *mmakụrụ ụtọ*. Pourtant, en français et en anglais, *amour/love* se distingue des deux autres termes dans les deux cas respectifs par le fait qu'il implique un sentiment plus intense et une certaine passion qui transcende souvent la volonté personnelle. De ce fait, *amour* (surtout l'amour entre sexes opposés non consanguins) est plus sensible que l'affection, plus facilement

blessé puisqu'il tient aussi souvent de l'estime individuelle ainsi que de l'estime de l'autre. D'autre part, ce qui caractérise l'idée d'attachement représentée diversement dans les trois langues c'est une nuance de chaleur subsumée dans cette notion. On peut parler, à titre d'exemple, de l'attachement de l'enfant à son jouet. Il y a aussi une nuance de fidélité subsumée dans la notion d'attachement. A titre d'exemple, on peut parler du grand attachement du nouveau président à la cause fédérale. *Attachement* réalise ici un rapport d'antonymie face à *détachement* et à *indifférence*. La notion d'affection, en anglais, se distingue de celle d'attachement en ce sens qu'elle s'applique le plus souvent aux personnes plutôt qu'aux choses. Ces explications d'emploi ne sont pourtant pas exhaustives. Le contexte situationnel est décisif dans l'interprétation du terme. En plus, l'identification des termes d'affection dans le précédent n'est pas exhaustive. Les analyses suivantes révéleront d'autres termes susceptibles de figurer dans le champ sémantique d'affection.

AFFECTION 1

Attachement naturel d'un parent pour son enfant

Ce type d'affection est suggéré dans les deux citations suivantes, celle de G.-L. Leclerc de Buffon: «L'affection maternelle est un sentiment plus fort que celui de la crainte, et plus profond que celui de l'amour, puisque cette affection l'emporte sur les deux dans le coeur d'une mère» et celle de G. de Maupassant (Fort comme la mort, II, 1, Oeuvres): «Aucune autre affection n'est comparable à celle-là (celle qu'on porte à sa

mère)*, car toutes les autres sont de rencontre, et celle-là est de naissance; ... celle-là vit depuis notre premier jour dans notre sang même» (cités par Paul Robert (1966) (* notre parenthèse).

français	*anglais*	*igbo*
amour	love	ịhụnanya
affection	attachment	ahụmnanya
attachement	affection	mmakụrụ
dévotion	devotion	nnyefe onwe
dévouement	devotedness	nnyefe onwe
adoration	profound admiration	oke ịhụnaya

Toutes sortes de dérivations sont possibles à partir de ce contexte d'affection. Soit par exemple les verbes dénominaux du type: affectionner, aimer, s'attacher (à), (se) dévouer (à) ou être dévoué (à), adorer, etc., (étant entendu que le terme 'dénominal' indique que la catégorie lexicale considérée se dérive à partir du nom); les adjectifs dont nous identifions deux catégories, d'un côté, les adjectifs proprement dérivés: *aimable, adorable*, etc., d'autre côté, les adjectifs dérivés du participe passé: *attaché, dévoué, chéri*, etc. Certains des éléments (par exemple, *dévotion, adoration*, etc.) classés dans ce contexte d'affection sont empruntés au domaine de la religion. Mais leur susceptibilité d'appartenir au champ sémantique d'affection saute aux yeux dans les expressions du type:

français: aimer quelqu'un à l'adoration
anglais: to adore *ou* worship someone
igbo: hụ mmadụ n'anya nke ukwu

français: être en adoration devant son bébé
anglais: to worship one's baby
igbo: hụ nwa ya n'anya nke ukwu, etc.

Ces éléments peuvent s'appliquer tant à des personnes qu'aux choses; on peut adorer une activité, par exemple: J'adore nager.

En français, *dévotion* et *dévouement*, empruntés au domaines religieux et politique, fonctionnent dans ce contexte dans un sens métaphorique. Il existe nombre d'autres termes dont la dominante sémantique est la notion d'affection. Ainsi, *choyer, dorloter,* etc. *Chéri*, dérivé à partir du verbe *chérir* se classe à la fois dans deux catégories lexicales: nom (*mon chéri, ma chérie, le chéri du prof*) et adjectif (*l'enfant chéri*). L'un des avantages du procédé dérivationnel dans l'étude du champ sémantique c'est qu'il permet de réunir dans le champ sémantique à l'étude l'objet, l'action et toutes sortes de processus qui sont autant d'indices du dynamisme du système linguistique. Ainsi ne nous limitons-nous pas, dans le classement des unités lexicales, aux seules unités lexicales susceptibles de fonctionnner dans le même paradigme que l'unité représentant la notion générale. Le classement de *amour* et de *attaché* dans un même contexte du champ sémantique d'affection permet de constater non seulement que les éléments du champ sémantique se délimitent mutuellement, mais aussi qu'ils réalisent des oppositions sur le plan syntaxique. De ce fait, on distingue syntaxiquement les deux phrases qui suivent:

Il a un grand *amour* pour sa mère (Nom)

Il est très *attaché* à sa mère (Adjectif)

AFFECTION 2

Attachement d'une personne pour une autre (L'amitié)

français	*anglais*	*igbo*
amitié	friendship	ịyị ọyị
amour	love	ịhụnanya
alliance	alliance	ịnọkọta ọnụ
camaraderie	comradeship	ọyị ntụkwasị obi

Dans cette sous-catégorie particulière, l'adjectif *amical* (du latin *amicalis*) est la dérivation appropriée (*amitié*, du latin: *amicitatem*, accusatif de *amicitas*, du latin classique *amicitia*) comparativement à *aimable* (du latin *amabilis*). *Camaraderie*, nom dénominal dérivé à partir de *camarade*, exprimé diversement dans les trois langues, indique principalement un haut degré de confiance dans l'amitié, autrement dit, de fiabilité. Le terme s'emploie non seulement dans le contexte restreint de l'amitié, mais s'applique assez souvent à un groupe de gens (caractérisés par l'entente mutuelle) réunis dans un même esprit et à la poursuite d'un but particulier. Dans ce dernier usage, il est synonyme dans ce contexte de *esprit de corps*. Cette sous-catégorie donne lieu à une constellation de termes se trouvant à divers degrés de synonymie avec la notion *ami*. Ainsi, *camarade, compagne, compagnon, confident, confidente, copain, copine, pote, coturne, binôme*, etc.

AFFECTION 3

Attachement d'une personne pour une personne de sexe opposé, soit l'affection conjugale, ainsi suggérée dans la citation de J.-F. Marmontel: «Quand l'affection est mutuelle à un même degré, c'est l'union la plus étroite, c'est le plus parfait accord qui puisse régner entre deux êtres sensibles; c'est enfin, s'il est permis de le dire, la transfusion et la coexistence de deux âmes» (cité par P. Robert (1966). Nous identifions ainsi une sous-catégorie d'affection autour de laquelle nous concevons l'analyse et la discussion suivantes:

français	*anglais*	*igbo*
amour	love	ịhụnanya
union	union	njikọ ọnụ
alliance	alliance	ịkpọkọta ọnụ
mariage	marriage	alụm di na nwunye
désir	desire	agụọ nke ahụ

Il s'agit ici de l'union solennelle de deux individus, traditionnellement de sexes opposés et réunis suivant une grande affection mutuelle, qui s'engagent, pour le restant de leur vie, à rester fidèles l'un à l'autre. Cette union est rendue expressivement par les dérivés explicatifs ibo: *njikọ ọnụ* (littéralement: l'action de joindre), *ịkpọkọta ọnụ* (littéralement: le fait ou l'action de rassembler), *alụm di na nwunye* (littéralement: le fait

d'être mari et femme). Les verbes *(s')unir, (s')unifier, (s')allier,* etc., en français, et l'anglais *unite* sont également suggestifs de cette sorte d'affection.

AFFECTION 4

Attachement d'une personne ou d'un animal pour une chose

français	*anglais*	*igbo*
prédilection	fondness	ịkpa oke
préférence	preference	ịhụkarịnanya
inclination	inclination	inwekarị mmasị
penchant	leaning	inwekarị mmasị

En outre, il existe d'autres variantes d'affection comme l'indiquent les expressions qui suivent: avoir un *béguin* pour quelqu'un, ou en pincer pour quelqu'un/to have a *crush* on someone/nwele mmadụ *ịhụnanya na-ahụ ọkụ*. Ainsi, nous identifions dans les trois langues *béguin / crush / ịhụnanya na-ahụ ọkụ*. Au même niveau du langage en français se trouve *toquade* qui, au même niveau du langage en anglais, correspond à *craze* (pour une chose) mais aussi à *infatuation* (pour une personne) (igbo: *inwe ọmịko nzuzu*). Ce qui caractérise ces deux dernières variantes d'affection c'est l'idée d'obsession et d'intensité quoique passagère, le caprice et une certaine folie, cette folie suggérée dans le dérivé explicatif igbo: *inwe ọmịko nzuzu* (littéralement: amour fou).

4.2.2 Le champ sémantique de la notion de VOLITION en trois langues différentes

La notion de volition se laisse percevoir comme un acte de la volonté au sens de faculté humaine. En nous engageant dans la reconstruction du champ sémantique de la volition, c'est dans le postulat que les unités lexicales qui évoquent d'une certaine manière la notion de volition délimitent un champ sémantique dans le système linguistique. La volition implique un certain état psychologique qui s'extériorise le plus souvent par l'action, ce qui est exprimé diversement dans la langue humaine. Comme la notion de mouvement dont il s'agit aussi dans cette étude, la volition marque souvent une transition d'un état à l'autre. La volition est un mouvement de l'âme. Notons la distinction que fait Littré entre *volition* et *volonté*: «La volonté est la faculté de vouloir; la volition est un acte de la volonté.» En effet, Littré perçoit la volition comme un «acte par lequel la faculté de vouloir se détermine à quelque chose.» La maxime *Vouloir, c'est pouvoir* est suggestive de cette définition. Par la présence de la volition, serait éliminé *a priori* tout acte qui serait involontaire ou non volitionnel. De ce fait, le volitionnel entretient un rapport antonymique avec l'involontaire, l'instinctif et le spontané. La volition est un geste prémédité. D'autre part, la volition, puisqu'elle s'accompagne de la vigueur et de la force d'esprit, serait aussi en opposition de sens avec l'indécision, la faiblesse d'esprit et le découragement. C'est à la lumière de la définition qui précède que nous procéderons ci-dessous à l'analyse trilingue de la notion de volition. L'influence de la polysémie nous permet de mener notre analyse sous deux sous-catégories principales de signification au sein de la notion de volition, soit: volition I: *Qualité d'une personne ferme dans sa*

détermination, et volition II: *Ce que veut une personne.*

VOLITION 1:

Qualité d'une personne ferme dans sa détermination:

français	*anglais*	*igbo*
détermination	determination	mkpebi
résolution	resolution	mkpebi
acharnement	relentlessness	ewelataghị aka
persistance	persistence	ntachi obi
persévérance	perseverance	nkachi obi

Ces termes ci-dessus fonctionnent dans des contextes identiques puisqu'ils impliquent une disposition d'esprit d'une personne qui s'engage à accomplir une chose. Ils constituent, dans ce cas particulier, une série para-synonymique (soit des synonymes partiels). Or, d'une langue à l'autre, ces termes diffèrent les uns des autres dans leurs diverses significations selon qu'il s'agit d'une qualité d'esprit ou d'une action. En anglais, par exemple, *determination* (du verbe *determine*) exprime une qualité d'esprit, soit une volonté têtue, comparativement à *resolution* (du verbe *resolve*) qui exprime soit une qualité d'esprit,

ex.: She went about her duty with *resolution,*

soit une action,

ex.: His New Year's *resolution* is abstinence from drinking.

L'expression *pass a resolution* est évocateur de ce dernier usage. *Resolution* implique alors un dénombrement ou une énumération des décisions prises puisqu'on parle normalement de *New Year's resolutions* au pluriel. En français, *détermination* (du verbe *déterminer*) et *résolution* (du verbe *résoudre*) rendent compte aussi des nuances sémantiques des termes anglais résumées ci-dessus. Mais cela ne représente que les emplois qu'ont les termes dans la langue courante. Les emplois affectifs des termes, surtout dans la langue littéraire, ne manquent pas dans la langue. Ainsi, *détermination* et *résolution* sont réversibles dans la phrase suivante de Duhamel: «Je pris et rejetai mille *déterminations**, fis et défis mille plans» (voir *Le Petit Robert 1*) (*notre italique). En igbo, la synonymie du couple français *détermination/résolution* dans cette langue s'explique par l'existence d'un même terme (d'un sens amplifié) pour rendre les deux notions. La série *acharnement/persistance/persévérance* et leurs équivalents dans les deux autres langues expriment généralement l'attitude de l'individu caractérisée par une application continue de soi. Reste au contexte d'indiquer qu'il s'agit ici d'une attitude psychologique, soit de la volonté personnelle, et non des actions accomplies suite à une prise de décision. En effet, *persistance* peut s'employer à nombre de phénomènes indicateurs ainsi de la variabilité de contextes: *persistance* du mauvais temps, etc.

VOLITION 2:

Ce que veut une personne

français	anglais	igbo
résolution	resolution	mkpebi
intention	intention	nzube
choix	choice	ihe nke ịhọrọ
dessein	purpose	ebum n'uche
décision	decision	mkpebi
testament	will	ịka ekpe
désir	desire	inwe aguụ
souhait	wish	inwe aguụ

Cette sous-catégorie de termes rend compte du résultat de la qualité ou la disposition d'esprit qu'exprîment généralement les termes de la sous-catégoric précédente et rappelle la distinction du couple *détermination/résolution.* Est impliquée ici unc prise de décision. Soit dans l'énoncé:

> Après son échec, sa détermination l'a poussé à prendre
> les résolutions suivantes: ...

Suivant notre méthode, de cet exemple, *détermination* se classera dans la premièrc catégorie de volition alors que *résolution* sera classé dans la deuxième. Nous avons ainsi

classé *résolution* en premier terme de la sous-catégorie. La reconstruction du champ sémantique implique en quelque sorte un choix des unités représentatives du champ sémantique à l'étude, tant la langue abonde en unités para-synonymiques et tant encore le lexique de la langue est ouvert. Par exemple, l'anglais *resolve* dans sa valeur de nom dans la langue est synonyme de *resolution.* Dans sa valeur de verbe, il est synonyme de *decide.* Le rapport de synonymie doit alors être déterminé selon des contextes.

En français et en anglais, *intention / intention* peut varier d'une vague notion de but,

L'enfer est pavé de bonnes *intentions* / The road to hell is paved with good *intentions*

jusqu'à une position ferme et résolue:

Son *intention* c'est de ne plus jamais confier le chat à Paul.

Her *intention* is never to entrust Paul any more with the cat.

La notion de choix implique la préférence d'un concept parmi un certain nombre. D'autre part, celle de désir exprime un sentiment ou un besoin non accompli ou l'inassouvi. En anglais, *desire* exprime une attitude plus forte et plus déterminée que *wish* qui est plus ou moins velléitaire. Plus réaliste que *wish*, *desire* s'accompagne le plus souvent d'action, d'un effort individuel en vue de l'accomplissement du but. *Wish* relève souvent du fantasme, de la rêvasserie et ne se fonde pas sur l'effort individuel. Dans la même

langue, *want, crave, covet* expriment un besoin plus intense que *wish*. Alors que le français et l'anglais distinguent les deux notions l'une de l'autre par des termes différents, l'igbo ne fait pas de distinction entre les deux notions. En anglais et en français, *testament/testament* et *will* (synonyme anglais, bien que les deux s'emploient souvent ensemble: *this is my last will and testament*) s'emploient dans le contexte qui nous intéresse pour signifier un acte solennel irrévocable après le décès de l'auteur (le testateur) par lequel ce dernier dispose de ses biens. Le terme igbo *ịka ekpe* ne revêt pas la solennité qui caractérise ses équivalents français et anglais. Cela s'explique en termes culturels vu que dans le milieu socio-culturel igbo, le besoin de proclamer un testament ne se pose presque pas. Le système d'héritage chez les Igbos est bien défini et connu de tous. Normalement, c'est la personne qui soigne le malade du vivant du dernier qui hérite ses biens à sa mort. Au sein de la famille, c'est normalement le fils aîné, à condition qu'il soit assez responsable, qui hérite les biens du père à la mort du dernier, ce qui révèle aussi la structure patriarcale de la société igbo. Il relève alors de la responsabilité de l'aîné de soigner le père, ce qui lui assure l'héritage direct des biens du dernier. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, si l'aîné n'est pas assez responsable pour soigner le père, c'est à ce moment-là que se pose le besoin, de la part du père, de proclamer un testament et cela en faveur normalement de la personne (sans distinction cette fois de sexe) qui l'a soigné pendant ses derniers jours.

D'autre part, en anglais, le contexte montrera si *desire* a la valeur de nom ou de verbe, et en plus, si *choice* est un nom ou un adjectif. Notons en passant que les expressions de volition et de volonté existent comme auxiliaires dans le système

grammatical, ce qui varie aussi d'une langue à l'autre. Soit en français *vouloir, souhaiter, désirer, avoir envie de, avoir besoin de, avoir l'intention de,* etc., et en anglais *want, wish, will,* etc.; en igbo, ces auxiliaires s'expriment par les infinitifs *ochucho, ogugu, ochiche,* etc., qui, conjugués, et comparativement aux verbes français et à l'anglais, n'ont chacun qu'une forme verbale unique sans distinction de personne et de nombre:

A chọlọ m iri nri/Je veux manger/I want to eat;

Ha chọlọ iri nri/Ils veulent manger/They want to eat; etc.

Les systèmes linguistiques diffèrent les uns des autres non seulement dans la manière dont leurs unités structurent les champs sémantiques divers mais aussi dans leurs modes de fonction grammaticale.

4.2.3 Le champ sémantique de MOUVEMENT en trois langues différentes

Située dans une dimension multiple réunissant la mécanique, la dynamique, la cinématique, la géophysique et la communication en langue générale, la notion de mouvement est bien trop vaste et floue à délimiter en linguistique sémantique. La reconstruction du champ sémantique délimité par cette notion doit tenir compte des sous-catégories sémantiques recouvertes par la notion selon qu'il s'agit du mouvement d'un corps matériel ou d'un changement idéologique dans une communauté ou encore d'une nouvelle approche dans la pratique littéraire et artistique. Certains facteurs sous-tendent

la notion de mouvement. Nous résumons ces facteurs dans ce qui suit:

1° *Un espace géographique* (G): le déplacement d'un corps matériel se fait d'un lieu déterminé à l'autre; il y a un point de départ (P1) et un point d'arrivée (P2) (P1--P2).

2° Un espace temporel (T): il y a entre P1 et P2 une variation temporelle, soit une période de transition.

3° *L'objet en mouvement* (O): le mouvement est un geste accompli dans un contexte situationnel par un objet ou par référence à un phénomène. Ce dernier facteur nous mène au suivant.

4° *Une Cause* (C): un mouvement est souvent un résultat ou une situation quelconque (domaine particulier de la dynamique).

5° *Changement d'état* (E): le mouvement implique aussi souvent une variation dans l'état de l'objet de référence; le mouvement est perçu en fonction de deux états, l'état précédant et l'état suivant le mouvement. Le mouvement est donc un devenir, un statu quo-2 qui serait une réaction contre un statu quo-1, le *statu quo ante*, jugé inacceptable ou inapproprié. Souvent aussi, le mouvement implique un transfert, soit un geste translatif par lequel (C) transfert (O) de A (P1) à B (P2) (mouvement ou transfert de propriété).

6° Un sixième facteur sous-tendant la notion de mouvement c'est celui de l'opposition quant à la direction ou sens du mouvement enregistré. Ainsi, un mouvement en avant s'oppose à un autre mouvement en arrière; vers le haut s'oppose à vers le bas. Les facteurs définitionnels ci-dessus sous-tendant la notion de mouvement nous permettent de procéder aux analyses trilingues suivantes ainsi que d'étudier la façon dont les

systèmes linguistiques différents rendent compte des divers sens de mouvement ainsi déterminés. A noter ici que nous nous limitons à l'emploi du terme en communication générale, en faisant abstraction des usages scientifiques de la notion.

MOUVEMENT:

Déplacement d'un corps matériel: mouvement volontaire ou involontaire.

(O) se déplace de (P1) vers (P2).

français	*anglais*	*igbo*
déplacement	movement	ọpụpụ
motion	motion	agamaga
trajectoire	path	ụzọ
trajet	journey	njem
marche	progress	agam n'ihu

L'igbo *ọpụpụ* s'emploie généralement pour parler de tout changement de position et de départ où il est synonyme de *nhapụ* (départ). Le français *course* est plus suggestif de la notion impliquée ici puisqu'il dérive directement de *courir* bien qu'il s'applique à un nombre assez important d'emplois: simple *course* (aller simple), la course des nuages, etc. et donne lieu à diverses expressions idiomatiques dans la langue: être dans la *course* (être au courant), faire ses *courses* (achats). La notion se conçoit diversement en anglais selon qu'il s'agit du domaine du sport *race, racing, running*, ou d'une excursion *outing,*

excursion, trip, climb (en montagne), ou encore de la voie de parcours d'une personne, d'un navire, d'une planète, etc., (anglais: *path, way, course,* etc.). Dans ce dernier contexte, *course/way* est synonyme de *trajectoire/path* en français et en anglais. *Trajet/journey/njem* tend à privilégier la distance parcourue: un long *trajet*. *Marche* s'emploie dans un nombre important de contextes en français pour indiquer généralement la notion de progrès dans le mouvement ou dans le fonctionnement d'une machine ou d'un organisme. De façon générale, lorsqu'on passe d'une langue à l'autre, c'est le contexte et la psychologie de la communauté cible qui nous fourniront l'équivalent exact du terme. De là aussi, l'importance d'interpréter le mot suivant son emploi dans un discours.

Certains termes sont suggestifs de la nature ou la direction du mouvement accompli. Ainsi, les termes suivants indiquent un mouvement en avant où (C) pousse (O) de (P1) à un (P2) déterminé ou non: *poussée / thrust / ọkwakwa aka, impulsion / propulsion / nkwaje n'ihu, lancement / throwing / ọtụtụ, projection / projection/ọtụtụ*, etc. Inversement, la série *traction / pulling / ọdụdọ* indique que (C) attire (O) vers (C). Il existe aussi d'autres termes dans la langue qui rendent compte d'autres formes de mouvement. Soit les suivants:

- *mouvement circulaire*: *courbe / curve / mgbagọ, révolution / revolution / ịgba okiri kiri, rotation / rotation / ịgba okiri kiri*, etc.

- *mouvement alternatif*: *balancement / swinging / nfeghari, battement / beating / otiti, ondulation / undulation / nfeghari, oscillation / oscillation / nfeghari, pulsation / throbbing / otiti, trépidation / trembling / ịma jijiji, vibration / vibration / mgbaghari*, etc.

- *mouvement vers le haut* (mouvement ascendant): *ascension / ascension / nrịgo, élevation / rising / nrịlite, montée / rise / nrịlité*, etc.

- *mouvement vers le bas* (mouvement descendant): *descente / descent / nrịda, chute / fall / ọdịda, baisse / drop / ọdịda,* etc.

- *mouvement en avant*: *progression / progress(ion) / agam n'ihu, avance / advance / agam n'ihu*, etc.

- *mouvement en arrière*: *recul / retreat / ịlaghachi azụ, retour / return / nlọghachi azụ,* etc.

- *mouvement de véhicules, de navires: circulation / traffic / ụzọ moto.*

- *mouvement de certains animaux: vol* (des oiseaux), *nage* (des poissons), etc.

Les langues dérivent certains termes du mouvement pour ensuite les appliquer à certaines parties du corps, soit la tête (hochement), la main (geste, gesticulation), les yeux (scintillement, sourcillement) le coeur (pulsation, battement), etc.

D'autres approches sont possibles à l'étude de la notion de mouvement vu la dimension largement polysémique du concept. On peut ainsi étudier le concept suivant le sens ou la direction et la nature du mouvement, par exemple: en avant (*progression, avance*), en arrière (*recul, rétrogression, rétrogradation, reflux*), vers le haut (*montée, ascension, élévation*), vers le bas (*descente, chute, baisse, affaissement, dépression, tassement*), mouvement circulaire, giratoire, curviligne (*courbe, révolution, rotation, tour, circonvolution*), mouvement involontaire ou inconscient (*frémissement, frisson, contraction, convulsion, tremblement, tressaillement, soubresaut, sursaut, spasme*).

Extensions métaphoriques

La notion de mouvement s'emploie métaphoriquement dans le langage (*mouvement de la phrase*) et dans les arts (*tendance ou évolution d'un ordre intellectuel, politique, social, économique* ou *organisation, groupement qui anime, soutient des actions visant à un changement*). On parle ainsi du mouvement des idées, soit mouvement de révolte (*révolution, émeute, insurrection, mutinerie, mouvement insurrectionnel*). Ces variantes de mouvement peuvent donner lieu à d'importantes études lexicologiques sur une société ou une époque. *Le vocabulaire de la société du XVIe siècle* de G. Matoré en est un bon exemple.

4.2.4 Le champ sémantique de la BEAUTÉ et de la BONTÉ en trois langues différentes

La notion de beauté a connu une évolution des plus vastes au cours de l'histoire. Même si elle existait bien avant le classicisme, l'épanouissement sémantique de la notion de beauté remonte principalement à l'époque classique française où elle vint à être associée à tout ce qui avait rapport avec l'*honnête homme* souvent réversible à cette époque-là avec l'expression *joli homme*. Tout ce qui se faisait à cette époque-là devait remplir certaines conditions préalables jugées conformes aux *bienséances*. C'est ainsi que la notion de beauté est venue à s'appliquer finalement dans la langue tant à la physionomie qu'à la spiritualité et à l'intellect, tant aux choses qu'aux actions. De façon générale, la beauté exprime une qualité qui plaît aux yeux, à l'âme et ce qui convient au bien-être général. Elle est ainsi le plus souvent associée avec l'harmonie, la symétrie, la

forme (la régularité des traits), la couleur, la dextérité, les chefs-d'oeuvre, ainsi qu'avec nombre d'autres facteurs plus ou moins imprécis mais qui transmettent une certaine impression positive et agréable. Cette brève introduction nous permet d'analyser sémantiquement le concept de la beauté sous trois grands volets sommairement résumés ainsi: i) qualité d'une personne, d'un animal ou d'une chose qui possède un agrément extérieur; ii) qualité de ce qui inspire une émotion esthétique; et iii) qualité de ce qui présente un sentiment de satisfaction et/ou d'admiration:

BEAUTÉ 1 (sens concret)

♦ *qualité d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont le physique répond à certains canons de beauté, soit essentiellement, qui a de l'agrément extérieur*

français	*anglais*	*igbo*
beauté	beauty	mma
beauté	comeliness	mma aru
joliesse	prettiness	mma

La notion de beauté dépend assez souvent du goût subjectif de celui ou celle qui l'emploie, ce qui rappelle fort bien l'adage anglais: *Beauty is in the eyes of the beholder.* D'ordinaire, elle est associée au visage d'une femme. En anglais, par exemple, les adjectifs *beautiful* et *pretty* s'appliquent aux femmes là où en français *beau* s'emploie à la fois pour parler des femmes et des hommes. *Handsome* s'emploie en anglais pour parler des hommes. L'igbo fait souvent une distinction de sexe dans ce contexte. Ainsi

comparativement:

anglais: She is a *beautiful* woman.

français: C'est une *belle* femme.

igbo: Ọ mara *mma* nwanyị (Littéralement: Elle a la beauté d'une femme).

anglais: He is a handsome man.

français: C'est un *bel* homme.

igbo: Ọ mara mma nwoke (Il a la beauté d'un homme).

Comme dans le cas de *beau* en français, en anglais, *good-looking* s'applique aux deux sexes. Il en découle alors qu'en français, *beau* recouvre le contenu sémantique de *beautiful*, *handsome* et *good-looking*. En effet, en français, *beau* recouvre une zone de signification assez large pour recouvrir le contenu global de l'anglais *beautiful, good-looking, pretty, handsome*, et *comely*, ce qui fait remarquer en français la synonymie *joli - beau* puisque *joli* renvoie à l'anglais *pretty, attractive, good-looking*. On constate ainsi que l'anglais est plus distinctif que le français dans le contexte précis des variantes de beauté. Notons en passant que si, en anglais, *beautiful* et *pretty* s'appliquent tous deux aux femmes, *beautiful* exprime un plus haut degré de beauté. *Pretty* comporte une certaine vivacité et une certaine amabilité, alors que *beautiful* s'accompagne de l'élégance et d'une certaine nobilité. Lorsqu'il s'applique aux femmes, l'anglais *handsome* indique une beauté accompagnée d'une certaine idée de force animale, de vivacité, de vigueur, et d'un certain éclat.

A partir de la notion de beauté, des dérivations verbales sont possibles: *embellir*

/ beautify, embellish / me mma, enjoliver / beautify, embellish / me mma, etc.; il existe en plus nombre d'autres adjectifs qui rendent compte de la notion de beauté: *beau, joli, élégant, aimable* (exprimant une certaine vivacité et la grâce des manières), *charmant* (indiquant une certaine qualité dépassant la qualité ou fonction ordinaires des éléments du même genre (des lettres *charmantes*)), etc.

D'autres variantes de la notion de beauté sont les suivantes: *bien mis, paré* (par implication de beauté: «qui porte des ornements, une parure» (*Le Petit Robert 1*), *parer/agrémenter /arranger/décorer/orner*, etc.

BEAUTÉ 2 (sens affectif)

♦ *qualité de ce qui inspire une émotion esthétique*

français	*anglais*	*igbo*
distingué	distinguished	pụlụ iche
plaisant	pleasant	dị ụtọ
amusant	entertaining	na-eme obi ụtọ

Cette sous-catégorie de beauté s'applique aux produits littéraires et artistiques, soit aux produits de l'esprit penseur. La beauté évoque dans ce sens le plaisir éprouvé à lire ou à admirer les accomplissements intellectuels des esprits les plus distingués, rappelant ainsi la locution *les plus beaux esprits qui soient* assez courante dans la langue. Un tel niveau de distinction se laisse percevoir dans les termes, entre autres, impliquant le

superlatif *distingué / distinguished / pụlụ iche.*

BEAUTÉ 3 (sens intellectuel ou moral)

♦ *Qualité de ce qui provoque un sentiment d'admiration ou de satisfaction*

français	*anglais*	*igbo*
beau	noble	amaara n'ihe omumc
aimable	pleasant	dị mma
agréable	agreeable	dị mma

Parler du sens concret s'avère problématique dans la reconstruction du champ sémantique particulièrement tant qu'il s'agit des notions abstraites telle que la beauté et la bonté. Une femme très belle est appelée *une beauté*. En plus, confronté aux exemples du type: *«Une conversation jolie et spirituelle. Il a l'esprit joli. Il a quelque chose de joli et d'enjoué dans l'esprit»* (*Dictionnaire de l'Académie*, de 1694, voir aussi Otto Ducháček (op. cit., p. 265), l'attitude de l'analyste ne saurait mieux qu'être celle de la tolérance et de la largeur de vue compte tenu de la flexibilité et du dynamisme de la langue. On dit encore aujourd'hui: *faire le joli coeur*, au sens de 'faire l'agréable, prendre des manières agréables', dans certains contextes, pour dissimuler, sous une gaieté forcée, une contrariété (voir *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours* (voir Hatzfeld et al. 1900).

Beau est souvent aussi employé ironiquement avec des acceptions différentes et

imprécises, ce qui s'explique, suivant la formulation d'O. Ducháček (1961), par la supériorité prépondérante des valeurs affectives dans l'emploi de la notion de beauté. Ainsi s'expliquent les expressions en français du type:

- *en faire/en dire de belles* (= des sottises);

- *J'en apprends de belles* (= des choses scandaleuses); et en langage familier:

- *c'est du beau* (qui se dit à un enfant qui se conduit mal). En plus, *beau* sert à créer un effet d'intensité dans les expressions du type:

- *C'est un beau salaud*;

- *C'est une belle menteuse*;

C'est que *beau* en français participe à la formation de nombreuses expressions idiomatiques qui permettent d'apprécier la connotation et l'affectivité qui caractérisent l'emploi de *beau* dans la langue. Soit encore les expressions suivantes:

- *avoir beau* (suivi de l'infinitif) qui signifie *s'efforcer en vain* et sous-tend par là une opposition:

- *Il a beau se dépêcher, il a manqué le train.*

On constate, d'après ce qui précède, que toutes les perceptions sensorielles participent à la détermination de la beauté. La beauté s'applique non seulement aux personnes (une belle femme: soit d'une force d'attrait physique, soit bien en chair) mais aussi aux animaux (un beau rouge-gorge), à des plantes (un beau palmier), aux choses (un beau tableau), aux paysages, aux phénomènes naturels (un beau coucher de soleil) et aux mouvements (de beaux gestes, une belle allure, un beau port), sans pourtant prétendre avoir ainsi épuisé ni tous les contextes possibles d'usage de la notion ni tous les termes

susceptibles de figurer dans le champ sémantique de beauté. C'est que la beauté c'est non seulement dans ce qui se voit mais aussi dans ce qui s'entend (un beau morceau de jazz, une belle symphonie), dans ce qui se sent (une belle impression), dans ce qui se produit sur le plan littéraire et artistique (un beau roman, les Beaux-Arts), et dans bien d'autres impressions ressenties par les sujets parlants, tant l'emploi de la notion de beauté relève de l'affectivité et de la subjectivité.

LA BONTÉ

La beauté et la bonté sont des termes connexes de par leur affectivité, leur subjectivité mais aussi de l'impression générale du positif qu'expriment les deux notions le plus souvent. La notion de bonté transmet généralement une impression de convenabilité, de commodité et de serviabilité et peut s'appliquer tant aux choses, aux phénomènes divers qu'aux personnes. L'analyse suivante révèle aussi le caractère polysémique du terme. Nous envisageons pourtant la notion de bonté ici dans le sens de la qualité morale qui porte à faire le bien, à être bon pour les autres.

français	*anglais*	*igbo*
bienveillance	benevolence	ime ezigbo omume
bénignité	kindliness	ime obi ọma
altruisme	altruism	imere ọha
philanthropie	philanthropy	imere ọha

français	*anglais*	*igbo*
charité	charity	ime ọgọ
bonhomie	good nature	ọdịdị mma
amabilité	kindness	afọ ọma
obligeance	obligingness	afọ ọma

Des termes classés ci-dessus, *bienveillance, altruisme, philanthropie, charité* ainsi que leurs équivalents en anglais et en igbo impliquent un esprit généreux porté à donner et à être bon envers les autres. D'autres termes dans le classement ne comportent pas forcément la nuance de faire des dons.

Bénignité / *kindliness* / *ime obi ọma* implique de l'indulgence (opposé à la sévérité) dans l'appréciation critique (une critique bénigne). *Altruisme / altruism / omere ọha*, les formes française et anglaise conçues sur la base latine *alter* sont plus suggestives dc la bonté manifestée envers les autres, si nécessaire, au dépens des intérêts personnels, ce qui est aussi clairement exprimé dans le dérivé explicatif igbo. *Bonhomie* relève d'une certaine qualité innée, ce qui est évoqué par l'anglais *good nature*. Les termes igbo *imere ọha* et *afọ ọma* couvrent une aire sémantique plus large que leurs équivalents français et anglais puisqu'ils rendent compte chacun dans leurs significations de deux termes français, soit *altruisme/philanthropie* et *amabilité* et *obligeance*. Tenant des qualités abstraites qu'ils expriment, il y a dans les notions de beauté et de bonté quelque chose d'imprécis. Leur reconstruction s'avère des plus problématiques.

4.2.5 Le champ sémantique de la PARENTÉ en trois langues différentes

La structure de la parenté a déjà été étudiée à plusieurs reprises (voir, par exemple, Lounsbury «A Semantic Analysis of the Pawnee Kinship Usage», dans *Language*, volume 32, pp. 158-194; le texte intégral a été traduit dans *Langage*, volume 1, mars 1966) (voir aussi J. Dubois et L. Irigaray (1966), dans *Cahiers de lexicologie*, volume VIII, (1), pp. 47-69). En effet, c'est par son étude de la structure de la parenté chez les Pawnee que Lounsbury a su démontrer l'efficacité des principes de l'analyse componentielle déjà posés par H. Conklin dans son article (*Lexicographical treatment of folk taxonomies*), dans *International Journal of American Linguistics*, avril 1962 (cité par J. Dubois et L. Irigaray (1966:47). Le champ sémantique de la parenté, à juger de sa structuration, de son exhaustivité et de sa conjonctivité, pourrait, en une grande mesure, mener à établir une correspondance entre la structure socio-culturelle et la structure linguistique. La structure parentale est le premier bastion de la société et la société, par le processus de la convention au sens saussurien du terme, crée, taille, façonne et modifie la langue. Comme l'indiquent Dubois et Irigaray (1966:48), le sujet parlant (l'*ego*) est le fondement du système et c'est par référence à lui que se forme le système; «...les termes de parenté se réfèrent à lui implicitement; *ego* n'est à aucune place déterminée dans la structure linguistique de la parenté, mais sans lui cette structure n'existe pas.»

Une structure parentale présuppose, en plus, l'existence d'une famille; être parent au sens de relation implique l'appartenance à une famille et par extension une filiation non seulement avec l'*ego* fondateur de la souche mais en plus avec tout autre membre du

groupe constituant la famille. Tout individu qui ne fait pas naturellement partie du groupe familial est automatiquement exclu du groupe, et de par là même, étranger au groupe. Ceci est d'ailleurs significatif d'autant plus que ce groupe familial est unifié et consolidé, en grande partie, par la possession d'un même nom de famille. La parenté présente ainsi un champ des plus fascinants en sémantique, permettant largement de comparer des systèmes linguistiques différents et par extension des milieux socio-culturels différents.

Nous envisagerons ici le concept de parenté sur deux plans: d'une part, la parenté basée sur les liens de consanguinité, soit par la naissance; on parle de ce fait de parenté par le sang; d'autre part, il s'agira de la parenté par alliance ou par des rites religieux. On peut parler, quant à la première catégorie, de la proche parenté. Quant à la deuxième catégorie, on parle de la parenté éloignée ou de la famille étendue.

Liens de consanguinité:

français	*anglais*	*igbo*
arrière-grand-père	great-grand-father	nna nna nna
		nna nna nne
		nna nne nna
		nna nne nne
arrière-grand-mère	great-grand-mother	nne nne nne
		nne nne nna
		nne nna nna

français	*anglais*	*igbo*
		nne nna nne
grand-père	grand-father	nna nna
		nna nne
grand-mère	grand-mother	nne nne
		nne nna
père	father	nna
mère	mother	nne
fils	son	nwa nwoke
fille	daughter	nwa nwanyị
frère	brother	nwanne nwoke
soeur	sister	nwanne nwanyị
petit-fils	grand-son	nwa nwa nwoke
petite-fille	grand-daughter	nwa nwa nwanyị
arrière-petit-fils	great-grand-son	nwa nwa nwa nwoke
arrière-petite-fille	great-grand-daughter	nwa nwa nwa nwanyị

Les trois contextes culturels dont il s'agit ici rendent compte chacun de la parenté en ligne directe. La différence ici réside dans les procédés lexicaux employés pour rendre compte de ce contexte fondamental ou nucléaire de la notion de parenté. Les composés igbo présentent un cas intéressant dans ce cas. On se rendra compte qu'exception faite des notions de père, mère, mari, et femme, la langue igbo diffère nettement sur le plan

lexical du français et de l'anglais dans la représentation lexicale des termes de la parenté. Pour lexicaliser la notion de frère, par exemple, l'igbo a recours à tout une locution explicative: nwanne nwoke (littéralement: enfant mâle de la mère) alors que *soeur* est rendu par *nwanne nwanyị* (littéralement: enfant femelle de la mère). Et dans la forme igbo qui rend compte de la notion de *arrière-grand-parent*, on peut compter le nombre de générations de parents représentées au fil des siècles. Ainsi, *arrière-grand-père* se rend en igbo par *nna nna nna, etc.*, (littéralement: le père du père du père, soit trois générations de pères). Et si nous mettons *etc.*, c'est qu'il y a, comme nous l'avons démontré dans le tableau précédent, trois autres formes capables de rendre *arrière-grand-père* en igbo selon qu'il s'agit de la lignée du père de l'*ego* de celle de la mère. En igbo, le sexe est encore déterminant de la forme et se reflète au niveau de celle-ci. Le français et l'anglais n'ont le plus souvent pas ce genre de problème: le français: *frère, soeur*, l'anglais: *brother, sister*. Cette abondance des composés en igbo constituera un problème récurrent au cours de notre analyse. Pourtant, *arrière-, grand-, petit-, petite-*, quant au français, et *great-, grand-*, dans le contexte de l'anglais constituent des préfixes suggestifs de la structure de la parenté, une structure reflétée sur deux plans, soit l'ascendance (*grand-, arrière-grand-*, pour le français, *grand-, great-grand-*, pour l'anglais, et la descendance (*petit-, petite-, arrière-petit-, arrière-petite-*, pour le français, et encore *grand-, great-grand-*, pour l'anglais. Les adjectifs *aîné / cadet / grand / petit* (français), *elder / younger* (anglais) et *nke solo (m / ya / etc.) / nke m / ya / ọ / etc. sọlọ*) peuvent aussi s'employer comme indices de la structure de la parenté.

La descendance commune (du côté du père ou du frère)

français	*anglais*	*igbo*
oncle	uncle	nwanne nna nke nwoke
tante	aunt	nwanne nna nke nwanyị
neveu	nephew	nwa nwanne nwoke nke nwoke
nièce	niece	nwa nwanne nwoke nke nwanyị
cousin	cousin	nwa nwannne nna nke nwoke
cousine	cousin	nwa nwanne nne nke nwanyị

La descendance commune (du côté de la mère ou de la soeur)

français	*anglais*	*igbo*
oncle	uncle	nwanne nne nke nwoke
tante	aunt	nwanne nne nke nwanyị
neveu	nephew	nwa nwanne nwanyị nke nwoke
nièce	niece	nwa nwanne nwanyị nke nwanyị
cousin	cousin	nwa nwanne nne nke nwoke
cousine	cousin	nwa nwanne nne nke nwanyị

Parenté par alliance: relevant des liens conjugaux ou des rites religieux:

français	*anglais*	*igbo*
mari	husband	di
femme	wife	nwunye
beau-père	father-in-law	ọgọ nwoke
	step-father	nna nkuchi
belle-mère	mother-in-law	ọgọ nwanyị
	stepmother	nne nkuchi
beau-frère	brother-in-law	nwanne di nke nwoke
		nwanne nwunye nke nwoke
belle-soeur	sister-in-law	nwanne di nke nwanyị
		nwanne nwunye nke nwanyị
beau-fils	son-in-law	di nwa nwanyị
	stepson	
belle-fille	daughter-in-law	nwunye nwa nwoke
	stepdaughter	
parrain	godfather	nna mmiri chukwu
marraine	godmother	nne mmiri chukwu
filleul	godson	nwa mmiri chukwu nke nwoke
filleule	goddaughter	nwa mmiri chukwu nke nwanyị

Parmi les éléments qui assurent la structuration de la parenté suivant cette sous-

catégorisation, on note les préfixes *beau-* (français), *step-* (anglais), et le suffixe composé de l'anglais *-in-law*, rendus différemment en igbo par les formes *ọgọ* (in-law), et *nkuchi* (step-). La polysémie du préfixe français *beau-* est ainsi démontrée par l'existence en anglais et en igbo de deux formes dans chacune des deux langues pour rendre compte de deux phénomènes rendus en français par une seule forme. Or, si *beau-père* et *beau-fils* sont capables d'avoir deux sens en français, notons tout de même que *belle-soeur* et *beau-frère* n'ont pas ce sens d'un parent hérité d'un mariage précédent bien que, dans l'emploi de ces derniers, le point de vue puisse varier selon que le parent est envisagé du côté du mari ou de celui de la femme. Cette possibilité de variation de perspective quant à *belle-soeur* est démontrée par les formes igbos conçues sur un procédé explicatif indiquant le sexe et le sens ou direction dans lesquels le parent est envisagé. *Gendre* et *bru* entrent aussi dans cette sous-catégorisation comme synonymes de *beau-fils* et de *belle-fille* respectivement.

Avant de conclure cette partie de notre étude, une remarque s'avère nécessaire quant à l'emploi des termes de la parenté chez les Igbos. En effet, l'importance des relations parentales varie d'une communauté à l'autre. Chez les Igbos, par exemple, la notion de parenté est beaucoup trop large pour être restreinte à la seule famille et ses proches parents. Les cousins sont comptés jusqu'au delà de la cinquième génération et sont toujours également considérés avec les enfants de la famille nucléaire. La tradition du mariage nous fournit des indices justificateurs. Avant de contracter un mariage, les deux familles concernées doivent s'assurer qu'il n'a jamais existé dans le passé aucun lien de parenté entre elles. Sinon, le mariage ne doit pas avoir lieu. Un enfant de l'une des

deux belles-familles peut être pris en charge et élevé par l'autre famille. Sous l'influence de la pratique commune de la parenté multiple, communément dite famille étendue, les termes de parenté ne sont pas employés de façon appropriée comme dans un milieu socio-culturel français ou anglais. Chez les Igbos, on apprend aux jeunes de s'adresser aux plus âgés en se servant des termes de la parenté tels que *papa (père), mama (mère), ọnkụ (oncle), ọnti (tante), bọda (frère), sista (soeur)*. À noter que ces derniers sont des emprunts aux formes de l'anglais langue officielle du pays: *father, mother, uncle, aunt, brother, sister*. Ces emprunts sont par la suite naturalisés dans le milieu socio-culturel igbo. Dans ces types d'usage, ces termes deviennent plutôt des formules de respect, puisque s'adresser aux plus âgés en se servant de leurs noms indique un manque de respect.

4.2.6 Le champ sémantique de JARDINAGE en trois langues différentes

- L'outillage

Le problème de distinction des termes du noyau de ceux de la périphérie se pose ici puisque chaque outil de jardinage est d'usage précis. Il serait curieux de dire que l'arrosoir forme le noyau du champ sémantique des outils de jardinage. Ceci dit, les outils de jardinage seront présentés ici, et cela pour modifier quelque peu sans l'éliminer, notre méthode contextuelle, selon l'étape de l'activité du jardinage où de tels outils sont serviables. Ainsi distinguons-nous, en gros, quatre étapes qui représentent des procédés

d'aménagement du jardin: à savoir, le défrichage, le labourage, la plantation et les soins du jardin (ou le maintien en ordre). Cela nous amène à l'analyse suivante:

JARDINAGE 1: *les outils de défrichage*

français	*anglais*	*igbo*
coupe-coupe/	machete/	(mma) obejiri
machette	matchet	(mma) obejiri
râteau	rake	ngacha ahịhịa
croc à défricher	hook	nkụkọ

Ces instruments sont importants dans l'activité de défrichage quoiqu'ils diffèrent des fois légèrement dans leur fonction particulière. *Coupe-coupe, machette,* et *croc à défricher* servent principalement à couper les herbes de la terre laissée en friche pendant une période plus ou moins longue. Coupe-coupe et machette sont des synonymes parfaits en français, étant étendu que la synonymie parfaite n'existe principalement que dans le contexte techno-scientifique. Le râteau sert à ramasser les herbes coupées. L'anglais possède la capacité de dériver un verbe (dénominal) à partir de *rake*. Le contexte démontrera dans quel sens le terme est perçu.

JARDINAGE 2: *le labourage*

français	*anglais*	*igbo*
charrue	plough	otiri ani
houe	hoe	ọgụ
bêche	spade	dimba
fourche à bêcher	digging fork	mbazụ ọnụ ano
bêche-tarière	post-hole digger	egwu ekposị
binette	draw hoe	ogwu aja
pioche	pick	ngwu ani
pelle	shovel	dimba
serfouette	hoe-fork	ọbacha ani
griffe à fleurs	small hand cultivator	ọgụ ebo
motoculteur	tiller	ụgbọ otiri ani
brouette	wheelbarrow	okpo aja

Nous avons ci-dessus quelques exemples de noms déverbaux, soit les noms dérivés à partir des verbes déjà existant dans le système linguistique. Les verbes à partir desquels les noms sont dérivés (par leur forme, ils renvoient aux noms auxquels nous faisons ici allusion) sont les suivants: *bêcher, biner, houer, piocher*, etc.; mais jamais: **charruer*, malgré l'existence en français du nom dénominal: charruage. Reste à souligner ici autant d'autres unités lexicales qui ont toutes sortes d'affinités sémantiques et formelles avec les

quelques termes proposés ci-dessus pour l'analyse, autant de mots qui se rapportent d'une manière ou d'une autre à l'activité de labourage selon qu'ils expriment l'action (grammaticale), soit les verbes: *défoncer, écrouler, effondrer, fouiller, gratter, herser, retourner, scarifier, serfouir*, etc., ou qu'ils expriment l'agent, soit les noms: *laboureur, cultivateur*, etc.; *jardinier* s'applique à chacune des quatres étapes, ou encore selon qu'ils réfèrent à la terre dans ses divers états, soit les noms: *guéret, jachère, soles, assolement*, etc. En plus de la dérivation du verbe dénominal *bêcher*, d'autres outils dérivent leur nom à partir de *bêche*, soit *fourche à bêcher, bêche-tarière*, ce que l'on pourrait expliquer sur le critère de la connexité de fonction. On se trouve dans un labyrinthe sémantique. Et l'exercice de reconstruction du champ sémantique ne saurait s'accomplir que dans des limites posées par l'analyste. En outre, en anglais, *hoe* est soit un nom (*a* hoe) soit un verbe (*to* hoe). Soit les énoncés:

Mary is weeding with the hoe.

Mary spent all morning hoeing in the garden.

She hoed down the sprouting thistles immediately.

JARDINAGE 3: *la plantation*

français	*anglais*	*igbo*
plantoir	dibble	mbazụ
semoir à main	seeder	ọkụ mkpụrụ
semoir à bras	seeder	ọgha mkpụrụ

français	*anglais*	*igbo*
cordeau	garden line	ụdọ
plantoir à bulbes	bulb dibble	*
épandeur	spreader	ọgha mkpụrụ

Plantoir et *semoir* sont des déverbaux issus de *planter* et de *semer* respectivement. En anglais, *dibble* présente avec *hoe (voir labourage ci-dessus)*, etc. des exemples de dérivations impropres. Ils s'emploient soit comme des noms soit comme des verbes, ce qui se laisse déterminer par les éléments environnants (sujet, article: défini ou indéfini, déterminant, emploi dans un temps, etc.), c'est-à-dire le contexte. D'autre part, puisque le plantoir à bulbes n'existe pas dans la terminologie agricole ibo, l'igbo rend ainsi compte d'une lacune face au français et à l'anglais.

JARDINAGE 4: *les soins du jardin*

français	*anglais*	*igbo*
arrosoir	watering can	ọgba mmiri
balai à feuilles	lawn rake	ngacha ahịhịa
ratissoire	scuffle hoe	nkọcha
sarcloir	weeding hoe	nkọcha
sarclet	weeding hoe	nkọcha
sarclette	weeding hoe	obere nkọcha

français	*anglais*	*igbo*
tire-racines	weeder	nkụkọ ọgụ ahịhịa
fourche à fleurs	hand fork	ngaji eze
transplantoir	trowel	mma brikla
sécateur	pruning shears	ọja ahịhịa
ébrancheur	lopping shears	*
échenilloir-élagueur	tree pruner	nja osisi
émondoir	pruning hook	oho ntu
cisaille à haies	hedge shears	mkpa
scie d'élagage	pruning saw	mma obe osisi
scie à chaîne	chain saw	mma ogbuosisi/obeghoghogho
serpette	pruning knife	*
greffoir	grafting knife	*
taille haies	hedge trimmer	mma ọja fensị
taille-bordures	edger	*
faux	scythe	*
faucille	sickle	mma obe ahịhịa
tondeuse à gazon	lawn mower	ọja ahịhịa
tondeuse à moteur	motor mower	*
serpe	billhook	*
vaporisateur	sprayer	mkpọ ọgbanwu ahụhụ
pulvérisateur	tank sprayer	ite ọgbanwu ahụhụ

français	*anglais*	*igbo*
arroseur rotatif	revolving sprinkler	*
arroseur oscillant	oscillating sprinkler	*
tuyau d'arrosage	garden hose	okpi mmiri
tuyau perforé	sprinkler hose	*
aérateur à gazon	lawn aerator	onye ikuku

Divers types de dérivation à partir de l'inventaire qui précède, sont encore ici possibles, soit les verbes dénominaux: *ratisser, sarcler*, etc., et les noms dénominaux: *sarclette (petit sarcloir), sarcleur, sarcleuse, sarclure, sarclage*, etc. Il existe dans la langue une forme particulière de dérivation des termes, soit le cas particulier où l'attention est portée sur un aspect physique du concept. Une *fourche* ou *bêche* à deux dents est appelée autrement un *bident*. Si elle possède trois dents, elle s'appelle autrement un trident. On se rend compte de cette productivité du système linguistique. La langue se renouvelle des formes déjà existentes. À partir des unités lexicales dont se sert déjà la langue rejaillissent de nouvelles formes lexicales rappelant les unités lexicales qui les précèdent dans le système sur les deux plans conceptuels et formels. On constate de ce qui précède que la reconstruction du champ sémantique du terme doit prendre en considération non seulement les seules unités lexicales avec lesquelles le terme en question se trouve dans une délimitation conceptuelle paradigmatique mutuelle mais aussi une multitude d'autres formes lexicales avec lesquelles le terme étudié peut se trouver dans des structures syntagmatiques.

Encore faut-il noter l'importance dans le système de toutes sortes de locutions figurées dérivées à partir des termes simples du type *serpe*. Ainsi, on note les exemples *taillé(e) à la serpe* ou *à coups de serpe* (signifiant aux lignes rudes, grossières). Encore un mot sur la dérivation des termes comme elle s'applique à chacune des trois langues à l'étude: le français possède trois termes désignant l'outil qui sert à sarcler: *sarcloir, sarclet, sarclette*, le suffixe *-ette* indiquant le diminutif: petit sarcloir. L'anglais rend compte des trois termes par un même terme: *weeding hoe*. Quant à l'igbo, sur la base de l'identité de fonction, *nkọcha* s'emploie pour désigner non seulement la ratissoire mais aussi les trois termes différents dont se sert le français. Cependant, le diminutif *-ette* est rendu en igbo par l'adjectif *obere* (petit). En effet, la fonction expressive du langage offre un atout indispensable à la documentation et la terminologie. Soit les exemples: tire-racines/weeder/nkụkọ ọgụ ahịhịa. En français, il s'agit d'un outil qui sert à tirer les racines; en anglais, le suffixe -er est très productif et indique, dans ce contexte particulier, l'agent (l'instrument servant à désherber; à noter, cependant, que l'anglais *weeder* peut renvoyer, dans d'autres contextes, à la personne); par contre, *farmer* ou *gardener* ne désigne jamais un outil mais la personne qui exerce l'activité. Dans la première catégorie de -er désignant équipements et outils figurent les termes comme *printer, heater, cooker, computer, drier, vacuum-cleaner, view-finder,* etc. Dans la deuxième catégorie de -er désignant l'agent se trouvent les termes *teacher, photographer, cleaner, adviser, adventurer, writer, caller, banker,* etc. Par contre, *reader* désigne soit une personne soit un livre. D'autre part, les usages régionaux présentent un problème particulier dont la reconstruction du champ sémantique doit tenir compte. Ainsi ne peut-on pas dire, hors

de tout contexte, si un Terre-Neuvien emploie *banker* pour désigner la personne qui fait le commerce de la banque ou le bateau de pêche ou encore le pêcheur. On doit toutefois noter l'existence en anglais de nombre d'autres termes terminés en -er sans pourtant se classer dans l'une ou l'autre des deux grandes catégories repérées ci-dessus. Soit les mots comme *under, stranger, calender, calliper, deer, queer, paper, cover, corner, finger, tender* (adjectif), etc. (voir chapitre VII sur le champ morpho-sémantique).

4.3 Problèmes rencontrés dans la délimitation des champs sémantiques en français, en anglais et en igbo

Une étude de ce genre permet d'observer les caractéristiques distinctives des systèmes linguistiques différents. Sur le plan linguistique, les problèmes rencontrés ici se situent à deux niveaux essentiels, l'un lexical et l'autre sémantique. Sur le plan lexical, la formation des termes dans les trois langues varie entre le français et l'anglais qui n'ont le plus souvent pas de problème à se servir d'un seul mot (*bienveillance / benevolence*) dans la présentation des faits comparativement à l'igbo qui a le plus souvent recours à une locution explicative (*ime ezigbo omume)* dans la présentation des mêmes faits. Le problème de composition en igbo est d'un ordre particulier et mérite une étude à part. Il ne s'agit pas dans cette langue d'une simple juxtaposition de deux noms du type *wagon-citerne*: les termes igbo expliquent pratiquement les fonctions des outils ou des états représentés par les unités simples du français ou de l'anglais; la fonction de l'outil est déjà explicite sur le plan expressif. La motivation des termes en igbo est un phénomène important et procède par la dérivation explicative. Le phénomène de l'arbitraire se réduit

à un strict minimum dans la langue igbo et se limite principalement aux choses de la nature telles que *arbre* (osisi), *terre* (ani), aux diverses couleurs lexicalement représentées en igbo, à la flore et la faune de la topographie igbo. Au contraire, les objets fabriqués ont forcément des noms composés. *Table* par exemple se rend en igbo par tout une locution explicative, d'ailleurs maladroite: *oche ụkwụ ano* (littéralement: «chaise à quatre pieds»). Puisque la table est nettement différente de la chaise et que toute chaise se tient à quatre pieds, cette appellation ne nous apprend rien sur la différence entre *table* et *chaise*, encore moins sur leur fonction différente. Pour donner un autre exemple de cette expressivité de l'igbo, il y a quelques années, un terme a été créé pour désigner en igbo *université*. Soit le terme *mahadum* (littéralement: en savoir tout dérivé de la locution: *mara ha dum*: qui est littéralement une phrase à l'impératif: sachez tout). *Sémantique/Semantics*, en igbo, se dit *ọmụmụ ihe gbasara asụsụ na mmetụta o nwere*, soit huit mots expliquant ou plutôt définissant la discipline. En effet, les systèmes linguistiques différents réussissent à nommer la réalité externe à des degrés de précision bien variés, car le lexique, tout en étant ouvert, est largement limité, ce qui présente une forme de contradiction. On pourrait, de ce qui précède, et cela sur le plan sémantique, expliquer les dérivés explicatifs igbos sur deux facteurs: d'une part, le procédé est une façon d'assurer la précision dans la représentation lexicale des faits d'expérience; d'autre part, consciemment ou non, ce procédé est aussi révélateur des trous lexicaux qui sont nombreux dans cette langue comparativement au français et à l'anglais, étant entendu que la notion de trou lexical s'emploie en structuralisme pour rendre compte de l'absence d'un lexème dans une position donnée dans la structure d'un domaine lexical (voir J. Lyons



1978:244, voir aussi Lehrer 1974:95 et ss.). L'igbo doit combler les trous lexicaux par un élargissement de sens des unités lexicales déjà existantes dans le système. Ainsi, *balancement, ondulation, oscillation* se rendent tous trois par l'igbo *nfeghari*, *battement* et *pulsation* par *otiti*, etc.

En plus, sur le plan sémantique, le classement des termes d'une langue à l'autre s'avère problématique du fait qu'il n'y a souvent pas de correspondance terme à terme et aire sémantique à aire sémantique d'une langue à l'autre. Ainsi, seul le contexte nous montrera, face au français *marche* lequel des nombreux équivalents possibles de l'anglais *step, stair, tread, walking, running, working,* etc. à retenir dans la colonne. Le même constat s'applique au français *battement* rendu diversement en anglais par *beat(ing)* (du tambour), *stamp(ing), tap(ping)* (des pieds), *clapping* (des mains), *flutter(ing)* (des ailes, des paupières), *flapping* (des voiles), *banging* (de la porte), *rattling* (des volets), *swing(ing)* (du pendule), etc., soit autant de termes de l'anglais correspondant à un seul terme du français, ce qui peut s'expliquer sur deux critères, d'une part, sur un phénomène d'écart de sens, d'autre part, sur la différence de vision du monde d'une communauté linguistique à l'autre. Il en découle alors que les termes seront forcément classés dans leurs contextes d'usage, soit d'après l'univers du discours selon A. Lehrer.

Les problèmes de la polysémie, de l'homonymie et de la synonymie sont aussi à prendre en considération. La sous-catégorisation des éléments du champ sémantique selon les contextes d'emploi tendent à résoudre les problèmes jusqu'à un certain niveau; or, ces problèmes ne manquent pas de se poser dans la délimitation des éléments du champ sémantique. Le contexte nous montrera dans quels sens et catégorie grammaticale le mot

anglais *resolve* du champ de la volition est employé. En français, dans le classement en colonnes, on doit faire un choix dans le contexte du mouvement en arrière entre les unités de la série synonymique: *recul, rétrogradation, rétrogression*, etc.

4.4 La prototypicalité

Ce n'est pas ici le lieu de traiter en détail la question de la sémantique du prototype. Nous renvoyons pour cela à Georges Kleiber (1990). Nous l'incorporons brièvement dans cette étude vu d'importantes affinités qu'elle a avec la décomposition du champ sémantique et les solutions possibles qu'elle pourrait apporter à certains des problèmes de cet exercice (voir chapitre III). La prototypicalité, autrement dite la sémantique du prototype, est l'une des façons de poser, en sémantique, le problème de la référence entre les unités lexicales et ce à quoi elles renvoient. Elle constitue une manière productive de visualiser la signification. Parler du prototype présuppose une tentative de catégorisation. On cherche à identifier les archétypes d'une catégorie ou d'une notion, soit les modèles lexicaux des protosémantismes prédéterminés. La recherche en prototype est originaire de la psychologie et de la cognition, provenant des réflexions de certains philosophes, psychologues, anthropologues et sémanticiens notamment L. Wittgenstein (1953) qui emploie la notion de ressemblance de famille, H. Putnam (1975) qui se sert de l'appellation *sémantique de stéréotype* et E. Rosch (1978). La prototypicalité relève de la psychologie et de la cognition. Le prototype se définit fondamentalement comme 'meilleur exemplaire d'une catégorie' ou suivant une formulation qui se rapproche plus

de la linguistique sémantique, 'meilleur usage d'un mot' (voir Georges Kleiber 1990:10), sans faire croire, par la formulation précédente, à une sémantique normative. La recherche en prototype a déjà connu des applications fructueuses dans plusieurs domaines linguistiques tels la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la linguistique textuelle. La nécessité d'une sémantique du prototype se résume dans ce qui suit:

> La relation de dénomination s'inscrit dans le processus qui met en rapport les signes avec les choses et se place ainsi du côté des relations référentielles: *référer à, renvoyer à, désigner, dénoter,* etc., qui répondent toutes au schéma X (signe) -- X (chose). S'il s'agit de dénominations de particuliers, comme avec les noms propres tels que Bobby, etc., alors l'unité lexicale n'entraîne pas le problème de la catégorisation. Mais dès que l'on a affaire avec des dénominations comme *chien* ou *sable*, unité lexicale et catégorie (ou concept) se rencontrent inévitablement
>
> (Georges Kleiber 1990:16).

Il s'ensuit que la recherche en prototypicalité, comme elle s'applique à la linguistique sémantique, résulte du caractère ouvert et pluridimensionnel du lexique. La recherche en sémantique de prototype présente ainsi d'importantes ressources pour la formalisation du sens. Mais la question se pose aussi: étant donné ce caractère ouvert et pluridimensionnel du lexique, on se demande si le mot est une unité fiable à la catégorie. La polysémie de l'unité lexicale met en cause l'équation présentée dans la citation ci-dessus, et la recherche de la prototypicalité doit déterminer laquelle des deux options: le mot ou le sens (l'acception) sera considérée comme indicatrice de la catégorie.

La catégorisation traditionnelle en recherche prototypique reconnaît l'existence dans les éléments réunis sous une catégorie des conditions nécessaires suffisantes, dites également modèles des attributs critériaux (voir G. Kleiber, op. cit., p. 21). La catégorisation classique des éléments procède sur la base des propriétés communes. Ce modèle présuppose l'identification préalable des critères d'appartenance à la catégorie; il implique une tentative de postuler des frontières nettes d'une part entre catégories différentes et d'autre part, entre les éléments d'une catégorie. Suivant cette réflexion, tout porte à croire à un haut niveau de dénotation et de référence. Si nous classons *père* dans la catégorie de la parenté c'est qu'il répond aux conditions d'appartenance à la catégorie considérée, soit rapport (1) de consanguinité avec d'autres individus (des parents) réunit sous un même toit, soit rapport (2) de non-consanguinité basé sur un rite solidaire unificateur, etc. Or, tous les secteurs du lexique ne se prête pas à une délimitation exhaustive et unilatérale comme le domaine de la parenté. En effet, les frontières des catégories ou des concepts sont floues. Quel serait, par exemple, le prototype des adjectifs de couleurs ou encore de la terminologie du jardinage ci-dessus? Le modèle des conditions nécessaires suffisantes s'avère par là trop rigide, défectueuse et problématique quand on aborde les secteurs plus ouverts et moins facilement cernables tels que le mouvement, l'affection, la beauté, la volition, etc. La recherche en prototypie dans de tels secteurs reconnaîtra plutôt l'existence des prototypes sous-catégoriels. L'évolution de la sémantique du prototype dans les années soixante-dix par les travaux de E. Rosch et ses disciples est largement en faveur de ce dernier constat. Désigné sous le nom de la version standard de la sémantique du prototype, il s'agit ici d'un double modèle de structuration

reconnaissant, d'un côté, la structuration interne des catégories (la *dimension horizontale*) et, de l'autre, les grandes lignes de la structuration intercatégorielle (la *dimension verticale*). La modification des principales méthodes postulées par le même groupe pour décrire l'organisation interne des catégories a résulté en ce qui s'appelle aujourd'hui la version *étendue* de la sémantique du prototype (voir Kleiber :45). Étant donné le caractère flou des concepts, il faut reconnaître, en termes de prototypes, les termes comportant le nombre le plus élevé de sèmes associés au concept. F. Cordier (1980) avance ainsi une prise en compte de ce qu'il appelle la hiérarchie de sèmes (ou toujours dans sa formulation, l'échelle de représentativité ou le gradient de prototypie). On note ainsi l'apport de la sémantique structurale à la recherche en prototypie. Le constat de Cordier rejoint celui de F. Rastier (1987) du degré d'isotopie, évalué en fonction du nombre et du niveau hiérarchique des sèmes récurrents. Mais ces derniers dépendent encore de l'usage qui est fait du terme.

Excepté les secteurs techno-scientifiques et d'autres secteurs du lexique exhaustivement décomposables tels la parenté, les couleurs, etc., chaque occurrence du mot présentera plus ou moins de traits de sens (*sèmes*) suivant, d'un côté les relations existant entre le mot et d'autres mots environnants, et de l'autre côté, les faits de la circonstance extralinguistique régissant la communication. La recherche en prototypicalité doit à chaque moment tenir compte de la polysémie du terme.

4.5 Conclusion partielle

Les sous-catégories, qui révèlent quelque partiellement des contextes variés d'emploi des notions (la polysémie) et les extensions métaphoriques montrent combien le lexique de la langue est largement ouvert, offrant, de ce fait, d'importantes ressources à la langue et à la recherche en linguistique sémantique. Nous tenons donc à souligner ici que nous ne prétendons pas avoir épuisé tous les contextes possibles d'emploi des éléments des champs étudiés. Nous proposons simplement une valorisation du contexte dans la reconstruction du champ sémantique. Mais l'approche contextuelle dans la reconstruction du champ sémantique se présente comme une manière de contrecarrer l'effet de la polysémie des termes.

Entre systèmes linguistiques, le lexique varie largement. Les signes linguistiques différents s'emploient dans des systèmes linguistiques différents pour désigner les mêmes objets de la réalité extérieure: fr. *arbre*, angl. *tree*, igbo: *osisi*, etc. Il y a divergence non seulement dans la constitution du lexique des langues différentes, mais aussi dans les rapports qu'entretiennent les unités lexicales entre elles d'une langue à l'autre. Il n'y a souvent pas de correspondance terme à terme entre langues différentes: ex., fr. *mouton* (= l'animal mais aussi la viande), angl. *sheep* (= l'animal), mais *mutton* (= la viande). Le français *marche* correspond à autant de réalités dans le contexte de l'anglais: *step, stair, tread, walking, running, working, functioning, course* (of events), etc. Nous dépendrons du contexte pour savoir de quel équivalent il s'agit. F. de Saussure fonde cette divergence de moyens de référence linguistique entre langues différentes sur les hypothèses de

l'arbitraire et de la convention. Puisque le signe linguistique est arbitraire, selon lui, et d'usage conventionnel, les signes d'une langue seront forcément différents de ceux d'une autre langue même s'ils renvoient aux mêmes objets de la réalité extérieure. Sur ce fait, lisons André Martinet (1991 [1970]:9): «Les institutions humaines supposent l'exercice des facultés les plus diverses; elles peuvent être très répandues et même, comme le langage, universelles, sans être très identiques d'une communauté à une autre: la famille, par exemple, caractérise peut-être tous les groupements humains, mais elle se présente, ici et là, sous des formes diverses; de même le langage, identique dans ses fonctions, diffère d'une communauté à une autre de telle sorte qu'il ne saurait fonctionner qu'entre les sujets d'un groupe donné. Les institutions, n'étant point des données premières, mais des produits de la vie en société, ne sont pas immuables; elles sont susceptibles de changer sous la pression de besoins divers et sous l'influence d'autres communautés. ... il n'en va pas autrement pour ces différentes modalités du langage que sont les langues.» Les emprunts linguistiques fournissent des cas typiques de ces influences étrangères résultant de contacts et d'échanges divers ainsi que des besoins sentis au sein d'une communauté linguistique.

D'autre part, cette divergence présente, cependant, des ressources abondantes pour la linguistique contrastive et la traduction. A. Martinet (ibid., p. 12) exprime encore une idée similaire quand il écrit: «On sait que des mots comme angl. *wistful*, al. *gemütlich*, russe *ničevo* ne correspondent en français à rien de précis. Mais même des mots comme fr. *prendre*, angl. *take*, al. *nehmen*, russe *brat* qu'on considère comme équivalents ne s'emploient pas toujours dans les mêmes circonstances ou, en d'autres termes, ne

recouvrent pas exactement le même domaine sémantique. En fait, à chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience. C'est à la lumière de cette divergence de référentialisation entre sytèmes linguistiques différents que nous avons comparé des champs sémantiques repérés du français, de l'anglais et de l'igbo.

CHAPITRE V

LA DIMENSION STRUCTURALE

5.0 Introduction

Ce chapitre constitue essentiellement une étape de transition entre les deux premières parties de notre étude et la troisième et dernière partie. Dans la délimitation du champ sémantique, il serait important d'étudier non seulement les structurations sémantiques d'un secteur du lexique mais aussi la corrélation des deux critères de forme et de sens dans la constitution d'un champ sémantique. Or, les linguistes ont beau produire de nombreuses analyses solides des champs sémantiques du vocabulaire des langues différentes, très peu de tentatives ont été faites dans la direction d'élargir cette perspective théorique en consolidant l'exercice de structuration du champ sémantique par une recherche qui mettra en lumière les diverses particularités d'interaction entre la forme et le sens au sein du champ sémantique. Ce manquement a eu pour conséquence d'obnubiler un terrain de recherche fécond en linguistique et susceptible d'importantes applications dans le domaine particulier de la lexicologie (voir chapitre VIII). Cette négligence a déjà été soulignée par W. T. Gordon (1978). Nous en sommes arrivés à une étape où, suivant la formulation de Gordon, tous les traits et niveaux du langage pourraient se percevoir heuristiquement comme autant de systèmes d'information.

Il importerait de prolonger l'analyse du champ sémantique en étudiant les structures lexicales, les facteurs lexicogéniques et les pulsions motivatrices des éléments

du champ sémantique à l'étude. Les conditions de formation des mots fourniraient des indices propices quant à la solidité du champ sémantique et la délimitation qui en résulte. Un tel prolongement d'analyse s'avère d'une grande utilité pour les raisons suivantes. Tout d'abord, il permettra d'annoncer la méthode (non moins productive en lexicologie moderne) d'analyse en champs morpho-sémantiques dont il s'agira essentiellement dans la dernière partie de cette étude. Il constituera, de cette manière, une mise en relief et une évaluation de la théorie du champ morpho-sémantique élaborée essentiellement par Pierre Guiraud; il permettra ainsi de compenser la négligence d'importantes études menées par Pierre Guiraud (dont une liste assez complète est présentée dans le chapitre suivant) dans ce domaine relativement nouveau en sémantique. Il permettra largement une mise en oeuvre des questions théoriques en sémantique dans le domaine particulier de la lexicologie.

A la lumière de ce qui vient d'être dit, nous postulons que l'organisation structurale interne du champ sémantique ne relève pas d'un jeu de hasard; il témoigne d'une structure sur deux plans de considération, d'un côté, formelle, et d'autre côté, sémantique. En outre, l'incorporation ici de la méthode d'analyse en champs morpho-sémantiques témoigne de l'importance d'un élargissement de perspective dans la recherche du type qui nous préoccupe dans ce travail, d'une part, afin de valoriser la structure de l'unité lexicale, mais d'autre part, et ce qui est plus important, de façon à ne pas nous restreindre aux préoccupations des seuls chercheurs allemands (ce que nous avons fait en grande partie dans les deux premières parties ci-dessus). La méthode d'analyse morpho-sémantique, en mettant en évidence les études guiraudiennes, témoigne du début d'un

nouvel ordre de recherche en sémantique lexicale et permet, en partant des principes fondamentaux de la linguistique saussurienne et en passant par les chercheurs allemands pour arriver aux préoccupations des chercheurs français (sans exclure certes d'importants travaux dont ces trois grandes écoles ont servi de catalyseurs), de voir combien la discipline sémantique a fait son trajet et continue de le faire encore aujourd'hui dans cette deuxième partie du vingtième siècle.

Par les études abondantes menées par Pierre Guiraud surtout dans les années cinquante et soixante, une nouvelle ère se voit naître en linguistique structurale, et qui privilégiera à la fois les deux approches diachronique et synchronique dans l'étude du vocabulaire. Une série d'analyses comparées en français, en anglais et en igbo, fondées sur les constats ci-dessus serviront, en une grande mesure, à vérifier, de façon solide, la rentabilité de la méthode d'analyse morpho-sémantique. Puisque c'est grâce à notre étude dans le cadre du champ sémantique que nous procédons à des réflexions du type qui précède, et que la notion même de morpho-sémantique dérive en partie de l'existence préalable d'un champ sémantique au sein duquel elle permet d'établir des séries d'éléments composants basées essentiellement sur l'interaction de forme et de sens, force nous est ici de constater l'apport considérable de la théorie du champ sémantique non seulement à l'établissement de la structure sémantique du langage mais aussi dans le domaine particulier de la recherche en lexicologie.

5.1 Que faut-il entendre ici par structure?

Peut-être la notion la plus vulgarisée dans le contexte des savoirs humains c'est celle de structure. En philosophie, en sociologie et anthropologie comme en ethnologie, la notion de structure s'emploie d'une façon ou d'une autre. Elle a aussi gagné toutes les branches de la linguistique générale - la phonétique et la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, cette dernière procédant souvent par le biais de la linguistique textuelle, assez récente.

En linguistique, surtout depuis l'élaboration du *Cours de linguistique générale* par les élèves de F. de Saussure, la notion de structure s'applique à diverses écoles linguistiques - depuis l'école de Prague en passant par les philologues allemands théoriciens du champ sémantique, le distributionnalisme, le fonctionnalisme et la glossématique (de Hjelmslev), et puis la grammaire générative transformationnelle (de Noam Chomsky), parmi d'autres écoles; la notion de structure, sur laquelle se fonde le structuralisme, est très fréquente. Elle a connu des plus diverses interprétations et applications. On peut dire, à bien des égards et suivant ce qui vient de précéder, que le structuralisme est un miroir commun où chacun voit son image. Il importe, sur ce, de noter la formulation de J. B. Fages (1968:12) en guise de définition: «... le terme de structure est employé par convention à la place de synonymes tels que <<totalité>>, <<équilibre>>, <<organisation>>, <<système de relations>>, pour souligner, avec plus de rigueur, que l'objet étudié comporte des relations internes, stables et profondes.»

Quelles qu'en soient les diverses ramifications, dans le cadre précis de la

description des langues, toutes les écoles ont plus ou moins en commun une visée, celle d'identifier et de définir des structures en langue et en linguistique. Or, il faut savoir faire la distinction, au-delà de ce constat général, entre les différents emplois de cette notion de structure. On constate que, dans le plus grand nombre, les écoles évoquées ci-dessus aborde l'étude linguistique par les énoncés réalisés (soit un corpus). Or, les énoncés clos ne constituent pas foncièrement le point de départ de la structure basée sur l'interaction de la forme et du sens au sein du mot. En revanche, le champ morpho-sémantique se délimite autour d'une notion et permet de rendre compte d'une structure qui se résumerait sommairement ainsi: le lexique se fonde sur le mot; et le mot se base sur l'interaction de la forme et du sens qu'il réalise par divers phénomènes linguistiques - polysémie, homonymie, synonymie, antonymie, etc. - avec nombre d'autres mots de la langue; ensemble, ils permettent de délimiter un complexe de forme et de sens, autrement dit champ morpho-sémantique. Le mot s'identifie avec d'autres mots du vocabulaire grâce à diverses relations de forme et de sens.

Ce complexe de relations formelles et sémantiques contribue largement à déterminer la valeur sémantique du mot en le localisant dans le grand ensemble des unités dont se sert la langue. La structure dont il s'agit ici, dite morpho-sémantique, se laisse déterminer en partie par un phénomène en mouvement dans un groupe de mots du vocabulaire. Ce phénomène a été désigné sous plusieurs appellations par différents linguistes qui s'en sont déjà rendu compte: Pierre Guiraud (1956-1971) (*structure morpho-sémantique, catégorie sémique*), Robert Lord (1970a, 1970b) (*homoneme* (angl.), *catégorie morpho-sémantique, catégorie sous-morphémique*), Fred W. Householder (1946), Dwight

L. Bolinger (1949) (*phonestheme*). D'après Pierre Guiraud (1962:123) dont les études sont des plus révélatrices dans le domaine «toute création lexicale correspond à un besoin et doit répondre en même temps à des conditions formelles définies par la structure interne du vocabulaire et ses lois de formation.» Pourtant, il ne s'agit pas ici de la structure telle qu'on l'entend dans le domaine de la phonologie. L'élément morpho-sémantique est plus stable dans une série d'unités du système qu'il ne l'est dans une autre. Dans son étude de la question dans le contexte de l'anglais, Bolinger a déjà souligné que l'analyse de la structure morpho-sémantique ne saurait mieux procéder qu'en termes de similarité et de dissimilarité. On doit noter que dans son étude du sujet, Pierre Guiraud a repéré autant de variantes ou catégories morpho-sémantiques qui permettent de structurer la notion de coup en français, soit les séries /t-k/ (*tic, tiquer, toquer, taquin, etc.*), /tr-k/ (*trique, troquer, traquer, truc*), /t-ʃ/ (*tricher, toucher, tacher, etc.*), /ʃ-k/ (*chiquer, chique, chicane, etc.)*, /kl-k/, /kl-p/, /kr-k/, /s-p/, /p-k/. Nous avons également, dans le chapitre VII, identifié en français plusieurs catégories morpho-sémantiques de la notion de mouvement selon qu'il s'agit du sens technique usuel de la notion, d'un mouvement difficile et graduel, d'un mouvement rapide, d'un mouvement instable ou répétitif à valeur fréquentative ou d'un mouvement idéologique et/ou social. On pourrait se demander si cette irrégularité dans la structuration morpho-sémantique ne s'expliquerait pas, dans un sens, sur la base de la disparité que l'on voit sur une image par rapport à la réalité.

Quoi qu'il en soit, la variante morpho-sémantique permet d'identifier une unité sous-paradigmatique démarquant une série morpho-sémantique au sein du lexique. L'étude de la structure morpho-sémantique révèle une forme d'organisation des signes

linguistiques basée sur un réseau de relations entre la langue et la pensée. La forme devient en quelque sorte une condition de l'émergence du sens, et vice versa, de sorte que les locuteurs anglo-saxons, si la situation se présente, associeront une série de mots et un certain sens à l'unité sous-lexicale: *-pel-* dont rendent compte une série de mots en anglais qui expriment diversement l'idée de pulsion ou de force: *compel, impel, expel, propel, dispel, repel, repellant, propeller*, etc. Les locuteurs français, dans la mesure où ils n'auraient pas étudié l'anglais, auront du mal à associer des mots et un certain sens à la même unité sous-lexicale.

En outre, la catégorie morpho-sémantique, dans la mesure où elle sous-tend une série de mots du vocabulaire au caractère pluridimensionnel puisqu'ils renvoient à plusieurs phénomènes, présente un facteur d'économie lexicale. Il est à noter que le lexique de la langue est conçu, à partir d'un certain nombre très limité d'unités phonémiques, autrement dit phonèmes (variant entre dix et soixante-dix) dans les langues du monde. Le lexique de la langue doit décrire l'ensemble des réalités du monde à partir de ce nombre infime d'unités phonémiques. La structure morpho-sémantique, en réunissant une gamme de notions dans la langue, présente ainsi un facteur d'économie lexicale. Le lexique de la langue serait encombrant et peu maniable si à chaque notion correspondait une forme lexicale particulière. De ce fait, dans une mesure sensiblement grande, le sens se détermine aussi paradigmatiquement au sein d'une structure élémentaire de la signification réunissant un nombre important d'unités de la langue. La polysémie et l'homonymie deviennent, par là, des phénomènes inhérents à la structure morpho-sémantique. Procédant, en plus, de cette dépendance mutuelle de la forme et du sens, la

structure morpho-sémantique permet encore largement de rendre compte au sein du lexique des phénomènes linguistiques de la synonymie et de l'antonymie. La catégorie morpho-sémantique, autrement dit catégorie sémique suivant la terminologie de Pierre Guiraud, constitue un noeud de significations, d'où notre formulation de noyau morpho-sémantique dans le chapitre VII ci-dessous. Ceci dit, la forme présente le premier niveau où s'articule le sens.

Néanmoins, tout ce qui vient d'être dit ci-dessus n'est pas sans implications dans la sémantique lexicale traditionnelle, d'une part, et en linguistique générale, d'autre part. Tout d'abord, on pourrait se demander s'il s'agit dans le contexte de la structuration morpho-sémantique d'un cas de désarbitrarisation du signe linguistique. Le premier niveau de réflexion serait de se demander ce qui est arbitraire. Et il y a deux points à considérer, soit, de prime abord, le rapport entre le signe et le monde, c'est-à-dire la réalité désignée. Les signes sont arbitraires parce que les langues varient les unes des autres, un critère déjà soulevé par Saussure. Il s'ensuivrait de là que dans le rapport entre le signe et le monde, il y a de l'arbitraire. Ensuite, on considère le rapport entre le signe et la représentation cognitive qu'on a du signe. Le signe linguistique est visualisé d'un côté dans son rapport avec la réalité extralinguistique, et de l'autre, dans son rapport avec la réalité cognitive. Ce dernier élément de considération relève du culturel; il s'agit du construit. On a affaire à un phénomène opérationnel qui fait entrer la pensée dans une démarche cohérente. Il s'agit de la construction de la pensée, donc de la logique. La pensée est là pour structurer *le* linguistique. Et c'est là où intervient la recherche en structuration du champ morpho-sémantique. Une unité sous-morphémique est associée,

d'un côté, à une partie de la réalité extralinguistique, et d'autre part, au système de relations internes de la langue. Il y a, dans le domaine morpho-sémantique, une motivation fondamentale particulière du signe linguistique qui peut se différencier nettement de la perception saussurienne de la motivation. A partir d'un paradigme, on essaie, par l'utilisation des unités sous-morphémiques, pour reprendre l'expression de Robert Lord, de veiller à ce que la langue dise bien un phénomène. La langue vise au mieux à décrire la réalité. Ce phénomène constitue une source importante d'où les travaux terminologiques modernes pourraient tirer leur sève.

5.2 Peut-on justifier une structure forme-sens dans l'unité lexicale?

Il faut pourtant anticiper les arguments et les problèmes qui pourraient être soulevés contre l'identification d'une correspondance entre forme et sens au sein des unités lexicales. Nous avons déjà ci-dessus posé le problème du caractère arbitraire du signe linguistique. On doit se rappeler que c'est encore sur la base de ce rapport entre la forme et le sens que Pichon et Benveniste (voir Ch. Bally (1940:193)) basent leur critique de l'arbitraire du signe linguistique avancé par F. de Saussure en affirmant que le lien qui unit le signifiant au signifié, loin d'être arbitraire, a au contraire un caractère de nécessité organique. De façon générale, chaque emploi du mot est censé rendre compte d'une signification particulière. La polysémie permet souvent de distinguer des variantes de sens selon qu'il s'agit du sens concret, du sens abstrait, du sens affectif, etc. Ceci dit, la correspondance entre forme et sens serait un idéal supposé qui exclurait toute

confusion et ambiguïté dans la langue.

En revanche, dans le domaine particulier de la reconstruction morpho-sémantique, la pluridimension de la signification permet justement de situer l'unité lexicale au sein d'un labyrinthe d'unités du lexique qui participent à l'élaboration de forme et de sens. Chaque acception de l'unité lexicale l'associe à bien d'autres unités du système suivant un complexe de rapports formels et sémantiques. D'après I. Tamba-Mecz (1991:36): «Dans la pratique quotidienne du langage, «signifiés» et «formes» linguistiques sont si intimement liés qu'on ne les distingue pas. Et comme les «signifiants» médiatisent toute notre expérience de la signification, en raison de leur matérialité phonique ou graphique, on conçoit spontanément le sens à leur image. De la spécificité des systèmes de «formes signifiantes» que présente chaque langue, on conclut à celle des signifiés qui paraissent leur être inhérents.» Dans chaque langue, la composition des unités lexicales révèle considérablement un fonctionnement lié de forme et de sens (voir aussi R. Kocourek 1991 [1982]:191).

La lexicologie moderne se doit de vérifier ces rapports d'interdépendance entre forme et sens dans des langues différentes. La reconstruction des champs morpho-sémantiques au sein des lexiques des langues diverses constitue une manière de reposer la question de la structure réunissant la forme et le sens au sein des unités lexicales. Le procédé a eu d'importantes applications en français où il a connu un succès énorme grâce aux abondantes études de Pierre Guiraud. Son application en anglais, en chinois et en cantonais, notamment par Householder, Bolinger, Lord et Chang a également connu un succès énorme. La nécessité est grande pour d'avantage de vérification du procédé dans

plusieurs autres langues, en particulier, dans des langues d'origines aussi diverses que possible.

5.3 Conclusion partielle

La langue reste, pourtant, un ensemble de signes. Elle ne fait que reproduire une partie de la réalité. Elle procède avant tout par la pensée humaine pour mettre sous le signe ce qu'il y a à y mettre dans la mesure du possible. La réalité dépasse toujours la langue. La langue est toujours en retrait par rapport à ce que l'on doit désigner. Il serait aussi nécessaire de reconnaître l'aspect de la stipulation (déjà évoqué par André Martinet dans la *Syntaxe générale* (1985) dans la constitution du lexique. On stipule que le signe renvoie bien au concept qu'on désigne. Ce qu'il importe de noter c'est qu'il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de la fixation des désignations. La langue est toujours décrite par rapport à la réalité.

Le postulat de la correspondance forme-sens mérite qu'on l'examine pour ainsi essayer de déterminer son degré d'influence dans le contexte de la constitution du champ sémantique (ce qui mène à postuler un champ morpho-sémantique) en particulier, et dans la langue humaine par extension. Voilà ce qui constituera le thème dominant de la troisième et dernière partie de cette étude intitulée globalement: la bipolarité forme-sens. Le chapitre suivant présentera la méthode d'analyse morpho-sémantique comme elle a été élaborée essentiellement par le Professeur Pierre Guiraud alors que dans le septième chapitre, nous entreprendrons des analyses concrètes en trois langues visant une mise en

oeuvre en systèmes linguistiques divers des fondements même de la méthode d'analyse morpho-sémantique. Tout cela nous permettra, dans le chaptitre VIII, d'évaluer les implications de cette méthode d'étude lexicale dans le domaine particulier de la lexicologie.

TROISIÈME PARTIE:

SUR LE CHAMP MORPHO-SÉMANTIQUE: LA BIPOLARITÉ FORME-SENS

CHAPITRE VI

PIERRE GUIRAUD ET LE CHAMP MORPHO-SÉMANTIQUE

J'ai pensé qu'un mot rebelle à
l'analyse historique avait, pour
cette raison même, toute chance
de tirer sa motivation du système
et que c'était dans le système
qu'il fallait, a priori, le replacer,
dans l'ensemble des formes et
de sens qui constituent son
champ morpho-sémantique.

Pierre Guiraud (1956:286)

6.0 Introduction

Le rôle capital de la langue humaine c'est la communication. Et qui dit communication dit en quelque sorte élaboration et échange d'un sens effectif. En effet, le langage est «un système de signes porteur d'un message d'un sujet parlant qui l'émet à un auditeur qui le reçoit» (Pierre Guiraud 1954:119). Du fait que le sens ne se prête pas facilement à la structuration (voir par exemple Mounin 1972:31), la recherche en linguistique s'est largement limitée à la phonétique, la morphologie (tradition qui date du dix-neuvième siècle puisque ces disciplines se prêtaient facilement aux méthodes de l'analyse historique dominante à l'époque, basées essentiellement sur l'existence des lois directrices) et à la syntaxe, l'étude du sens ne se prêtant pas aux lois appliquées aux autres branches de l'étude linguistique. Même après l'avènement tardif de la sémantique (la

sémasiologie de Reisig dans les années 1830), la recherche se basait principalement dans le domaine des changements de sens qui se sont produits au fil de l'évolution de la langue. On note du moins Heerdegen (1875) et Bréal (1897). Peu de travaux ont été accomplis sur les mécanismes de production du signe linguistique, les pulsions génératrices (c'est-à-dire les forces derrière la création des unités lexicales), bref le facteur sémantique qui sous-tend la constitution physique interne du signe linguistique. La théorie du champ sémantique dont il a largement été question dans les deux premières parties de ce travail, avec certes les analyses fécondes qu'elle a catalysées, n'a pas résolu ce problème. Malgré d'énormes travaux et d'importantes approches élaborés récemment dans le domaine de la sémantique lexicale, certains desquels se veulent d'ailleurs compréhensifs, il importe de souligner l'absence d'intérêt dans une méthode qui valorisera l'effet commun du sens et de la forme dans l'élaboration du lexique, une négligence déjà évoquée dans W. T. Gordon (1978). En effet, à partir des années 50 et 60, avec les recherches abondantes de Pierre Guiraud dans le domaine, une nouvelle méthode de recherche en sémantique lexicale s'élaborait en mettant en lumière le jeu combiné de la forme et du sens dans la constitution du signe linguistique. Puisque cette méthode d'analyse lexicale intéresse en même temps les critères formels et sémantiques (la forme et le sens), Pierre Guiraud, dont les analyses du phénomène sont les plus exhaustives et lui valent pour ainsi dire le nom de pionnier dans le domaine, l'appelle l'analyse en champ morpho-sémantique. Ainsi a-t-il fait sortir une série de publications sur cette méthode de recherche lexico-sémantique, notamment dans plusieurs volumes du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* (dorénavant *B.S.L.P.*). Citons en quelques-unes:

«Le substrat informationnel de la sémantisation» (*B.S.L.P.*, tome 49, 1954, pp. 121-133), «Les champs morpho-sémantiques (*critères externes et critères internes en étymologie)*» (*B.S.L.P.*, tome 52, 1956, pp. 265-288) (où Guiraud expose en détail les critères de délimitation du champ morpho-sémantique en les mettant en application par de nombreuses analyses), «Le champ morpho-sémantique de la dérivation pseudo-suffixale» (*B.S.L.P.*, 55, 104-121, 1960), «Le champ morpho-sémantique du verbe *chiquer*» (*B.S.L.P.*, tome 56, 1960, pp. 135-154), «Le champ morpho-sémantique de la racine T.K.» (*B.S.L.P.*, tome 57, 1962, pp. 103-125), «Les structures aléatoires de la double articulation» (*B.S.L.P.*, tome 58, 1963, pp. 135-155), «Les structures élémentaires de la signification» (*B.S.L.P.*, tome 60, 1964, pp. 97-114), «Le champ morpho-sémantique des noms du chat» (*B.S.L P.*, tome 61, 1966, pp. 128-145), «Le champ morpho-sémantique du mot *tromper*» (*B.S.L.P.*, tome 63, 1968, pp. 96-109), «Le champ étymologique de la beauté en français populaire» (*B.S.L.P.*, tome 66, 1971, pp. 303-312), etc. Pierre Guiraud a souvent aussi fait paraître certaines de ses autres recherches dans le domaine dans d'autres revues de linguistique non moins importantes. De celles-ci, citons-en deux: «De la grive au maquereau. Le champ morpho-sémantique des noms de l'animal tacheté» (*Français moderne*, tome 34, 1966, pp. 280-308) et «Distribution et transformation de la notion de «coup»» (*Langue française*, vol. 4, 1969, pp. 67-74).

Dans ce qui va suivre, nous passerons à la définition de la méthode d'analyse en champ morpho-sémantique ainsi qu'elle a été élaborée par Pierre Guiraud. Sera aussi étudiée l'étendue du critère étymologique et de l'attraction paronymique. On essayera aussi de déterminer les influences de l'interpénétration de l'homonymie, de la polysémie

et de la synonymie dans la formation d'un champ morpho-sémantique.

6.1 À propos des champs morpho-sémantiques: essai de définition de la théorie morpho-sémantique

Grâce à la méthode d'analyse en champ morpho-sémantique, la morphologie et la sémantique se réunissent dans la recherche en sémantique lexicale pour témoigner d'un rapport commun dans des paradigmes lexico-sémantiques différents de ceux de la grammaire conventionnelle. En effet, le champ morpho-sémantique rend compte de la bipolarité entre forme et sens dans la conception du signe linguistique. C'est ainsi que Pierre Guiraud, suite à sa perception au sein du lexique d'un certain paradoxe fondamental de la langue, conclut que «le signe est *à la fois** 'motivé et immotivé', 'forme et substance', 'libre et contraint', 'conscient et inconscient', etc.» (cf. W. T. Gordon 1982:153) (*notre italique). On peut dire que la méthode d'analyse morpho-sémantique constitue essentiellement une tentative de cerner et d'expliquer ce paradoxe au scin du signe linguistique.

L'analyse en séries morpho-sémantiques dans un système linguistique donné apporte beaucoup de pain sur la planche dans le cadre particulier de la motivation du signe linguistique, un sujet d'une grande controverse en linguistique. Parmi d'autres chercheurs-linguistes qui ont travaillé dans ce domaine, on note en plus de P. Guiraud, L. Bloomfield (1933, *root-forming morphemes*), F. W. Householder (1946) et D. Bolinger (1949, *phonesthemes*), R. Lord (1970a, 1970b, *homonemes*). Déjà en 1933, Leonard Bloomfield (:145s.) avait évoqué quoiqu'en passant ce qu'il appelle les morphèmes

radicaux (*root-forming morphemes*). Il identifie dans le lexique de l'anglais une série de mots à radical fixe /fl-/ exprimant différentes variantes du rayonnement de la lumière. Soit *flash, flare, flame, flick-er, flimm-er*. Suivant le même raisonnement, il identifie dans le même lexique la réapparition de la racine /skr-/ dans une série de mots exprimant différents types de son provoqués par un grincement. Ainsi: *scratch, scrape, scream.*

La crédibilité de l'analyse morpho-sémantique relève de ce constat, suite à des influences variées survenues au sein du lexique, d'une présence commune de la forme et de la signification dans la composition d'un nombre considérablement élevé de catégories lexicales. En effet, on sait bien qu'il existe une légion de mots de l'anglais à radical /fl-/: *flag, flask, flair, flaw, flea, flee, etc.*, comme il y en a également à radical /skr-/: *scram, scroll, screen, scrawl, etc.*, ce qui mettrait en cause l'idée de L. Bloomfield. Mais dans l'absence d'un tel élément commun, on ne saurait postuler l'existence d'une série morpho-sémantique. Malheureusement, Bloomfield ne voyait pas la nécessité d'une analyse détaillée des morphèmes radicaux qui participent à l'élaboration du sens, vu son scepticisme quant à ce dernier. F. W. Householder (1946), quant à lui dans son étude de six cents mots anglais de différents niveaux d'emploi, souligne essentiellement la nature arbitraire de la structure phonologique et se garde d'employer la notion opposée de la motivation. Les nombreuses analyses qu'entreprendra P. Guiraud plusieurs années après dans le domaine de l'analyse morpho-sémantique révèle beaucoup d'affinités avec ces premières ébauches d'une étude du genre qui nous préoccupe ici. Force nous est donc de reconnaître la grande utilité des recherches de Pierre Guiraud, sans doute les plus révélatrices dans la matière. En partant de la méthode de P. Guiraud, R. Lord (1970b,

1992) a également mené des recherches des plus originales dans l'analyse en champ morpho-sémantique. L'analyse d'importantes sections du lexique de langues diverses démontre l'existence, dans chaque cas, d'un protosémantisme (soit, dans certains cas, l'étymon commun) extrêmement fécond sous-tendant des secteurs du vocabulaire. L'analyse du champ morpho-sémantique se propose alors de réunir l'ensemble des mots apparentés par leurs formes et par leurs sens. On parle ainsi de l'analyse ou de la reconstruction du champ morpho-sémantique (du mot) (cf. P. Guiraud (1956), dans B.S.L.P., 1, 265-288).

6.2 La notion de champ: procédé d'analyse dans l'approche morpho-sémantique

Pour Pierre Guiraud, la notion de structures étymologiques est d'origine tout empirique et repose sur l'observation que l'ensemble des mots qui ont quelque caractère formel commun, ont en commun quelque caractère sémique correspondant - et vice versa. «... dans la mesure où cette correspondance entre le signifiant et le signifié est commune à un grand nombre de termes, on ne peut pas imaginer qu'elle soit accidentelle et sans fonction» (Guiraud 1986 [1967]:253).

Le champ morpho-sémantique de l'unité lexicale constitue l'ensemble des unités lexicales susceptibles d'entretenir avec le mot des relations soit de forme soit de sens. Nous dit Pierre Guiraud (ibid., p. 286):

> C'est ainsi que j'ai pu englober environ
> 2 000 mots dans le champ de 'chat'. Ceci
> constitue le premier temps de la recherche.

> Dans un second temps, ce champ est structuré; on élimine, d'une part, tous les termes qui sont en contradiction avec les critères historiques; d'autre part, tous ceux qui refusent de se laisser intégrer dans une des lois sémantiques qui structurent le champ. Finalement j'ai conservé environ 300 termes qui constituent le champ morpho-sémantique de «chat». Chacun de ces termes constitue une hypothèse étymologique; sa valeur en définitive dépend de son degré de contingence à la fois interne et exerne; ce qui constitue le troisième temps de l'analyse.

L'analyse en champs morpho-sémantiques considère ainsi d'abord le critère morphologique (la distinction morphologique). Ce critère permet de réunir les mots dérivés, soit par la préfixation, la suffixation, la composition ou la dérivation immédiate à suffixe zéro qui constituent autant de procédés dynamiques dont se sert la langue pour constituer l'agent, l'instrument, le résultat, etc. (cf. Guiraud 1969:68). Le système phonologique, quoique moins commun, joue souvent aussi un rôle important dans la délimitation du champ morpho-sémantique. Guiraud démontre que la grande majorité, en effet, des verbes désignant l'action de donner un coup sont formés sur des racines onomatopéiques, elles-mêmes intégrées dans de vastes ensembles étroitement structurés. Il dénombre des centaines de mots participant à transmettre la notion de *coup* construits à partir d'un élément /t-k/. Ces mots rendent compte d'une distribution permettant de distinguer une série d'oppositions, soit en oppositions vocaliques /tik/ (ex., tic, tique, tiquet, etc.), /tak/ (ex., tac, taque, attaque, etc.), /tɔk/ (ex., toc, toque, toquote, etc.), soit en oppositions consonantiques /tɔk/tɔʃ/ (ex., toucher, etc.), /tak/taʃ/ (ex., tache, etc.), /tik/ti

ʃ/ (ex., enticher (anc. fr.), etc.), avec alternance d'un suffixe r\zéro (/trik/tra k/trɔk/, ex., tric, trique, tricot, trac, traque, traquet, troc, trok, troquer, etc.). «À un modèle analogue correspond l'étymon c.k. (kik/kak/kɔk/, krik/krak/krɔk/); les étymons /p-k/, /m-k/, /t-p/, etc. Ces formes constituent des onomatopées cinétiques dans lesquelles les mouvements des organes de la parole miment ceux du membre ou de l'instrument porteur du coup, la voyelle indiquant s'il est plat, perçant ou contondant» (loc. cit.). Ainsi se laisse constater l'existence des séries morpho-sémantiques à l'intérieur du champ. C'est cette correspondance formelle et sémique que nous établirons sous forme de séries dans le chapitre suivant. La langue est une somme d'empreintes mentales (voir Guiraud 1972:9); la pensée se joint à l'expression. La reconstruction du champ morpho-sémantique permet de révéler cette conjonction de la pensée et de l'expression.

6.2.1 Le critère étymologique dans l'analyse morpho-sémantique

L'étymologie a pour préoccupation, en linguistique, de fournir des explications historiques des unités lexicales. Elle permet une analyse diachronique des unités lexicales, et s'avère apparemment indispensable en toute étude historique des unités de la langue. Dans son article, «Les champs morpho-sémantiques (*critères externes et critères internes en étymologie*),» Guiraud (1956) entreprend une analyse épistémologique de l'approche morpho-sémantique. Nous lisons dans le premier paragraphe:

> L'étymologie est une science traditionnellement historique. Mais il est de nombreux cas où la création verbale doit être ressaisie dans son mouvement interne, dans les impulsions sous-jacentes qui la conditionnent, dans le système des relations qui l'intègrent; c'est-à-dire dans un complexe de formes et un complexe de sens.

D'habitude, la lexicographie et l'orthographe tendent à privilégier le critère historique dans l'étude de la configuration des unités lexicales au détriment d'autres facteurs qui influent sur l'organisation du lexique, soit autant de forces génératrices des unités lexicales telles l'attraction paronymique, l'usage populaire et la substitution synonymique. Le critère étymologique ne suffit pas dans la reconstitution des champs morpho-sémantiques. Il y a même des cas où certains phénomènes dans l'organisation du lexique, traditionnellement acceptés comme des phénomènes étymologiques, ne sont en fait que des cas d'attraction paronymique, souvent résultant d'une forme dialectale (voir 7.2.2 ci-dessous), ou de substitution synonymique.

A partir des formes lexicales se conçoivent très souvent les idées dans la langue humaine. Les mots de la langue engendrent non seulement d'autres mots du même système (cas particulier de la dérivation lexicale) mais aussi autant de nouvelles idées contribuant à l'enrichissement de la langue humaine par diverses activités créatrices telles les productions littéraires et l'établissement des données terminologiques dans divers domaines techno-scientifiques. On en retient l'opinion de Guiraud (1972:405): «La forme, souvent, crée le fond. A vrai dire, très souvent, car il n'y a guère d'oeuvre littéraire, - ni d'oeuvre d'art en général - dans laquelle, peu ou prou, le contenu ne soit soumis aux

exigences de l'expression.» Un peu plus loin à la même page, il remarque: «La rhétorique est, pour l'essentiel, un mode d'invention à partir de conditions formelles. Cette tradition culmine au moyen âge, non seulement avec les poèmes à forme fixe, mais avec les formules, les registres, les topiques, les rapports numériques, etc... qui sous-tendent toute oeuvre et lui conferent son sens profond, autrement important que l'anecdote qui le revêt et le dérobe.» A une telle veine littéraire correspond, quant au lexique de la langue, une veine lexico-génératrice également importante, une fécondité qui assure la survie, l'idiomaticité et le renouvellement constant non seulement du lexique de la langue mais en plus de toutes sortes de domaines d'activité ou de recherche qui seraient gagnés par la caducité. Le domaine de la publicité fournit un parfait exemple de cette veine créatrice des mots déjà existants dans la langue. On n'oubliera pas, sur ce fait, les jeux de mots et les calembours, phénomènes apparemment sans importance, mais non moins suggestif des ressources et des virtualités de la langue, soit à titre d'exemple, les calembours onomastiques du type *aller à Argenton* (payer), *aller à Crevant* (mourir), *aller à Dormillon* (dormir), etc.

Nous disons par là que le lexique est à la fois existant et potentiel. L'étymologie n'est alors qu'un facteur, parmi d'autres, permettant d'expliquer les unités lexicales. Guiraud distingue ainsi l'**étymologie** (explication historique des mots) de l'**ethymologia**, (un procédé d'invention par les mots). «L'*ethymologia* est une figure», dit-il, «qui consiste à imaginer des caractères, des situations, des événements en jouant sur la forme des noms. C'est une sorte de motivation à l'envers; en général l'écrivain donne à ses personnages des noms conformes à leur caractère: *Epistemon, Harpagon, Gaudissart* ou

Chibremol; ici, on inverse le procédé, c'est le nom qui crée le caractère et la situation, comme si M. Renard devait être nécessairement rusé et M. Mouton pusillanime» (loc. cit.). On a ici un phénomène de rétro-motivation «qui travaille sourdement, et le plus souvent à notre insu, tout le système linguistique sous ses formes les plus vulgaires comme les plus savantes.»

En effet, le lexique abonde en d'innombrables formes d'expressivité, ce qui révèle que l'étymologie est bien insuffisante dans la reconstruction morpho-sémantique des unités de la langue. *Griffonner*, par exemple, c'est écrire comme un chat. La fonction du référent, le rapport mutuel avec d'autres référents, constituent aussi autant de facteurs qui déterminent la forme des unités lexicales. *Harenguier* c'est le bateau qui sert à la pêche du hareng. La chose précède le mot dont le choix est motivé par la nature même de cette chose, un phénomène que Guiraud appelle la rétro-motivation: un homme qui chante c'est un *chanteur*, une «petite fourche» est appelée *fourchette*. A cela s'ajoutent toutes sortes de procédés - l'éponymie, la métaphore, la métonymie, la synecdoque, etc., - par lesquels la langue humaine se conçoit et s'enrichit.

6.2.2 L'attraction paronymique et la substitution synonymique

L'approche guiraudienne préconise que l'étymologie prenne aussi en compte le phénomène de l'attraction paronymique comme l'une des forces créatrices des unités lexicales, surtout en langage populaire. Guiraud (1956:265) démontre de nombreux cas où le critère historique ne suffit pas dans l'établissement du champ morpho-sémantique

d'une notion, un défaut auquel pallient différents modes de création verbale, différentes forces lexicogéniques innées au système linguistique même, autant de modes de création verbale qui témoignent d'un complexe de relations intégrant l'unité lexicale au reste des éléments du système, d'abord quant à la forme, ensuite quant au sens. Ainsi, Guiraud met en cause le critère historique comme critère unique et indispensable dans l'analyse en champs morpho-sémantiques d'un côté, et dans la constitution du lexique de la langue en général. Il perçoit plutôt une forte présence d'attraction paronymique au sein du lexique. L'analyse de Guiraud autour de *s'encroûter* et *décrotter* est révélatrice. Habituellement le couple est perçu comme dérivés respectifs de *croûte* et de *crotte*. C'est du moins ce que montrent les dictionnaires jusqu'au *Französisches etymologisches Wörterbuch* de Wartburg.

Or, Guiraud démontre quant à ce couple deux exemples d'attraction paronymique qu'il rattache tous deux aux formes dialectales *crout* et *crot* exprimant l'idée de trou. Les emplois, tant régionaux que standards, portent à justifier la notion de trou comme le sémantisme de base du couple *s'encroûter-décrotter*. Il existait au dix-neuvième siècle *encroter* et *décrotter* au sens de *enterrer* et de *déterrer* employés particulièrement pour parler des animaux. Aujourd'hui encore, souvent dans un sens métaphorique, *s'encroûter* et *décrotter* s'emploient aussi pour parler des humains. L'étymon du couple *encroûter-décrotter* c'est «enterrer et désenterrer un animal». On se demanderait alors ce qui répond à l'impulsion sémantique ici. En effet, P. Guiraud identifie dans les deux cas ci-dessus deux influences en jeu. La première consiste à appliquer ironiquement à l'homme des termes propres aux animaux. La deuxième influence consiste à renouveler un vocable par

moyen de substitution synonymique. Cette dernière implique souvent (comme c'est le cas ici) l'emprunt d'un synonyme dans un patois. «De ce phénomène nous avons des exemples si nombreux qu'il peut être considéré comme une «loi» de la création sémantique» (Guiraud 1956:267).

L'analyse de Guiraud nous permet certaines observations à l'égard de l'organisation du lexique. D'abord, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, il existe une impulsion sémantique (un besoin de communication) à laquelle répond l'unité lexicale. En plus, l'unité lexicale constituée vient étayer un sémantisme de base, soit un sens primitif - dans les exemples ci-dessus, l'idée de trou au sens ancien de *petite ville ennuyeuse, arriérée, ignorante, pleine de préjugés*. Différentes entrées et attestations réalisées autour du couple *encroûter-décrotter*, notamment dans le *Larousse* du dix-neuvième siècle, portent à constater un sémantisme initial *trou* qui sous-tend le champ morpho-sémantique du couple (voir ibid., p. 267s.). Ceci dit, Guiraud procède à annoncer les principes fonctionnels vers lesquels s'engagera l'étymologie:

> La tâche de la science étymologique
> est donc de reconstruire l'ensemble
> des "champs" de formes et de sens qui
> se constituent dans la langue et d'in-
> tégrer les mots dans le sein de ces
> systèmes en les articulant sur les «lois»
> qui commandent leur structuration interne.
>
> (Guiraud :269).

Cependant, le sémantisme peut parfois être complexe, constituant ainsi un noeud

de sémantismes variés. Dans ce cas, l'analyse distingue le sémantisme initial ou sémantisme principal du sémantisme secondaire. Il y a tout un complexe de pulsions créatrices de l'unité lexicale. D'autre part, l'unité lexicale formée s'identifie souvent formellement avec bien d'autres unités lexicales déjà existantes dans le système et qui partagent avec elle le même sémantisme initial soit le cas d'attraction paronymique. C'est sur la base de cette forme d'attraction que nous pourrions expliquer la proposition d'un jeune Français d'un néologisme: *mâchouillon* pour remplacer en français l'emprunt américain *chewing gum*. Cette proposition aurait été conçue sur la base de la famille: *mâcher, mâchoire, mastiquer, mastication, masticatoire, etc.* Insistant sur l'importance de l'attraction paronymique et de la substitution synonymique, Guiraud (1956:268) note: «Loin d'être des accidents, ces phénomènes me paraissent des 'lois' très générales. Toute présomption de paronymie doit donc être retenue.» Les unités lexicales s'organisent ainsi en *champs* non seulement sur la base du sens (domaine du champ sémantique) mais aussi et surtout sur la double base de forme et de sens (domaine morpho-sémantique). «... toute image tend à proliférer et à s'organiser en un système qui s'étend sur tout un "champ" du lexique; ceci encore est une 'loi' générale de la création des mots» (ibid., p. 269). D'après Guiraud, le facteur d'attraction est fort dans la reconstitution du champ morpho-sémantique; les termes attirent les autres, d'une part, suivant le sens, et d'autre part, suivant la forme.

Guiraud relève en plus d'autres phénomènes par lesquels les unités lexicales s'intègrent au sein du champ morpho-sémantique, soit le calembour d'où proviennent de nombreuses séries argotiques, et la métaphore naturelle du type, *chas* «colle de pâte» qui

prend par une métaphore naturelle le sens de «mauvaise bouillie». De ce double sens est réalisée l'expression: *c'est de la bouillie pour les chats* pour ainsi référer à une mauvaise besogne perdue ou une peine sans profit. De ce qui précède, on constate qu'à la différence du critère historique qui part de l'origine des unités lexicales, l'analyse en champ morpho-sémantique souligne le point d'aboutissement où l'impulsion sémantique de la création lexicale est actualisée (cf. ibid., p. 274). On constate aussi que l'unité lexicale est motivée, du moins à l'origine. Il importe dans l'analyse en champs morpho-sémantiques de réunir les unités paronymiques composantes suivant le sens particulier qu'ils concourent à élaborer.

6.2.3 La collusion homonymique

P. Guiraud (1956:269) souligne, en plus, le phénomène de la collusion homonymique (cf. *homonymic clash*) comme l'une des «lois» de la création lexicale dont les étymologistes doivent se rendre compte. Il importe aussi de souligner ici l'influence de l'étymologie populaire (par exemple, le calembour) comme le démontrent le triple *chas - chat - maroufle*. *Maroufle* était largement polysémique, signifiant diversement: chat, homme grossier et colle. En ancien français, soit vers 1688, *maroufle* et *chas* /ʃas/ étaient des synonymes et désignaient tous deux une colle épaisse servant à fixer une peinture sur le mur. Plus tard, par le procédé phonétique d'amuïssement de l'*s* final, *chas* se prononcera comme *chat* avec lequel il réalisera une collusion homonymique. Un calembour se développera de ce phénomène et l'étymologie populaire accordera un

rapport de forme et de sens à *chas* et à *chat*. Le synonyme *maroufle* finira, lui aussi, par endosser le sens de *chat*.

Vu ce qui précède, il s'avère que l'étymologie traditionnelle se doit de dépasser le cadre restreint de la simple recherche de l'*étymon* pour situer le mot, et par extension, établir les champs morpho-sémantiques en tenant compte de l'ensemble des «lois» qui régissent leurs structurations internes. Une simple connaissance de la langue ne suffit pas pour une analyse de ce genre. L'étymologiste digne de ce nom se doit de faire preuve d'une culture ethnologique, anthropologique et sociologique approfondie du milieu linguistique.

6.3 Aperçu d'autres morpho-sémanticiens: Householder, Bolinger, Lord

Déjà dans les années quarante, Householder (1946) emploie la notion de *phonestheme* (unité phono-expressive). Householder (1946:83) définit le *phonestheme* comme «un phonème ou groupe de phonèmes partagés par un groupe de mots qui possèdent aussi en commun certains éléments de sens ou de fonction» (notre traduction). Cette notion remonte pourtant à J. R. Firth (1930, 1966:184). Firth a avancé la notion de *phonestheme* au sens d'une correspondance non-morphemique entre forme et sens (voir aussi Lord & Chang 1992:350). Il faut se garder de toute confusion entre le nouveau terme et le morphème traditionnel. Le morphème est une unité grammaticale relativement stable dans les mots dont il concourt à déterminer la catégorie lexicale et les formes vectrices fonctionnelles - genre, personne, nombre, temps -; le *phonestheme* sous-tend la

connexité sémantique complexe entre la polysémie, l'homonymie, la synonymie et l'antonymie et mène à définir toute une branche nouvelle toujours négligée en linguistique (voir Gordon 1978), une branche qui tiendra compte de la co-occurrence et de la conjonction au sein des mots de la forme et du sens. Cette nouvelle branche de la linguistique, c'est la reconstruction morpho-sémantique.

En outre, la distinction entre morphème lié et morphème libre permettra de différencier le morphème du *phonestheme*. K. M. McCune (1985) évoque ce critère de degré de lien quoique sa distinction entre le morphème et ce qu'il appelle sous-morphème (pour désigner notre terme de discussion) ne soit pas très nette. Quant à lui, les sous-morphèmes constituent la catégorie la plus liée. Or, D. Bolinger (1950:130) avertit contre toute tentative d'assimiler le *phonestheme* au morphème. R. Lord (1970b:29, voir aussi 1992:351 en collaboration avec T. Z. Chang) répétera une mise en garde pareille en avertissant contre le danger d'identifier les morphèmes en se fondant sur les seuls aspects superficiels. Lord distingue les vrais morphèmes (par exemple le suffixe *-er* de l'anglais *jumper* au sens de *celui ou celle qui saute*; dans la même catégorie se classent *runner, talker, lover,* etc.) de ce qu'il appelle les *quasi-morphèmes* du type présent à la fin des noms anglais désignant les articles d'habillement, soit *jumper, pullover, slipper, bowler, sweater, sneaker(s), drawer(s)*, etc. La première catégorie est grammaticale, la deuxième est sémantique et permet d'identifier un segment morpho-sémantique. L'élément anglais *-er* dans les deux catégories sous considération rend compte d'une récurrence homonymique partielle. D'autre part, les éléments de la première catégorie sont relativement fixes, c'est-à-dire, se trouvent à un point relativement défini dans le système;

les éléments de la deuxième catégorie connaissent des frontières élastiques dans le système (voir Bolinger 1950:130, Lord 1992:351, Wescott 1987). Puisqu'il permet d'identifier un domaine de sens dans le vocabulaire de la langue humaine, le segment morpho-sémantique varie forcément, d'une part, d'un groupe de mots à un autre groupe de mots au sein d'une même langue, et d'autre part, d'une langue à l'autre. Mais chaque langue rend compte dans son vocabulaire de cette conjonction entre forme et sens, soit la conjonction morpho-sémantique, comme il sera démontré dans le chapitre suivant. Le segment morpho-sémantique constitue, de ce fait, selon Lord et Chang (1992:352), un schéma pragmatique qui permet aux locuteurs de générer les unités de la langue. Chaque sujet parlant l'acquiert inconsciemment.

Vers les années soixante-dix, Robert Lord (voir 1970a) a introduit la notion d'*homoneme* dans la recherche en champ morpho-sémantique, soit une unité sémantique inférieure au morphème. Lord propose ainsi une théorie morpho-sémantique de l'*homoneme* selon laquelle des sous-catégories du lexique d'une langue sont regroupées selon des catégories sémantiques principales. Il définit l'*homoneme* comme «un sous-composant du mot qui est à la fois fonction des formes lexicales et du sens» (1970a:27) (notre traduction). Lord en entreprendra par la suite une analyse vérificatrice d'un secteur du lexique anglais. Il s'agit dans l'*homoneme* d'une unité phono-expressive, soit une sous-unité morphologique signifiante. L'*homoneme* est ainsi perçu comme un facteur de structuration qui participe à la formation et à la stabilisation interne du lexique de la langue (voir Lord 1987:124).

En avançant les concepts d'*homoneme* et des catégories lexico-sémantiques, Lord

va prolonger dans une direction particulière les découvertes de Pierre Guiraud. Celui-ci, en développant une méthode d'analyse morpho-sémantique réunissant les deux approches diachronique et synchronique à l'étude de la langue, avait déjà démontré (Guiraud 1966) que les homonymes (par exemple, *chat* - *chas*) tendent, au bout d'un certain temps, à s'associer par le sens. Lord va appliquer, en partie, cette méthode d'analyse lexicale en étudiant les mots anglais à terminaison identique. Les résultats prometteurs issus de l'analyse du lexique anglais ont convaincu Lord de la nécessité de vérifier une telle méthode d'analyse sur les lexiques d'autres langues.

Or, Lord a eu à faire face au problème de l'application de l'*homoneme* terminal, évidemment le plus intéressant et le plus productif dans l'analyse morpho-sémantique, à d'autres langues européennes à cause de leur nature inflexionnelle. Pour des applications plus rigoureuses de cette méthode d'analyse, il faudra une langue non-inflexionnelle telle que le chinois. Par la suite, Lord (voir, par exemple 1987, en collaboration avec T. Z. Chang), a réalisé des applications des plus fructueuses basées sur l'*homoneme* à d'importantes sections des lexiques chinois et cantonais. Les résultats solides des recherches menées par R. Lord présentent un défi particulier à la règle apparemment prépondérante de la nature arbitraire du signe linguistique. Cela nous mène à l'article de D. Bolinger. En adoptant une position apparemment bien plus radicale que celles d'autres morpho-sémanticiens, Bolinger (1949) rejette la notion même de l'arbitraire du signe linguistique, arguant qu'une forme donnée est physiologiquement liée à un sens donné. Il postule ainsi un lien étroit entre forme et sens, un lien assez étroit, à bien des égards, pour que la forme influence le sens, et inversement. Le niveau de systématicité que

révèle la reconstruction morpho-sémantique peut tenter à mettre en cause le phénomène de l'arbitraire. Cependant, il existe toutefois quelques problèmes, soit l'arbitraire, effectivement, et l'instabilité des catégories sémiques ou des unités phono-expressives au sein du champ morpho-sémantique à l'étude. Sans que des solutions efficaces ne soient proposées contre ces problèmes qui sont autant de traquenards de la reconstruction morpho-sémantique, nier complètement l'arbitraire du signe c'est prendre une position quelque peu heuristique. Jusqu'ici, les travaux les plus systématiquement détaillés restent ceux de Pierre Guiraud dont nous présentons ci-dessous une bibliographie assez détaillée. Pour la bibliographie complète des travaux de P. Guiraud, comme elle a été établie par Louis-Jean Calvet, nous renvoyons à *Hommage à Pierre Guiraud*, pp. 1-6.

6.4 Conclusion partielle

Nous croyons avoir suffisamment, dans ce qui précède, posé les principes définissants d'une méthode de recherche féconde en sémantique lexicale. En privilégiant les deux attitudes diachroniques et synchroniques dans l'analyse de la configuration du lexique, contrairement au procédé étymologique d'optique purement diachronique, la méthode d'analyse morpho-sémantique prend en compte, en plus de l'étymologie, la substitution synonymique, la synonymie dialectale, l'influence de la métaphore, soit l'exemple de la référence de l'homme à l'animal, l'attraction paronymique, la collusion homonymique, la synonymie et la polysémie, autant de phénomènes qui sont à la base de la création verbale et qui permettent un renouvellement constant du lexique. A bien des

égards, les analyses fécondes de P. Guiraud et de R. Lord démontrent suffisamment que l'approche historique est loin d'être applicable à tout le lexique.

On peut, de ce qui précède, résumer les grands avantages de la méthode d'analyse morpho-sémantique. D'abord et avant tout, la reconstruction du champ morpho-sémantique autour d'une notion est une façon fructueuse de reposer la question importante de la motivation des unités lexicales. Si l'on accepte généralement le principe fondamental de la nature arbitraire du signe linguistique, il n'en reste pas moins qu'à des égards sensiblement importants, certaines unités lexicales sont largement motivées. Mais les recherches n'ont pas encore été nombreuses à déterminer les limites de cette motivation. La reconstruction morpho-sémantique permettra de sonder le phénomène de la motivation du signe.

D'autre part, la recherche en champs morpho-sémantiques permet d'écarter toute vision, soit celle de la grammaire générative, qui percevra le lexique comme un conglomérat flou ou un amas d'unités morphémiques. La reconstruction morpho-sémantique des sections du lexique permet de se rendre compte d'une bipolarité entre forme et sens. Cette bipolarité forme-sens sous-tend, à bien des égards, l'ensemble du lexique. Cette conjonction de la forme et du sens n'est pas fortuite. Elle délimite des domaines de signification. Elle est intrinsèque au lexique dont elle fonde la structure et la stabilité. Elle permet aux sujets parlants de générer une multitude d'unités de la langue. Le segment morpho-sémantique est un élément de la structure du sens, susceptible, à bien des égards, de concurrencer le mot qui reste, depuis toujours, l'entité minimale d'analyse en sémantique lexicale descriptive. On se rend compte ainsi combien

l'analyse en champs morpho-sémantiques marque un pas en avant dans la recherche en structure sémantique. Sans pourtant se mesurer au phonème dans le fondement d'une structure linguistique, la catégorie sémique permet d'identifier une structure sémantique regroupant toute une zone de signification. Le plus grand avantage de la reconstruction morpho-sémantique, c'est peut-être le rapprochement, dans le mot, de la forme et du sens, permettant ainsi une revalorisation de ce dernier en linguistique. Le sens finira, on l'espère, par occuper la place qui lui revient en linguistique, et n'en sera plus banni en faveur de la forme et sous prétexte de la loi de l'arbitraire.

En outre, l'analyse morpho-sémantique du lexique permet de visualiser l'étude des composantes de ce dernier sur les deux plans diachronique et synchronique. Un mot naît et évolue dans le système avec la capacité d'endosser diverses significations suivant les événements socio-culturels dans son milieu linguistique d'évolution. Le cas des emprunts linguistiques est typique ici dans le contexte particulier de leur assimilation dans la langue emprunteuse. A mesure que le mot évolue dans le système, sa signification et ses collocations vont croissant. La reconstruction morpho-sémantique permet d'expliquer cette évolution et cette croissance de signification et de collocations. Le mot n'est pas une unité isolée; l'analyse doit aussi prendre compte de son contexte culturel particulier. Le mot, considéré alors suivant l'optique de sa signification, est un amalgame des facteurs linguistiques et extralinguistiques. C'est à la lumière de ce dernier constat que la reconstruction morpho-sémantique envisage le mot.

En permettant de vérifier les rapports sémantiques de synonymie, d'homonymie et de polysémie, la reconstruction morpho-sémantique contribuera, en une grande mesure,

à résoudre certaines questions vivaces en sémantique lexicale telle la distinction entre la polysémie et l'homonymie. Le chapitre suivant se préoccupera de diverses applications suivant une approche comparée dans nos trois langues de travail - le français, l'anglais et l'igbo. Il s'agira essentiellement d'étudier, nous limitant toujours à une approche comparée français, anglais, igbo, les éléments composants des six notions générales qui ont retenu notre attention dans cette étude sur la base des sémantismes fondamentaux sous-tendant leur configuration au sein du lexique. Nous visons l'intégration des éléments du système, suivant les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres quant à la forme et quant au sens. Les cas du français et de l'anglais ne sont pas si nouveaux dans la matière, ayant connu de nombreuses applications à la nouvelle méthode de recherche. Or, la nôtre se compte parmi les premières études de ce genre réalisées sur le lexique de l'igbo.

CHAPITRE VII

LES SÉRIES MORPHO-SÉMANTIQUES COMPARÉES - FRANÇAIS - ANGLAIS - IGBO

7.0 Introduction

La question des significations des unités lexicales a été largement abordée dans le chapitre IV. Le chapitre présent sert principalement d'un prolongement de l'analyse des notions générales à l'étude sur un plan complémentaire de celui dont il s'est agi (soit le seul plan sémantique conçu selon une approche contextuelle) dans le chapitre IV. Nous avons déjà également, dans le chapitre qui précède, défini la méthode de l'analyse en champs morpho-sémantiques. Nous croyons que la reconstruction du champ sémantique de la notion doit s'enrichir et se consolider par l'incorporation dans l'exercice de l'approche morpho-sémantique. L'unité lexicale porte la charge de tous les phénomènes tant de forme que de sens qui lui donnent son existence dans le système, soit autant de phénomènes permettant l'identification et l'explication du champ morpho-sémantique de la notion. Le mot naît dans le système linguistique en réponse à une impulsion sémantique ou à un besoin nouveau ressenti au sein de la communauté linguistique.

L'étymologie est la science qui se propose d'étudier les circonstances historiques qui entourent la naissance du mot. Elle permet considérablement d'expliquer l'apparition et l'évolution du mot dans la langue. Or, il n'en est pas toujours ainsi. La fiabilité du critère historique n'est pas à cent pour cent garanti, vu que bien souvent il ne penche que sur l'étymologie la plus claire et évidente, en laissant sous silence tant de phénomènes

productifs des unités lexicales. C'est que l'étymon permet, à des égards considérables, d'étudier la naissance et l'évolution du mot quant à sa forme et quant à son sens. Mais à défaut de l'étymon, force est de baser l'analyse du mot sur des critères internes au système linguistique qui déterminent son champ morpho-sémantique. En effet, il est des cas où l'étymologie s'avère insuffisante dans l'explication de certaines configurations des unités lexicales.

Déjà vers la fin du siècle précédent, Michel Bréal a lancé une mise en garde contre la tentation d'appliquer, sans discrétion, la méthode étymologique à tout secteur du lexique. D'après lui, le procédé étymologique ne suffit pas et ne contribue pas largement à l'étude des objets d'usage quotidien du type *table, feuille, carte, planche,* etc. «En pareil cas,» nous dit-il, «l'étymologie pourrait devenir le guide le plus trompeur si à la connaissance des mots l'on ne joignait celle des choses» (M. Bréal 1924 [1897]:155). Une pareille mise en garde sera répétée dans notre siècle par Pierre Guiraud (1956:265, passim.). Certaines explications étymologiques s'avèrent trompeuses, soit l'étymologie qui prétend relier les trois sens de *maroufle* (1. chat, 2. rustre, 3. colle) de l'extérieur. En effet, l'analyse révèle que c'est par un phénomène de collusion homonymique entre *chas* «colle» et *chat*, synonyme de *maroufle*, que le premier a fini par se greffer dans le sens de *maroufle* par le biais du calembour ou de l'étymologie populaire. Même si l'étymologie permet de révéler l'origine des mots sur le plan diachronique, la reconstruction morpho-sémantique en réunissant la diachronie et la synchronie (ce qui est l'un des grands avantages de la méthode guiraudienne) permet de concevoir le mot dans ses relations de forme et de sens avec d'autres mots du système avec lesquels il forme un

champ morpho-sémantique.

Face à cette limitation de la méthode étymologique, force est d'identifier les «lois» lexico-génitrices opérantes au sein du système. Un mot n'est pas une unité figée une fois pour toutes dans le système. Une fois créé, il évolue, et se renouvelle constamment dans le dynamisme du sytème entier. Son champ sémantique s'élargit; d'autres termes viennent se greffer dans le champ. À mesure que son champ sémantique s'élargit, son champ morpho-sémantique s'élargit également, grâce à autant de phénomènes importants - l'attraction paronymique, l'agglutination, la substitution synonymique, la collusion homonymique, l'emprunt dialectal ou étranger, la motivation lexicale (interne) et sémantique (externe) - autant de forces assurant une certaine stabilité au sein des secteurs du lexique en particulier et du lexique de la langue en général, autant de forces lexico-génitrices que l'étymologie traditionnelle se doit de reconnaître et auxquelles elle doit, à bien des égards, céder la place.

Dans les analyses trilingues qui vont suivre, nous identifierons les protosémantismes sur lesquels s'appuient les notions générales étudiées. Nous tenterons d'identifier les unités phono-expressives au sens général de la notion (soit les noyaux morpho-sémantiques) sous-tendant les secteurs du lexique étudiés. Autour de ces protosémantismes et de ces noyaux morpho-sémantiques, nous classerons dans chaque langue, et en vue d'analyses compactées, les mots qui sont venus, par divers moyens, se greffer dans son champ morpho-sémantique, ce qui permettra d'établir un ordre lexical au sein des notions. La modestie s'impose dans de tels classements et analyses; la liste des unités lexicales en relation morpho-sémantique avec la notion sous considération ne

saurait être exhaustive. Nous envisageons l'étude morpho-sémantique des notions repérées dans la conscience que le noyau morpho-sémantique sous-tendant un groupe lexical peut s'identifier soit au début, soit au milieu, soit encore à la fin des unités lexicales. Robert Lord (1992:353; 1994:4/51) a déjà distingué les catégories initiale et terminale. Tout ceci permettra, soit à titre d'avantage, d'étudier le phénomène de l'interpénétration de la polysémie, de l'homonymie et de la synonymie et de l'antonymie. Finalement, vers ce tournant d'un siècle, si l'on nous permettra ce constat, une nouvelle approche qui réunit en même temps la polysémie, l'homonymie, la synonymie, l'antonymie et la création lexicale se voit naître en sémantique. Il importe donc de reconnaître la richesse du lexique dont la reconstruction morpho-sémantique permet de rendre compte.

7.1 La morpho-sémantique comparée de la notion d'affection

Dans deux de nos langues d'étude, le français et l'anglais, l'étymologie révèle que la notion d'affection remonte au latin *affectio* au sens de «modification, disposition de l'âme résultant d'une influence subie». Il y a une indication du mouvement de l'âme (suite à une influence extérieure: - *affecter: toucher, influer* (sur), etc.) qui constitue ici le sémantisme principal de la notion d'affection. En latin impérial, *affectio* implique «une attitude psychologique résultant d'une influence, une disposition physique et morale». Le substantif latin serait dérivé du verbe *afficere* «affecter». Mais cette explication est loin d'être exhaustive et ne tient pas compte de toutes sortes de pulsions qui s'exercent sur le mot quant à la forme et quant au sens. Le critère historique fait souvent défaut en passant

sous silence certaines caractéristiques inhérentes aux unités du lexique qui font que les substantifs se dérivent facilement des verbes et des adjectifs, voire même des locutions et que les mots de la langue se font écho et s'associent quant à la forme et quant à la signification. Ce faisant, le critère historique ne révèle pas l'existence dans le lexique des unités sous-morphémiques qui prolongent la régularité du dernier en lui assurant un plus haut degré de cohérence expressive. Dans ce qui va suivre, nous nous engagerons à dévoiler ces unités sous-morphémiques en fonction des sémantismes qui déterminent leur existence.

En effet, il importe de noter que le couple *afficere* - *affectio* s'explique fondamentalement par l'agglutination en latin de la préposition *ad* «à» et du verbe *facere* «faire»: latin: '*ad* + *facere*', français: '*à* + *faire*', anglais: '*to* + *do*', étant entendu que le procédé d'agglutination implique la réunion en une seule unité de deux ou plusieurs termes originairement distincts, mais qui se trouvent fréquemment ensemble dans un syntagme (processus contraire: *déglutination*) (voir Dubois et al. 1973:18). En français populaire, par exemple, *le lévier* a fini par s'agglutiner en *l'évier*; ce processus a une grande importance dans l'évolution diachronique, car il entre dans la formation de nombreux mots: en français, *lierre* (l'hierre), *aujourd'hui* (au jour d'hui) résultent de l'agglutination. Le processus d'agglutination caractérise les langues qui accumulent après la racine et, plus rarement, avant elle, des affixes nettement distincts, utilisés pour exprimer les divers rapports grammaticaux. Ces langues sont dites généralement langues agglutinantes. Pour en revenir à *affection*, l'agglutination de *ad* et de *facere* donne lieu en français et en anglais à un noyau morpho-sémantique initial important: affect-

(mouvement de l'âme, disposition psychologique), très productif en français et en anglais, autour duquel viennent se greffer toutes sortes de mots (français: *affecter, affectionné, affecté*, avec les variantes: *affété, afféterie,* etc.; anglais: *affect, affectionate, affected,* avec les variantes: *effect, effectual,* etc.) qui concourrent avec *affection* sur les deux critères de forme et de sens à exprimer diverses formes d'émotion, de sentiment d'attachement tendre, d'ardeur, de passion et de désir (1190, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, dorénavant, *F. E. W.*). Les emprunts dialectaux et étrangers permettent aussi au lexique de se renouveler et au champ morpho-sémantique de s'élargir et de se consolider. Par le procédé d'emprunt au latin et à l'ancien français, le terme *affection* entre en anglais et endosse les caractéristiques morphologiques de cette langue: terminaison en suffixe *-ion* dans sa forme actuelle. L'agglutination qui s'est produite sous-tend en latin l'existence d'une grande famille lexicale qui réunit *affectio, afficere, affectare, affectatio, affectivus, affectuosus, affectus* (quasi-synonyme d'*affectio* et participe passé d'*afficere* (anglais: *to aim at*), *affectionem, affectionatus,* etc.

En français, le mot apparaît à la fois au sens général de «sentiment, émotion» et de «sentiment d'attachement tendre» (1190, *F. E. W.*), les connotations modernes se précisant à la Renaissance. Il conserve le premier sens dans l'usage didactique: *les affections de l'âme*, et signifie aussi en moyen français «ardeur, désir» (XIVe siècle jusqu'au XVIIIe siècle). Une autre acception, «maladie» (1539), correspond aux valeurs étymologiques d'influence, d'effet, et est à rapprocher des emplois correspondants d'*affection* (anglais: *affect* (to attack), en parlant d'une maladie). Bien qu'elles appartiennent à des familles de langues différentes: la famille romane pour le français et

la famille germanique pour l'anglais, plusieurs siècles de contact et d'échanges divers ont favorisé un brassage important dans l'évolution mutuelle du français et de l'anglais. L'anglais *affectionate* et *affective* dérivent du français *affectionné* et *affectif* respectivement.

Quelles qu'en soient les données historiques, il importerait, sur l'axe synchronique, de noter que l'élément médian -fect- constitue un noyau morpho-sémantique qui permet de délimiter en français et en anglais une catégorie importante d'unités lexicales autour des sémantismes d'effet, de production et de modification. Soit, en français:

af*fect*ion

con*fect*ion

ré*fect*ion

ef*fect*uer

dé*fect*ion: *dé-* est un élément privatif.

per*fect*ion

in*fect*ion

etc.

En ce qui concerne l'igbo, nous avons été largement restreint par le manque de dictionnaire étymologique sur cette langue. La consultation orale des sujets parlants ne nous a pas largement aidé, en ne révélant que très peu d'évolution du lexique de cette langue, et cela, dans des régions dialectales dispersées. Ceci s'explique, en partie, par l'avènement tardif de l'écriture (qui date, en pratique, de cette deuxième moitié de notre siècle) en igbo, comparativement à l'anglais et au français qui ont tous deux connu

plusieurs siècles de diffusion orale et écrite. Au stade où l'on est, la description de la langue igbo ne saura qu'être essentiellement synchronique, en privilégiant l'aspect dynamique interne de l'état actuel de la langue, ce qui présente un certain avantage pour la reconstruction morpho-sémantique. Il est intéressant de remarquer encore ici en igbo, quant au champ morpho-sémantique d'affection, l'agglutination des éléments de la locution verbale *hụ n'anya* «aimer», pour former le substantif *ịhụnanya* «amour, affection» au moyen du préfixe nominal *ị-*.

La notion d'affection délimite dans nos trois langues d'étude de vastes champs de synonymes réunis par la forme et le sens autour du protosémantisme d'influence, de contact et de modification (pour le français et l'anglais) et de la vision (pour l'igbo). D'autre part, en igbo, la synonymie ou la substitution synonymique (ex., *ịhụnanya/ahụmnanya, ịwị ọwị/iyị ọyị/iyi enyi)*, l'homonymie (ex., *obi* «foyer» / *obi* «poitrine» qui pourrait tout aussi se proposer comme exemple de polysémie, vu surtout le manque des données étymologiques en igbo), le redoublement (*anglais: reduplication*), ex., *ri* (verbe) «manger», *oriri*/erimeri/nri (noms) «nourriture», et pratiquement, l'explication de la fonction ou de l'état, voilà ce qui constitue les forces principales de la constellation morpho-sémantique en igbo, comme il sera encore élaboré au cours de cette étude.

D'autre part, quant au français, les éléments initiaux: /af-/, /ef-/, étayés plus loin dans les mots par divers autres éléments structurants: /-kt-/, /-l-/, /-ʒ-/, etc., sont très productifs dans la langue et permettent de délimiter un vaste champ de mots associés par la forme et par le sens évoquant diversement la notion d'influence, de contact, de

modification et la manière dont une personne ou une chose subissent cette influence, ce contact ou cette modification. Ensemble ces mots forment une communauté de forme et de sens et définissent les bases du champ morpho-sémantique de la notion d'affection dans cette langue. Ces types d'influence peuvent avoir pour résultat le plaisir ou la douleur et remontent à la quasi-synonymie du couple latin *affectio - affectus.* Nous postulons, de ce qui précède, l'existence des séries morpho-sémantiques d'affection définies par les structures: /af-kt-/, /af-t-/, /afl-ʒ-/, af-l-/, etc. Entre les éléments structurants de chaque série morpho-sémantique, on se rend compte des alternances vocaliques: /i/, /ɛ/, /ɔ/, etc. On se rappellera que l'approche guiraudienne dans l'établissement du champ morpho-sémantique consiste largement dans l'identification d'une racine formée d'un bilitère consonantique avec alternance d'une voyelle médiane de la forme *bimb, bamb, boumb, clik, clak, clok* (Pierre Guiraud 1960:138, voir aussi Guiraud 1962:104, 1966:129, 1986 [1967]:94). Ainsi avons-nous relevé en français, pour le champ morpho-sémantique d'affection, les termes suivants dont se composent les séries morpho-sémantiques de la notion à l'étude:

Affect: (état, disposition) État affectif élémentaire.

Affection: *a*) État affectif, état psychique accompagné de plaisir ou de douleur.

b) Processus morbide organique ou fonctionnel.

c) Sentiment tendre qui s'attache à quelqu'un.

Ce dernier fonde une catégorie importante d'éléments, eux aussi mettant en place diverses relations de forme et de sens, autour des notions d'amour et d'amitié, soit: *ami, aimer,*

aimé, âme, m'amie, mamours, mie, mignon, mimi, minet, moineau, et dans une grande partie du territoire gallo-romain tel que nous le constatons dans le *Trésor de Felibridge* de Frédéric Mistral (1979), les termes du type: *ami, amic, amit, amita, amista, amich, amy, amigues, bonamy, bonami, bonamour, amant, amigo* (aussi en espagnol), *amigou* (languedocien), *amiguet* (gascon), *amico* (aussi italien), *amiable, amical, amicable, amicau* (provençal), *amid, amidou, amidoun* (provençal), etc. qui sont, pour la plupart, des termes hypocoristiques. La langue populaire abonde en de tels termes: *chou, chouchou, joujou, coco, cocotte, coeur, crotte; beau, belle, bellot; poupée, poule, poulet, poulette, poulot, poupe, poupoule; petit, petiot*, etc. Tout donne à constater, d'après la formulation de Ferdinand Brunot (1922:657), que le langage de l'affection chérit des formes qui expriment la tendresse, bien que cette observation pourrait sembler douteuse dans le cas de certains termes de la langue populaire que nous venons de citer. D'autres membres du champ morpho-sémantique à l'étude sont les suivants:

Affecter[1]: *a*) (Se laisser gagner par une certaine influence) Adopter une attitude de façon ostentatoire, sans que l'intérieur réponde à l'extérieur.

b) (Rechercher l'influence de) Ambitionner plus que tout. *Les habitudes vestimentaires qui affectent le modernisme* (recherchent son influence).

c) (De l'ancien français *afaiter, afaitier*) Aimer, employer avec prédilection. *Affecter le langage de la diplomatie.*

d) Revêtir volontiers, habituellement (une forme).

Affecter[2]: (Exercer une impression, une influence sur, émouvoir, frapper par son influence)

a) Toucher par une impression, une action sur l'organisme ou le psychisme. *Certaines attitudes affectent notre sensibilité.*

b) Toucher en faisant une impression pénible. *La mort affecte même les coeurs les plus durs.*

Affecter[3]: (ancien français: *afaitier*; (substantif: *affectation*) Destiner, réserver à un usage ou à un usager déterminé. Pour ce dernier, le lien de sens avec les termes précédents s'affaiblit au point même où le terme pourrait s'écarter du champ à l'étude. En effet, la cohérence morpho-sémantique est toujours partielle.

S'affecter (de): (Souffrir de l'influence de) S'affliger, souffrir. *Les enfants qui s'affectent de l'intransigeance des parents.*

Affété: Plein d'afféterie.

Afféterie: Abus du gracieux, du maniéré dans l'attitude ou le langage.

Affliger (anglais: *afflict*): Frapper durement, accabler (d'une influence, d'un mal, d'un malheur).

Affoler: *a*) Rendre comme fou, sous l'effet d'une émotion violente.

b) Rendre fou d'inquiétude, plonger dans l'affolement.

S'affoler: Perdre la tête par affolement.

etc.

Notons, en passant, la (quasi-)synonymie qui relie la notion d'affection à celles de *dévotion, dévouement, adoration, dilection* qui sont empruntées au domaine religieux. Ainsi, les mots se font écho les uns aux autres quant à la forme et quant au sens dans l'ensemble du lexique de la langue. A ce qui précède s'ajouterait une sous-catégorie de

pseudo-préfixés: *adorer, aduler, admirer*, etc.

En d'autres termes, on constate un vaste champ synonymique que permet de délimiter le protosémantisme d'influence, de touches douces, de caresses (soit autant de la câlinerie qui accompagne l'affection d'un certain type). Notons aussi le sémantisme de lien qui sous-tend une large section du champ qui nous intéresse. Le *Trésor de Felibridge*, tomes 1 et 2, de Frédéric Mistral (1979) nous a permis d'identifier un vaste champ de forme et de sens (notamment certains verbes provençaux) qui s'établit dans les régions dialectales gallo-romaines autour de ce sémantisme de lien. Nous en présentons un inventaire assez révélateur dans ce qui suit:

Amiga / amigalha (verbe et nom): «lier d'amitié, rendre amis; caresser; amadouer; vivre en amis».

Ameira / amaira (verbe et nom) «réunir un enfant à sa mère, accoutumer une femelle à son nouveau-né; faire adopter à une femelle le petit d'une autre; faire une marcotte de vigne; rassembler, associer; appareiller les brins d'un fagot ou d'une gerbe, en plaçant les gros bouts du même côté; devenir mère, mettre bas, en parlant des animaux domestiques».

S'amiga, amigalha (verbe) «s'unir d'amitié».

Améiri /ameirassi / amairit / amairassit (provençal) «inséparable de sa mère, qui ne veut rester qu'avec sa mère».

Amouiera / amoulhera / moulhera (verbe) «unir à une épouse, marier un garçon».

S'amouiera (verbe) «prendre femme, se marier».

Amouiera / amoulherat (nom) «qui a pris femme, marié».

Amoura (verbe) «couvrir, saillir, en parlant des oiseaux».

S'amoura «s'éprendre d'amour».

Amourachi / amouracha / amourisca «affoler, aimer sans raison, à la légère».

Amourasso (nom féminin pluriel) «folles amours, vilaines amours».

Amourau / amoural / amouralo «affectueux, [illegible]ant».

Amistadou (adjectif) «amical, affectueux, sympathique, bienveillant, caressant, insinuant; amant.e., en Gascogne.

Faire l'amistous / l'amistouso «minauder, faire l'aimable». Au onzième siècle, le français connaissait la forme *amistié*. Notons en passant la collision homonymique qui tend à se produire ici entre la forme sous discussion (*amistous / amistouso*) et l'idée d'arrêt de guerre (*armistice*). L'étymologie traditionnelle fait remonter ce dernier à l'étymon de *arme*. Cependant, il existe dans le lexique une force d'attraction qui regroupe les unités lexicales selon les deux critères de forme et de sens, qui, tout compte fait, pourrait mener à réunir autour du même sémantisme *amitié, amistié, amistous / amistouso, armistice*, etc. Ceci, on doit le rappeler, (voir P. Guiraud 1956:269ss.) est, en fait, le *modus operandi* de l'étymologie populaire, du calembour (*chas* «colle de pâte», synonyme de *maroufle*, et *chat* «animal domestique» devenus homonymes, le calembour ou l'étymologie populaire ont fait adopter au dernier le synonyme *maroufle* du premier). Reste aussi à souligner deux autres points importants de la méthode en herbe, deux points déjà soulignés par P. Guiraud (ibid., pp. 277, 286, passim.), soit, d'une part, du point de vue méthodologique, la possibilité de capitaliser les hypothèses, et d'autre part, sur le plan sémantique le problème des étymologies complexes. «Deux impulsions sémantiques réagissent l'une sur l'autre; l'existence d'une série de synonymes va exciter une image ou un emprunt latents

mais sans force intrinsèque suffisante pour s'actualiser; inversement l'image extérieure peut agir comme un catalyseur qui va précipiter un nouveau mot dans le champ de la série. L'étymologie traditionnelle cherche toujours *l'*étymologie, la meilleure étymologie, celle qu'on va défendre *contre* les autres; en fait c'est le plus souvent *par* les autres qu'elle se justifie» (:277). La méthode d'analyse morpho-sémantique se propose comme complémentaire de l'étymologie traditionnelle. Notre inventaire s'étend dans les suivants:

Amistança (verbe) «recevoir avec amitié, rendre ami, caresser, flatter».

Amistançasso «amitié feinte».

Amistanço / amitanci / amistandanço / amistoulenço / amistaduro (nom féminin) «liaison amicale, démonstration d'amitié, bienveillance, caresses, et, ironiquement, coups».

Amistançoio / amistouoio (nom féminin) «petite amitié, amitié feinte».

Les polysèmes du type *amigalha, ameira / amaira*, vu surtout leur polysémie syntaxique (c'est-à-dire leur capacité de changer de catégorie grammaticale (substantifs et verbes) (voir S. Ullmann (1965 [1952]:200) pour la polysémie syntaxique) permettent de mettre en relief le facteur d'interpénétration de la polysémie (non seulement ils changent de catégorie grammaticale mais aussi ils possèdent plusieurs significations), de l'homonymie et de la synonymie (la série lexicale formée autour de l'idée de lien témoigne d'une identité - partielle ou totale - de forme). Ce facteur d'interpénétration réunissant les questions essentielles de la sémantique est sans doute l'avantage, parmi d'autres, de la reconstruction morpho-sémantique.

D'autre part, l'affection et l'amitié, par le sémantisme de caresse, de câlinerie, de

tendresse, est liée à l'idée de chat (*miton, mistou, amistousa*, etc.) (voir aussi P. Guiraud (1966)). Guiraud identifie en argot un vaste champ de mots formés autour d'un protosémantisme qui assimile l'homme à un matou (chat), en particulier, dans les noms de l'enfant (:134). Il existe un hypocoristique familier qui compare un enfant à un petit chat; on dit *mon chaton, mon minet* qui sont aussi des termes d'affection. Guiraud voit ici l'origine de *mignon* et de formes populaires modernes du type: *minot, moutard, marmot, marmion, marmousel*. Dans des dialectes gallo-romains, diverses formes ont proliféré autour de ce sémantisme. Ainsi:

Amistousa (verbe) «amadouer, adoucir en caressant».

S'amisousa «s'amadouer, s'attendrir, s'amouracher».

Amistousaire / amistaire «celui/celle qui amadoue, qui caresse».

Amistouset «amical, affectueux, caressant, en parlant d'un enfant, d'une jeune fille».

Amistouseta / amistadouseta (nom féminin) «cordialité, affabilité».

Amistousin / amistouchin (adjectif) «qui a quelque amitié, caressant».

Amistouso / ametouo/mistorio (nom féminin) «herbe aux chats, plante aromatique; amante, en Gascogne».

etc.

Le protosémantisme d'influence permet aussi en anglais d'identifier un champ morpho-sémantique grandissant autour de la notion d'affection. Dans certains usages dialectaux, les racines af(f)-, affect-, -fect- évoquent l'idée d'une certaine influence subie, en particulier une influence néfaste, soit la dépréciation, la privation ou la perte. Ainsi,

A. Warrack (1911) montre que dans le dialect écossais, *affect* s'emploie pour la terre lorsque celle-ci est trop exploitée. D'autres formes dialectales en faveur de ce protosémantisme sont les suivantes:

Aff-fa'in: (Écosse) un petit morceau qui tombe en se détachant; une personne ou une chose qui tombe.

Aff-fend: (Écosse) écarter.

Aff-gang: (Écosse) Sortie, départ, échappement.

Grâce à ce qui précède, nous identifions le sémantisme de perte. *Affectionner* c'est s'adonner, se perdre dans l'autre, subir l'influence, d'habitude néfaste, de l'autre, d'où un co-sémantisme de contagion, d'affliction (*affliger*). Cette chute par l'influence de l'autre est, quant à nous, à la base de nombre de locutions exprimant ou supposées exprimer l'affection ou l'amour. Soit:

tomber amoureux (anglais: *to fall in love*).

éperdument amoureux (anglais: *madly in love*).

perdre la tête (anglais: *to fall head over heels in love*).

etc.

En outre, nous voyons dans le protosémantisme d'influence la source de la confusion entre *affect* et *effect* en anglais. Il y a une force d'attraction qui réunit les deux termes autour du protosémantisme identifié et qui est à la base de la série morpho-sémantique délimitée par *affect, effect, affectate, affecter, affector, effectuate, effectual, effector, etc.* La même force d'attraction tend à rélier la série précédente à une autre sous-catégorie délimitée par *defect, refect, infect, deflect, reflect, inflect, etc.* Tout

concourt à témoigner, dans le lexique, de la présence d'un esprit qui organise et établit une structure en insérant, à titre d'exemple, l'élément /l/ dans la série *defect, infect, refect*, etc., pour en former une nouvelle catégorie: *deflect, inflect, reflect*, etc. Tout tend à démontrer que le lexique ne relève pas du hasard, et, jusqu'à un niveau sensiblement élevé, ni même du radicalement arbitraire. Il y a une force derrière sa constitution, un esprit qui tient compte de l'interpénétration de la forme et de la signification dans l'élaboration du lexique. Par la force des choses, à ces dernières catégories pourrait s'ajouter une nouvelle sous-catégorie délimitée par la série: *afflict, inflict, conflict*, etc.

Pour en retourner vers l'igbo, le protosémantisme de la vision (*hụ* «voir») permet de délimiter la notion d'affection. Dans cette langue, l'élément *hụ* qui a le rang d'un verbe, sert d'un noyau morpho-sémantique qui permet d'établir une catégorie d'unités lexicales autour de la notion d'affection. Soit:

hụ n'anya (verbe) (littéralement: «voir d'yeux») «aimer».

ịhụnanya (nom) (littéralement: «vision d'yeux») «amour».

ahụmnanya (nom) (littéralement: «vision d'yeux») «amour» (synonyme et homonyme partiel d'*ịhụnanya*).

etc.

Une autre sous-catégorie de termes s'établit dans le champ morpho-sémantique d'affection en se fondant sur le sémantisme d'amitié. Le facteur de redoublement est important dans la constitution de cette sous-catégorie. Soit: *ọyị* «ami.e».

ịyị ọyị «amitié».

ọwị «ami.e», synonyme de *ọyị*.

ịwị ọwị «amitié», synonyme de *ịyị ọyị*

enyi «ami.e», synonyme et homonyme partiel de *ọyị*, etc.

Ceci dit, on note, dans l'optique de l'analyse morpho-sémantique, que les mots de la langue qui concourent à élaborer une notion ou qui structurent un domaine de signification tendent à se ressembler quant aux deux critères de forme et de sens, et permettent d'identifier dans le lexique de la langue un champ morpho-sémantique.

Dans cette immensité du lexique, l'influence de l'homonymie, de la polysémie, de la synonymie et de l'antonymie (phénomènes intrinsèques au lexique) est remarquable; la reconstruction du champ morpho-sémantique permet de révéler le facteur d'interpénétration de ces phénomènes sémantiques dans la constitution du lexique. D'une langue à l'autre, la liste des unités constituantes du champ morpho-sémantique ne saurait être exhaustive. Mais, tout compte fait, la constellation morpho-sémantique varie forcément d'une langue à l'autre suivant le degré d'évolution et de diffusion des langues concernées, d'une part, et la prédominance de certains besoins, intérêts, valeurs et préoccupations et activités diverses d'une communauté linguistique à l'autre. La reconstruction morpho-sémantique comparée des langues permet, d'une part, de comparer le degré de motivation lexicale et sémantique d'une langue à l'autre, et d'autre part, de déterminer la richesse lexicale des langues. Cet aspect de la matière sera abordé dans le chapitre suivant.

7.2 La morpho-sémantique comparée de la volition

On n'y insistera pas trop. La méthode d'analyse morpho-sémantique a pour l'un de ses objectifs principaux d'être complémentaire du critère historique qui recourt normalement à l'étymologie la plus facile, celle qui saute le plus clairement aux yeux. Mais la méthode morpho-sémantique pousse plus loin l'analyse en mettant en lumière les diverses pulsions formelles et sémantiques qui regroupent les unités de la langue. Ici encore, quant à la notion de volition, ces pulsions formelles et sémantiques ne sont pas moins remarquables. Même si l'étymologie traditionnelle fait remonter cette notion au latin médiéval, soit à l'infinitif *velle* «vouloir» (*bene/male velle* «avoir de bonnes/mauvaises intentions», d'où *bene-/male-volus* «qui a de bonnes ou de mauvaises intentions» et *bene-/male-volentia* «bienveillance»/ «malveillance»), la dispersion ultérieure de la notion en français et en anglais témoigne sensiblement de l'existence d'un protosémantisme d'ardeur, d'énergie, de vaillance, voire de santé autour duquel se forme un champ grandissant de mots associés par la forme et le sens. Dans la quasi-totalité de la zone indo-européenne, on pourrait identifier pour la notion à l'étude un noyau morpho-sémantique défini par les structures /v-l-/, /w-l/, /w-ʃ/, avec alternance des voyelles /o/, /u/, /i/, /ɔ/, etc. du type *volitif, vouloir, volontiers*, etc. (pour le français) et *volible, volitient, volatile; will, willing, well, wish, would,* etc. (pour l'anglais). Ces structures sont, d'ailleurs, potentielles dans certaines régions dialectales. Le dialecte écossais connaît les formes *vir, virr* «force, vigueur, entrain, élan» (conformément au protosémantisme identifié ci-dessus) et *willint* «bien disposé», *willy* «obstiné», *willyard/willyart/wilyart*

«obstiné».

Autour du protosémantisme d'énergie, de jaillissement (par référence à la mer, *wael* en vieux anglais), l'ancien anglais conçoit nombre de mots qui entrent, par le biais de la métaphore, dans le champ morpho-sémantique de volition. Soit les exemples qui suivent:

Weallan (en parlant de la mer) «être houleuse, se soulever».

Wielm «jaillissement» (en parlant de l'eau).

Weallan et *wielm* s'emploient métaphoriquement pour parler des émotions qui jaillissent dans le coeur comme de l'eau. Notons leur congénères formels en allemand moderne *wallen, wellen* «s'agiter, bouillonner». D'autres formes ont proliféré en ancien anglais autour du même sémantisme. Soit:

Willan (verbe) «souhaiter, bien vouloir».

Wilnian (verbe) «désirer, demander».

Wel (adverbe) «bien, en effet».

Wela (nom) «richesse, abondance», très probablement du sémantisme de profusion lié à l'idée déjà relevée de la mer, *wael* (vieux anglais).

Welig (adjectif) «riche, affluent». En moyen anglais, on employait *wealth* et une variante ancienne *weal* par analogie à la santé, un lien qui se laisse sentir encore aujourd'hui dans la locution *Wealth is Health* ou vice versa.

Les structures identifiées qui révèlent le noyau morpho-sémantique de la volition se voient encore sensiblement reflétées, sinon étayées, dans les zones dialectales gallo-romaines comme le montrent les formes relevées du *Trésor de Felibridge* de Frédéric

Mistral (1979). Soit:

Voio / boio / buoio (provençal): «volonté d'agir» (A noter dans ce faisceau de synonymes la réversibilité des phonèmes initiaux, /v/ et /b/, ce qui se révélera encore dans certains des exemples qui suivent).

Vouei / volo / buole (provençal) «je veux».

Voulé / voulei / volei / bolgue (provençal) (nom masculin) «vouloir, volonté, dessein, intention, désir».

Voulounta / avoulounta / vourounta / boulounta / boulenta (provençal) «agréer, prendre en gré, trouver bon, aimer».

Voulounta quaucun (provençal) «prendre quelqu'un en amitié, avoir de la prédilection pour lui».

Voulountari (provençal) «volontaire, qui se fait librement, engagé militaire; enfant gâté».

Voulountié / voulentié / vourountié / vourentié (provençal) «volontiers».

Voulountous / vourountous (provençal) (adjectif) «de bonne volonté, bien disposé.e, zélé.e, qui agit de bon coeur, qui travaille volontiers; spontané.e, qui tient à ses volontés».

Voulount (provençal) (adjectif) «qui ne veut faire que sa volonté»; *volon* (roman/ancien provençal). etc.

En igbo, l'acception centrale d'acte de volonté sous-tend la catégorie des mots qui figurent dans le champ morpho-sémantique de la notion de volition dans cette langue; les unités lexicales les plus représentatives de la notion - *nzube, mkpebi, ntachi obi, ebumnuche, etc.* indiquent une intention délibérée, une détermination et éliminent la

contrainte. Ceci s'explique encore par l'allusion constante dans la série lexicale de l'igbo à l'esprit et au coeur humains, lieux privilégiés de la prise de décision et de la résolution. Soit:

Uche (nom) «pensée».

Echiche (nom) (ce que l'on pense) «intention».

Echemeche (nom) (littéralement: «ce que l'on pense») «intension, pensée».

Nbunuche (nom) (littéralement: «ce qu'on garde à l'esprit») «intention».

Nṭụruche (nom) «décision».

Nṭụghaṛị uche (nom) (littéralement: «changement d'esprit») «réflexion, délibération».

Nṭụkọṛị uche (nom) (littéralement: «combinaison d'esprits») «délibération»; etc.

D'autres mots de nos langues de comparaison qui peuvent faire partie du champ morpho-sémantique de la notion étudiée ici sont classés dans les colonnes suivantes. La catégorie morpho-sémantique VOL- est initiale dans les termes *volonté, volontaire, volontiers*, etc. mais terminale dans *bénévole*, etc. Les exemples *bienveillant, malveillant*, et l'anglais *benevolent* permettent d'identifier une catégorie médiane.

français	*anglais*	*igbo*
/-v-l-/	/-v-l-/, /w-l-/	/-obi/, /-ebi/, /-ube/
volition	volition	nṭụghaṛị obi
volonté	voluntary	ebumnobi

français	*anglais*	*igbo*
volontaire	volitient	nkachi obi
volontiers	volible	ntachi obi
bénévolat	will	mkpebi
bénévole	willing	nzube
bienveillant	etc.	etc.
volible		
malveillant		
volatile		
etc.		

Nous venons de proposer, dans ce qui précède, certaines des unités membres de la constellation morpho-sémantique de la volition dans nos langues d'étude. Dans chaque cas, nous croyons qu'une certaine modestie serait nécessaire. En effet, les unités lexicales réalisent un réseau de relations sémantiques avec bien d'autres unités lexicales dans chaque langue étudiée. Par exemple, par la relation de quasi-synonymie, pourraient aussi se classer dans le champ sémantique de volition en français les termes: *intention, dessein, résolution, testament, décision, choix, visée, objectif, but, gratuit, désintéressé, bénin, indulgent, etc.*; en anglais, les termes: *decision, intention, resolve, resolution, aspiration, goal, aim, determination*, etc.; et en igbo: *mmasị, inwe aguụ*, etc. La dimension de la constellation morpho-sémantique variera forcément d'une langue à l'autre suivant la richesse lexicale et le degré de motivation dans chaque langue. La reconstruction morpho-

sémantique permet, parmi d'autres, de rendre compte du phénomène d'homonymie dans la langue. Le noyau morpho-sémantique identifié peut réaliser une relation d'homonymie partielle avec d'autres unités du système. Ainsi, dans le cas précis de la volition, il faut savoir différencier le noyau (-)*vol(o)*- du champ de volition du radical *vol*- (latin: *volare*) (ex., le français: *voletant, voleter, volettement*, l'anglais: *volitant, volant*, etc.) renvoyant tous au mouvement d'oiseau *voler*.

Dans la détermination du noyau morpho-sémantique, il y a toujours des cas qui, apparemment, présentent des exceptions. Ainsi, l'anglais: *vow*, le français: *voeu*, se soustraient quelque peu du noyau morpho-sémantique: *vol*-; et les composés explicatifs de l'igbo ne retiennent pas dans tous les cas l'allusion à l'esprit et au coeur humains, centres de réflexion qui permettent de prendre des décisions. Mais, quant à nous, plutôt que de parler des exceptions, nous voyons dans ce phénomène une tension et une attraction internes au lexique de la langue, une tension et une attraction qui font que les mots se regroupent dans la langue suivant leurs formes et leurs significations, ce que l'analyse morpho-sémantique se propose de sonder. Dans une optique panchronique, qui réunit la diachronie et la synchronie, on peut s'attendre à des résultats rentables, tôt ou tard, si l'approche morpho-sémantique tient compte de ces structures potentielles et suit la trace de leur développement.

7.3 La morpho-sémantique comparée de la notion de mouvement

Dans une grande mesure, une image dans la langue tend à proliférer, à engendrer une constellation de mots associés par la forme et par le sens qui déterminent son champ morpho-sémantique. La notion de mouvement n'est pas moins révélatrice ainsi qu'il est démontré ci-dessous dans les trois langues qui retiennent notre attention. L'étymologie qui fait remonter la notion en français et en anglais au verbe latin *movere* «remuer, bouger, se déplacer» n'a fourni que les rudiments d'un champ grandissant de formes et de sens fondé autour des protosémantismes de déplacement, de modification et de progrès visant l'émancipation et le perfectionnement. A l'intérieur de ce champ immense de formes et de sens, diverses pulsions formelles et sémantiques - l'attraction paronymique, la synonymie, l'homonymie et la polysémie, l'onomatopée (champ échoïque), la métaphore, etc. - exercent une certaine influence centripète qui attire les mots de la langue en les rassemblant autour d'une image particulière, soit autour d'une forme particulière de mouvement. Ainsi, en anglais et en français (dans la presque totalité des zones dialectales gallo-romaines), nous identifions un nombre d'éléments structurants: /m-v/, /m-b/, /m-t/ (constituant les noyaux morpho-sémantiques de la notion à l'étude) avec alternance des voyelles /ɔ/, /ʏ/, /u/, etc. Soit, en français, pour la structure: /m-v/:

Mouvoir, promouvoir, émouvoir, movible;

Mouvant (1160) (adjectif) «alerte, vif», en parlant d'un cheval (*destrier mouvant*), (1188-1191) «qui est en mouvement» (sens plus neutre), «qui s'agite, évolue sans cesse» (*sables mouvants*); «qui change constamment d'aspect», attestée depuis 1795; à cette époque-là,

on nommait *tableaux mouvants* des tableaux à ressorts qui présentaient successivement diverses figures).

Mouvance (substantif), (1516) originellement un terme de féodalité «la dépendance d'un fief envers un autre»; (1753) «fait d'être dans la zone d'influence» comme dans l'expression *être dans la mouvance de* (depuis 1967); (1897) «caractère de ce qui est instable, changeant»; (1917) «changement de forme, d'état».

Mouvementer (verbe) (l'un des deux dérivés de *mouvance*) (1833).

Mouvementé (adjectif) (le deuxième dérivé de *mouvance* (1845), les deux employés en particulier en parlant d'une oeuvre de fiction, d'un récit riche en péripéties et rebondissements.

(Se) Mouver (forme toujours rencontrée dans certains dialectes), (depuis 1600), réfection de l'ancien doublet de *mouvoir, mover* (entre les treizième et seizième siècles) «(se) déplacer, (se) mouvoir»; (terme du jardinage) «remuer légèrement la terre» (1690); «émouvoir, troubler» (1853), acception qui sous-tend un vaste champ synonymique, ce qui nous mène à la structure /m-t/: (*émeute, meute, ameuter, émeutier, émeutière*, etc., et la série *émoi, ému.e, mu.e, mue (substantif féminin), muance, muer, transmuer, muter (= affecter à un poste, à un autre emploi), mutant, mutation, mutilier, motion, émotion, motif, émotif, émotionner, motiver, moteur, moto, motoriser, motorisé.e*, etc.; l'anglais connaît les formes: *emote, emoter, emotion, emotive, motion, motile, motive, motivate, motor, motorize, mutant, muton, mutiny, mutation, transmute, moult/molt,* etc. En français, la valeur pronominale de *mouver* correspond à un usage régional dans l'Ouest, le Centre et le Nord de la France. En anglais, la structure /m-v/ se reflète dans la catégorie de mots

suivante: *move, moval, movant, movent, moven, mover, movie, etc.* Dans certains emplois techniques, la notion de mouvement implique une grande excitation, ce qui permet de constater une synonymie avec le grec *kinein* dont la racine *kin-* sous-tend encore aujourd'hui nombre de dérivations savantes évoquant diversement la notion de mouvement, soit les termes *kinésithérapie, kinesthésie, kinesthésique, kinétoscope*, etc., et l'anglais: *kinematics, kinematography / cinematography, kinesics, kinesiology, kinesthesia / kinaesthesia, kinetic, kinetics*, etc.

La structure /m-b/ donne aussi en français: *mobile, moblot, mobiliser, mobilier, meuble, meublant, meubler, meublé.e*, etc. Elle permet de réunir en anglais les formes: *mob, mobile, mobilize, moble, mobble, mobled*, etc.

Une autre façon d'envisager la reconstruction morpho-sémantique de la notion de mouvement est de se demander si les diverses formes lexicales présentées en catégories diverses selon les noyaux morpho-sémantiques qui les sous-tendent transmettent ou expriment des formes particulières de mouvement. C'est là, à mon sens, que gît l'un des indices de la finesse, la spécificité et l'originalité de l'analyse morpho-sémantique. On pourrait, sur ce plan, rattacher la catégorie délimitée par la structure /m-v/ au sens général de mouvement. Les structures /m-t/ et /m-b/ tendent à transmettre un sens technique. De façon générale, nous avons déjà ailleurs (A. Obiukwu. «A propos des champs morpho-sémantiques», *Séminaire de sémantique*, Département de français, Université Dalhousie, 1er avril 1993), distingué les séries suivantes correspondant à des variantes sémantiques de la notion de mouvement en français:

a) Sens technique: structures /m-t/ et /m-b/: *motion, moto, moteur, mobile,*

mobilité, meuble, mobilier, etc. Le français familier et l'argot connaissent aussi les formes *moue, moto, motal, meule, motard,* etc., pour référer à la motocyclette. Une autre sous-catégorie exprimant un sens technique de mouvement consiste en des termes que l'étymologie traditionnelle relie à la notion de machine. Soit: *mécanique, mécaniser, mécanisme, etc.*

b) Mouvement difficile et graduel: témoignant d'une alternance consonantique entre /r/ et une autre consonne /p/, /m/, etc.: *ramper, grimper, ramer, gravir*, etc.

c) Mouvement rapide: identité préfixale, ou préfixe dynamique étant entendu que nous employons ces formulations ici pour parler d'une situation où les termes dans une sous-catégorie morpho-sémantique possèdent en commun un préfixe ou un élément initial commun: *dévaler, détaler, décamper, déguerpir, dégringoler, délaisser, débouler*, etc. A noter qu'il ne s'agit pas, dans les exemples précédents, du préfixe conventionnel du type privatif *dé-* comme dans les exemples: *dé*mobiliser, *dé*motiver, *dé*muni, etc.

d) Mouvement instable/répétitif: *branle, branlement, brinbalement, ballant, balancement, (se) ballader, tremblement, trémulation, trépidation*, et d'autre part, *trot, trotte, trotter, trottiner*, etc. La dernière sous-catégorie présente des exemples de la métaphore zoomorphique; pour certains secteurs du lexique, la langue dérive ses mots à partir des actions et des comportements associés d'habitude aux animaux pour les appliquer aux êtres humains; ainsi, *trot* (une des allures naturelles du cheval et de quelques quadrupèdes) s'emploie pour parler des êtres humains. Pierre Guiraud a à plusieurs reprises (1956:265ss., 1986:88, etc.) soulevé ce phénomène dans la constitution du lexique. Le mot porte bien souvent l'indication du type de mouvement dont il s'agit.

Soit *piétiner* (de *pied*), *trépigner*, etc. Quant à ce dernier exemple, suivant l'étude de Guiraud, le prototype est *trèpe* «foule» dont le radical s'est conservé dans *trépigner*; le vieux verbe *treper, trepeler* signifie «piétiner» et donc «fouler aux pieds»; mot qui reste vivant dans les dialectes sur la presque totalité du territoire gallo-romain (voir Guiraud 1986:91).

e) Mouvement idéologique et social: *évolution, révolution, révolte, rébellion, émeute* (où réapparaît dans ce dernier exemple la structure /m-t-/ pour présenter une exception), *émouvoir (verbe), sédition, insurrection, insurgir* (vb), etc. En outre, certains types de mouvement se laissent exprimer par l'influence de l'onomatopée du type *froufrouter, ronronner, glouglouter, zig-zaguer, tituber,* etc. Notons en passant que *courir, course, cours, courant, coureur,* tendent à délimiter une sous-catégorie de mots au sein du champ morpho-sémantique à l'étude.

Nous identifions aussi en anglais les variantes morpho-sémantiques suivantes pour la notion de mouvement:

a) Mouvement instable (dans certains cas hésitant): *quaver, quiver, waver, shiver, dither, dodder, teeter, totter, slither, stagger, swagger, saunter, scamper, wander, falter, flutter, fluster, hover, linger, loiter*, etc. Ces derniers exemples (qui partagent un élément final commun *-er*) sont particulièrement importants en ce sens qu'ils nous permettent d'identifier en anglais une autre sous-catégorie morpho-sémantique de cet élément final (dans ce cas précis, sur un type de mouvement) que celles déjà identifiées par R. Lord (1992:351) (soit (i) le morphème *-er* comme dans runn*er*, talk*er*, lov*er*, etc.; (ii) le quasi-

morphème (pour distinguer du premier), soit le cas des vêtements: *jumper, pullover, slipper, bowler, sweater, sneaker(s), drawer(s)*, etc., et (iii) les termes de la parenté (Lord 1994:4/51): *mother, father, brother, sister*, etc.).

b) Divers types de mouvement rapide (et/ou énergique): (i) *hurry, scurry, flurry,* etc. (ii) *rush, dash*, etc.; (iii) *hustle, bustle, jostle, scuttle,* etc.; (iv) *twirl, swirl, whirl,* etc.; (v) *spring, fling, swing,* etc.

Il importe cependant de tenir compte des exceptions à des analyses du type qui vient d'être accompli. Par exemple, *marcher* et *aller* et l'anglais *walk, run* ne peuvent se classer dans aucune des catégories précédentes bien qu'ils impliquent tous une idée de mouvement. En effet, certains termes s'excluent d'un champ morpho-sémantique donné malgré leur lien sémantique (mais pas formel) aux termes du champ et cela du fait que le champ morpho-sémantique repose toujours sur la motivation partielle. Parallèlement, certains autres s'excluent d'un champ morpho-sémantique donné malgré leur lien formel (mais pas sémantique) aux termes du champ.

En outre, la consultation du *Trésor du Felibridge* révèle une grande dispersion régionale des noyaux morpho-sémantiques identifiés ci-dessus dans la presque totalité du territoire gallo-romain et l'existence d'un vaste champ synonymique qui s'établit autour de la notion de mouvement. De cette dispersion, nous présenterons un inventaire assez représentatif dans ce qui suit:

Mouvemen / mouvimen (niçois).

Mouvamen (dans la région dialectale du Rhône).

Moubemen / moubomen (languedocien, gascon).

Moubileta / moubilitat (languedocien, gascon) «mobilité».

Moubilié / moubiliè (adjectif) «mobilier».

Moubilisa (verbe) «mobiliser».

Moubla / moupla / mubla (verbe) «meubler».

Se moubla (verbe pronominal) «se meubler».

Mouveis (nom masculin) «petite charrue sans roues, en Gascogne».

Mouvent / moubent (adjectif) «mouvant».

Moure / mouve / movre / mouovre (niçois) / *moire* (languedocien), *mouoire* (rouergat) / *maure* (dialecte de la région de Toulouse) / *maue* (gascon) / *mabe* (béarnais) / *mèure* (limousin) / *moure* (roman, catalan) / *moire / moyre / movre / mover / maure / meure / maber*; *mover* (italien, portugais) (tous verbes au sens de) «mouvoir, remuer».

Se moure (verbe) «se mouvoir, se remuer, se mettre en route».

Muda / muta / miuda / mua / meda (auvergnat, dialecte des bords du Rhône)/ *mudar* (roman, catalan, espagnol, portugais) / *mudare* (italien) (verbe, nom) «remuer un enfant, le changer de langes; emmailloter».

Muer (verbe) «changer de peau, de poil, de plumes, de dents ou de voix; déplacer, émigrer, démenager, déloger, s'en aller, mourir». Dans certains usages régionaux, le terme s'applique aussi au changement de couleur, de vêtement, de fréquentation, de résolution, et, en parlant des chattes

(*muda li catoun*) au sens de «changer ses petits de place.

Mudadis (nom masculin) «changement de place, déménagement».

Mudamen (nom masculin) «changement, mutation».

Dans certaines régions, les noms des objets changés ou qui changent fréquemment sont dérivés à partir de la notion de mouvement. Soit les suivants:

Mudado / mua (dans le dialecte des Alpes) (nom féminin) «le linge sale de la semaine, ce que l'on a changé; averse, en Auvergne».

Mudesoun / mudasou (limousin) (nom féminin) «linge que l'on substitue à celui que l'on quitte, linge de rechange».

Mudo (provençal) «mue, changement de peau, de poil ou de plumes; temps pendant lequel un enfant est au maillot; langes, maillot; lieu où l'on change de pilote, dans la navigation fluviale».

Il existe en plus dans le territoire gallo-romain ainsi que dans la zone anglo-saxone une sous-catégorie de mots exprimant l'idée de mouvement. Cette catégorie est sous-tendue par une structure émergente, sinon hésitante: b-/ /, la dernière consonne variant souvent entre /l/, /c/ et /g/. Soit les exemples:

Boulé / boulec (provençal, languedocien) «remuage, mouvement, remue-ménage».

Boulega / aboulega (rouergat) / *bouleja* (Velay, dauphinois) / *boulea* (niçois) / *boulca / bourca* (languedocien) / *bouluga* (béarnais) / *bouliga / boulica / bolica / bourlinga* (dialecte des Alpes, aussi en dauphinois) / *boulinga / boulinja* (narbonnais) / *bolegar / bolleguar* (roman/vieux provençal) / *bulicare* (italien) / *volcar* (espagnol): (tous appartenant à deux catégories grammaticales (verbes et noms) et relevant du vocabulaire de l'agriculture avec comme sémantisme sous-tendant l'idée de retourner la terre, labourer, et au sens précis de) «remuer, bouger, mouvoir, émouvoir, agiter». La structure en question émerge de plus en plus dans ce qui suit:

Bouja / bouia (bordelais) / *boutja* (languedocien, gascon) / *boutya* (béarnais) / *boucha* (rouergat) / *bouija* (vivarais) / *gouja* (limousin, dauphinois) / *bauja* (auvergnat, marseillais) / *bojar / bodiar* (roman/vieux provençal) / *bojar* (espagnol) / *bogia* (piémontais), (l'anglais connaît la forme *budge*): «bouger, remuer, se mouvoir, se mutiner, mouvoir, déplacer, labourer la terre, défoncer avec la charrue, en Guienne et en Béarn».

Bauge (dans le Var) «remuer, soulever, relever».

Boujadin (nom masculin) «labour fait par les cochons ou les taupes, en Guienne».

Boujadou / bouiadou / bouiedè (nom masculin) «laboureur, en Guienne».

Boujade / boujatge (bordelais) (nom masculin) «labourage, en Guienne».

Cette dernière catégorie se fonde sur un sémantisme emprunté au travail de la terre. Notons aussi l'existence dans les mêmes zones dialectales de la sous-catégorie réunissant les unités suivantes:

Branda / branta (les Alpes) / *brata* (dauphinois) / *bralla* (limousin) / *barla* (albigeois) / *brandar* (roman, catalan) (verbe et nom): «branler, remuer, hocher, brimbaler, agiter».

Brandido (nom féminin) «secousse, saccade, branle».

De façon générale, certaines des structures morpho-sémantiques que nous avons identifiées sous la notion de mouvement remontent à des formes latines. En effet, les structures /m-v-/, /m-t-/, /m-b-/ sous-tendent une grande famille d'unités lexicales en latin, soit: *movere, motus*, «mouvoir» «se mouvoir»; *motio, motonis, motus* «mouvement»; *motor, motoris* «qui met en mouvement»; *mobilis, immobilis,* «mobile», «immobile» et *mobilitas, immobilitas*; en bas latin: *motivus* «relatif au mouvement»; momentum,

contraction de *movimentum* «impulsion», «poids léger suffisant pour déterminer le mouvement de la balance», «petite division», en particulier «petite division du temps»; composés latins *Amovere* «éloigner»; *Emovere* «chasser», **«ébranler»;** *Commovere* «ébranler» et *commotio* «émotion (de l'âme)» et bas latin: «secousse»; *Promovere* «pousser en avant» et bas latin: *promotor* «celui qui accroît»; *promotio* «avancement (en grade)». Cependant, la méthode d'analyse morpho-sémantique pousse plus loin l'étude des unités lexicales en révélant les «lois» qui régissent la production des unités lexicales. De ce fait, la reconstruction morpho-sémantique combine la motivation externe (métaphore, onomatopée, etc.) et la motivation interne au système (les doublets morphologiques, par exemple). Ce faisant, l'analyse morpho-sémantique est complémentaire de l'étymologie traditionnelle. Les deux approches à l'étude du lexique s'éclaircissent mutuellement. Bien souvent, c'est grâce aux données de l'une que l'autre se laisse mieux comprendre et s'enrichit. Mais il faudra, pour une meilleure compréhension et mise à profit de la méthode morpho-sémantique, que la linguistique contemporaine, avec les domaines connexes de la lexicologie, la recherche en documentation et terminologie, en tiennent compte. La méthode d'analyse morpho-sémantique reste toujours un domaine sous-exploité en linguistique.

En igbo, ce sont les verbes *ga, pụ, je* «aller, se déplacer» qui informent la structure morpho-sémantique de mouvement (rendu en igbo par la série synonymique *ngapụ, ije, njem, ejemeje, njepụ,* ainsi que le substantif au suffixe itératif: *-gharị*: *ngagharị*. Cette valeur itérative est, dans un certain sens, suggestive de la notion de mouvement. En igbo, les verbes constituent la source principale de la dérivation des noms. L'élément *pụ*

permet de réunir un champ de mots qui expriment en diverses façons l'idée de sortie ou de passage vers l'extérieur. Le sémantisme ici c'est le mouvement vers l'extérieur. Soit:

pụ (verbe) «partir, mouvoir».

ọpụpụ (nom) «départ».

njepụ (nom) «mouvement».

mpụta (nom) «sortie».

mbupu (nom) «sortie» (d'une chose).

mbupute (nom) «sortie» (d'une chose).

ntụpụ (nom) «lancement».

ngapụ (nom) «mouvement».

nlọpụta (nom) «arrivée» (sur le verbe *lo* «arriver, retourner»).

njepụta (nom) «mouvement (avec un arrêt à un point)».

nkwupu (nom) «expression» (l'idée de faire sortir la parole).

nkwupute (nom) «aveu, confession, expression» (l'idée de faire sortir la parole).

nkwupuru (nom) «intervention en faveur d'une personne».

mwepụ (nom) «élimination, soustraction».

mwepụta (nom) «sortie» (d'une chose).

nhapụ (nom) «départ, le fait de quitter».

ga (*verbe*) «aller, partir, mouvoir».

na-aga aga (adjectif) «en mouvement, mouvant».

na-apụ apụ (adjectif) «partant».

etc.

A noter ici le phénomène lexical de redoublement par lequel procède bien souvent l'igbo dans la dérivation lexicale (ex., *pụ* (verbe), *ọpụpụ* (nom), *na-apụ apụ* (adjectif), *na-aga aga, etc.* Nous croyons avoir pu démontrer, dans l'analyse précédente, qu'il existe dans chaque cas un phénomène extrêmement fécond, soit l'existence dans le lexique des unités sous-morphémiques, à la fois présentes et fluides, qui tend à regrouper les secteurs du vocabulaire quant à la forme et quant au sens.

7.4 Beauté et Bonté: une reconstruction morpho-sémantique comparée - français - anglais - igbo

L'origine commune des notions de *beauté* et de *bonté* en français et en anglais, ainsi que leur valeur sémantique identique à plusieurs égards dans nos trois langues d'étude, informent fondamentalement notre choix de procéder à la reconstruction morpho-sémantique de ces notions. Dans les trois langues d'étude, les deux notions sont généralement reliées. En igbo, par exemple, *mma* est un substantif polysémique pouvant renvoyer, suivant le contexte, soit à la beauté soit à la bonté. Quant au français et à l'anglais, le latin *bellus* (une forme de *benulus*) a évolué sous plusieurs formes - *bel* (881), *biau, beau. Bellus* est également un diminutif familier et ancien de *bonus* «bon» dont la forme la plus ancienne était *duonos*; *bon*, de la famille d'une racine indo-européenne *du-* exprimant l'«utilité», l'«efficacité» représentée en grec par *dunamai* «pouvoir», *dunamis* «force», et en latin par une forme élargie, latin archaïque *duenos* d'où **a**) L'adjectif *bonus* «bon», **b**) L'adverbe *bene* «bien» qui entre dans de nombreux composés et sert de base à l'adjectif *benignus* «d'un bon naturel», et **c**) Dwenolos, diminutif de *duenos* qui a abouti

à l'adjectif *bellus* «joli».

D'après P. Monteil dans son étude sur *Beau et laid en latin* (cité par Guiraud 1971:310), bellus désignerait, à l'origine, une convenance minimum, morale, fonctionnelle ou esthétique. En langue classique, *bellus* s'est employé surtout pour qualifier des femmes et des enfants avec la valeur de «mignon, joli, charmant, adorable», ne s'appliquant aux hommes que par ironie. Le rapport avec *bonus* se constate dans certains emplois où l'adjectif signifie «en bon état, en bonne santé» et le rapport avec *bene* «bien» est manifeste dans la locution impersonnelle *bellum est* + infinitif: «il est bien de + infinitif». En raison de son caractère affectif, *bellus* a tendu, en français commun, à remplacer *pulcher* «beau» et, dans une moindre mesure, *decorus* qui exprimait la beauté décente, parée «décorum». Pour en citer Guiraud (1971:303) «est beau ce qui est «fini», ce qui est l'objet d'un «fignolage», d'une «per-fection» artisanale; ainsi que ce qui est «poli», «raboté», etc.» Telle est l'origine, en français, de mots comme: *bat, chouette, chic, girond, rupin, chenu.* Ensuite, l'idée de «beau» est liée, en français populaire à celles d'«élégant», de «bon» et de «vrai»; mais ce sont là des significations secondaires, dérivées du sémantisme originel tel qu'il vient d'être défini (voir ibid., :304).

La parenté étymologique entre les notions *beau, bon,* et *bien*, sensible en latin, continue d'éclairer fondamentalement la structure morpho-sémantique de beauté et de bonté en français et en anglais. C'est ainsi que nous identifions, pour le français, les noyaux morpho-sémantiques: /bo/, /bɛl/, /ʒɔl/, /b-n/, et pour l'anglais: /bju:-/, /b-l/, /b-n-/, et pour l'igbo /-ma/ (du verbe *ma*). La valeur pluridimensionnelle de ces notions est à noter et défie largement la délimitation sémantique (l'anglais, *good* par exemple).

D'autre part, la reconstruction du champ morpho-sémantique présente des résultats des plus solides lorsqu'elle réussit à étudier divers états et périodes de la langue, réunissant par là la diachronie et la synchronie. En français, par exemple, la langue populaire et argotique montre, pour un grand nombre des mots du champ à l'étude, que le champ s'est élargi par divers moyens et relations de sens qui regroupent la synonymie, la métaphore, la polysémie et l'homonymie, phénomènes importants qui sous-tendent la structure lexicale d'une section du champ comme la reconstruction morpho-sémantique nous permet de nous en rendre compte. Ainsi, *chenu*, l'un des plus anciens argotismes, signifie «blanc» et le *blanchiment* est une opération de finissage et d'apprêt dans plusieurs techniques artisanales: on *blanchit* les toiles, les peaux, les monnaies, les billes de bois. Suivant la formulation de P. Guiraud (1971:304), c'est donc par une métasémie greffée sur une synonymie que *chenu* «blanchi (de couleur)» a pris le sens de *blanchi* «apprêté» et, en argot, «beau» et secondairement «bon». Le doublet morphologique *chenâtre* prend toute sa valeur dans ce système où il apparaît comme une forme analogue de *blanchâtre*. A partir de cet étymon se sont générés dans la langue une série de mots associés par la forme et par le sens: *chenu, chic, choucas, choucard, choyé, chouer, chouler, chouchouler, choue, chouette, chou, chouchou,* etc. (Notons en passant l'allemand *Schick* (n.), schick (adj.), *schön (adj.), etc.*). *Chouer* engendre encore deux doublets: *chuer, suer*. *Chic* dérive du verbe *chiquer* et s'emploie surtout dans le domaine de la mode. On constate une catégorie de termes de «beauté» et de «bonté» définie notamment par les structures: /ʃ-k-/, /ʃ-ʃ-/, /ʃ-l-/, etc. avec alternance vocalique: /i/, /yɐ/, /wɛ/, /u/, et soutenue dans la langue par un protosémantisme qui évoque le soin, la propreté et la perfection. En effet,

chouer, choyer signifie «essuyer»; le *chou*, le *chouchou*, la *chouette* sont des enfants bien torchés, dont on essuie avec soin et tendresse les larmes, morves et d'autres excrétions (voir Guiraud 1971:305). De cette tendresse et de la cajolerie qui l'accompagne dérive un co-sémantisme de tromper (*tricher* se trouve dans la sous-catégorie /tr-k/, /t-ʃ/ identifiée par Guiraud dans son étude de la racine /t-k/ (Guiraud 1962)). En effet, Littré a retracé la forme ancienne du mot *chouer* et de ses doublets *suer* et *chuer*; les exemples qu'il en a donnés signifient «tromper». D'autre part, la notion de finissage déterminerait la présence dans le champ morpho-sémantique de la «beauté» de la sous-catégorie constituée par *fin* (substantif) «extrémité», *fin* (adjectif) «parfait» (anglais: *fine*), *fini* qui seraient des dérivés régressifs de *finir, finer* comme l'a, d'ailleurs, déjà constaté Pierre Guiraud.

Un autre sémantisme important au champ morpho-sémantique de la «beauté» c'est l'idée de battre ainsi que l'a aussi relevé P. Guiraud. *Bat* (beau) et *chic* seraient des synonymes argotiques; *chiquer*, synonyme de *croquer* au sens de «faire un dessin rapide et bien élevé», signifie en argot «battre», évoquant par là de petits coups rapides (voir Guiraud 1971:307s, 1960:140, passim.). On se rappellera l'expression *battant neuf* dont *bat* serait la forme apocopée. *Bat* avait connu des formes anciennes: *batif, battant.*

Dans le cas particulier de l'adjectif anglais *good*, exprimant la bonté, les dictionnaires étymologiques traditionnels, notamment *A concise etymological dictionary of the English Language* (Rev. Walter W. Skeat:1885), parmi d'autres, ne voient pas de lien entre ce mot et la notion de *God* qui s'applique à Dieu. Or, nous constatons une forte attraction entre les deux termes fondée sur le protosémantisme de «bonté»,

d'«assurance» et de «protection». Cette dernière notion est d'autant plus significative lorsqu'on fait intervenir d'autres mots du vocabulaire anglais qui témoignent d'une certain relation de forme avec *good* et renferme en même temps l'idée de «protection». On constaterait une force d'attraction qui tend à assimiler *good* à la série de mots délimitée par *guard, guardian, guide, gather, gird, girder, girdle, grid*, etc. A cette catégorie, on pourrait ajouter un grand nombre d'usages dialectaux recouvrant une zone importante de l'Amérique du Nord et comportant le sémantisme identifié. Soit les exemples: *gadder/ga'rr/gedduh* (Géorgie, sud) (1922), *gedr/gether* (Missouri, sud-ouest (1922), et Arkansas (1906), nord-ouest, Ohio, nord-est) (1917), *giedder* (Midland, sud), *gither/gedring/gardeen* (Indiana, ouest) (1912), *gahdeen* (Arkansas, nord-ouest (1909) */guardeen* (Maine, est (1761), North Carolina, nord-ouest, 1956)), *gyardeen* (Géorgie, 1967), etc. (voir, pour ces exemples relevés des dialectes, *Dictionary of American Regional English*). Tout tend à témoigner d'une force centripète qui attire les mots de la langue en les regroupant par les critères de forme et de sens autour des sémantismes qu'ils contribuent à élaborer. Il est, d'ailleurs, intéressant de noter que sous l'entrée *gospel* toujours chez Rev. W. W. Skeat, il y a deux réinterprétations de la notion, soit: 1. *God spell* (lit. un récit de Dieu), et 2. *good spell* (une bonne nouvelle (*good news*) bien que Rev. Skeat finisse par rejeter la deuxième reformulation qu'il perçoit comme une faute d'interprétation. Or, la reconstruction morpho-sémantique vise à adopter une perspective complète du système dont, suivant la formulation de Pierre Guiraud (1986 [1967]:96), chaque synchronie ne réalise et n'utilise qu'une faible partie des valeurs en puissance. L'étymologie traditionnelle doit défricher de nouveaux terrains dans l'étude

de l'évolution du lexique. L'attraction paronymique, parmi d'autres «lois» lexicogéniques, est un phénomène indispensable dans l'étude du lexique. On ne fera que souligner ici l'immensité du travail de reconstruction morpho-sémantique qui reste à faire pour une compréhension plus poussée du lexique de la langue.

A noter, cependant, quant aux notions de «beauté» et de «bonté», qu'il s'agit, en effet, des notions abstraites, et par là, souvent déterminées par la subjectivité. Certains autres termes qui peuvent s'identifier dans le champ étudié et en les diverses langues sont les suivants présentés en colonnes selon les noyaux morpho-sémantiques structurants.

français	*anglais*	*igbo*
/bo/, /bɛl/, /b-n/,/ʒɔl/	/bju:t-/, /-b-l-/, /b-n-/	/-ma-/
beau	beauty	mma
beauté	embellish	mara mma
bel	benign	chọ mma
belle	benefit	nạ-achọ mma
embellir	benevolent	ịchọ mma
bénin	benefice	dị mma
joli	etc.	ịdị mma
joliesse		ome mma
enjoliver		etc.
bénévole		
bienveillant		

bienfaisant

bénéfice

etc.

Nous avons ailleurs déjà évoqué l'idée, qui se vérifiera souvent dans des études des champs sémantiques, que les notions intellectuelles tendent à se ressembler par certains des termes qui structurent leur champ. Dans notre étude des notions de volition et de volonté, nous avons déjà repéré, parmi d'autres, le noyau morpho-sémantique: -veil- regroupant en français les termes *bienveillant, malveillant*, etc. L'inclusion de *bienveillant* ici permettra d'identifier encore en français une catégorie morpho-sémantique pour la notion à l'étude ici. En effet, -veil- remonte à la souche latine *volere / velle*. On peut se permettre une remarque pareille pour l'anglais *benevolent* conçu autour de -vol- et pour *beneficient* (agglutination d'origine savante de *bene* et *facere*, nous rappelant notre étude d'affection ci-dessus. En effet, *bene* est un adverbe savant «bien», encore aujourd'hui présent dans sa forme originale dans certains des termes classés ci-dessus. *Bene-, bien-*, et *mal-* sont des préfixes adverbiaux savants et rendent compte des relations de synonymie (*bene-, bien-*) et d'antonymie (*bene- / bien-* face à *mal-*).

7.5 La structure morpho-sémantique comparée français - anglais - igbo de la parenté

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, le grand avantage de la reconstruction du champ morpho-sémantique d'une notion c'est qu'elle nous permet d'intégrer le mot dans l'ensemble de ses relations de forme et de sens. En effet, *parenté* est d'abord et avant tout un mot de la langue (issu du latin classique *parentatus*, de *parens* «parent», issu, lui-même, de *parere* «engendrer») avant de renvoyer à la structure familiale. L'anglais *kinship*; quant à lui, est un substantif dénominal dérivé à partir de *kin, originellement* «genre, race», mais aujourd'hui, plus précisément «parent» aux deux sens physiologique et social. L'évolution et les formes de ce dernier dans divers parlers germaniques sont révélatrices: en moyen anglais: *kin, kun*; l'anglo-saxon *cynn*, ici originellement «une tribu»; en islandais: *kyn*; en hollandais: *kunne* «sexe»; dans le gothique: *kuni* «tribu». Aujourd'hui, *kith*, se soude à *kin* dans l'expression *kith and kin* pour désigner amis et parents, ce qui prive le premier du statut sémantique puisqu'il n'a pas l'autonomie d'un mot (**He attended the party with his kith*). L'un des défis majeurs que doit relever la lexicologie moderne c'est la définition et la situation dans le système entier des unités du type *kith* de l'anglais.

En français, l'évolution de la notion *parenté* pourrait fournir des indices pour l'identification des catégories morpho-sémantiques de la notion à l'étape actuelle de la langue. En latin, *parentem* est l'accusatif de *parens* «père» ou «mère», surtout employé au pluriel *parentes* «le père et la mère» et collectivement, «les pères et les mères». Le mot, surtout au singulier, appartient à la langue littéraire à laquelle il procure un substitut

noble de *pater* et *mater* «père, mère» et *genitor, genitrix* «geniteur». A l'époque impériale, il a commencé à se dire, comme *patres*, des ancêtres et même des personnes de la même famille, «frères», «soeurs», etc. *Parens* est le participe substantivé de *parere* «procurer, produire», puis, «enfanter, mettre au monde (parturition)», verbe appartenant à une racine indo-européenne exprimant le don: *pars* (latin: «part»). Le mot a été d'abord attesté au pluriel pour désigner collectivement le père et la mère, puis aussi les ancêtres (1050, au singulier), comme dans l'expression: *nos premiers parents* (pour parler d'Adam et d'Eve) (1694). Il désigne aussi, dès ces premières acceptions, celui ou celle qui est de la famille, comme en latin impérial, et s'emploie dans des expressions du type *proche parent, parent éloigné*, ce dernier exprimant la même idée que la locution argotique, puis familière (aujourd'hui archaïque): *être parent du côté d'Adam* (1690).

Quant aux composés du type *grand-père, grands-parents*, etc., il importe de noter que le sens exprimé ici par *grand* remonte au dixième siècle dans l'évolution sémantique de *beau*. Dès le dixième siècle, sémantiquement affaibli et indéterminé, *beau* est employé comme terme flatteur à l'adresse d'une personne estimée (980), usage qui explique son rôle dans la formation des composés *beau-père, beau-frère, belle-mère*, etc. dans la structure de la parenté. D'abord, *grands parens* (1798) s'est employé pour désigner les plus considérables parmi les parents proches, avant de prendre la valeur moderne de «parents de parents» (1868), entraînant la formation *arrière-grands-parents* (attesté vers 1950). Notons, néanmoins, que pour Pierre Guiraud (1971:311), «les *beaux-parents* sont de «vrais parents», mais étant donné que ce qualificatif n'est pas appliqué aux parents «vrais» et naturels, il désigne des gens qui ont tous les attributs des parents sans en être

vraiment.»

D'autre part, *parent* est employé comme adjectif avec son sens propre et le sens figuré de «qui a des affinités communes avec» (1821); il est également appliqué à des choses (ex., *langues parentes*). A partir de *parent*, on dérive *parentage* au sens collectif, aujourd'hui archaïque, de «ensemble des parents ainsi que le lien de parenté, au propre (1538) et au figuré (1678). Il a été concurrencé par *parenté*, et, dans un registre plus littéraire, par *parentèle* (fin du quatorzième siècle, *parentel*), emprunté au latin des juristes *parentela* «alliance, parenté». Il a aussi servi de modèle pour la formation de *parentaille* (début du dix-neuvième siècle), mot familier qui a vieilli pour désigner la famille avec une nuance péjorative.

Dans nos trois langues d'étude, la structure parentale rend compte d'une stabilité morpho-sémantique qui mérite l'attention. La structure morpho-sémantique de la parenté peut s'étudier sur la base de quelques variantes socio-culturelles à savoir: a) le **sexe**, b) la **génération**, c) l'**âge**, d) la **lignée** (paternelle ou maternelle); soit, quant à nous, quatre variantes qui déterminent la structure morpho-sémantique de la parenté d'une langue à l'autre et d'une communauté à l'autre. On doit s'attendre aux avantages immenses d'une étude de ce genre, soit, parmi d'autres, la révélation de la nature et de la structure des sociétés diverses.

a) Le *sexe*:

D'une langue à l'autre, les termes de parenté varient forcément pour désigner les deux sexes. Certains de ces termes sont sous-tendus sur les deux plans formel et sémantique par des noyaux morpho-sémantiques. Dans certains autres, la distinction de

sexe se fait grâce au genre grammatical (français: *cousin/cousine*). Certains autres ne possèdent ni l'une ni l'autre de ces caractéristiques, et la distinction de sexe doit se faire mentalement, voire arbitrairement, en fonction du contexte et de la situation spatio-temporelle (anglais: *cousin*). Dans le schéma suivant, nous étudions les termes de l'unité nucléaire de la parenté sur l'axe du sexe:

français		*anglais*		*igbo*	
Mâle	*Femelle*	*Mâle*	*Femelle*	*Mâle*	*Femelle*
père	mère	father	mother	nna	nne
fils	fille	son	daughter	nwa nwoke	nwa nwanyị
frère	soeur	brother	sister	nwa nne nwoke	nwa nne nwanyị
mari	femme	husband	wife	di	nwunye

Une réflexion s'impose à partir de ce tableau comparatif. En français, -ère constitue un noyau morpho-sémantique productif dans le contexte de la parenté, correspondant en quelque sorte à l'anglais: -ther. Il est encore à noter que les deux sont des catégories terminales, c'est-à-dire, qu'elles terminent les termes sur lesquels elles figurent. Or, le noyau morpho-sémantique est caractérisé par une grande flexibilité au sein du groupement lexical. R. Lord (1994: 4/51, sous presse) a déjà fait allusion à cette flexibilité dans le cas précis des termes de la parenté tels que *mother, father, brother* en anglais. Ces trois se terminent par la même rime: *-ther*. Quand on introduit *sister* dans le groupe, l'élément de rime qui est ici le noyau morpho-sémantique qui nous intéresse,

semble se réduire en *-er*, et pourtant la catégorie terminale /tər/ est étroitement liée du point de vue formel à celle de /dər/. Il faudrait aussi se demander dans le contexte du français pourquoi *frère* et *soeur* ne riment pas tout comme *père* et *mère*. Dans ce cas, l'étymologie vient à notre secours: le latin *pater, mater* et *frater* ont évolué en *père, mère* et *frère* respectivement. En revanche, *soror* a évolué, quant à lui, en *soeur*. *Fils* et *fille* retiennent toujours la racine savante *fil-*, présente dans le couple latin *filius/filia*. La distinction de sexe se constate de toute évidence le plus clairement possible en igbo dont le mode de création lexicale se caractérise par un haut niveau de transparence puisqu'il s'agit, pour l'essentiel, des dérivés explicatifs: *nwa nne nwanyị* (littéralement: «enfant femelle de la mère»), *nwa nne nwoke* (littéralement: «enfant mâle de la mère»). Dans la structure de la parenté, le mâle s'oppose à la femelle quant à la forme et quant au sens, tout comme l'initiale, explosive, sourde /p/ du français *père* s'oppose à l'implosive, nasale/sonore /m/ de *mère*. Néanmoins, les deux termes restent des termes de parenté comme les deux phonèmes restent des bilabiaux.

b) La *Génération*:

Il existe, dans les langues étudiées, des éléments qui permettent d'identifier une structure morpho-sémantique à deux directions: l'ascendance et la descendance. En français, par exemple, ces deux directions s'expriment diversement au sein du système. Par exemple, *grand-* (comme dans *grand-père*) implique une ascendance recouvrant trois générations (ego, père, grand-père). *Arrière-grand-* comme dans *arrière grand-père* en implique quatre dans l'ascendance (ego, père, grand-père, arrière grand-père). En descendant l'échelle familiale, *petit-* comme dans *petit-fils* implique trois générations (ego,

fils/fille, petit-fils). *Arrière petit-* comme dans *arrière petit-fils/arrière-petite-fille* en implique quatre (ego, fils/fille, petit-fils/petite-fille, arrière-petit-fils/arrière-petite-fille). En abordant l'anglais, on constate qu'alors que le français distingue lexicalement ces deux directions de relation familiale par deux termes distincts *grand-* (ascendance) et *petit-* (descendance) (à noter pourtant que *arrière* s'applique aux deux directions); l'anglais possède deux éléments de composition *grand-* et *great-*, dans les composés *grand-father, great-grand-father* (ascendance), *grand-child, great-grand-child,* (descendance). En igbo, la distinction des générations dans la structure de la parenté atteint le maximum d'expressivité. Cette langue tend à *compter* le nombre de générations par la réitération des termes: *nna nna* (littéralement: «père père» veut dire *grand-père*; *nna nna nna* renvoie à *arrière grand-père*. Ainsi, en igbo, *nna* rend compte de deux générations dans la direction d'ascendance (ego, père); *nna nna* renvoie à trois générations dans la même direction d'ascendance (ego, père, grand-père), alors que *nna nna nna* permet de distinguer quatre générations en montant l'échelle familiale (ego, père, grand-père, arrière grand-père). Dans la direction opposée, *nwa nwa* (littéralement: «enfant d'enfant») désigne petit-enfant. Ici encore, la variante de sexe se dénote bien souvent: *nwa nwa nwoke* renvoie au petit-enfant engendré par le fils de l'*ego* parlant; *nwa nwa nwanyị* indique que le petit-enfant est issu de la fille de l'*ego* parlant.

c) L'**âge**:

La différence d'âge se révèle sur le plan lexical en langues différentes. En français, les termes *aîné, puîné, cadet* renvoient aux différences d'âge dans la structure parentale. L'anglais se sert de la comparaison pour distinguer *elder, eldest, younger,*

youngest ou encore *first(-born), last(-born)*. Dans le cas de l'igbo, le verbe *so* s'emploie diversement pour rendre compte de ces différences d'âge: *nwa nne m nwoke nke sọlọ m* «mon frère aîné», *nwa nne m nwoke nke m sọlọ* «mon frère cadet». Comme dans le facteur de génération, ici encore la direction est implicite (*aîné* = ascendance, *cadet* = descendance).

d) La **lignée**

Ici, nous constatons que la lignée parentale peut se pencher soit sur le côté du père soit sur celui de la mère. La distinction lexicale de ce phénomène varie d'une langue à l'autre. Nous savons qu'en anglais, *aunt* désigne la soeur du père ou de la mère et *uncle* le frère du père ou de la mère (français: *tante* et *oncle*, respectivement). *Cousin* ne nous suggère rien quant au sexe ou à la direction de parenté. Ce n'est qu'en cherchant à épuiser le contexte (une attitude qui frise un effort de couper les cheveux en quatre) que l'on dira *paternal/maternal aunt/uncle* ou *paternal/maternal grand-father/grand-mother*. Par contre, en igbo, pour que ces termes de relation soient suffisamment compris, il est nécessaire sur le plan lexical non seulement de montrer le sexe mais aussi la lignée (ou le côté) (du père ou de la mère) dans laquelle la relation est envisagée: *nwa nne nna nke nwoke* «oncle paternel», *nwa nne nne nke nwoke* «oncle maternel», *nwa nne nna nke nwanyị* «tante paternelle», *nwa nne nne nke nwanyị* «tante maternelle». Comparé à l'anglais et au français, l'igbo a plus de tendance à l'expressivité, au redoublement, voire même à l'explication. Nous croyons, cependant, que plus d'analyses d'autres secteurs du lexique de ces langues deviendront nécessaires pour que ce dernier constat soit largement vérifié et accepté finalement comme élément de distinction de ces langues.

Certains termes de parenté constituent une source de dérivation pseudo-suffixale (*cousin, cousin-er, cousin-age*) et de dérivation suffixale savante (souvent d'emploi limité) (*frère - fraternité - fraterniser; mère - maternité - materniser; père - paternité - paternalisme*, etc.) (voir aussi Guiraud 1960:109).

7.6 Pour une morpho-sémantique comparée français - anglais - igbo de l'outillage de jardinage

Partant de la notion déjà accentuée ci-dessus que le besoin sous-tend la création du terme dans la langue, l'outillage de jardinage présente un champ intéressant pour l'étude morpho-sémantique comparée vu l'intéraction de forme et de sens, de l'action verbale et de la fonction dans la conception des outils de jardinage. La morphologie et la sémantique se joignent dans une parfaite interdépendance dans l'établissement de la terminologie de l'outillage de jardinage. La forme lexicale qui désigne l'outil ou le procès est solidaire de sa fonction ou de son sens. Dans nos trois langues d'étude, des indices abondent pour vérifier cette observation. Mais le degré de cette solidarité entre forme et sens varie forcément d'une langue à l'autre et, au sein d'une même langue, d'un terme à l'autre. Par exemple, le français *coupe-coupe* est plus suggestif de la fonction de l'outil en question que l'anglais *machete* (emprunté à l'espagnol, probablement comme diminutif de *macho* «marteau de forgeron»). L'interdépendance de la morphologie et de la sémantique nous permet une meilleure compréhension du terme du français *défricher* dont nous proposons l'analyse morpho-sémantique suivante:

dé- «enlever»

frich(e)- «terre inculte»

-er «faire»

Défrichage se prête à l'analyse suivante:

dé- «enlever»

frich(e)- «terre inculte»

-age «action de»

Défrichage désigne, par là, l'action d'enlever les arbres et les rochers. Soit encore l'exemple d'*arrosoir*:

arros-er «humecter en versant de l'eau sur»

-oir «qui sert à».

Les instruments constituent une source féconde de dérivation lexicale. Guiraud (1960) n'a pas manqué de souligner ce fait dans son étude du champ morpho-sémantique de la dérivation pseudo-suffixale, étant entendu que cette dernière formulation concerne une classe de verbes (du type *canard*er, *moutonn*er, etc.) dont la racine comporte un élément phonétique assimilable morphologiquement à un suffixe ou à un préfixe de verbalisation. «En français, on peut former directement un verbe sur un substantif pour désigner une action dont ce substantif est soit le produit, soit l'instrument» (Guiraud 1960:107). Parmi les catégories repérées par Guiraud se trouve la catégorie définie par la notion: agir au moyen d'un instrument: *brider, bander, hacher, sabrer, limer, boucher, ramer, freiner,* etc. «C'est de loin la catégorie la plus nombreuse et qui comporte d'autre part, un grand nombre de pseudo-suffixés du fait que beaucoup d'instruments sont

pourvus d'un suffixe: ex., *raboter, marteller,* etc.» (loc. cit.).

Au sein de la structure morpho-sémantique de l'outillage de jardinage existent autant de formes permettant la déverbalisation à partir de *couper, râteler, défricher, houer, bêcher, piocher, pelleter, planter, semer,* etc. De la fonction dérive l'action; de l'action dérive l'opération: *pelletage, bêchage, arrosage,* etc. Suivant leur nature et leur fonction, les termes se juxtaposent souvent en guise de composition: *pelle-pioche* (de *pelle* et de *pioche*). Les outils se différencient les uns des autres par leur fonction. Et c'est dans la combinaison de la fonction, de l'action verbale et de l'opération résultante que nous visualiserons la structure morpho-sémantique de l'outillage de jardinage. Cette combinaison, l'igbo en rend compte expressivement par moyen des locutions explicatives. La fonction de l'outil est pratiquement expliquée: *ngacha ahịhịa* (littéralement: «qui sert à rateler les herbes» (français: *râteau*), *otiri anị* (littéralement: «qui laboure la terre» (français: *charrue*), *okpo aja* (littéralement: «qui enlève la terre» (français: *brouette*), etc.

L'anglais possède aussi des atouts bien raffinés pour rendre compte de la fonction et de l'opération: le suffixe *-er* est très productif dans l'établissement de la terminologie en anglais. Ainsi: *tiller, seeder, spreader, weeder, pruner, edger, mower, sprayer, sprinkler,* etc. Il est à noter que Robert Lord (1992:351) a distingué cette catégorie de suffixes agentifs (bien qu'il n'ait pas employé lui-même le terme *agentif*) qu'il appelle les vrais morphèmes (dans son étude: *-er* comme dans *talker, runner, lover,* etc., au sens de «celui ou celle qui fait») de ce qu'il appelle les quasi-morphèmes terminant les mots du type *pullover, rudder, trouser*, etc. Le danger de confusion entre ces deux catégories morphémiques est grand; contre ce danger Lord (loc. cit.) nous a déjà averti. Deux points

sont à retenir dans la distinction de ces variantes de *-er*; d'une part, nous avons affaire ici à un suffixe polysémique, (autrement dit polysémie suffixale) *-er*, morphème conventionnel, présente deux variantes sémantiques, soit: *-er*[1] «celui/celle qui fait» (= individu) (soit: *runner, jumper, climber, teacher, driver, builder, gardener, writer, dancer*, etc.) et *-er*[2] «qui sert à» (= outil, instrument, machine) (soit: *tiller, seeder, weeder, pruner, edger, mower, sprayer*, etc.; d'autre part, lorsqu'on fait intervenir la série *pullover, rudder, trouser,* etc., on constate une homonymie partielle des éléments des trois séries d'unités lexicales. Ceci est d'ailleurs significatif d'autant plus que l'étude morpho-sémantique met en lumière le jeu d'interpénétration des phénomènes d'homonymie et de polysémie, phénomènes intrinsèques à la constitution des unités de la langue.

D'autre part, en anglais, le radical se combine souvent avec l'élément *-ing* dans la formation du terme; ce procédé est dynamique en anglais (soit: *weeding, watering, lopping, pruning, grafting, mowing*, etc.); d'autre part, ce procédé permet de déterminer la fonction de l'outil comme dans les exemples *watering can, weeding hoe, pruning/lopping shears, lopping knife, grafting knife*, etc. On constate, grâce à ce qui précède une tendance à relier la forme et le sens et par extension, à réunir le système linguistique et le monde dans une interaction quotidienne, révélatrice et enrichissante l'un de l'autre.

7.7 Problèmes et idiosyncrasies dans la reconstruction morpho-sémantique

La reconstruction morpho-sémantique révèle la dimension de la connexité entre forme et sens, soit la *connexité morpho-sémantique*. Le champ morpho-sémantique permet non seulement de regrouper les congénères formels et conceptuels mais en plus d'étudier les diverses autres relations qu'ils entretiennent avec d'autres unités de la langue. Certaines unités lexicales sont plus motivées que d'autres dans le système. L'exercice de reconstruction morpho-sémantique permet largement de sonder ce caractère du lexique, de démontrer la productivité des noyaux morpho-sémantiques en offrant en même temps des indices de typologie des langues. Les unités des unes sont forcément plus motivées que celles des autres. L'analyse morpho-sémantique d'importantes sections du lexique mènerait à établir une structure du vocabulaire d'une langue à l'autre.

Néanmoins, la reconstruction morpho-sémantique ne se termine pas sans quelques traquenards relevant de la nature même du système. Le premier de ces avatars relève de l'arbitraire du signe linguistique. Il est impossible de concevoir un moulin dans lequel faire couler tous les mots de la langue. Et lorsque le phénomène de l'arbitraire se présente, force nous sera de souligner les limites de l'application de notre proposition. Soit pour le suffixe agentif anglais *-er* dont il s'est déjà agi ci-dessus (sous *Jardinage*), *reader* présente une exception puisque le terme pourrait renvoyer soit à un individu soit à un objet. En effet, *The Oxford Encyclopedic English Dictionary* (1991) en donne huit acceptions renvoyant diversement soit à un être humain soit à un objet. *Cleaner* et *sitter* présentent d'autres cas d'exception. C'est que l'arbitraire du signe permet la

polysémisation du mot, soit l'attribution de plusieurs acceptions à un seul mot.

Un autre problème provient de la détermination du noyau morpho-sémantique au sein des unités réunies par le champ: le noyau morpho-sémantique se caractérise comme ayant une grande élasticité dans le système; cette élasticité permet pourtant d'identifier diverses séries au sein de la constellation morpho-sémantique. On se demanderait, d'ailleurs, quant à la localisation du noyau morpho-sémantique dans les unités, s'il faudrait identifier, par exemple, pour *émouvoir* un noyau émouv- ou bien classer le terme dans la catégorie réunie par le noyau (-)mouv- que sous-tend la structure /m-v/. Si, par exemple, on prélève (-)mouv- comme l'un des noyaux morpho-sémantiques de la notion de mouvement, et comme la série à laquelle se classe *émouvoir*, c'est, en fait, compte tenu de l'étymon: *movere* d'où la notion nous est parvenue. Force nous est alors d'expliquer la source de l'élément vocalique initial: *é-*. Et c'est là que le jeu combiné de la morphologie et de la sémantique s'avère des plus prometteurs à la linguistique. Reste donc à dire que *é-* est d'origine savante *ex-* exprimant l'idée de «extérieur, dehors». Il s'expliquerait dans les exemples *émeute, émeutier, émouvoir,* etc. sur la base du sémantisme: faire sortir l'émotion.

Déterminer la position du noyau morpho-sémantique au sein de la catégorie de mots qu'il permet de réunir s'avère par là problématique et souvent même peu rentable à l'analyse morpho-sémantique. Les sous-unités morphologiques se caractérisent par une grande fluidité au sein de la catégorie d'unités lexicales. Les exemples ne manquent pas dans les nombreuses analyses qui précèdent. Soit pour *affection*: nous identifions une sous-unité morphologique initiale *aff-* permettant de réunir *affection, afféterie, affliger,*

affoler, etc. Mais quand on réunit la catégorie *affection, confection, réfection, effectuer, défection, perfection, infection*, etc., on identifie une sous-unité morphologique médiane *-fect-*. Et si l'on réunit l'anglais *affect, effect, defect,* etc. on constate une sous-unité morphologique terminale *-fect*. Pour la série *adorer, aduler, admirer*, il n'y a pas de problème: la sous-unité *ad-* a une position initiale régulière. Mais cette catégorie est peut-être l'une des rares exceptions dans l'identification du noyau morpho-sémantique. Pour la notion de volition, on peut identifier une sous-unité morphologique initiale *vol-* (*volonté, volontaire, volontiers,* etc. Mais dès qu'on introduit *vouloir* dans la série, la sous-unité se diminue. Pour le couple *bienveillant, malveillant*, on identifie une sous-unité terminale *-veillant*; mais dès qu'on introduit *bénévole*, un presque synonyme de *bienveillant*, la règle change. Et pour l'exemple anglais: *will, willing, well, wish*, etc., la sous-unité commune s'avère encore plus floue. Les termes dans le champ de mouvement ne sont pas moins révélateurs. La sous-unité *mouv-* est initiale dans la série *mouvoir, mouver, mouvance,* etc., mais médiane quand on introduit *émouvoir, promouvoir*, etc. Aussi, le noyau *mu-* dans la série *muer, remuer, muter, ému, transmuer*, etc. s'avère des plus indéterminés. L'igbo n'échappe pas à cette fluidité des sous-unités morphologiques malgré sa tendance fréquente de redoublement. Notons la série *pụ, ọpụpụ, ngapụ, mpụta, mbupute*, etc. Peut-être la fluidité des sous-unités morphologiques s'observe-t-elle le plus clairement dans certaines catégories dialectales du type formé dans la presque totalité du territoire gallo-romain autour des sens «bouger, remuer, se mouvoir, se mutiner, déplacer, labourer la terre». Soit le groupe dynamique: *bouja/bouia* (bordelais), *boutja* (languedocien), *boutya* (béarnais), *boucha* (rouergat), *bouija* (vivarais), *gouja* (limousin,

dauphinois), *bauja* (auvergnat, marseillais), *bojar* (roman, espagnol), *bogia* (piémontais), (anglais: *budge*) (voir *Trésor de Felibridge*).

Dans son traitement de cet aspect de notre méthode d'analyse lexicale, R. Lord (1992:351, passim., 1994:4/51 sous presse) a employé deux termes qu'il faut retenir quand on aborde la question de la position des sous-unités morphologiques, soit chevauchement (*overlapping*) et élasticité, deux termes qui, nous le croyons, résument les caractéristiques des unités dont il s'agit ici (voir aussi Bolinger 1950:130). On doit noter que l'emploi même de la notion de «concurrence» (*morphosemantic concurrence (MSC)*) (voir op. cit., p. 352) chez Lord relève de ces caractéristiques. De façon générale, on note que la position des sous-unités morphologiques varie largement en fonction de la catégorie de mots étudiée. Dans certains cas, le problème doit déclarer forfait. *Affection, volition, mouvement*, etc. nous permettent heureusement de nous arrêter sur le problème de position des sous-unités morphologiques (en termes plus précis, de chevauchement, comme chez Lord). Or, pour la catégorie essentiellement hypocoristique *ami, aimer, aimé, amour, mie, mimi, mignon; chou, chouchou, joujou, coco, cocotte*, etc., la détermination des sous-unités morphologiques s'avère peu rentable. Encore que chez Guiraud, avec la méthode qui lui est chère des consonnes bilitères (/t-k/, /ʃ-k/, /kl-k/, /kr-k/, etc.) avec alternance d'une voyelle médiane de la forme *bimb, bamb, boumb, clik, clak, clok, etc.* (voir, par exemple, Guiraud 1960:138, 1962:104, 1966:129, 1986 [1967]:94), il ne sera même pas nécessaire de poser le problème de la position des sous-unités morphologiques.

On doit alors se garder, dans l'analyse morpho-sémantique, du danger de confondre le noyau morpho-sémantique (élément de cohérence expressive à la fois

immanent et émergent: structures /m-v/, /m-t/, /m-b/ avec alternances vocaliques diverses) et la racine morphologique conventionnelle du type *émouv-* dans *émouvoir*. Le critère morphologique est certes pertinent dans l'analyse morpho-sémantique de la notion; il ne devrait cependant pas obnubiler la structure sémantique immanente réunissant forme et sens au sein de la constellation morpho-sémantique définissant tout un secteur du lexique.

Mais en dépit des quelques problèmes relevés ci-dessus, la reconstruction morpho-sémantique permet de revoir une question importante en sémantique lexicale, celle du lien entre la polysémie et l'homonymie. Dans une perspective synchronique, le traitement des deux phénomènes révèle une grande intimité de rapport souvent rendue possible par les sujets parlants. «Il est parfois impossible de dire si, pour la majorité des sujets parlants, telle paire de mots est homonymique ou polysémique» (S. Ullmann 1965 [1952]:203). Soit *affection*[1] «état psychique accompagné de plaisir ou de douleur» et *affection*[2] «sentiment tendre qui s'attache à quelqu'un». Soit aussi l'exemple de Ullmann: *souci*[1] (issu de *solsequia*), nom de fleur, et *souci*[2] (issu de *sollicitare*), le substantif post-verbal de *soucier*. L'imagination des sujets parlants et l'instinct étymologique ont fini par établir un rapport entre les deux termes et la fleur devint ainsi le symbole du *souci* (voir ibid. :40). On se souviendrait des nombreux exemples que nous avons tirés de diverses zones dialectales du type présenté par la série: *muda/muta/miuda/mua/meda* (auvergnat, et dans le dialecte des bords du Rhône)/*mudar* (roman, catalan) aux sens multiples de 1. «remuer un enfant»; 2. «le changer de langes»; et 3. «emmailloter». Il s'agit particulièrement là de l'imbrication de l'homonymie et de la polysémie. De temps en temps, dans un état de polysémie, on pourrait constater des indices de l'homonymie. Suivant la formulation de

S. Ullmann (:222), entre la polysémie et l'homonymie, il y a trafic frontière en deux sens. Tantôt un mot se scinde en deux; tantôt deux homonymes sont réinterprétés comme formant un seul mot à acceptions diverses. Chez R. Lord et T. Z. Chang (1992:354), cette intimité de lien entre polysémie et homonymie (dans le cas précis de l'identification des sous-unités morphologiques) se laisse percevoir par la parenthèse dans la formulation suivante: «La concurrence morpho-sémantique permet de voir comment la polysémie (y compris l'homonymie), la synonymie et l'antonymie maintiennent l'équilibre» (notre traduction).

Les analyses précédentes permettent de constater que les valeurs du mot se déterminent, non pas en fonction de son étymologie propre, mais grâce à l'ensemble d'autres mots du système avec lesquels le mot en question se trouve dans une connexité de formes et de sens et qui délimitent son champ morpho-sémantique.

7.8 Conclusion partielle

De ce qui précède, quelques observations deviennent nécessaires. La reconstruction morpho-sémantique des secteurs du lexique, en se joignant à l'étymologie traditionnelle dont elle est complémentaire, illustre, et en une grande mesure fournit, des indices de l'évolution linguistique et sociale d'une communauté. Elle permet aussi de suivre la trace de la naturalisation des emprunts dans la langue emprunteuse (l'espagnol *macho* finit par devenir l'anglais *machete* (*matchet*)). En plus, le noyau morpho-sémantique constitue un facteur important de l'économie lexicale. On peut ainsi espérer,

heuristiquement, que certaines parties du mot, soit en occurrence le noyau morpho-sémantique, suggèrent instamment un domaine de signification pour les sujets parlants en leur permettant, en même temps, de générer autant d'unités connexes. On nous permettra ainsi de souligner les apports potentiels de la méthode morpho-sémantique non seulement à l'apprentissage du vocabulaire mais aussi à la confection des thésaurus. Mais la systématicité, la régularité, et, par ricochet, la richesse lexicale des systèmes linguistiques que permet de vérifier l'analyse morpho-sémantique varient d'un secteur du lexique à l'autre et d'une langue à l'autre (voir par exemple *mouvement* ci-dessus). Chaque cas permet, pourtant, de constater, à l'instar de P. Guiraud (1956:281 et s.), que la motivation est de deux ordres: d'une part, externe (provenant du besoin extralinguistique qui informe la création du mot, soit des choses nommées, de leur nature et leur histoire, des sujets parlants, de leurs besoins linguistiques et de l'idée qu'ils se font du langage) et d'autre part, interne (relevant du système de la langue, de sa forme et de son fonctionnement).

L'analyse nous mène à postuler que, dans chaque système linguistique, à un champ sémantique important correspond un champ morpho-sémantique également important. On assiste progressivement à un fusionnement de la forme et du sens et à l'interpénétration de la synonymie, de la polysémie et de l'homonymie dans les secteurs du lexique. Cependant, il conviendrait de noter que les systèmes linguistiques différents réussissent à nommer la réalité extérieure (à la langue) à des degrés de précision et d'acuité bien variés, car le lexique, tout en étant ouvert, est largement limité, limité par cette incapacité linguistique de tout dire, de tout nommer. Les valeurs culturelles, les intérêts et les préoccupations de la communauté linguistique, parmi d'autres, ont leur rôle à jouer dans

cette perspective. Les sémantismes qui sous-tendent les constellations morpho-sémantiques varient d'une langue à l'autre. Enfin, compte tenu des analyses précédentes, nous nous permettons ce constat qu'à l'intérieur du champ sémantique en particulier et dans le lexique de la langue en général, certains éléments s'associent entre eux, des fois sur le plan sémantique (le cas du champ conceptuel), d'autres fois uniquement sur le plan formel (le cas d'une simple ressemblance lexicale, l'homonymie). Mais au sein du champ sémantique, des catégories importantes d'éléments mettent en place une association mutuelle solide selon les deux critères de la forme et du sens. Voilà ce qui nous mène à conclure à l'existence, au sein du lexique, des champs morpho-sémantiques.

CHAPITRE VIII

IMPLICATIONS EN LEXICOLOGIE

8.0 Introduction

La lexicologie s'occupe de l'étude de la totalité du signe linguistique dans sa forme et dans son sens. Autrement dit, la lexicologie permet de relier le *signifiant* et le *signifié* dans une dimension complémentaire (voir aussi J. Picoche (1977:8). Dubois et al. (1973:293) définit la lexicologie comme l'étude scientifique du vocabulaire. Il est à noter, pourtant, que la lexicologie n'usurpe pas sur la sémantique, la discipline d'où part, en fait, notre étude. La ligne de démarcation n'a pas encore été clairement marquée entre la sémantique et la lexicologie, souvent confondues. Dans *La méthode en lexicologie*, p.13, G. Matoré distingue la sémantique de la lexicologie.

D'après Matoré: "La lexicologie doit être distinguée de la sémantique qui, étudiant les valeurs *successives* des mots, considérés *individuellement*, est une discipline appartenant à la linguistique historique, alors que la lexicologie qui est ... une discipline sociologique, envisage des *groupes de mots* considérés statiquement du point de vue *notionnel*." Suivant le raisonnement de Matoré, la sémantique relève de la diachronie alors que la lexicologie relève de la synchronie. On a affaire ici à deux concepts: histoire et structure. Autrement dit, la sémantique serait historique et évolutive alors que la lexicologie serait dynamique et statique. La position de Matoré est conforme aux méthodes qui ont caractérisé l'évolution de l'étude du sens dès les premières tentatives

dans la matière. Depuis le dix-neuvième siècle jusqu'à la période recouvrant presque la moitié de ce siècle, la recherche en sémantique a privilégié la méthode historique - ayant notamment pour préoccupation les changements de sens. L'étude du champ sémantique menée par J. Trier s'est encore rangée quelque peu du côté de cette méthode évolutive étant basée sur deux époques différentes de l'allemand médiéval. Or, on se rappellerait que Ferdinand de Saussure, pionnier de la linguistique structuraliste et descriptive dont notre siècle est marqué, a annoncé l'éclosion d'une science du langage qui prendrait en compte toutes les virtualités du sens, et permettrait de réorienter la discipline sémantique. On se demanderait comment la science annoncée ne se vérifierait pas, à son éclosion, par les instruments de recherche linguistique déjà avancés par le maître genevois. Si la sémantique se propose d'étudier la signification, cette dernière peut s'étudier dans la diachronie et dans la synchronie. En outre, la sémantique pourrait aussi se proposer pour l'analyse des divers mouvements et tensions entre la diachronie et la synchronie quant à la signification, et ceci dans une optique panchronique qui réunirait dans un rapport complémentaire et la diachronie et la synchronie. La sémantique, quand elle se place sur le plan synchronique, présente des affinités avec la lexicologie, d'où peut-être la confusion entre les deux disciplines. On constate généralement que la lexicologie et la sémantique se convergent du fait qu'elles puisent leurs matières premières dans la même source, soit dans le lexique.

Or, il reste encore largement du travail à faire, des terres à défricher, dans cette perspective. On note que la lexicologie traditionnelle s'est presque entièrement restreinte aux procédés usuels de dérivation lexicale - soit par affixation -, faisant abstraction

presque totale de ce que nous avons déjà identifié comme le noyau morpho-sémantique. Celui-ci permet de réunir des secteurs du vocabulaire quant à la forme et quant à la signification et de visualiser le vocabulaire de la langue comme un ensemble structuré, marquant ainsi un pas en avant (depuis l'élaboration de la théorie du champ sémantique par J. Trier (1930) et ses disciples) dans la tentative de dévoiler une structure du vocabulaire et du sens. Les mots du vocabulaire se lient les uns aux autres dans un nœud de formes et de sens.

Ceci dit, la base de l'étude lexicologique c'est la notion de mot envisagé comme objet d'étude. Or, la notion de mot s'avère tant soit peu problématique et présente un certain défi à l'étude lexicologique. D'après Dubois et al. (1973:293), une véritable lexicologie ne peut se fonder sans soumettre cette notion à la critique. Dans le contexte précis de l'analyse du champ sémantique et de la reconstruction du champ morpho-sémantique, nous affrontons encore la notion de mot comme unité membre fondamentale du champ sémantique et morpho-sémantique. Or, peu de travail a été accompli dans le but d'étudier ce qu'il reste du mot une fois privé de ses affixes. Le présent chapitre est conçu en partant de la notion que l'analyse du champ sémantique et l'exercice de reconstruction morpho-sémantique des notions présentent de précieux atouts que la lexicologie moderne se doit de prendre en considération; ces études permettront de faire voir le lien entre les questions théoriques en sémantique et leur mise en oeuvre en lexicologie. Les outils de recherche fournis par la reconstruction morpho-sémantique permettront à la lexicologie d'assigner une place importante au lexème et de visualiser, par la suite, l'ensemble du signifiant dans la totalité de son rapport avec le signifié, ce que

nous nous engagerons à accomplir dans ce chapitre en passant en revue d'importantes questions en lexicologie (telles que la définition du mot, la limite de l'arbitraire du signe, la motivation et la dérivation lexicale).

Les morphèmes, surtout les morphèmes dits liés, sont d'un nombre réduit dans le système et varient bien souvent par leur forme et par leur sens suivant le contexte. Dans l'énoncé: *Nous parlons*, le morphème *-ons* renvoie à la première personne du pluriel dans un temps présent. Dans *Vous parliez*, on identifie, grâce au morphème *-iez* un renvoi à la deuxième personne du pluriel dans un temps caractérisé par une progression dans le passé. Les affixes *-eur*, *-aille*, *-âtre*, etc., comportent, en français, une certaine indication sémantique. De nombreuses analyses entreprises dans les chapitres IV et VII ci-dessus montrent, parmi d'autres constats, que le mot de la langue provient bien souvent d'un noyau morpho-sémantique qui le lie avec certaines autres unités du lexique; on pourrait partir de cette base pour identifier les variantes formelles et sémantiques de la notion.

8.1 Qu'est-ce que le mot?

Nous reposerons ici la question épineuse en lexicologie de la détermination du mot. Cette section s'informe de la grande diversité formelle et sémantique des unités lexicales qui nous ont permis de structurer les secteurs du lexique, ce qui constitue, en partie, l'objet de notre étude. La définition du mot en lexicologie est à la fois problématique et nécessaire, problématique parce que la notion de mot tend à défier toute définition simple et rigoureuse, à part, peut-être, la définition traditionnelle qu'en ont

donné les lexicographes, suivant laquelle le mot serait le segment de discours compris entre deux espaces blancs. Cette définition s'avère trop empirique et ne nous informe pas sur le statut sémantique du mot. On se demanderait si *scie à chaîne* est un mot vu surtout l'attitude en lexicologie de considérer le mot comme l'unité minimale douée de sens. La lexicographie traditionnelle percevra trois «mots» séparés de blancs dans notre exemple. L'autonomie lexicale ne correspond pas à l'autonomie sémantique. Nous avons déjà dans le chapitre précédent montré l'exemple de l'anglais *kith* présent dans l'exemple *kith and kin*. Bien qu'il soit séparé de deux blancs, *kith* n'a pourtant pas d'autonomie sémantique.

La lexicologie moderne perçoit encore le mot en termes de ses possibilités de commutation avec certaines autres unités lexicales à un point d'une unité linguistique qui lui est supérieure, à savoir le syntagme ou la phrase. Sur la première définition ci-dessus, la définition d'André Martinet, n'étant pourtant pas exhaustive, marque évidemment un pas en avant. Martinet (1991 (1970)) emploie plutôt le terme *monème* pour désigner la plus petite unité phonique porteuse de sens; il considère le syntagme comme toute combinaison de monèmes entretenant entre eux un rapport plus intime que celui qui les lie au reste de l'énoncé (voir Dubois et al. 1973:294). En linguistique contemporaine, on a généralement tendance à distinguer le morphème (la plus petite unité porteuse de sens) du lexème (unité lexicale de base). De ce fait, *scie à chaîne* présente trois morphèmes fonctionnant ensemble dans un syntagme, soit un syntagme lexicalisé étant entendu que R. Kocourek (1991:135, passim.) a déjà employé cette notion pour désigner la formation des unités lexicales à plusieurs mots (autrement dit formation syntagmatique ou lexicalisation). D'autres exemples de ce procédé dérivationnel issus de notre étude sont

croc à défricher, anglais: *hook*, igbo: *nkụkọ*, anglais: *watering can*, français: *arrosoir*, igbo: *ọgba mmiri*, français: *fourche à fleurs*, anglais: *hand fork*, igbo: *ngaji eze*, etc. D'une langue à l'autre, la méthode dérivationnelle varie. Souvent, une langue privilégie la lexicalisation (syntagme lexicalisé ou terme-syntagme) alors qu'une autre privilégie les seuls lexèmes (terme lexématique ou terme-mot): français: *croc à défricher*, anglais: *hook*. La terminologie consiste en termes syntagmatiques (termes-syntagmes) et en termes lexématiques (termes-mots) (voir loc. cit.).

Cela dit, il importerait, en lexicologie, de savoir faire la distinction entre l'unité simple du type *faux*, anglais: *scythe* et l'unité complexe: mot construit/dérivé du type *vaporisateur*, anglais: *sprayer*, igbo: *mkpọ ọgbawu ahụhụ* (cas particulier de dérivation par syntagme explicatif), un composé du type *tire-racines*, anglais: *weeder* (terme-mot), anglais: *hoe-fork*, français: *serfouette*, igbo: *ọbacha ani*, etc. Encore, ici, le mode dérivationnel varie entre langues. De façon générale, le terme ne se constitue pas au hasard. Il y a une interaction de forme et de sens qui indique un certain esprit sous-jacent qui participe activement à l'élaboration de la terminologie en particulier et des unités lexicales en général. Dans son traitement de la question, J. Picoche (1977:21) a fait la remarque suivante: «Quant aux unités significatives minimales qui composent (les mots construits et fléchis), leurs dénominations les plus anciennes, remontant aux débuts de la linguistique historique et comparée, reposent sur l'idée que tout mot construit comporte un élément désignant des notions relatives à la réalité, le **sémantème** (constitution-) et un ou plusieurs éléments dénotant des catégories de pensée générales, les **morphèmes** (anti-, -el-, -ment expriment l'opposition, la qualité, la manière).» On ne saurait trancher sur la

question avant d'avoir pris en considération tous les potentiels formels et sémantiques de l'unité lexicale.

8.2 La motivation saussurienne revisitée

Certains signes linguistiques sont absolument arbitraires, par exemple *vingt, poire, cerise,* etc.; d'autres signes linguistiques sont relativement motivés, par exemple *vingt-neuf, poirier, cerisier,* etc. C'est du moins la distinction établie par F. de Saussure (voir 1.4.). La question de motivation mérite qu'on s'y arrête. Cette révision s'avère nécessaire grâce aux précieux outils provenant des exercices de la reconstruction du champ morpho-sémantique. Le noyau morpho-sémantique correspond à un élément de sens. Il existe un sémantisme à partir duquel le signe linguistique est motivé. Ce sémantisme initial permet largement de produire autant d'unités lexicales associées quant à la forme et quant au sens. Soit l'igbo: *pu* (français: «partir») autour duquel se conçoit une série morpho-sémantique extrêmement puissante dans le système: *ọpụpụ, njepụ, mpụta, mbupu, ngapụ*, etc. D'importants exemples abondent en français: *amour, amoureux, ami, amitié, amical,* etc. conçus sur la base savante *amare/amor*, et en anglais: *-er*, qui regroupe les termes exprimant la parenté sur le plan de la famille nucléaire: *father, mother, brother, sister*. Le deuxième constat relève de la grande mobilité ou élasticité du noyau morpho-sémantique au sein de la série lexicale qu'il délimite quant à la forme et quant au sens. Le concept de mouvement se caractérise en français par plusieurs catégories morpho-sémantiques, soit les exemples: *mouv-, mov-, mob-, meu-,*

mot- comme dans les exemples *mouvoir, émouvoir, amovible, mobile, émeute, motion, commotionner*, etc. (voir 7.3).

Ceci dit, il serait nécessaire, en lexicologie, de reconnaître un nouvel ordre de motivation lexicale. Les exemples déjà proposés ici (ainsi que les membres des séries morpho-sémantiques identifiées dans le chapitre précédent) diffèrent considérablement des exemples de motivation lexicale auxquels les études linguistiques de F. de Saussure l'ont amené. Il s'agit plutôt ici d'une structure émergente présentant à la langue une source lexicogénitrice féconde. Dans une approche nouvelle à la motivation, les unités lexicales réalisent une constellation sur la base d'une relation entre forme et sens qui tend à délimiter un domaine de signification au sein du lexique. La reconstruction morpho-sémantique permet d'identifier les matrices lexicales qui, par l'interaction de la forme et du sens, fournissent les premiers indices du sens. De ce fait, structure et système émergent et permettent de passer de l'idée du champ à celle de système et de la notion de simple relation à celle de structure.

La lexicologie dépassera les simples modes de création lexicale pour prendre en considération l'importance du noyau morpho-sémantique comme base à partir de laquelle tout un secteur du vocabulaire (recouvrant nombre d'unités associées par la forme et par le sens) est motivé; les mots de la langue, et par extension, la langue constitue un ensemble systématisé. La morpho-sémantique se propose, en partie, pour sonder cet aspect systématique de la langue. Le mot peut, sur la base du noyau morpho-sémantique, s'étudier dans le cadre des rapports syntagmatiques et paradigmatiques. Dans notre étude du champ morpho-sémantique de la notion de mouvement, sur l'axe paradigmatique, la

base MOUV- peut commuter avec d'autres bases dans une série de mots, par exemple, *éMOUVoir, éMEUTe, aMEUTer,* etc. Ces commutations possibles se caractérisent par l'identité de signification et, dans certains cas, par la présence d'un sème (c'est-à-dire trait définissant) commun. Sur l'axe syntagmatique, le dynamisme sémantique du mot est considéré; *mouvement* est un terme polysémique qui s'emploie dans divers domaines d'activité: la mécanique, l'art, la politique, en plus de l'usage en langue générale.

La reconstruction morpho-sémantique permet, en outre, de sonder un autre ordre de motivation, soit la motivation sémantique, qui nous informe sur les sémantismes derrière l'apparition de l'unité lexicale. Par exemple, à partir du dixième siècle, *grand*, qui entre aujourd'hui dans les composés du domaine de la parenté (exemples: *grand-père, grand-mère*, etc.) est devenu une variante sémantique de *beau*. Sémantiquement affaibli et indéterminé dès le dixième siècle, ce dernier serait employé comme terme flatteur à l'adresse d'une personne estimée. *Beau* s'emploie encore aujourd'hui dans le même usage dans des composés du type *beau-père, beau-frère, belle-mère*, etc. L'attraction paronymique, la substitution synonymique, l'étymologie populaire, la néologie constituent aussi autant de phénomènes de motivation lexicale et sémantique.

En outre, l'analyse des champs sémantique et morpho-sémantique révèle que les degrés d'arbitraire et de motivation (employé ici au sens saussurien) varient d'une langue à l'autre et présente ainsi un champ d'intérêt important qui peut entrer en ligne de compte dans le classement des langues. On se rappellerait la distinction établie par F. de Saussure (:183) entre langue lexicologique et langue grammaticale étant entendu que la première désigne un type de langue caractérisée par un maximum d'immotivité (ou d'arbitraire)

alors que la deuxième représente un type de langue où il y a un minimum d'immotivité (type motivé). Le rapprochement des systèmes linguistiques différents permet toujours de vérifier ce constat. Dans le cas précis de notre étude, on constate que l'igbo procède par la motivation bien plus souvent que le français et l'anglais: français: *désir*, anglais: *desire*, igbo: *inwe aguu*. La motivation en igbo s'avère des plus complexes et repose bien souvent sur l'explication des notions, d'où notre formulation de dérivation explicative ou dérivé explicatif: français: *alliage*, anglais: *alloy*, igbo: *igwe dị mmiri mmiri a gwọkọrọ ọnụ* (littéralement: «un mélange de métaux moites»). Dans la typologie des langues, l'igbo serait grammatical, le français et l'anglais lexicologiques.

D'autre part, en privilégiant les approches diachronique et synchronique, la reconstruction morpho-sémantique permet en une grande mesure de suivre l'histoire de la langue et de la communauté. Il importerait de prendre en compte le contexte historique et le sémantisme d'où le mot est créé. Le facteur de l'évolution du sens est lié étroitement avec le progrès social de la communauté linguistique. Diderot a déjà remarqué que «la langue d'un peuple donne son vocabulaire, et le vocabulaire est une table assez fidèle de toutes les connaissances de ce peuple: sur la seule comparaison du vocabulaire d'une nation en différents temps, on se formerait une idée de ses progrès» (Diderot, art. Encyclopédie, tome V (1755), p.637, voir Matoré 1977, exergue, deuxième page-titre). De façon générale, la reconstruction morpho-sémantique présente un moyen de revoir le phénomène de la motivation lexicale au sens saussurien de la notion, non pas de la suppléer pourtant, mais de l'approfondir et de la consolider. Tout ce qui vient de précéder tend à cette fin que le noyau morpho-sémantique révèle un dynamisme, une

fécondité et une élasticité dont la lexicologie moderne peut s'enrichir.

8.3 La dérivation lexicale: vers une vision éclectique

Reconstruire le champ morpho-sémantique permet de creuser et d'élargir le champ dérivationnel de la notion. L'étude morpho-sémantique mène à identifier les unités significatives dans divers usages de la langue, cela au grand profit de la lexicologie moderne. Ce faisant, elle devient complémentaire de la lexicologie qu'elle s'engage d'enrichir, si l'on ose dire, en apportant une vision éclectique dans l'étude lexicale. Forme et signification entrent en considération et deviennent complémentaires l'une de l'autre. L'analyse porte non seulement sur le mot mais en plus sur les unités de signification supérieures aux mots. En rapprochant les systèmes linguistiques différents, il importerait de prendre compte des diverses ramifications que permet l'étude morpho-sémantique dans le contexte de la dérivation lexicale.

Nous avons déjà démontré ci-dessus le dynamisme des noyaux morpho-sémantiques qui constituent des matrices lexicogéniques considérables dont la langue dérive d'importants secteurs de son lexique. La conscience de ce dynamisme ainsi que des relations de forme et de sens qui s'établissent parmi les unités du lexique facilitera largement l'étude du vocabulaire de la langue si une telle étude privilégie une association systématique, judicieuse et surveillée des mots qui sont capables de délimiter le champ morpho-sémantique d'une notion. Une telle approche à l'étude du vocabulaire, en mettant en relief les matrices lexicogéniques de la langue, s'avérera largement plus rentable que

la mémorisation des unités isolées.

En outre, autour du lexème, la dérivation présente un phénomène dynamique. On résumera ci-dessous les grands modes dérivationnels découlant de nos analyses des secteurs du lexique des trois langues à l'étude. La question de dérivation lexicale permettra d'établir une typologie des langues. Une langue serait plus riche en ressources dérivationnelles qu'une autre. Sur ce constat, on distinguera le français et l'anglais d'une part, et l'igbo de l'autre. Les ressources morphologiques de ce dernier sont sensiblement moins grandes que celles du français ou de l'anglais. La flexion et l'affixation sont relativement moins nombreuses en igbo que dans les deux autres langues. Cela explique, en partie, pourquoi l'igbo doit procéder dans la plupart des cas par la composition et la dérivation visant à expliquer, ce que nous avons ailleurs appelé la dérivation explicative ou le dérivé explicatif. La composition résulte de la réunion en une seule unité de signification de deux lexèmes habituellement autonomes. D'après Kocourek (1991:109), il y a composition si deux ou plusieurs mots sont juxtaposés pour donner une unité graphiquement continue - un mot composé (un composé). En igbo, la réunion d'éléments procède soit par agglutination (par exemple: *ịhụnanya* composé par l'agglutination de *hụ* et de *n'anya*) ou par la simple juxtaposition des lexèmes (par exemple: *nne nna* «grand-mère (paternelle)», *nne nne* «grand-mère (maternelle)». En français et en anglais, le trait d'union s'emploie souvent dans la composition (par exemple: français: *coupe-coupe, tire-racines, beau-père, (beau-/belle-* dérivé dans le contexte de la parenté par l'affaiblissement et l'indétermination de *grand*), etc., l'anglais: *hoe-fork, step-father*, etc.). Un autre procédé dérivationnel productif en igbo dans la formation nominale c'est le redoublement

du radical verbal avec l'emploi du préfixe *ọ-* (par exemple: *ga* «se mouvoir, aller», *ọgịga* «mouvement, marche» (voir aussi G. I. Nwaozuzu 1987:225).

En lexicologie moderne, on distingue, en général, deux grandes voies permettant la dérivation lexicale, soit la dérivation impropre et la dérivation propre (voir R. Kocourek 1991:107). La première se produit lorsqu'une forme lexicale appartient à deux catégories lexicales ou parties du discours différentes. En anglais, par exemple, les termes comme *resolve, love, wish, desire, move,* etc., s'emploient soit comme substantifs soit comme verbes. Le français dérive souvent des substantifs à partir des adjectifs, par exemple, le *beau*, l'*agréable*, le *bon*, le *mauvais*, etc. La dérivation impropre implique un transfert d'une catégorie lexicale à l'autre et présente, par là, un cas particulier de nominalisation, d'adjectivation, etc. Il y a ici réversibilité de forme puisqu'il s'agit, d'après A. Darmesteter (1877:41, cité par R. Kocourek :107) d'une dérivation qui ne recourt pas à des suffixes. La dérivation impropre est très fréquente en anglais dans le domaine de la terminologie spécialisée. L'anglais dérive facilement des verbes à partir des outils, par exemple: *a hoe* (nom) - *to hoe* (verbe), *a plough* (nom) - *to plough* (verbe), *a spade* (nom) - *to spade*, etc. D'autre part, certains termes de la parenté en anglais tels que *mother* et *father* qui s'emploient souvent comme verbes rendent compte d'une dérivation impropre. Il est à noter que la réversibilité de forme mentionnée ci-dessus dépend, toutefois, des caractéristiques morphologiques de la langue concernée. En effet, en français par exemple, la nature du verbe dérivé à partir de l'outil doit correspondre aux caractéristiques du verbe français, soit par exemple, les désinences de l'infinitif français. Ainsi, *la houe* (nom) - *houer* (verbe), *la bêche* (nom) - *bêcher* (verbe), *la pelle* (nom) -

peller (verbe), *affection - affectionner*, etc. La dérivation impropre correspond à ce que S. Ullmann (1965 [1952]:200) perçoit comme un type de polysémie, soit ce qu'il appelle la polysémie syntaxique: adjectif - substantif (le *beau*, un *hebdomadaire*); adjectif - adverbe (parler *haut*, tenir *ferme*); substantif - adjectif (robe *chamois*, ruban *arc-en-ciel*, des petits lapins *soupe au lait*); adverbe - adjectif (une jeune femme *très bien*); adverbe - substantif (l'*ensemble*); participe présent transitif - intransitif (école *payante*, thé *dansant*); infinitif - substantif (le *parler*, les *avoirs*), etc. La polysémie, s'alimentant ici par le phénomène de la dérivation impropre, favorise la maniabilité de la langue.

On distingue souvent aussi en lexicologie une deuxième forme de dérivation, soit la dérivation régressive (voir Kocourek :108). Il s'agit ici d'une forme particulière de la troncation; le verbe est réduit jusqu'à sa racine qui devient par la suite un nom. Citons le cas en français du couple *labourer - labour,* ce dernier étant synonyme de *labourage*. Dans son étude du champ étymologique de «beauté», P. Guiraud (1971:303s.) a constaté que la plupart des adjectifs exprimant la beauté ou la laideur en français populaire sont formés par dérivation régressive sur des verbes: *bat, chic, chouette, girond, rupin, blèche, moche, toc, laid,* correspondant à *battre, chiquer, chouer, gironder, rupiner, bléchier, mochier, toquer, laidir.*

D'autre part, la dérivation au moyen d'affixes (les préfixes et les suffixes) est dite dérivation propre ou affixation (voir aussi Kocourek :109). Elle résulte de l'union d'une racine verbale avec un affixe. L'affixe en question peut précéder formellement la racine (un cas de préfixation) ou bien il peut se situer à la fin du mot dérivé (un cas de suffixation). Nous envisagerons ici les préfixes et les suffixes sur la base de leur valeur

sémantique. Les suffixes *-phile* (du grec: *philein*, comme dans les exemples *bibliophile, francophile, anglophile*, etc.), *-mane* (anglais: *-maniac* comme dans les exemples *bibliomane, mélomane, anglomane, mégalomane, kleptomane / cleptomane*, etc., anglais: *bibliophile, francophile, bibliomaniac, megalomaniac, kleptomaniac*, etc.) sont significatifs en français et en anglais où ils expriment plusieurs niveaux d'attachement ou affection témoignée à l'égard d'une chose. Les exemples du type précédent (*-phile* et *-mane*, anglais: *-maniac*) pourraient mener à l'étude de la synonymie des suffixes dans les langues concernées. Dans la recherche terminologique, par exemple, *-eur, -oire, -oir* rendent compte de la synonymie des suffixes lorsqu'ils expriment l'idée de «qui sert à»: exemples: *sécateur, émondoir, ratissoire*, etc. D'autre part, sur la base de leur opposition avec l'affixe *-phobe*, anglais *-phobic* qui expriment l'idée contraire de l'aversion ou crainte morbide (exemples: *xénophobe / xenophobic, hydrophobe / hydrophobic*, etc.), on pourrait étudier l'antonymie des suffixes.

A noter en passant le dynamisme de l'affixe (*phile*) qui peut également s'employer en français et en anglais comme préfixe dans les exemples *philanthrope / philanthropist, philharmonique / philharmonic,* etc. Les suffixes, généralement en nombre limité, varient d'une langue à l'autre et entraînent bien souvent le changement de catégorie lexicale. Les suffixes suivants sont très fréquents en français ainsi que le démontrent nos études: *-é, -if, -ité, -aire, -ariat, -arisme, -ariste,* etc.; on note aussi en anglais la fréquence des suffixes: *-tion, -ate, -ive, -ity, etc.*, et en igbo: *-ghari, -ta,* etc. (avec de nombreux cas du phénomène de redoublement dans cette langue). Les affixes entraînent souvent une variation de sens. En français, par exemple, *tondeuse* (une machine) s'oppose d'une

certaine manière à *tondeur/tondeuse* (un homme/une femme dont le métier est de tondre le drap ou les animaux). La prise en compte du contexte est nécessaire dans l'étude des suffixes.

On constate, grâce à l'étude du champ sémantique et morpho-sémantique, une double motivation sémantique et lexicale. A partir du sémantisme initial qui prédétermine le noyau morpho-sémantique, on identifie un sème (c'est-à-dire un trait définissant) commun partagé par une série morpho-sémantique (exemple: AFFECT(IO): «influence sur l'âme»: *affection, affectionné*, etc.), ce qui démontre considérablement la manière dont la communauté linguistique se représente la réalité du monde en se servant des signes de la langue. L'étude morpho-sémantique, encore en herbe dans les études linguistiques, révèle dans une mesure sensiblement grande, la fécondité et la puissance lexicales du système linguistique, une fécondité et une puissance dont la lexicologie moderne mettra grandement à profit. La productivité et l'élasticité des unités sous-morphémiques du type *mouv-, mob-, mot-*, etc., ainsi que des affixes qui s'y joignent souvent: *-ant, -ance, -ile, -ilité, -eur, -euse, etc.* sont autant de ressources intarrissables d'où le lexique de la langue se renouvelle constammant.

Il est important de relever ici un autre mode de dérivation des termes, soit la dérivation syntagmatique. L'emploi des syntagmes est très fréquent dans l'établissement de la terminologie. Ce procédé a été identifié diversement par différents linguistes-lexicologues; on note principalement les synapsies (d'E. Benveniste), les unités de signification (de L. Guilbert), les lexies (de B. Pottier), la formation syntagmatique ou lexicalisation (de R. Kocourek), etc. La terminologie varie souvent, mais l'information

reste identique. Bref, il s'agit ici de la formation des unités lexicales à plusieurs mots. La dérivation syntagmatique est un cas particulier qui favorise la monosémie des termes; les syntagmes, surtout ce que Kocourek (1991:136) appelle syntagmes lexicaux, prennent un sens spécifique. *Croc à défricher* est monosémique comparé à chacun des éléments composants du syntagme considéré en isolation. Kocourek distingue entre syntagme lexical et syntagme libre. Le lien entre les unités lexicales du syntagme lexical (exemple: *plantoir à bulbes*) est plus solide que celui des unités du syntagme libre (exemple: *la porte d'une maison*). Nous avons donc affaire quant à notre étude à des syntagmes lexicaux. Des exemples de tels syntagmes abondent dans les trois langues étudiées, soit en français: *fourche à bêcher* (anglais: *digging fork*, igbo: *mbazụ ọnụ ano*), *griffe à fleurs* (anglais: *small hand cultivator*, igbo: *ọgụ ebo*), *plantoir à bulbes* (anglais: *bulb dibble*), etc. Le domaine spécialisé recourt bien plus souvent aux synapsies (ou syntagmes) dans l'établissement de la terminologie comparativement au vocabulaire de la communication générale. Dans notre étude, par exemple, ce mode de dérivation est plus fréquent dans le contexte du jardinage que dans aucun des cinq autres secteurs étudiés.

L'emprunt et la néologie présentent encore un autre domaine où l'étude morpho-sémantique s'avère d'une grande rentabilité pour la lexicologie. L'emprunt consiste à faire entrer dans une langue un mot d'une autre langue. Cela implique l'apparition de nouveaux éléments lexicaux dans la langue. Au fil du temps ces nouveaux éléments s'intègrent dans le système emprunteur en adoptant les traits morphologiques de ce dernier. L'étude morpho-sémantique permet de suivre le processus graduel de l'intégration des nouveaux éléments dans le nouveau système linguistique. Par exemple,

l'influence de l'anglais sur l'igbo au Nigéria va croissant. Mais de façon progressive, les emprunts anglais adoptent les traits morphologiques ibos en s'intégrant dans cette langue, ce qui explique la présence aujourd'hui de *brikla* (bricklayer), *mgboto* (motor), *eletiriki* (electric(ity)), *aromplen* (aeroplane), etc. La néologie constitue un autre phénomène linguistique qui permettra d'approfondir la recherche morpho-sémantique et ses implications dans le domaine de la lexicologie. La néologie concerne la formation de nouvelles unités de signification dans la langue selon qu'il s'agit de la néologie de sens (c'est-à-dire acception nouvelle pour une forme déjà existante, cas particulier de motivation sémantique, exemple français: *volant* de voiture) ou de la néologie de forme (c'est-à-dire combinaison nouvelle d'éléments, exemple en igbo: *mahadum* «université»). Ces phénomènes sont dynamiques et permettent au système linguistique de se renouveler constamment.

8.4 Conclusion partielle

Il importe de prendre compte, dans le domaine lexicologique, des lois lexico-génitrices qui sont autant de phénomènes de renouvellement de la langue, soit les ressources lexicales de celle-ci. Il importerait en plus de revoir les procédés usuels de dérivation et d'enrichir le domaine par une prise en compte de l'importance des phénomènes lexicogéniques tels que l'attraction paronymique, l'étymologie populaire, le calembour, les collusions homonymiques, la substitution synonymique, la spécialisation de sens (ex., *volontaire* (au dix-huitième siècle s'employait uniquement dans le contexte

militaire), autant de phénomènes de renouvellement du système linguistique que la morpho-sémantique permet de dévoiler.

Finalement, on constate que par le biais de la reconstruction morpho-sémantique, le structuralisme, sans qu'on puisse s'attendre aux résultats du type obtenu dans le domaine de la phonologie, va se dépasser en allant vers des études sémantiques. On apprécie combien l'analyse du champ sémantique et la reconstruction morpho-sémantique apportent de précieuses ressources à la lexicologie moderne dont la préoccupation majeure est la possibilité de structurer le lexique.

CHAPITRE IX

LA QUESTION D'UNIVERSAUX LINGUISTIQUES

9.0 Introduction

La question d'universaux se pose à plusieurs niveaux de l'analyse linguistique, soit aux niveaux phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique. La recherche d'universaux en linguistique pourrait se justifier par le fait que chacun de nous est forcément né dans une communauté linguistique, autrement dit, dans un milieu où est pratiquée une langue donnée, quoiqu'une communauté linguistique diffère foncièrement d'une autre par la différence des langues parlées dans les deux communautés. Selon J. Lyons (1978:200), on peut supposer que tous les hommes, quels que soient le lieu de leur naissance et leur culture, ont hérité les mêmes prédispositions perceptuelles et conceptuelles (tout au moins dans la mesure où ces prédispositions génétiques déterminent l'acquisition de distinctions de son et de sens pertinentes sur le plan linguistique). On pourrait aussi supposer que tout enfant, quels que soient ses parents, est capable d'apprendre n'importe quelle langue, pourvu qu'il soit élévé dans un environnement dans lequel on utilise cette langue pour les diverses activités de la vie quotidienne.

La question d'universaux linguistiques ne se poserait pas si nous parlions tous une seule et même langue et que nous nous comprenions sans difficulté dans tous les coins du globe. Or, il n'en est pas ainsi, et cela pour les raisons ainsi résumées. Ferdinand de Saussure a déjà posé ce premier principe de divergence des signes d'une langue à l'autre.

Le signe linguistique, d'après Saussure, existe dans un double rapport entre le signifiant (défini) et le signifié (indéfini). L'absence de lien de qualité fixe entre les deux parties du signe linguistique et entre le signe et la chose signifiée mène à constater que les systèmes linguistiques varient forcément d'une communauté à l'autre. Le sens se détermine dans le cerveau des sujets parlants. La loi de la nature arbitraire du signe linguistique se fonde sur ce facteur d'absence noté ci-dessus. La langue humaine devient, par la suite, un code conventionnel reliant linguistiquement les membres de la communauté linguistique. De ce fait, le lien communautaire se détermine, parmi d'autres, par le critère de partage de la même langue entre les membres de la communauté linguistique. Puisque le signe linguistique, et par extension, la langue humaine est arbitraire, chaque langue varie forcément et de façon remarquable d'une autre dans sa forme et, à bien des égards, dans sa perception de la réalité extralinguistique; le signifié «boeuf» a pour signifiant b-ö-f d'un côté de la frontière, et o-k-s (Ochs) de l'autre (Saussure 1972 (1916):100).

D'autre part, du fait que la langue va souvent de pair avec la culture et l'idéologie d'un peuple, la différence linguistique implique, en une grande mesure, une divergence culturelle et idéologique. Inversement, puisque les cultures diffèrent les unes des autres et que la langue donne expression à la culture, on peut dire que les langues diffèrent forcément les unes des autres (voir en plus J. Lyons 1978:201). Une langue correspondrait, par là, à une vision du monde. La langue est censée véhiculer la vision du monde du peuple qui s'en sert. C'est par le biais de la langue que le sujet parlant s'identifie fondamentalement à son milieu culturel. C'est d'ailleurs la base de l'hypothèse

d'Edward Sapir formulée vers la fin des années vingt suivant laquelle la langue porte la marque de la culture dont elle est issue (voir David G. Mandelbaum 1949:162, Harry Hoijer (in L. A. Samovar et R. E. Porter 1991:244)). Benjamin L. Whorf (1952) exprimera des idées semblables dans son étude du hopi, une langue amérindienne. Il démontre que même dans la perception des faits externes à la langue, différentes communautés linguistiques ont des visions du monde variées. De ce fait, il n'existe nulle part deux langues qui soient suffisamment identiques pour représenter une même réalité sociale. Nous pensons et interprétons les données de l'existence en fonction du conditionnement que nous avons reçu dans notre milieu linguistique. La langue est *ipso facto* un indice primordial de la psychologie d'un peuple (voir aussi Franz Boas (éd. 1911:63). Comprendre une langue autre que la sienne serait en quelque sorte comprendre la vision du monde de la société qui la parle, autrement dit entrer en contact avec un univers culturel différent.

Sur le plan purement expressif, en plus de la divergence graphique et phonique entre langues, il existe autant de *-ismes* (gallicisme, anglicisme, hispanisme, etc.) correspondant à autant de particularités des divers systèmes linguistiques. Encore la divergence sémantique est-elle considérable entre langues différentes. Parler une langue autre que la sienne c'est donc aussi transcender son propre idiome pour acquérir un code nouveau, et par extension, élargir son univers linguistique et social.

Ceci dit, poser la question d'universaux linguistiques c'est, en quelque sorte, proposer de franchir, sinon d'extirper, les frontières linguistiques. Identifier les éléments en faveur d'universaux en linguistique présuppose, en une grande mesure, postuler une

certaine transculturalité; c'est, si l'on ose dire, identifier les facteurs linguistiques qui défient les frontières nationales et constituent les bases, pour ainsi dire, d'une certaine uniformité linguistique et d'une globalisation de la communication. Identifier les universaux linguistiques s'avère, par là, largement rentable dans le cadre particulier de la comparaison des langues et dans la facilitation de la communication inter-culturelle. D'après J. Dubois et al. (1973:503), les universaux du langage sont les similarités existant dans toutes les langues du monde. Certains universaux relèvent de la psycholinguistique pour autant qu'ils dépendent du rapport entre langue et pensée humaine; d'autres relèvent de l'ethnolinguistique pour autant qu'ils dépendent du rapport entre langue et culture. Dans les années soixante, la recherche des universaux du langage a fait l'objet d'un intérêt particulier sous la pression de deux courants de recherche, d'une part la recherche en traduction automatique et la théorie des grammaires génératives. En effet, la métalangue nécessaire aux machines à traduire et la théorie grammaticale nécessaire aux grammaires génératives des langues ont en commun de constituer un pont entre langues différentes (voir loc. cit.). Cependant, la recherche en universaux remonte aux sémanticiens du dix-neuvième siècle, notamment C. Reisig, pionnier de la sémasiologie vers la fin des années 1820, et Michel Bréal (1883, 1897) qui ont cherché à élaborer un certain nombre de «lois» qui sous-tendent l'évolution du sens. De façon générale, il conviendrait de rétrécir le champ d'intérêt pour ainsi déterminer dans quelle voie de recherche on s'engage pour identifier les universaux.

En ce qui nous concerne, vu les principes fondamentaux de la linguistique saussurienne, les observations probantes de Boas et, en particulier celles de Sapir et

Whorf, on se demande si l'identification des universaux linguistiques en vaut toujours la peine. Dans ce chapitre, nous privilégierons une optique sémantique, soit la recherche des universaux sémantiques. La comparaison des champs sémantiques et morpho-sémantiques des langues différentes s'avère des plus prometteuses dans la recherche des universaux linguistiques. Et une fois la diversité d'origine de nos langues prise en compte, les progrès réalisés auront des retentissements significatifs dans le contexte particulier de la recherche en universaux linguistiques. Nous aborderons le sujet à la lumière des instruments recueillis à partir des deux grandes perspectives de recherche qui constituent l'objet de notre étude, les champs sémantiques et morpho-sémantiques.

La recherche en universaux se nourrit largement des constats généraux du type cosmogonique suivant lequel nos langues diverses présenteront forcément des affinités les unes avec les autres (soit certains éléments identiques) tenant du fait que nous sommes nés sous un même soleil, que nous habitons la même planète et que, pour la plupart, nos besoins fondamentaux se croisent et se ressemblent les uns aux autres d'un lieu à l'autre. On soulignera ici l'idée de J. Lyons (1978:202) ainsi citée:

> Étant donné que certains besoins humains et sociaux sont universels, il faut s'attendre à ce que certaines fonctions soient également universelles. Et cela tend à se réfléchir dans la structure grammaticale et lexicale. Par exemple, dans toutes les sociétés, nous pouvons supposer qu'il y a des occasions où il est nécessaire de décrire, de poser des questions et d'ordonner. Il n'est pas surprenant, par conséquent, que la plupart des langues, sinon toutes, distinguent grammaticalement les phrases déclaratives des interrogatives et des impératives. Toutes les

> langues doivent fournir des moyens d'expression pour dénoter les objets et les personnes; d'où l'existence dans toutes les langues du monde d'un ensemble de distinctions déictiques grammaticalisées et lexicalisées reliant les phrases aux traits de la situation exprimée.

Il s'agit ici du postulat de la détermination de la structure par la fonction. On peut expliquer une grande partie de ce qui est commun à la structure de différentes langues (aussi bien que leurs traits caractéristiques) en termes de conditions générales régissant le comportement linguistique ainsi qu'en termes de fonctions que ces langues sont régulièrement appelées à remplir en tant que systèmes de communication. Suivant de tels constats, la question d'universaux se caractérise largement par des critères posés généralement et par la subjectivité. Même si les modes grammaticaux sont inhérents à toutes les langues, ceci ne relève pas foncièrement du linguistique mais de l'esprit humain dans sa capacité innée de déclarer, de nier, d'exiger ou d'ordonner.

La plupart des critères déjà repérés qui favorisent la notion d'universaux en linguistique relèvent du social et du biologique plutôt que du linguistique. Autrement dit, ces critères se déterminent souvent en dehors du sytème linguistique. Certains linguistes, tels que Bloomfield et Firth, sont sceptiques à l'égard des universaux du langage. D'après L. Bloomfield (1933:20), les seules généralisations qui soient valides à l'égard de la langue se déterminent par induction. Le même scepticisme se laisse sentir dans le constat suivant venant de Pierre Guiraud (1956:279): «D'une façon générale, tout sémantisme commun à plusieurs langues a sa source en dehors du système; c'est pourquoi l'étymologie, dans la mesure où elle est comparative, s'attache plus particulièrement aux

critères externes.» Or, pour ce qui nous concerne, il serait nécessaire de tenir compte de l'effet combiné des critères externes et des critères internes dans la détermination d'universaux. Ce n'est que dans cette optique, soit par l'interaction de la forme et du sens, que l'on pourrait aborder le cas particulier de la recherche des universaux morpho-sémantiques, ce que nous avons entrepris de faire plus tard dans ce chapitre. On peut, du moins, constater que chaque système linguistique, dans la mesure du possible, peut se prêter, suivant le cas, aux deux axes d'analyse diachronique et synchronique; dans un temps d'analyse linguistique, évolution (changement) et contemporanéité sont des notions applicables à la plupart des langues. Or, ceci ne saurait se poser en règle dans la recherche des universaux linguistiques. L'évolution et la diffusion de la langue dépendent largement de certains facteurs externes, notamment les progrès socio-économique et technologique dans la mesure où ces derniers concernent l'expression linguistique, en n'oubliant pas l'influence de la production littéraire.

9.1 Les universaux sémantiques

La question des universaux sémantiques a déjà intéressé Stephen Ullmann (1963), lors d'une conférence destinée à l'étude des universaux du langage, et Adrienne Lehrer (1974:150ss.) parmi d'autres. Dans son étude, Stephen Ullmann a identifié nombre de phénomènes sémantiques auxquels souscrivent toutes les langues humaines et sur lesquels peut se justifier une théorie des universaux sémantiques. D'après Ullmann, ces phénomènes peuvent servir de base à une sémantique lexicale descriptive. Pourtant, d'une

langue à l'autre, certains de ces phénomènes seraient plus importants ou plus saillants que d'autres et probablement de nature statistique. Ces phénomènes sont généralement les suivants: l'**arbitraire et la motivation, la synonymie, la polysémie** et l'**homonymie.** En nous fondant sur les données présentées par nos diverses analyses des champs sémantiques et morpho-sémantiques en trois langues entreprises aux chapitres IV et VII, nous évaluerons ici en partie ces phénomènes. Il faudrait, cependant, une concession ou une certaine flexibilité dans la recherche et dans l'application des universaux sémantiques. Dans une typologie des langues, ce qui est considéré comme universel dans un groupe de langues cesse de l'être dans un autre groupe. Les phénomènes de sens sont souvent insaisissables, imprécis et, par là, subjectifs.

De par leur nature ou forme, les unités du lexique des diverses langues, peuvent se classer dans deux ordres: les unités arbitraires et les unités motivées. Ainsi, en français, *amour, ami, désir, trajet*, par exemple, sont des unités arbitraires à partir desquelles se dérivent les unités motivées qui suivent: *amoureux, amical, désireux, trajectoire*. En anglais, *love, friend, desire, move*, à titre d'exemples sont arbitraires face à *lover, friendly, desirous, movement.* L'igbo connaît aussi les deux ordres d'unités lexicales; les unités du type *hụ, ga, chọ*, par exemple, sont arbitraires; on en dérive les unités motivées qui suivent: *ịhụnanya, ọgịga, ọchịchọ*, etc. En général, la motivation s'avère des plus complexes en igbo puisqu'il s'agit bien souvent de l'emploi de toute une locution explicative (soit un syntagme libre) du type *alụm di na nwunye* là ou le français emploierait une seule unité lexicale *mariage* pour rendre la même idée. Le degré de motivation varie d'une langue à l'autre suivant un nombre de facteurs dont certains

seraient linguistiques et d'autres culturels et/ou sociaux. Mais en toute probabilité, arbitraire et motivation sont des phénomènes inhérents aux systèmes linguistiques différents et permettraient une typologie des langues, par exemple, l'igbo dont les unités sont plus motivées que celles de l'anglais et du français. L'onomatopée dont il s'agira, parmi d'autres, dans la recherche des universaux morpho-sémantiques ci-dessous, est une forme particulière de motivation.

Un autre phénomène sémantique auquel participe toutes les langues c'est la synonymie. Mais en communication générale, celle-ci se détermine largement grâce aux contextes d'emploi des termes. La synonymie de *affection* et *amour* en français ne se déterminera que par l'identité de leur contexte d'emploi. Dans d'autres contextes, leur sens se diverge forcément, soit: *affection* maternelle/*amour* maternel, mais *affection* chronique. Le même constat est possible à l'égard de l'anglais *love* et *affection*. Il ne peut y avoir des synonymes parfaits (voir aussi Bloomfield 1933:145), excepté dans le domaine technoscientifique. La question de synonymie se poserait bien des fois en termes d'analogie, soit de ressemblance de certains effets de sens des mots considérés comme synonymes. Ceci dépend toutefois de la charge sémantique des mots d'une langue à l'autre, autrement dit, des valeurs sémantiques et sociales attachées aux mots concernés d'une communauté linguistique à l'autre. Plus le concept gagne en importance dans les intérêts et les préoccupations d'une communauté linguistique, plus grande est la possibilité de voir naître plusieurs mots évoquant ce même concept, ce que Ullmann (op. cit., p. 183) postule comme la «loi de l'attraction synonymique». En anglais ancien, en *Beowulf*, par exemple, on comptait trente-sept mots renvoyant à "hero" ou "prince", au moins douze

pour "battle" ou "fight", dix-sept expressions pour "sea" auxquelles on pourrait ajouter treize autres expressions relevées d'autres poèmes de l'anglais ancien (Ullmann, op. cit., p. 183 et Jespersen 1930:48). L'argot est particulièrement riche en réseaux synonymiques conçus autour de plusieurs notions telles que la tromperie, l'ivresse, les diverses parties du corps humains et la mort pour n'en mentionner que quelques-unes. En ce cas particulier, les nombreuses études de P. Guiraud (1956, 1960, 1962, etc.) portant sur la reconstruction morpho-sémantique fournissent des exemples typiques. Étroitement lié à ce dernier facteur, un autre facteur qui élargit le champ synonymique de la notion est celui du degré de diffusion de la langue. Le français et l'anglais, d'une diffusion plus large, rendent compte de champs synonymiques plus élargis que l'igbo, soit pour la notion de beauté par exemple: le français *beau, joli, chouette,* etc. et l'anglais *beautiful, pretty, handsome, comely*, etc. s'opposent à l'igbo *mma* qui pourrait s'employer pour les termes français et anglais.

Ce dernier constat sur le degré de diffusion de la langue nous amène au phénomène de la polysémie et de l'homonymie. La polysémie est une condition *sine qua non* de la structure du vocabulaire dans chaque langue sans laquelle le fardeau des unités lexicales serait bien trop lourd pour la mémoire et la langue serait bien trop encombrante si pour chaque donnée d'expérience il existait un mot dans la langue. Pour pallier à ce problème, le langage humain, oeuvrant par la fécondité de l'esprit humain, possède des atouts bien raffinés (par exemple, la métaphore, la métonymie, la synecdoque, la synesthésie, le concret ou le particulier et l'abstrait ou le général, l'extension et la restriction du sens, voire l'analogie) qui permettent à une seule unité lexicale d'endosser

une multiplicité de significations. Par exemple, *mouvement*, en français, pourrait, suivant le contexte, s'employer pour appliquer à un corps humain ou à un courant d'idées dans la littérature ou la peinture. La polysémie s'explique souvent par l'emploi métaphorisé du terme (ex., *embellir* une histoire, *défricher* le terrain dans une discipline, etc.). La métaphore, surtout la métaphore *anthropomorphique*, est une caractéristique inhérente aux systèmes linguistiques. On constate partout une tendance chez l'être humain à se percevoir comme le centre de l'univers et à appliquer aux objets qui l'entourent certains mots du vocabulaire du corps humain. On note par exemple les exemples: le *coeur* du sujet (l'anglais: the *heart* of the matter; l'igbo: *isi* okwu) (bien que la partie du corps dont il s'agit dans ce dernier soit la tête). Il y a souvent confusion entre polysémie et homonymie (voir chapitre III et § 7.7). Mais, multiplicité de sens et identité phonique ou formelle sont des caractéristiques des langues diverses.

9.2 Champs sémantiques et universaux linguistiques

Le concept de champ sémantique serait, selon nous, universel. Dans chaque langue, en fonction de la notion concernée, un mot aurait plus d'affinité sémantique avec certains mots (soit les mots qui ensemble délimitent le champ sémantique de la notion) qu'avec d'autres: par exemple la série *affection, amour, amitié, ami.e*, etc. comparée à une autre série: *motion, motiver, mobile*, etc. Les champs sémantiques qui nous ont préoccupé dans cette étude existeraient dans toutes les communautés linguistiques si l'on pourrait procéder selon des principes généraux reposant sur la capacité de l'esprit humain partout

dans le monde à aimer, à vouloir, à se déplacer, à rechercher quoique subjectivement les canons de la beauté et de la bonté et à cultiver la terre. On pourrait constater que le champ sémantique dans chaque système linguistique se développe à partir d'un primitif sémantique. Grosso modo, les notions générales susceptibles de constituer des champs sémantiques sont pour la plupart descriptibles dans chaque langue.

Cependant, la structure et le contenu du champ sémantique diffèrent d'une langue à l'autre: ils sont, dans chaque communauté linguistique, étroitement liés avec les besoins de la communauté; ils se déterminent par les traits culturels saillants, pour emprunter l'expression de J. Lyons (:201), dans la communauté linguistique considérée. L'existence de tels traits saillants dépend, toutefois, du champ sémantique étudié; le champ de la parenté, par exemple, permettrait, en suivant les données de nos analyses, d'identifier moins de traits saillants que celui de la beauté ou du mouvement. Le premier est plus facilement délimitable d'une langue à l'autre que les deux derniers. Mais il faudrait entreprendre l'analyse de ces notions dans de nombreuses autres langues issues des cultures aussi diverses que possible pour vérifier cette dernière hypothèse.

En effet, dans certaines cultures, par exemple dans les cultures où n'existe pas l'institution de mariage, la structure de la parenté n'est pas si facile à délimiter à cause de tout un complexe de rapports conjuguaux. Dans d'autres cultures, par exemple, chez les Bagandas de l'Uganda (Stuart A. Queen et al. 1974 [1952]:73 et s.), la richesse et la puissance de l'homme se mesurent par le nombre des femmes dans son harem. Dans de telles situations, la famille s'avère beaucoup trop complexe et sa délimitation problématique. Chez les Igbos, les notions de père et de mère ont des applications

beaucoup plus vastes qu'en français ou en anglais et renvoient souvent (pour le cas de mère) à la soeur de la mère ou à la grand-mère ou bien même à une bonne vieille voisine et (pour le cas de père) au frère du père, au grand-père ou à un bon vieux voisin. En outre, le système de la famille étendue est dynamique chez les Igbos. Souvent il est difficile de distinguer l'unité nucléaire de la famille du reste de l'ensemble qui constitue un complexe de relations très étroites (voir aussi chapitre IV ci-dessus, *Parenté*). C'est peut-être pour des cas pareils que Claude Levi-Strauss (1960:266) a été d'avis qu'«il n'y a aucune loi qui rend la famille universelle» (notre traduction).

La notion en considération pourrait exister dans la presque totalité des cultures du monde; mais, en pratique, elle est vécue différemment d'une communauté à l'autre. Les notions d'affection, de volition, de mouvement, de beauté et de bonté, de parenté ainsi que l'activité de jardinage sont universelles vu leur caractère abstrait et leur généralité. Cependant, d'un coin à l'autre du globe, il existe des spécificités culturelles qui conditionnent la façon dont ces notions sont perçues par chaque société ou communauté linguistique considérée. La notion d'affection, par exemple, est universelle du fait du besoin naturel d'affection éprouvé partout dans le monde. Cependant, elle se manifeste de façons différentes d'un coin à l'autre du globe. D'après J. Lyons (1978:200), le monde physique, tel qu'il nous apparaît, n'est pas un continuum indifférencié. La façon dont nous le catégorisons conceptuellement et linguistiquement pourrait bien dépendre de la façon dont nous reconnaissons certains types focaux de couleur, de forme, de texture, de fonction biologique et sociale. La langue, d'après Edward Sapir, est un inventaire complexe de l'ensemble des idées, des intérêts et des occupations qui retiennent l'attention

d'une communauté (voir H. Henle, éd. 1958, p. 5, *Language, Thought, and Culture*). Dans chaque cas d'analyse, force est d'identifier et de valoriser les spécificités dynamisantes de chaque culture. Peut-être est-ce dans la différence et dans le rapprochement des diverses cultures que réside en partie l'intérêt de l'exercice. Il s'ensuit qu'une notion universelle s'expose au vague et à l'imprécision, ne se contextualisant que dans des diverses particularités culturelles.

9.3 Pour une recherche des universaux morpho-sémantiques

Les exercices de reconstruction morpho-sémantique dans diverses langues démontrent largement l'existence dans chaque langue des sous-unités morphologiques, fluides, voire fortuites, néanmoins présentes, sous-tendant des catégories de mots qui expriment de concert une certaine notion. Dans chaque système linguistique, il y a un sémantisme de base qui sous-tend une catégorie de mots associés par la forme. Dans chaque système linguistique, l'organisation interne des unités lexicales témoigne de cette économie de forme qui tient, en partie, de la nécessité de conceptualiser des multitudes de réalités externes à la langue par seules quelques dizaines d'unités phonémiques. Mais on ne s'arrêtera pas à ce constat. Le besoin en est de pousser plus loin l'étude en vue de fournir une base sur laquelle, par un rapprochement des langues, pourrait se fonder une recherche des universaux morpho-sémantiques.

Les universaux morpho-sémantiques permettent d'envisager le signifiant et le signifié dans la comparaison des systèmes linguistiques là où le champ sémantique tend

à privilégier l'analyse du seul signifié. La recherche d'universaux devient de plus en plus délicate lorsqu'on aborde le domaine morpho-sémantique vu la divergence formelle fondamentale des systèmes linguistiques. Pierre Guiraud (1960:119) le disait déjà: «... la pensée signifiée est le bien commun de toutes les langues; c'est la forme qui les différencie». Cependant, Guiraud n'a pas manqué de faire voir l'intervention du critère externe à la langue, quoiqu'il n'ait parlé que du cas d'une seule langue. «De même dans la «vie» d'une langue», nous dit-il, «c'est la forme qui est le moteur principal de l'évolution, ce qui ne veut pas dire qu'on doive ignorer les conditionnements externes, ni même que dans certains cas ils ne soient pas les plus importants» (P. Guiraud 1960a:119). Dans la mesure où les mêmes conditionnements externes pourraient toucher à plusieurs langues (chez Guiraud, la motivation est double: externe et interne), il existe, nous le croyons, des indices (par exemple, l'existence probable des protosémantismes identiques d'une langue à l'autre, et dans la mesure où les mots exprimant de tels protosémantismes sont associés formellement) qui promettent des résultats fructueux pour la recherche des universaux morpho-sémantiques. Autrement dit, il existerait des protosémantismes translinguistiques ou universels qui permettent de réunir les unités lexicales des langues différentes autour de la même idée suivant les critères de forme et de sens. Si l'on arrive à identifier clairement le sémantisme, sa fréquence et sa généralité (c'est-à-dire, le reflet constant de forme et de sens à travers des frontières linguistiques), on postulera l'existence des universaux morpho-sémantiques.

Il incomberait alors à l'analyste de faire voir comment forme et sens s'intègrent l'un dans l'autre et jusqu'à quel point ils rejoignent ceux d'un système linguistique

différent. Bien qu'il n'ait pas consacré beaucoup d'attention à cet aspect de l'étude, on constate toutefois chez Guiraud ce qui pourrait servir de fondements à l'étude des universaux morpho-sémantiques: «... l'idée de 'coup',» nous dit-il, «est un des protosémantismes universels de la 'tache'» (cf. touche, piqueté, tiqueté, chiqueté, etc.) (Guiraud 1962:117). En effet, la sous-catégorie définie par la structure /st-k/ chez Guiraud dans son étude de la racine /t-k/ s'identifie en anglais dans *stick* (nom et verbe). Nous poserons ici, en les vérifiant sur la base de notre reconstruction morpho-sémantique comparée (chapitre 7) certains indices de l'existence des universaux morpho-sémantiques.

Pour certaines notions, il pourrait exister d'une langue à l'autre des sous-unités morphologiques reflétées dans les mots qui expriment des notions identiques. Soit l'exemple qu'a donné S. Ullmann (op. cit., p. 197) de la notion de mère (quoique son étude ne porte pas sur le domaine morpho-sémantique): le latin: *mater*, l'anglais: *mother*, le grec: *meter*, le sanskrit: *matar*, etc. De façon sensiblement grande, dans un état de comparaison de langues, notamment des langues d'origine commune, les champs morpho-sémantiques se croisent d'une langue à l'autre. Soit pour la notion de mouvement, les langues d'origine romane rendent compte d'une similarité de forme et de sens. Les noyaux morpho-sémantiques /m-v/, /m-r/, sont dynamiques en français (*mouvoir, etc.*), en provençal (*mouovre, etc.*), en roman (*moure, etc.*), en catalan (*moure, etc.*), en espagnol et en portugais (*mover, etc.*), en italien (*movere, etc.*). Ces exemples seraient, en partie, une dispersion du latin *movere* et par conséquent inévitables. On constate la présence d'un élément de processus mentaux actifs qui sous-tend en les rapprochant les structures lexicales des diverses langues. En outre, le bas latin *movimento* s'est vu reflété dans la

famille romane. Soit pour le roman, *movemen, movement, movimen*, pour le catalan, *moviment*, pour l'espagnol, *movimiento*, pour l'italien et le portugais, *movimento*, etc. Le terme *mobilité* témoigne du même genre de dispersion, soit: *moubileta/moubilitat* (languedocien, gascon), *mobilitat/movabletat* (roman), *mobilitat* (catalan), *mobilità* (italien), *movilidad* (espagnol), soit une dispersion du latin *mobilitas*. Une section des termes de «beauté» et de «bonté» en français, en anglais et en allemand témoigne d'une catégorie morpho-sémantique: français: chenu, chic, chouette, chou, chouchou, etc., anglais: chic, chichi, chick, etc., et l'allemand: schön, Schick (n.), schick (adj.), etc.

D'une langue à l'autre, les congénères formels et sémantiques tendent à favoriser le postulat de l'existence des universaux morpho-sémantiques. On entend souvent dire que la connaissance d'une langue donnée faciliterait l'apprentissage d'une autre langue surtout si les deux langues concernées possèdent quelques similarités. Bien que ce constat soit loin d'être reconnu comme une règle d'apprentissage des langues, on ressent toutefois de temps en temps la réapparence remarquable d'éléments formels et sémantiques d'une langue dans une autre (ceux, par exemple, de l'ancien anglais en allemand moderne). Certaines formes d'une langue portent les reflets de la forme et du sens d'une autre langue. Bien souvent, cette situation a sa source dans des facteurs externes aux systèmes linguistiques, tels le contact accru de langues différentes ou simultanéité des progrès technologiques et socio-culturels. L'anglais *realise* et le français *réaliser* présentent un cas typique de l'influence qu'un contact prolongé avec une langue différente pourrait avoir sur les mots d'une langue. «... les deux mots en cause, bien qu'appartenant à des langues différentes, sont solidaires par la forme et se correspondent exactement quant à leur valeur

primitive» (Ullmann 1965 [1952]:204). Des imitations formelles et sémantiques sont très fréquentes lorsqu'il y a un contact prolongé entre les langues. Tous les grands courants d'emprunt comportent un nombre important d'influences formelles et sémantiques.

Un autre phénomène dynamique qui serait d'une grande rentabilité pour la recherche des universaux morpho-sémantiques c'est l'onomatopée tenant en grande partie du fait qu'il s'agit principalement dans ce procédé de formation lexicale de l'imitation phonétique de la chose dénommée. D'importantes études menées par Pierre Guiraud (voir par exemple 1960, 1962, 1986:126, passim.) démontrent l'existence dans la langue de vastes champs échoïques: «De l'idée de frapper dérivent celle de *jouer au mail* (*chique, chicane, -er*)*, celle de *donner des coups* (*chiquer, argot* «se battre»)* d'où *se quereller (chicoter, argot)*, *se harceler* (*chicandier, chicane*)* avec le sens technique de *se chicaner* (en justice); par ailleurs de l'idée de donner un coup dérive celle de *déchirer, mettre en morceaux* et subsidiairement *donner un coup de dent*, et par conséquent *manger* (*chicoter, chiquaille, argot)*» (Guiraud 1960:136ss.) (*nos parenthèses).

A une communauté de sens, pourrait-on constater, correspond une communauté de forme. L'idée de «donner un coup» est commune à la catégorie précédente. L'onomatopée mènerait à rapprocher les langues. On a déjà identifié ci-dessus la structure /st-k/ présente en français et en anglais. D'autres exemples donnés par Guiraud pour le français se retrouvent en anglais. Soit pour la structure /tr-k/ʃ/, sous-tendant les mots exprimant l'idée de la tromperie (français *tricher*, anglais *trick*, ancien provençal *tric*, etc.) (voir Guiraud 1962:121). Or, sur l'ensemble et la diversité des langues du monde, de tels exemples sont des indices les plus minces de l'universalité. C'est que la terminologie

phonétique et phonologique tend à se former sur la base de l'onomatopée et les mots se veulent aussi expressifs que possible. En termes généraux, les consonnes (les dentales, les fricatives, les chuintantes, les sibilantes: /ʃ/, /s/, /z/, etc.) tendent à exprimer la dureté (le coup) et la friction.

L'onomatopée constitue un autre indice qui pourrait favoriser la recherche des universaux morpho-sémantiques. Les exemples ne font pas défaut dans notre étude. La notion de mouvement, par exemple, permet de vérifier l'influence de l'onomatopée d'une langue à l'autre. On a déjà relevé (en chapitre 7) les exemples de *froufrouter* (anglais: *rustle*), *zigzaguer* (anglais: *zigzag*), *ronronnement* (anglais: *purr, whirr, drone*) (bien que ce dernier exemple s'appliquera plus au son qu'à l'idée de mouvement), etc. Pour certaines variantes de mouvement (soit mouvement dur et mouvement répétitif), l'élément structurant /r/ se retrouve d'une langue à l'autre: *grimper, gravir, ramper, frayer* (un passage), etc., les exemples de l'anglais: *crawl* (peut-être par analogie avec *drawl*), *trail, drag*, etc. et les exemples de l'igbo: *rị* (verbe) «grimper, monter», *ọrịrị/nrịgo* (nom) «montée, escalade», etc. On doit encore noter ici que de tels exemples sont en nombre trop infime pour mener à l'universalité. En plus, on sait depuis Saussure (:102) que les contre-exemples sont également importants.

En effet, la question d'onomatopée se pose aussi en termes d'opposition d'unités onomatopéiques tant soit sur le plan de l'alternance vocalique. On se souviendrait de l'exemple du cri du canard dans différentes communautés linguistiques (en français *coin-coin*, en anglais *quack-quack*, en hongrois *hap-hap*). Peut-être est-ce là où reste encore l'empreinte de l'arbitraire sur l'onomatopée qui devrait être le comble de la motivation.

La différence entre les systèmes phonologiques des différents idiomes a son rôle à jouer dans la dérivation onomatopéique. Guiraud a également distingué les langues en fonction, parmi d'autres, des différences du type onomatopéique: «... les différentes langues et cultures sont plus ou moins sensibles aux valeurs onomatopéiques et leur confèrent une fonction différente dans la formation de leur lexique. Ainsi le latin - au moins sous les formes cultivées qui nous sont parvenues - paraît une langue abstraite et à faible rendement onomatopéique au regard des idiomes germaniques. L'anglais, par exemple, présente de vastes séries d'oppositions du type *chip/chop, stick/stock, pick/poke, pinch/punch,* etc., dans lesquelles l'alternance vocalique apparaît comme une sorte de morphème quasi grammaticalisé. Le français occupe une position intermédiaire.

L'onomatopée tire ses valeurs d'un écart différentiel qui met ses propriétés en évidence; c'est pourquoi beaucoup de mots onomatopéiques sont construits sur des positions du type *tic-tac, flic-floc,* etc. Mais l'écart s'identifie surtout à l'intérieur d'une structure, d'un champ d'oppositions (*tiquer/toquer, piper/pouper,* etc.). C'est cette opposition qui identifie le caractère onomatopéique d'un mot. En effet, toute valeur sémiologique repose sur une double différence: de forme et de sens; ... » (Guiraud 1986:126). De ce qui précède, on note que l'onomatopée permet certes de rapprocher les langues différentes; néanmoins, on se doit de tenir compte des différences les unes entre les autres des unités onomatopéiques non seulement d'une langue à l'autre mais encore à l'intérieur d'une même langue.

D'autre part, d'un certain point de vue, le concept des universaux morpho-sémantiques serait insoutenable parce que paradoxal. Le paradoxe relève du fait qu'il

existe des champs morpho-sémantiques parce que la suspension occasionnelle du principe de l'arbitraire du signe permet leur formation. (La suspension du principe est aussi arbitraire que l'arbitraire du signe lui-même, comme le révèlent les contrastes que nous avons établis entre le français, l'anglais et l'igbo.) L'existence des universaux morpho-sémantiques rendrait la suspension du principe de l'arbitraire habituelle, ce qui donnerait une tendance vers la motivation totale, alors que la formation du champ morpho-sémantique exige que la motivation soit partielle. De plus, du fait que l'arbitraire du signe repose sur le lien entre signifiant et signifié d'une langue donnée, il ne serait pas nécessaire que l'arbitraire du signe soit suspendu entre langues différentes. Ceci dit, l'universalité du phénomène morpho-sémantique ne réside que dans le principe, pas dans les données.

9.4 Conclusion partielle

On ne peut parler d'universaux sémantiques que sous réserve de vérification totale. Encore existerait-il d'autres facteurs pouvant servir d'universaux sémantiques (le tabou, par exemple). Les universaux linguistiques constituent un pas vers une communication globale et apportent largement à l'unification linguistique du globe. Généralement, la recherche des universaux a d'importantes implications en linguistique du fait qu'elle conduira à l'élaboration d'une science générale du comportement humain. J. Schröpfer (1956:366-371) a, à juste titre, préconisé l'établissement d'un dictionnaire des parallèles sémantiques, étant entendu que cette notion s'emploie ici pour évoquer les phénomènes

sémantiques (à titre d'exemples, certaines métaphores et métonymies) qui ont leur base dans l'expérience humaine indépendamment de la culture et de l'environnement. Ce faisant, la linguistique marquera un pas en avant dans l'atteinte de son objectif de science.

CONCLUSION GÉNÉRALE

A la fin de notre étude, plusieurs observations s'avèrent nécessaires du fait de la perspective élargie que nous avons privilégiée. Nous espérons avoir suffisamment démontré que le lexique de la langue, loin d'être flou et composé d'unités disparates tirées au hasard, est un tout organisé. Les champs sémantiques, structurés à des degrés divers par les éléments composants, autant d'unités lexicales dont se sert la langue pour transmettre les variantes sémantiques de la notion dominante du champ en question, donnent à justifier cette structuration interne du lexique. Délimiter un champ sémantique suivant les contextes d'emploi de la notion (ce qui est la méthode privilégiée dans notre étude) est un pas vers la formalisation du sens.

Notre étude des divers champs sémantiques révèle aussi un phénomène intéressant dans la constitution du lexique de la langue. Les champs sémantiques de certaines notions abstraites telles que la volition, l'affection, la beauté et la bonté tendent à se ressembler les uns aux autres par les mots qui les structurent: ainsi avons-nous classé *désir* en français dans le champ sémantique de l'affection et dans celui de la volition. Encore avons-nous classé *bienveillant*, par exemple, et dans le champ sémantique de la volition et dans celui de la beauté/bonté en ce sens que vouloir du bien à quelqu'un est en même temps un acte de la volonté et une disposition à faire du bien. Il faudra pourtant davantage d'analyses de telles autres notions abstraites pour que ce constat soit accepté comme intrinsèque au lexique de la langue. A noter, cependant, la subjectivité qui caractérise largement la délimitation du champ sémantique. Dans chaque cas, les critères

de délimitation sont nécessaires pour nous indiquer dans quelle voie du sens on s'engage, ce qui présente les principes méthodologiques adoptés. De façon générale, l'étude du champ sémantique permet de voir le lien étroit entre la langue et la culture. D'après Edward Sapir, bien que dans un tout autre domaine que le champ sémantique (soit celui des catégories grammaticales des langues amérindiennes), nous visualisons la nature suivant les modes de conceptualisation imposés par nos langues.

Nous croyons avoir suffisamment aussi démontré qu'à l'intérieur du champ sémantique, les unités lexicales se tiennent ensemble dans une connexité de forme et de sens (soit dans une connexité morpho-sémantique). Nous avons identifié pour d'importants secteurs du lexique des langues étudiées des noyaux morpho-sémantiques (autrement dit des sous-unités morphologiques) qui maintiennent une structure au sein du lexique de la langue. Ces sous-unités n'ont pas des places fixes dans la catégorie de mots qu'elles structurent. Ainsi la structure dont il s'agit n'équivaut-elle en aucune façon à la notion de structure en phonologie. On se rendra pourtant compte des apports fructueux du type d'analyse présenté ici à la sémantique structurale dans sa mission, parmi d'autres, d'identifier une structure du sens. L'approche morpho-sémantique permet à la sémantique structurale de marquer un pas en avant dans l'étude des significations. La méthode trierienne du champ sémantique, à environ soixante années après son élaboration, se voit consolidée par la reconstruction du champ morpho-sémantique. Dans les secteurs du lexique, il existe des protosémantismes (ainsi que nous l'avons démontré dans nos analyses morpho-sémantiques et suivant une méthode due essentiellement à Pierre Guiraud) qui regroupent autour d'eux des mots de la langue quant à la forme et quant au

sens. Cela nous amène à conclure qu'au sein du champ sémantique, et par extension, à l'intérieur du lexique de la langue, les unités lexicales sont congénères sur les deux plans formel et sémantique.

On constate alors que l'heure est venue pour entamer de plus amples recherches dans l'approche morpho-sémantique à l'étude du lexique. La linguistique s'est largement enrichie au fil des siècles des apports de la morphologie, de la morphophonologie et de la morpho-syntaxe; il est temps maintenant de valoriser l'approche morpho-sémantique à l'étude du lexique de la langue et pour une plus ample perspective en linguistique. Une méthode d'étude des unités du lexique complémentaire de l'étymologie traditionnelle se voit naître. Dans le contexte particulier de la sémantique lexicale, la morpho-sémantique se propose solidement comme une méthode de recherche qui réunit en même temps les phénomènes essentiels en sémantique tels que la polysémie, l'homonymie, la synonymie, la créativité lexicale et même l'antonymie comme on le voit surtout dans les recherches menées par R. Lord, en ouvrant une voie rentable dans le domaine. Dans une constellation morpho-sémantique, champs homonymique et polysémique s'enchevêtrent et se joignent à la synonymie et à l'antonymie pour former un réseau sémantique qui va grandissant. La métathèse de la reconstruction morpho-sémantique s'explique, en partie, par la force d'attraction exercée par les unités du lexique les unes sur les autres quant à la forme et quant au sens. La morphologie présente la régularité du système lexical; la reconstruction morpho-sémantique se propose de prolonger cette régularité en découvrant en-dessous des morphèmes conventionnels d'autres unités, soit des unités sous-morphémiques pour emprunter l'expression de R. Lord, qui agissent pour donner au

lexique un plus haut degré de cohérence expressive. Nous avons profité de la nouvelle méthode d'étude lexicale pour revoir la motivation au sens saussurien. La motivation lexicale dont il s'agit dans l'analyse morpho-sémantique dépasse bien la simple dérivation morphologique (du type *poire* : *poirier* et réunit des secteurs du lexique selon la forme et le sens. La morpho-sémantique révèle l'existence d'une double motivation des unités de la langue, soit d'une part externe (métaphore, onomatopée, étymologie populaire, calembour, etc.), et d'autre part, interne au système (dérivation, collusion homonymique, paronymie, etc.).

Dans l'identification de ces unités, certains champs de forme et de sens sont plus riches que d'autres. Le même constat pourrait se permettre dans un état de comparaison des langues. Celles-ci rendent toutes compte des sous-unités morphologiques qui structurent leur lexique à des degrés de cohérence divers. Mais, ainsi qu'il a été démontré ici, forme et sens s'interpénètrent pour constituer le lexique d'une langue. La méthode adoptée ici, à l'instar de l'approche guiraudienne, réunit la diachronie et la synchronie dans la recherche sémantique.

Pour le domaine relativement nouveau de la reconstruction morpho-sémantique, d'autres secteurs du lexique peuvent être sujets à l'analyse de ce genre dans le but d'assigner à l'étude du champ morpho-sémantique, la place qui lui revient en sémantique. En effet, le lexique se présente comme un tout intarissable; l'analyse morpho-sémantique permet de dévoiler les diverses ressources qu'offre ce dépôt immense de la langue en particulier dans le domaine de la recherche en linguistique sémantique. On soulignera ici l'importance de plus en plus de travaux qui se porteront sur le domaine morpho-

sémantique dans le but essentiel de combler le vide qu'a créé en linguistique le manque ou la négligence de l'approche morpho-sémantique (voir particulièrement W. T. Gordon, 1978). Ce prolongement aura pour visée de faire coaliser l'analyse du champ sémantique et du champ morpho-sémantique. Nous postulons que les deux sont solidaires l'un de l'autre, comme nous l'avons, d'ailleurs, démontré dans cette étude. Les deux sont complémentaires l'un de l'autre. La valorisation de la méthode morpho-sémantique dans l'étude du lexique ne sera pas sans grands retentissements non seulement en lexicologie et dans l'apprentissage du vocabulaire mais encore dans les domaines connexes de la lexicographie et de la documentation terminologique. Il sera fructueux de prolonger la recherche dans ces domaines par les divers outils que présente la reconstruction morpho-sémantique. La morpho-sémantique révèle, à l'avantage de ces divers domaines d'intérêt, et jusqu'à un degré sensiblement important, l'existence des grilles conceptuelles à laquelle correspondent dans la langue des matrices lexicales permettant la formation des unités du système et l'établissement de la terminologie. La motivation est à la fois externe et interne comme permet de le voir l'analyse morpho-sémantique.

En effet, la sémantique rapproche la linguistique à d'autres sciences, à d'autres domaines tels que la psychologie (volition), la physique/la mécanique (mouvement), les Arts (la beauté, l'esthétique), l'histoire (la reconstruction morpho-sémantique permet de suivre, par l'intermédiaire de la langue, la trace de l'évolution linguistique et socio-politique des communautés linguistiques), l'éthnologie, la sociologie et l'anthropologie, etc. En ne prétendant pas remplacer ces domaines avec lesquels elle a des affinités, la sémantique permet de suivre la trace de l'évolution des sociétés. Cette constatation

présente un avantage particulier à l'autonomie de notre discipline qui, en révélant les significations endossées au fil des siècles par les unités de la langue, reflète, par ricochet, les valeurs des sociétés. La reconstruction morpho-sémantique, en visualisant la totalité d'acceptions des notions étudiées et, souvent même, en capitalisant l'hypothèse, permet largement de renforcer ce lien entre la sémantique et ses domaines connexes.

Des travaux ultérieurs d'analyse morpho-sémantique révéleront plus d'ordre et de systématicité au sein du lexique. Nous entreprendrons plus d'analyses dans nos trois langues d'étude, et en particulier, en igbo dont le lexique n'a pas encore fait l'objet d'une étude sérieuse. Cela mènera, nous l'espérons, à étudier des traits d'interface ou de convergence entre la méthode morpho-sémantique comme elle a été élaborée en linguistique européenne et la sémantique igbo. Nous envisagerons aussi, dans l'avenir, d'étudier le phénomène de l'assimilation ou la naturalisation des emprunts anglais en igbo.

L'analyse du type entrepris dans cette recherche est bien loin d'avoir épuisé le lexique des langues, nous en sortons, cependant, avec un avantage précieux, celui d'avoir mieux compris nos langues et notre univers. Profitons de cette fin de notre étude pour faire une remarque sur les diverses sources auxquelles nous avons eu recours pour cerner les champs de formes et de sens se formant autour des notions dans nos langues d'étude, soit, pour une partie, les dialectes, les usages régionaux et l'argot. Force nous est, dans la méthode de recherche lexicale naissante, d'envisager la langue dans sa totalité. Le mythe du standard ne doit pas obnubiler la potentialité créatrice de ces sources pour la langue entière. La langue, à chaque moment, est à envisager dans son intégralité. On nous permettra de souligner ici la richesse et l'apport des dialectes et de l'argot à la

méthode morpho-sémantique. Nous ne prétendons pas, cependant, en avoir épuisé les données. Tant reste à faire. Et c'est là la raison, parmi d'autres, pour la plus grande évaluation possible de l'approche morpho-sémantique en sémantique lexicale.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie proposée ci-dessous se répartit en trois catégories importantes groupées sous trois titres, soit ouvrages complets qui réunissent les livres intégraux à l'exception des dictionnaires, les articles de revue et finalement les dictionnaires et d'autres outils de référence.

OUVRAGES COMPLETS

1. Bally, Ch. 1965. *Linguistique générale et linguistique française*. Genève: A. Francke AG Verlag Bern.

2. Baylon, C. et Fabre, P. 1975. *Initiation à la linguistique, avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*. Paris: Nathan.

3. Bloomfield, L. 1966 [1933]. *Language*. New York: Holt Rinehart and Winston.

4. Boas, F. éd. 1911. «Introduction,» *Handbook of American Indian Languages*, vol. 1. Washington, D.C., Government Printing Office.

5. Bonnard, H. 1993. *Code du français courant*. Paris: Magnard.

6. Bréal, M. 1924 [1897]. *Essai de sémantique: science des significations*. Paris: Hachette.

7. Brunet, É. 1981. *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours*, tomes I, II et III. Genève: Librairie Slatkine/Paris: Librairie Champion.

8. Brunot, F. 1922. *La pensée et la langue*. Paris: Masson et C^{ie} Éditeurs.

9. Darmesteter, A. 1927 [1888]. *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris: Librairie Delagrave.

10. Deely, J. 1990. *Basics of semiotics*. Bloomington & Indianapolis: Indiana University Press.

11. Dubois, J. 1962. *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*. Paris: Larousse.

12. Ducháček, O. 1967. *Précis de sémantique française*. Brno: Universita J. E. Purkyne.

13. Ducrot, O. 1973 [1968]. *Le structuralisme en linguistique*. Paris: Éditions de Seuil.

14. Fages, J.-B. 1968. *Le structuralisme en procès*. Toulouse: Édouard Privat.

15. Firth, J. R. 1930. *Speech*. London: Ernest Benn. Réimprimé dans Firth, J. R. 1966. *Tongues of Men; and Speech*. London: Oxford University Press. 89-114.

16. Flammand, J. 1983. *Écrire et traduire: sur la voie de la création*. Ottawa: Les Éditions du Vermillon.

17. Gadet, F. 1987. *Saussure: une science de la langue*. Paris: Presses Universitaires de France.

18. Geckeler, H. 1976 [1971]. *Semantica estructural y teoria del campo lexico, version española de Marcos Martinez HERNANDEZ, revisada por el autor*, Biblioteca Romanica Hispanica, Madrid, Editorial Gredos. (cité par Germain. 1981).

19. Germain, C. 1981. *La sémantique fonctionnelle*. Paris: Presses Universitaires de France.

20. Gordon, W. T. 1982. *A History of Semantics*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

21. Greimas, A. J. 1966. *Sémantique structurale: recherche de méthode*. Paris: Larousse.

22. Guiraud, P. 1972a [1964]. *L'étymologie*. Paris: Presses Universitaires de France.

23. ---------- 1972b. *La sémantique*. Paris: Presses Universitaires de France.

24. ---------- 1986 [1967]. *Structures étymologiques du lexique français*. Paris: Payot.

25. Heerdegen. 1875. *Untersuchungen zur lateinischen Semasiologie*, 1 (cité par Öhman, S. (1953)).

26. Henle, H. éd. 1958. *Language, Thought, and Culture*. Ann Arbor.

27. Hjelmslev, L. 1961. *Prolegomena to a theory of language*. Madison: University of Wisconsin Press.

28. Jespersen, O. 1930. *Growth and Structure of the English Language*, 6e éd., Leipzig.

29. Kleiber, G. 1990. *La sémantique du prototype*. Paris: Presses Universitaires de France.

30. Kocourek, R. 1991 [1982]. *La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante*. 2e éd. augmentée, refondue et mise à jour avec une nouvelle bibliographie. Wiesbaden: Oscar Brandstetter.

31. Koerner, E. F. K. 1972. *Contribution au débat post-saussurien sur le signe linguistique*. The Hague: Mouton & Co.

32. Lehrer, A. 1974. *Semantic fields and lexical structure*. Amsterdam/London: North-Holland Publishing Company.

33. Lerat, P. 1983. *Sémantique descriptive*. Paris: Hachette.

34. Lévi-Strauss, C. 1960. «The family», dans Harry L. Shapiro, éd. *Man, Culture, and Society*.

35. Lord, R. 1994. *Words*. Sous presse.

36. Lyons, J. 1963. *Structural semantics*. Oxford: Blackwell.

37. -------- 1968. *Introduction to theoretical Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.

38. --------- 1978. *Éléments de sémantique*. Paris: Larousse.

39. Mandelbaum, D. G. éd. 1949. *Selected Writings of Edward Sapir*. Berkeley & Los Angeles: University of California Press.

40. Martinet, A. 1991 [1970]. *Éléments de linguistique générale*. 3e éd. Paris: Armand Colin.

41. ---------- 1985. *Syntaxe générale*. Paris: Armand Colin.

42. Matoré, G. 1973 [1953]. *La méthode en lexicologie*. Paris: Didier.

43. ---------- 1988. *Le vocabulaire et la société du XVIe siècle*. Paris: Presses Universitaires de France.

44. Merle, G. et al. 1989. *Les mots nouveaux apparus depuis 1985*. Paris: Belfond.

45. Miller, R. L. 1968. *The Linguistic relativity principle and Humboldtian Ethnolinguistics*. The Hague: Mouton.

46. Mounin, G. 1963. *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris: Gallimard.

47. --------- 1973. *Clefs pour la sémantique*. Paris: Seghers.

48. --------- 1987 [1968]. *Clefs pour la linguistique*. Paris: Seghers.

49. Noreen, A. 1903. *Värt Språk*, 1 (cité par Öhman, S. (1953)).

50. Ogden, C. K. 1932. *Bentham's theory of fictions*. London: Kegan Paul, Trench, Trubner & Co.

51. ..... et Richards, I. A. 1994 [1923]. *The Meaning of Meaning*. London: Routledge/Thoemmes.

52. Pariente, J.-C. et Bès, G. G. 1973. *La linguistique contemporaine*. Paris: Presses Universitaires de France.

53. Picoche, J. 1977. *Précis de lexicologie française*. Paris: Nathan.

54. Pottier, B. et al. 1973. *Le langage*. Paris: La Bibliothèque du CEPL.

55. Pottier, B. 1963. *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*. Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Nancy, Nancy. (cité par Germain. 1981).

56. Queen, S. A. et al. 1974 [1952]. *The family in various cultures*. 4e édition. U.S.A.: J. B. Lippincott Company.

57. Rastier, F. 1987. *Sémantique interprétative*. Paris: Presses Universitaires de France.

58. Samovar, L. A. et Porter, R. E. 1991. *Intercultural Communication. A reader*. California: Wadsworth Publishing Company.

59. Saussure, F. de. éd. 1972 (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris: Éditions Payot.

60. Schogt, H. 1976. *Sémantique synchronique: synonymie, homonymie, polysémie*. Toronto/Buffalo: University of Toronto Press.

61. --------- 1988. *Linguistics, Literary Analysis and Literary Translation*. Toronto/Buffalo: University of Toronto Press.

62. Schwarz, H. 1959. *Sprache -- Schlüssel zur Welt*. Düsseldorf: Schwann.

63. Stern, G. 1931. *Meaning and Change of Meaning*. Bloomington: Indiana University Press.

64. Tamba-Mecz, I. 1991 [1988]. *La sémantique*. Paris: Presses Universitaires de France.

65. Tournier, J. 1988. *Précis de lexicologie anglaise*. Paris: Nathan.

66. Toussaint, M. 1983. *Contre l'arbitraire du signe*. Paris: Didier Érudition.

67. Trier, J. 1931. *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes: die Geschichte eines sprachlichen Feldes*. Heidelberg: Carl Winters Universitätsbuchhandlung.

68. Ullmann, S. 1965 [1952]. *Précis de sémantique française*. Berne: Éditions A. Francke S.A.

69. Université de Nice. 1985. *Hommage à Pierre Guiraud*. Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice. Les Belles Lettres.

70. Vogt, H. 1972. *Actes du 6e Congrès International des Linguistes*, p. 31-40. Klincksieck. (cité par Mounin. 1972, par Öhman, S. (1953)).

71. Weinreich, U. 1953. *Languages in contact*. Publications of the Linguistic Circle of New York. (cité par Mounin. 1972)).

72. Whitney, W. D. 1875. *La vie du langage* (version française de *Life and Growth of Language*. New York: Appleton; Londres: King.

73. Whorf, B. L. 1952. *Collected papers on metalinguistics*. Washington, D.C., Department of State, Foreign Service Institute.

74. Wittgenstein, L. 1953. *Philosophical Investigations*. New York: The McMillan Co.

ARTICLES DE REVUES/EXTRAITS/COMMUNICATIONS

1. Apresjan, Jurij D. 1966. «Analyses distributionnelles des significations». *Langages* 1. 44-74.

2. Auger, P. 1992. «Terminologie et analyse textuelle», Communication présentée à la Table Ronde de Terminologie, Discours et Textes spécialisés; Congrès International des Linguistes, Laval, Québec.

3. Bally, Ch. 1940. «L'arbitraire du signe: valeur et signification». *Le français moderne* 3. 193-206.

4. Benveniste, E. 1939. «Nature du signe linguistique». *Acta linguistica* I (Copenhague) (cité par Bally, Ch. (1940). 23ss).

5. Bidu-Vranceanu, A. 1972. «Modalités d'analyse structurale du lexique: les noms de parenté». *Revue roumaine de linguistique (R.R.L)* XVII, 5. 441-454.

6. ---------- 1974a. «Contribution à l'analyse structurale du lexique. Le lexique de l'habitation en roumain». *R.R.L.* XIX. 321-343.

7. ---------- 1974b. «Modalités d'analyse structurale du lexique: le système de dénomination des animaux domestiques». *R.R.L.* XIX, 6. 525-546.

8. ---------- 1976. «Systématique des noms de couleurs. Recherche de méthode en sémantique structurale». *Românía, Editura Academiei* (cité par Germain. 1981)).

9. Bolinger, D. 1940. «Word affinities». *American Speech* 15. 69-70.

10. ---------- 1949. «The sign is not arbitrary». *Boletin del Instituto Caro y Cuervo* 5. 52-62.

11. ---------- 1950a. «Chiviarri and the phonestheme». *American Speech* 25. 134-135.

12. ---------- 1950b. «Rime, assonance, and morpheme analysis». *Word* 6. 117-136.

13. Bréal, M. 1883. «Les lois intellectuelles du langage». *L'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France* 17. 132-142.

14. Buyssens, E. 1960. «Le structuralisme et l'arbitraire du signe». *Studii si cercetâri linguistici* 3. 403-416.

15. Cantineau, J. 1952. «Les oppositions significatives». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 10. 11-40.

16. Conklin, H. 1962. «Lexicographical Treatment of folk taxonomies» dans *Problems of Lexicography*, mémoire 24 de *International Journal of American Linguistics* 28, 2.

17. Cordier, F. 1980. «Gradients de prototypie pour cinq catégories sémantiques». *Psychologie française* 25, 3-4. 211-219.

18. Coseriu, E. 1976. «L'étude fonctionnelle du vocabulaire. Précis de lexématique». *Cahiers de lexicologie* 29. 5-23.

19. Dubois, J. et Irigaray, L. 1966. «Structure linguistique de la parenté». *Cahiers de lexicologie* VIII. 47-69.

20. Duchácek, O. 1961. «Joli-Beau». *Français moderne* 29. 263-284.

21. ---------- 1961. «Au problème de la migration des mots d'un champ conceptuel à l'autre». *Lingua* 10. 57-78.

22. Goodenough, W. H. 1956. «Componential analysis and the study of meaning». *Language* 32. 195-216.

23. Gordon, W. T. 1978. «Morpho-semantics: a neglected chapter in linguistics». *Glossa* 12, 1. 3-15.

24. ---------- 1979. «Les rapports associatifs». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 33. 31-40.

25. ---------- 1993. «La sémantique aux États-Unis: de Bloomfield au générativisme». *Histoire - Épistémologie - Langage* 15, 1. 31-52.

26. Guilbert, L. 1973. «La spécificité du terme scientifique et technique». *Langue française* 17-20. 5-17.

27. Guiraud, P. 1954. «Langage et communication. Le substrat informationnel de la sémantisation». *Bulletin de la Société de Linguistique Paris* (dorénavant B. S. L. P.) 49. 119-133.

28. ---------- 1956. «Les champs morpho-sémantiques (*critères externes et critères internes en étymologie*)». *B. S. L. P.* 52. 265-288.

29. ---------- 1960a. «Le champ morpho-sémantique de la dérivation pseudo-suffixale». *B. S. L. P.* 55. 104-121.

30. ---------- 1960b. «Le champ morpho-sémantique du verbe *chiquer*». *B. S. L. P.* 56. 135-154.

31. ---------- 1962. «Le champ morpho-sémantique de la racine T. K.». *B. S. L. P.* 57.

103-125.

32. ---------- 1963. «Les structures aléatoires de la double articulation». *B. S. L. P.* 58. 135-155.

33. ---------- 1964. «Les structures élémentaires de la signification». *B. S. L. P.* 60. 97-114.

34. ---------- 1966a. «Le champ morpho-sémantique des noms du chat». *B. S. L. P.* 61. 128-145.

35. ---------- 1966b. «De la grive au maquereau. Le champ morpho-sémantique des noms de l'animal tacheté». *Français moderne* 34. 280-308.

36. ---------- 1968. «Le champ morpho-sémantique du mot *tromper*». *B. S. L. P.* 63. 91-109.

37. ---------- 1969. «Distribution et transformation de la notion de 'coup'». *Langue française* 4. 67-74.

38. ---------- 1971. «Le champ étymologique de la beauté en français populaire». *B. S. L. P.* 66. 303-312.

39. ---------- 1972. «Étymologie et ethymologia (Motivation et rétromotivation)». *Poétique: revue de théorie et d'analyse littéraires* 11. 405-413.

40. Hoijer, H. 1954. «The Sapir-Whorf hypothesis» réimprimé dans Samovar, L. A. et Porter, R. E. 1991. *Intercultural communication. A reader.* 244-251. California: Wadsworth Publishing Company.

41. Householder, F. W. 1946. «On the problem of sound and meaning, an English phonestheme». *Word* 2. 83-84.

42. Ipsen, G. 1924. «Der alte Orient und die Indogermanen». *Festschrift.... Streitberg.* Heidelberg.

43. Jolles, A. 1932. «Der neue Sprachbegriff». *Zeitschrift für Deutschkunde* 46. 1-18.

44. --------- 1934. «Antike Bedeutungsfelder». *Beiträge zur deutschen Sprache und Literatur* 58. 97-109.

45. Katz, J. et Fodor, J. 1963. «The structure of a semantic theory». *Language* 39. 170-210.

46. Lehrer, A. 1969. «Semantic Cuisine». *Journal of Linguistics* V, 1. 39-55.

47. Lerat, P. 1972. «Le champ linguistique des verbes "savoir" et "connaître"». *Cahiers de lexicologie* 1. 53-63.

48. Lord, R. 1966. «Complex homonymy in English lexical and semantic structure». *Studia Linguistica* 20, 1. 17-42.

49. -------- 1970a. «Lexico-semantic categories». *Studia Linguistica* 24. 17-42.

50. --------- 1970b. «A new concept in structural semantics: the homoneme.». *Actes du X^e Congrès international des linguistes*. Bucarest: Éditions de l'Académie de la République socialiste de Roumanie. 433-442.

51. Lord, R. et Chang, T. Z. 1987. «Morphosemantic categories in Chinese: an interim report». *Journal of the Atlantic Provinces Linguistics Association/Revue de l'Association de Linguistique des Provinces atlantiques* 9. 123-157.

52. --------- et Chang, T. Z. 1992. «How does the lexicon work?». *Word* 43, 3. 349-373.

53. Lounsbury, F. G. 1956. «A semantic analysis of the Pawnee Kinship usage». *Language* 32, 1. 158-194.

54. ---------- 1966 (1964). «Analyse structurale des termes de parenté». *Langages* 1. 75-99.

55. Mahmoudian, M. 1975. «A propos de syntagme et synthème». *La Linguistique* 11, 1. 51-73.

56. Markels, N. & Hamp, E. 1961. «Connotative meanings of certain phonetic s equences». *Studies in Linguistics* 15. 47-61.

57. Martin, L. 1986. «Eskimo words for snow». *American Anthropologist*. 418-422.

58. McCune, K. M. 1985. «The internal structure of Indonesian roots». *Linguistic Studies of Indonesian and other languages in Indonesia*. Jakarta: NUSA. 21-22.

59. Nwaozuzu, G. I. 1987. «Nominal compounds in Igbo». *Afrika und Ubersee* 70, 2. 225-244.

60. Obiukwu, A. 1992. «Polysémie et contexte de discours». *Séminaire de Ph.D.*, décembre 1992. Department of French, Dalhousie University, Halifax.

61. ---------- 1993. «A propos des champs morpho-sémantiques». *Colloque de*

sémantique. le 1er avril 1993. Department of French, Dalhousie University.

62. ---------- 1994. «Dans quel sens peut-on dire qu'un terme technique est monosémique?». *Initiales* 14. 77-88.

63. Öhman, S. 1953. «Theories of the linguistic field». *Word* 9. 123-134.

64. Pichon, E. 1937. «La linguistique en France». *Journal de Psychologie* 33. 25ss. (cité par Bally, Ch. (1940)).

65. Porzig, W. 1934. «Wesenhafte Bedeutungsbeziehungen». *Beitrage zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* 58. 70-97.

66. Pottier, B. 1968. «Champ sémantique, champ d'expérience et structure lexicale (synthèse)». *Zeitschrift fur Franzosische Sprache und Literatur (Probleme der Semantik)*. 37-40.

67. Prieto, L. 1968. «Sémiologie». *Le langage*. Paris: La Pléiade (cité par Baylon, C. et Fabre, P. (1975).

68. Putnam, H. 1975. «The meaning of 'meaning'». *Mind, Language and Reality*, Philosophical Papers 2. 215-271.

69. Rey-Debove, J. 1973. «Lexique et dictionnaire». Pottier éd. *Langage*. 82-109.

70. Rhodes, R. & Lawler, J. 1981. «Athematic metaphors». *Papers from the seventh Annual Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*. Eds. Roberta A. Hendrick, Carrie S. Masek & Mary F. Miller. Chicago: Chicago Linguistic Society. (cité par Lord, R. et Chang, T. Z. 1992).

71. Rosch, E. 1978. «Principles of categorization». *Cognition and Categorization*. éd Hillsdale, Laurence Erlbaum. 27-48.

72. Sapir, E 1931. «Conceptual categories in primitive languages». *Science* 74. 578.

73. Schröpfer, J. 1956. «Wozu ein vergleichendes Wörterbuch des Sinnwandels? (Ein Wörterbuch semasiologischer Parallelen)». *Actes du 7e Congrès International des Linguistes*. Londres. 366-371.

74. Trier, J. 1934. «Das sprachliche Feld». *Neue Jahrbucher fur Wissenschaft und Jugendbildung* 10. 428- 49.

75. Ullmann, S. 1953. «Descriptive semantics and linguistic typology». *Word* 9. 225-240

76. Ullmann, S. 1963. «Semantic universals». éd. Greenberg, J. *Universals of Language; conference on Language universals*. 172-207. Cambridge/Massachusetts: M.I.T. Press.

77. Wells, R. S. 1947. «De Saussure's system of Linguistics». *Word* 3, 1-2.

78. Wescott, R. W. 1987. «Holesthemes or phonesthemes twice over». *General Linguistics* 27, 2. 67-72.

DICTIONNAIRES/ENCYCLOPÉDIES/THÉSAURUS

1. Barnhart, R. K. 1988. *The Barnhart dictionary of etymology*. Bronx, N.Y.: The H. W. Wilson company.

2. Bloch, O. et Wartburg, W. von. 1968. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. 5e éd. revue et augmentée par Walter von Wartburg. Paris: Presses Universitaires de France.

3. Boussinot, R. 1981. *Dictionnaire Bordas des synonymes, analogies, antonymes*. Paris: Bordas.

4. Caradec, F. 1977. *Dictionnaire du français argotique et populaire*. Paris: Larousse.

5. Cassidy, F. G. 1985. *Dictionary of American regional English*. Cambridge, Massachusetts/London: The Belknap Press of Harvard University Press.

6. Chazaud, H. B. du. 1971. *Nouveau dictionnaire des synonymes*. Paris: Hachette.

7. Corbeil, J.-C. et Archambault, A. 1987. *The Stoddart English/French Visual Dictionary*. Canada: Éditions Québec/Amérique Inc.

8. Crystal, D. 1985. *A dictionary of linguistics and phonetics*. 2e éd. Oxford: Blackwell.

9. *Dictionnaire de l'Académie de 1798. Supplément contenant les mots nouveaux en usage depuis la révolution*. Paris: Éditions Ledrappier.

10. Dubois, J. et al. 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Librairie Larousse.

11. Dupuis, H. et Légaré, R. 1975. *Dictionnaire des synonymes et des antonymes*. Éd.

entièrement refondue. Montréal: FIDES.

12. Galisson, R. et Coste, D. 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris: Hachette.

13. Goldie, J. et al. 1991. *Harrap's Shorter French and English dictionary*. Nouvelle éd. London/Paris: Harrap.

14. Hartmann, R. R. K. et Stork, F. C. 1973. *Dictionary of Language and Linguistics*. London: Applied Science Publishers Ltd.

15. Hatzfeld et al. 1926. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*. Paris: Delagrave.

16. Hawkins, J. M. and Allen, R. 1991. *The Oxford Encyclopedic English dictionary*. Oxford: Clarendon Press.

17. Hoad, T. F. 1986. *The Concise Oxford dictionary of English etymology*. Oxford: Clarendon Press.

18. Kipfer, B. A. 1992. *Roget's 21st century thesaurus in dictionary form*. New York: Dell Publishing.

19. Klein, E. 1966-1967. *A comprehensive etymological dictionary of the English language*. Amsterdam / London / New York: Elsevier Publishing Company.

20. Littré, É. 1958-60. *Dictionnaire de la langue française*. éd. intégrale. Paris: Gallimard-Hachette.

21. Lloyd, S. M. 1982 (1852). *Roget's Thesaurus of English words and phrases*. Nouvelle éd. Essex: Longman

22. Mistral, F. 1979. *Trésor de Felibridge*, tomes 1 et 2. La Calade (Aix-en-Provence): Édisud.

23. Mounin, G. et al. 1974. *Dictionnaire de la linguistique*. 1re éd. Paris: Presses Universitaires de France.

24. Niobey, G. et al. 1979. *Nouveau dictionnaire analogique*. Paris: Librairie Larousse.

25. Nnaji, H. I. 1986. *English-Igbo dictionary*. Awka: Kucena Damian Nig. Ltd.

26. Onions, C. T. et al. 1966. *The Oxford dictionary of English etymology*. Éd. corrigée. Oxford: Clarendon Press.

27. Partridge, E. 1966. *A short etymological dictionary of modern English.* 2e éd. London: Routledge & Kegan Paul.

28. Péchoin, D. et al. 1992. *Thésaurus Larousse: des idées aux mots, des mots aux idées.* Paris: Larousse.

29. Robert, P. 1991. *Le Petit Robert 1: dictionnaire de la langue française.* Nouvelle éd. revue, corrigée et mise à jour pour 1987. Paris: Le Robert.

30. --------- 1966-1972. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française: les mots et les associations d'idées.* Paris: Société du Nouveau Littré/Le Robert.

31. --------- 1992. *Le Robert: dictionnaire historique de la langue française.* Paris: Dictionnaires le Robert.

32. Rouaix, P. 1977. *Dictionnaire des idées suggérées par les mots.* 32e éd. Paris: Armand Colin.

33. Simpson, J. A. et Weiner, S. C. 1989. *The Oxford English Dictionary.* 2e éd. Oxford: Clarendon Press.

34. Skeat, W. W. (Rev.) 1885. *A concise etymological dictionary of the English Language.* Oxford: Clarendon Press.

35. Sykes, J. B. 1982. *The concise Oxford dictionary of current English.* 6e éd. Oxford: Clarendon Press.

36. Warrack, A. 1911. *Chambers's Scots Dialect Dictionary.* Edinburgh: W. & R. Chambers, Ltd.

37. Wartburg, W. von. 1969. *Französisches etymologisches Wörterbuch.* Basel: Zbinden Druck und Verlag.

38. Weekley, E. 1967. *An etymological dictionary of modern English.* New York: Dover Publications Inc.